MÉTHODE POUR APPRENDRE À LIRE LE FRANÇOIS &...




BIBLIOTECA NAZIONALE
VITTORIO EMANUELE
6
4
G
31

MÉTHODE

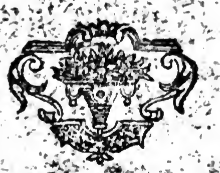
POUR apprendre à lire le François & le Latin, par un sistéme si aisé & si naturèl, qu'on y fait plus de progrés en trois Mois qu'en trois Ans, par la Mèthode anciènne & ordinaire.

CONTENANT aussi un abrégé des Sons èxacts de la Langue Françoise, les diffèrentes dénominations & variations des lèttres & leurs usages. Un Traité des Accens & de la Ponctuation.

OUVRAGE utile principalement aux Etrangers qui veulent parlér & ècrire cètte Langue corrèctement.

AVEC

Des Rèflèxions sur la Mèthode du Bureau Tipographique: Et un Plan nouveau d'une Ortographe facile abrégée & règulière.

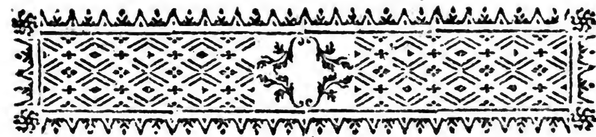


A PARIS,

Chés
CHARLES MOETTE, ruë de la Vieille Bouclerie, près le Pont S. Michel, à S. Alèxis.
GANDOUIN l'Aîné, Quai des Grands Augustins, au coin de la rue Pavée, à la Bible d'Or.
LA VEUVE PISSOT, Quai de Conti, à la dèscente du Pont neuf.
NICOLAS LE CLERC, au second Piliér de la Grand'Salle du Palais, à la Prudence.

M. DCC. XLI.

Avèc Aprobation & Privilège du Roi.



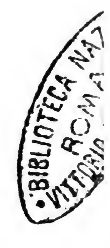
AVERTISSEMENT.

ON a diviſé ce Traité en quatre Parties.

La première, contient une Préface, où l'on démontre les défauts de l'anciènne Mèthode, les qualités de la nouvèlle, & où l'on donne en abrègé la manière d'enſeignér les Enfans.

La ſeconde, renfèrme les principes de cètte Mèthode, ſa manière d'èpelér, avèc une èxplication courte de ces mêmes principes.

Dans la troiſième, on donne un diſcours ſur toutes les lèttres en particuliér, ſur les Silabes, les Mono-ſilabes, les Diſſilabes, les Triſſilabes, les Poli-ſilabes, les Diphtongues, les Triphtongues & les Tétraphtongues.



On trouve dans la quatrième, un Traité des Accens & de la Ponctuation. Une obsèrvation sur la lècture du Latin. Un abrègé de la Quantité. La définition des neuf Parties d'Oraison qui composent le discours, avèc un èxemple des Déclinaisons & des Conjugaisons. A la suite de cètte quatrième partie, on a ajoûté un Recueil de plusieurs mots équivoques dans la prononciation & dans la signification, qui se distinguent par l'ècriture. Ce Recueil est très-utile à tous ceux qui veulent ècrire èxactement, ils y trouveront ce qui leur est nècèssaire, mis selon l'ordre de l'Alphabet, avèc des èxemples sur chaque mot.

Il ne suffit pas de lire & écrire, il faut le bien savoir, & pour y réüssir, ces connoissances sont nècèssaires. Je ne donne ici que le Traité que feu mon Père vouloit faire réimprimér, ainsi que je l'èxpliquerai dans la suite; mais comme j'ai pèrdu la plus-part des remarques qu'il avoit faites

lui-même ſur ſon Ouvrage ; j'ai emprunté pour pèrfèctionnér celui-ci, pluſieurs choſes de diffèrens Auteurs anciens les plus accrèdités, lorſqu'èlles venoient à mon ſujet, & j'ai laiſſé ce qui s'ècartoit de mon ſiſtême. Je n'ai chèrché en ceci que le bien du public, & non la gloire de paroître Auteur. J'ai réüni tout ce qui peut contribuér à ſon utilité, autant que le ſujet que je me ſuis propoſé me l'a pèrmis.

Cèt Ouvrage doit être fort utile à tous ceux qui n'ont pas fait de longues études. Les Etrangérs particulièrement, y trouveront raſſemblées pluſieurs choſes èſſentièlles pour la prononciation de la Langue Françoiſe, & pour l'ècrire corrèctement.

On a joint à la fin de ce traité, des Rèflèxions ſur la Théorie & ſur la Pratique de la Mèthode du Bureau Tipographique : Et un Plan nouveau d'une Ortographe facile, abrè-

gée & règulière, par rapport aux vrais ſons des lèttres, & aux ſons renfèrmés dans les mots, qui ôte les difficultés de l'anciènne Ortographe, & qui en ècartant toutes les lèttres inutiles, rèduit à ècrire comme l'on parle.

L'Imprèſſion de cèt Ouvrage ètoit prèſque finie, lorſque je ſuis tombé ſur un Livre nouveau, que je me reproche de n'avoir pas connu plutôt, parce que je le trouve auſſi utile en lui-même, que curieux & intèrèſſant : c'eſt la Bibliotèque Françoiſe, dont M. l'Abbé Goujet a donné cètte année les deux premiérs Volumes. Dans le premiér, j'ai lu un endroit, dont j'avoue que mon amour propre a trop été flatté, pour ne pas demandér la pèrmiſſion de le rapporter ici. Il y eſt parlé de l'Ouvrage de mon Père. Ce titre eſt ſuffiſant, pour que je m'en faſſe honneur. Voici ce que dit l'Auteur, que je viens de citer, pages 108. & 109.

Je ne vois pas que M. Rèſtaut (a) *ait profité, comme M. l'Abbé de Dangeau,* (b) *le Père Buffier,* (c) *M. Dumas,* (d) *& quelques autres, de la Mèthode du Sieur P. de Launay, ou l'art d'apprendre à lire le François & le Latin, imprimée à Paris en 1719. Ceux qui en ont profité ſont louables. Il eſt cèrtain qu'en rèformant quèlques idées de cèt Auteur, & en en pèrfèctionnant quèlques autres, ſon Ouvrage ne pourroit être que très-utile aux Commerçans, pour la prononciation, ſur-tout pour l'Ortographe.*

Quand il prèſenta ſa Mèthode en 1713. à M. l'Abbé Bignon, ce ſavant aprés l'avoir èxaminée y trouva de fort grands avantages, & aplaudit au zèle & aux vûes de l'Auteur. Cètte Mèthode eut enſuite d'autres Appro-

(*a*) Avocat au Conſeil, Auteur d'une Grammaire Françoiſe raiſonnée, imprimée à Paris en 1736. & 1738.

(*b*) L'un des 40. de l'Académie Françoiſe.

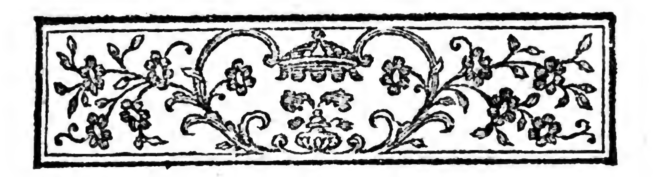
(*c*) Savant Jéſuite, Auteur d'une Grammaire Françoiſe, imprimée à Paris en 1732.

(*d*) Auteur du Bureau Tipographique.

bateurs distingués par leurs talens & par leurs lumières. Feu M. l'Abbé d'Orsanne, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Dirècteur des petites Ecoles de cètte Ville, lui donna aussi son suffrage, & l'èxpèrience a montré depuis, que l'on pouvoit s'en sèrvir avèc beaucoup d'utilité.

Ce que M. l'Abbé Goujet dèsiroit pour rendre l'Ouvrage de mon Père plus utile, c'est prècisément ce que j'ai tâché de faire; je l'ai réformé & pèrfectionné: & je souhaite que dans le nouvèl état où je le fais paroître, il puisse mèritér les suffrages de l'Auteur de la Bibliotèque Françoise & de tous ceux qui comme lui, ne travaillent que pour l'utilité publique.

PREFACE.



PRÉFACE.



BEAUCOUP de gens font des Mèthodes nouvèlles, des Sistêmes nouveaux, parce qu'ils ont été frapés vivement d'une idée qui s'est offèrte à eux, & qu'ils ne se sont pas donnés le tems de digèrer; ils se hâtent de donner au Public un fruit souvent précoce de leur imagination; dans l'impatience d'acquèrir la réputation d'inventeurs. On veut être Auteur, de là il arrive que par trop de prècipitation & faute de consulter l'èxpèrience, on tombe dans des èrreurs frèquentes, loin d'être en état de conduire les autres, on s'ègare soi-même: il y a bien de la diffèrence entre enfanter un Sistême dans son cabinet, & composer une Mèthode sur les défauts que l'on remarque dans les anciènnes manières. Lorsque l'on est dans le cas de pratiquer la Mèthode que l'on propose; on peut corriger la pratique par les rèflèxions, & les rèflèxions par la pratique.

Les nouveaux Mèthodistes sont èxposés à trouver le Public en garde contr'eux ; il est l'ènnemi des innovations en tout genre.

La Mèthode que je propose n'a pas l'inconvenient de la plupart des nouvèlles Mèthodes, d'être hazardée ; elle ne sort pas de mon imagination, elle est le fruit d'une pratique consommée. Feu mon pere, ancien Maître de Pension à Paris, ne l'a composée qu'après 20. années d'èxpèrience de sa profession ; il l'a fait èxèrcer chés lui pendant plus de 15. ans avèc un succès reconnu du Public ; on lui amenoit les enfans les plus tardifs, qui n'avoient pu apprendre selon l'anciènne Mèthode : avec le secours de la nouvèlle, ils ne passoient pas quatre mois sans lire corrèctement dans tous les livres François & Latins.

Ce petit Traité fait pour les enfans, n'est pas indiffèrent pour le rèste des hommes ; ce n'est qu'un livre èlèmentaire, mais il devient le fondement de l'èducation, & nous ne croyons pas nous avancer trop, en disant après S. Jerôme : *qu'il ne faut pas négliger les choses qui paroissent petites, lorsque les grandes ne peuvent s'acquerir sans èlles.*

Quoique je sois pèrsuadé de la bonté de la nouvelle Mèthode, j'ai long-tems hèsité à la donner, & je ne la présente au Public

qu'après en avoir été sollicité par beaucoup de pères de familles & de Maîtres.

Elle a subi en 1719. l'èxamen auquel on assujèttit les nouveaux ouvrages ; mon père muni de ce premier suffrage, l'a fit imprimer ; quoique ses principes fussent èxcèllens & vrais, il ne fut pas content de la forme de son Traité ; il mourut avant de l'avoir refondu & rèdigé : le peu d'èxemplaires qu'il en avoit fait imprimer ne fut point dèbité, & la Mèthode est demeurée inconnue au Public.

En 1731. une personne d'un mèrite très-distingué, informée que je possèdois cètte Mèthode, m'engagea à enseigner M[lle] sa fille, âgée lors de sept ans. Née avec de l'èsprit, elle n'ètoit pas encore parvenue, en l'èspace de nombre d'années, avec le secours de la Mèthode ordinaire & des meilleurs Maîtres, à connoître seulement les lèttres, & à assembler quèlques silabes ; c'est sans doute parce qu'èlle a plus de jugement, qu'elle s'accommodoit moins de l'anciènne Mèthode. Car si les enfans ont plus de mèmoire que de jugement, ils aprènnent par toutes sortes de Mèthodes, parce que leur grande mèmoire surmonte toutes sortes de difficultés ; mais s'ils ont plus de jugement que de mèmoire, ils ne peuvent aprendre selon cètte anciènne Mè-

thode, attendu que ſes principes ſont totalement opoſés à la raiſon, ainſi que je le dèmontrerai.

Je me chargeai de l'enſeigner par pure conſidèration, car c'ètoit un nouveau mèttier pour moi. En moins de trois mois, èlle ſçut lire dans tous les livres François & Latins.

Dans le même tems, une perſonne de conſidèration, ami du père de cette Dlle & qui ètoit journellement témoin du progrès qu'èlle faiſoit, m'engagea auſſi à enſeigner M. le Comte de Brionne, fils aîné de M. le Prince de Lambeſc, qui ſe trouvoit dans les mêmes circonſtances, c'eſt-à-dire à peu près du même âge, qui aprenoit depuis le même tems par d'autres Maîtres, & qui en ſçavoit encore moins que cette Dlle. J'eus quelque peine à m'y dètèrminer, parce que mes occupations ſont d'un tout autre genre; cependant je fis encore avec ce Prince uſage de la Mèthode. Peu de jours après, on le mit au Collége des RR. PP. Jéſuites de Paris; je fus engagé de continuer à l'inſtruire dans cètte maiſon, & comme il ètoit fort peu avancé en y entrant, ces ſçavans Maîtres ont èté les témoins des progrès qu'il a faits par cètte Mèthode. Le R. Père de Molien, Préfet de ce Prince, me donna un cèrtificat dont voici les termes.

Je soussigné cèrtifie que M.... s'étant chargé d'apprendre à lire à Monsieur le Comte de Brionne par une Mèthode nouvèlle, & qu'il disoit être beaucoup plus abrègée que l'anciènne, il y a réüssi de façon, qu'en moins de 4. mois, Monsieur le Comte de Brionne a été en état de lire en toutes sortes de livres François & Latins. Je puis encore assurer que M. le Comte de Brionne n'avoit aucun commencement de lècture, & qu'il ne connoissoit pas même ses lettres lorsqu'il est entré au Collége de Loüis le Grand. A Paris le 22. Fevrier 1732. Signé, DE MOLIEN, *de la Compagnie de Jésus.*

Monsieur le Comte de Brionne a bien voulu confirmer ce cèrtificat par celui qui suit.

J'attèste & cèrtifie à qui il appartiendra, que le cèrtificat qui a été donné le 22. *Fevrier* 1732. *par le Père de Molien de la Compagnie de Jésus, qui étoit pour lors mon Prèfèt au Collége de Loüis le Grand, au Sieur.... est conforme à la vèrité, & qu'èffèctivement avec l'usage de sa Mèthode, ledit Sieur.... m'a appris à lire en moins de 4. mois. Je consens qu'il fasse toute mention qu'il jugera à propos dans son livre, tant du cèrtificat du Père de Molien, que du présent. Fait à Vèrsailles le* 10. *Juin* 1740. Signé, *le* COMTE DE BRIONNE.

Le progrès que ce Prince a fait, est une preuve de l'èxcèllence de cètte Mèthode.

Enfin, je l'avois oubliée juſqu'à ce jour, & je ne ſongeois point à la faire imprimer de nouveau, ſuivant le dèrnier goût de ſon Auteur, pèrſuadé que je ſuis de la difficulté qu'il y a de mèttre au jour les moindres ouvrages; mais, je le rèpète, je n'ai pû réſiſter aux ſollicitations de mes amis, qui m'ont fait entendre que je ne pouvois refuſer ce ſervice au Public & à ma Patrie. Ce ſont là les motifs que je me ſuis propoſés dans la réimpreſſion de cette Mèthode : je m'èſtimerai très-heureux, ſi mes vues réüſſiſſent, & ſi ce Siſtême peut être utile au Public.

Les meilleures choſes ne peuvent être du goût de tout le monde, par les diffèrentes manières de penſer d'un chacun, & par les diffèrens préjugés où ſont la plupart des hommes.

Les uns veulent que les enfans ſoient long-tems à apprendre à lire, afin que leurs études conſomment tout le tems de leur jeunèſſe.

Les autres au contraire ſont pèrſuadés qu'on ne ſçauroit donner une bonne èducation aux enfans, ſi on ne commence de très-bonne heure; & ſi on ne leur fait employer tous les inſtans; parce, diſent-ils, que la vie eſt courte, qu'èlle ne ſuffit pas ſeulement pour ſe pèrfèctionner dans une ſeule ſcience, qu'il y en a grand nombre

qu'on ne doit pas ignorer, du moins en partie : qu'enfin, on ne ſçauroit employer le tems trop utilement. Ces deux opinions ſont bien diffèrentes, mais ſans dire ici mon ſentiment, je laiſſe à penſer aux pèrſonnes ſenſées, laquelle ils trouveront la meilleure.

Enfin, d'autres ſoutiennent qu'il n'y a point de meilleure manière d'enſeigner à lire, de plus abrègée & de plus facile, que la Mèthode ancienne & ordinaire. *Nous ſçavons lire*, diſent-ils, *nous avons appris par l'ancienne Mèthode, qui nous a réüſſi ; pourquoi la changer ? Pourquoi ſubſtituer à une Mèthode connue & accrèditée, une Mèthode nouvèlle, dont on ne connoît ni l'utilité, ni les inconvéniens ?*

Il n'eſt pas étonnant que des perſonnes qui ont appris par une Mèthode, qui en ont ſucé, pour ainſi dire, les principes avec le lait, ne ſe ſouviennent plus dans un âge avancé, ni du tems qu'ils y ont employé, ni des peines qu'ils ont ues pour y parvenir ; mais quand ils voudront conſulter leur raiſon, ſe mèttre à la place d'un enfant dont l'intelligence eſt, en quelque façon, encore envcloppée dans la matière, écouter là-deſſus les Maîtres qui enſeignent ; & quand ils voudront eux-mêmes inſtruire leurs enfans par cètte ancienne Mèthode, ils ſe rappèlleront toute la gêne qu'ils

ont souffèrte dans leur jeunèsse. *Il me semble* (dit le P. Lamy dans ses entretiens sur les sciences, en parlant de sa première èducation) *qu'on me mèttoit la tête dans un sac, & qu'on me faisoit marcher à coups de fouët, me châtiant toutes les fois que ne voyant point, j'allois de travers.*

Plusieurs Maîtres croyent que cette ancienne manière d'enseigner à lire, est fondée sur des principes géomètriques & démonstratifs; j'en ai vu d'assés barbares, pour châtier des enfans cruèllement, parce qu'aprés avoir èpellé un mot suivant l'ancienne manière, ils ne pouvoient ensuite le deviner; car c'est une pure divination; & ce, à chaque mot que ces pauvres enfans manquoient à deviner. On peut juger par ces èxemples qui ne sont que trop frèquens, combien des enfans qui apprènnent à lire quèlquefois 3, 4, 5, 6, 7, 8 & 9 années; car j'en ai vu nombre, qui ne sçavoient pas encore lire aprés ce grand èspace de tems; combien, dis-je, ces malheureuses victimes de la cruauté de tèls Maîtres, souffrent-elles de peines & de tortures, pour acquerir cette connoissance? Et je supplie de considèrer si cela n'est pas capable mille fois, de leur renverser l'esprit, & de leur donner un dégoût absolu, pour tout ce qui s'appèlle science.

Il ſe trouve à la vérité des enfans qui ont tant de mèmoire, qu'ils rèüſſiſſent en peu de tems, malgré la difficulté de l'anciènne Mèthode, mais ces èxemples ſont bien rares, & pour un, on en rencontre mille, qui n'apprènnent qu'avec des peines èxtraordinaires & un tems conſidèrable, par cette anciènne Mèthode; & d'autres qui n'apprènnent jamais; au lieu que par la nouvèlle, les gènies les plus tardifs ſçavent lire corrèctement en 4. mois.

Pluſieurs comptent ſur la jeunèſſe d'un enfant, & ils ſe pèrſuadent qu'ils ont toujours trop de tems: mais combien n'arrive-t-il pas d'inconvèniens pendant le cours de la vie, qui peuvent retarder & même empêcher l'éducation, qui eſt ſi précieuſe?

Les maladies des enfans, les accidens, la mort même de leurs parens, qui quelquefois en changeant leur fortune, les met hors d'ètat d'apprendre: enfin, tous les évènemens qui peuvent arriver. Et quèl avantage n'ont pas les enfans, lorſqu'on leur a fait prendre les devans dans la carrière des études, qui eſt ſi longue d'èlle-même, & ſi pènible?

Nous allons prèſentement entrer dans le dètail de cètte nouvèlle Mèthode, & enſuite nous ferons connoître par des èxemples ſenſibles, en èpellant ſelon les deux

Mèthodes, lesqualités de la nouvèlle, & en quoi pèche l'anciènne.

La vraie manière d'aprendre à lire une langue, est de nommer les lèttres & les silabes : de joindre ces silables ensemble pour en former des mots. Le son des lèttres doit conduire à trouver le son des silabes : en joignant & réünissant les sons des lèttres à ceux des silabes, & en èpellant selon les principes posés, on doit encore parvenir à trouver & de soi-même, les vèritables sons que l'on cherche.

Plus une Mèthode est simple, plus elle est facile & abrègée; or, celle-ci paroîtra bien simple dans le fait; elle ne consiste principalement que dans le changement du nom des lèttres consonnes, car les voyèles ne changent point. Voilà en quoi consiste toute la Mèthode. Le son que produit l'articulation de ces lèttres consonnes est si naturel, qu'on le consèrve prèsque toûjours en les articulant dans le mot dont èlles font partie.

Lorsqu'un enfant sçait le nom des lèttres selon cètte Mèthode, on lui aprend celui de quelques doubles & triples, contenues dans les principes, qui consistent dans peu de pages. Le voila en ètat d'èpeller : & il y a une tèlle connèxité entre èpeller & lire, que cet enfant est comme nècèssité de lire

naturellement & de lui-même, dès qu'il commence à èpeller; parce qu'entre èpeller & lire, il n'y a prèſque pas de diffèrence, & lorſqu'il ſçait paſſablement ſes principes, il peut en l'èſpace de quinze jours ou un mois, lire de lui-même prèſque tous les mots.

Ainſi le nom des lèttres & celui de quèlques doubles & triples, conduit à èpeller de ſoi-même, & la manière d'èpeller conduit inſenſiblement à la lècture: ce fait eſt conſtant; ce qui eſt bien diffèrent dans l'*anciènne manière*, comme je le dèmontrerai dans peu, puiſque le ſon des lèttres conſonnes y eſt tout-à-fait impropre, étranger, & même barbare, auſſi-bien que la manière d'èpeller, par rapport aux ſons vèritables que l'on cherche, & qui ſont renfermés dans les mots.

Les noms des lèttres & la manière d'èpeller de cètte anciènne Mèthode, non ſeulement ſont impropres & étrangers, par raport aux ſons cherchés; mais encore la quantité d'opèrations & d'articulations qu'on fait faire au diſciple avant de parvenir à nommer les vèritables ſons dont il a beſoin, ne ſèrvent qu'à lui charger la mèmoire inutilement, à brouiller ſes idées, les remplir de confuſion, & lui forment un obſtacle prèſque invincible, pour trouver

les ſons vèritables du mot. Ce n'eſt jamais avec le ſecours de cètte anciènne Mèthode, qu'il parvient à trouver les vrais ſons ; ce n'eſt que par une routine èxtraordinaire & à force de les lui rèpèter, qu'il vient à bout de les retenir. Cela eſt ſi vrai, que les enfans ne ſçavent jamais bien èpeller par cètte anciènne Mèthode, que long-tems aprés qu'ils ſçavent lire : preuve manifèſte de la fauſſeté de ſes principes, car il eſt ſans difficulté qu'on doit paſſer du ſimple au compoſé ; & que les premiers èlèmens dans toutes les ſciences, doivent dèveloper, pour ainſi dire, & dèmontrer par gradation l'objet chèrché.

On me dira, qu'entendés-vous par le nom des lèttres ? Les conſonnes n'ont point de nom dètèrminé, il n'y a que les voyèles qui puiſſent ſe nommer : ces conſonnes n'ont de nom & ne ſe font ſentir dans la lècture, qu'autant qu'èlles ſont jointes à une voyèle.

On convient du principe, les lèttres conſonnes n'ont de nom ou de ſon, qu'autant qu'elles ſe joignent à une voyèle ; mais cependant pour les èxprimer ſur le papier, encore faut-il leur donner un nom, & les faire valoir par un ſon ; & ces conſonnes ne peuvent produire un ſon plus naturel, que celui qu'èlles ont quand on y ajoute

un *e* muët à la fin; en ce cas, elles feront ainsi: *be* , *ce* , *de* , *fe* , *ge* , *he* , *je* , *le* , *me*, *ne* , *pe* , *que* , *re* , *ſe* , *te* , *ve* , *xe* , *ye* , *ze* , parce que le ſon de l'*e* muët étant comme impèrcèptible par lui-même , il ne change rien à leur nom & à leur prononciation en liſant , & il eſt ſi analogue , avec les ſons renfèrmés dans les mots , qu'il ne forme aucun obſtacle aux enfans pour les trouver d'eux-mêmes, dès qu'ils ont èpellé ſuivant notre Mèthode; ce qui ne peut arriver par l'anciènne , ainſi que je le démontrerai.

Voilà de quelle manière on les nomme par la Mèthode en quèſtion; & les ſons où ces conſonnes ont place ſont ſi èxacts, qu'on ne peut s'empêcher de les articuler dans la lècture de prèſque tous les mots: par èxemple, quand on prononce les lèttres qui ſont marquées ci-deſſous en caractères italiques, on ne peut s'empêcher de les nommer autrement que ſelon la nouvèlle Mèthode. *Be*ſoin, *ce*la , *De*nis , *fe*u , *ge*lée , *he*ure , *je*ttons , *le*vain , *me*lon , *ne*veu , *pe*louſe , *que*nouille , *re*faire , *te*naille , *ve*lours , Alè*x*andre , &c.

On eſt encore forcé de les nommer de même que par cètte Mèthode , lorſqu'elles ſont prècèdées d'une voyèle; ainſi a*b* , a*ce* ou a*c* , a*d* , a*f* , a*g* , a*l*, a*m* , a*n* , a*p* , a*q* , a*r* , a*s*, a*t* , a*v* , a*x* , a*y* , a*z*; car en appuyant

un peu ſur la conſonne, on voit que toutes ces lèttres produiſent naturèllement le même ſon qu'on leur donne par cètte Mèthode ; preuve qu'èlles n'en peuvent avoir de plus naturèl.

Quand les enfans ſçavent le nom des lèttres, on leur apprend, comme on l'a déjà obſèrvé, un petit nombre de principes contenus dans peu de pages, qui concèrnent les ſons des lèttres doubles & triples ; par èxemple, ces ſilabes *in*, *on*, *an*, *au*, *un*, &c. qu'on leur fait prononcer à la fois & en un ſeul ſon, ainſi qu'on le vèrra èxpliqué dans les principes de cètte Mèthode ; en leur diſant un *i* & un *n* produiſent enſemble le ſon contenu dans la ſilabe *in*, que l'on prononce tout d'une voix, comme dans ces mots, *in*curable, *in*concevable : un *o* & un *n* forment encore enſemble le ſon contenu dans la ſilabe *on*, comme dans ces mots : maiſ*on*, oiſ*on*, & ainſi des autres. Cètte èxplication ne doit ſe faire que dans les prèmiers commencemens, car en leur faiſant rèpèter ces doubles lèttres dans leurs principes, on doit ſans leur dètailler ces lèttres l'une après l'autre, leur faire prononcer chaque ſilabe, tout d'une voix, à la ſeule inſpection. De manière que le diſciple n'a que faire, pour nommer ces ſilabes, d'articuler ni des ſons

ètrangers, ni même les lèttres qui les composent sèparément, comme par l'anciènne mèthode; il dit tout d'un coup, *in*, *on*, *an*, *au*, *un*. Ainsi voilà comme l'on voit un grand chemin de fait, car ensuite nommant les lèttres & les silabes, il sçait lire prèsque aussi-tôt, c'est ce que nous allons faire sentir dans un moment, bien mieux par la manière d'èpeller.

On leur explique ainsi les lèttres triples & quadruples qui se prononcent tout à la fois. Il faut leur faire sentir chaque son de ces lèttres & *silabes*, par un èxemple & un petit raisonnement, qui sèrviront beaücoup à soulager leur mèmoire, & à aider leur intèlligence, car il est nècèssaire de se rendre petits avec les petits, & de se proportionner à la portée de leur èsprit, & au dègré de leur capacité.

Il faut faire lire à l'enfant tous les principes de cètte Mèthode, sans attendre qu'il sçache parfaitement chaque leçon sèparément, car le tout vient à la fois avec l'usage. Un prècèpte important est de rèpèter souvent à l'enfant, ce qui fait l'objet de son ètude; de ne point se lasser de le lui remèttre devant les yeux. Il est à craindre qu'il ne se rebute & qu'il ne se dècourage, si vous ne le conduisés, pour ainsi dire, par la main, & si vous ne revenés conti-

nuèllement ſur vos pas avec lui.

De ces principes on paſſe à la manière d'èpeller, qui n'eſt autre choſe que de couper les mots en ſilabes, afin d'en faciliter la lècture. Comme les enſans ne pourroient pas embraſſer dès les commencemens ces mots tout à la fois & d'un ſeul coup d'œil, il faut donc les leur diviſer en petites parties, ce qu'on appèlle èpeller; enſuite leur faire joindre les ſilabes pour en former des mots.

Lorſque le mot embarraſſe un enfant il eſt bon de dètacher encore quèlques lèttres des ſilabes, afin de ſoulager ſa concèption. Je donnerai dans peu pluſieurs èxemples de cètte manière d'èpeller, que l'on mèttra en pratique dans les premiers livres; chacun ſelon ſon goût & l'èxigence du cas, c'eſt-à-dire, ſelon la concèption plus ou moins vive de l'enfant.

Lorſqu'on commence à faire èpeller un enfant, il faut avoir ſoin quand il ſe trompe, de lui montrer dans ſes principes, la lèttre ou la ſilabe à laquelle il manque, parce que cet enfant à qui on a rebatu ſes principes, s'en reſſouvient bien mieux, lorſqu'il les voit raſſemblés dans les leçons de ſon livre d'ètude, que dans un livre qui lui eſt inconnu, & il a bien plus de peine à les démêler parmi les mots de ce livre inconnu,

connu, que dans ses principes; la place même où il les voit, lui aide à s'en souvenir : enfin, il faut avoir recours à mille petites ruses, pour fixer leurs idées, & pour aplanir les difficultés qui se rencontrent dans les commencemens, toujours très-pènibles, quèlque bonne Mèthode que l'on puisse employer.

Il faut mèttre les enfans à la lècture de bonne heure, sans attendre qu'ils sçachent entièrement èpeller, parce que le tout vient à la fois; on peut les faire lire au bout d'un mois, & même plutôt.

Il est à propos de les changer de livres souvent, afin que leur vue s'accoutume avec des caractères de diffèrentes grandeurs. Quoiqu'on les fasse lire, il ne faut pas oublier de leur rebatre tous leurs principes chaque jour, en commençant par l'alphabet, jusqu'à cè qu'ils soient forts.

Il faut commencer les enfans par le François; comme ils entendent prononcer dans la convèrsation une bonne partie des mots, la connoissance qu'ils en ont soulage leur mèmoire, aide leur intèlligence, leur donne du goût pour la lècture, & ils font dans la lècture du François un progrès bien plus rapide, que si on commençoit par celle du Latin. Ils se plaisent à trouver dans le François des mots qui leur sont connus, au

lieu que le Latin étant pour eux une langue barbare, la lècture en est dans les commencemens plus difficile & plus rebutante.

Ils trouvent deux avantages à commencer par le François. Premièrement ils aprènnent bien plus facilement & plus promptement. En second lieu, lorsqu'ils sçavent lire cètte langue, il ne leur faut qu'un mois d'èxèrcice tout au plus, selon nos principes, pour les faire bien lire en Latin, au lieu que lorsqu'ils sçauroient lire la langue Latine, il leur faudroit presque autant de tems pour lire le François, que s'ils ne sçavoient rien, à peu de chose près.

Nous avons promis, de démontrer les défauts de l'anciènne Mèthode, & les qualités de la nouvèlle : trois èxemples vont mèttre tout homme dègagé de prèvention, en état de juger cette quèstion, par l'èxposition du fait. Prenons le mot *homme*, èpellons-le par l'anciènne Mèthode, & ensuite par la nouvèlle.

PREMIER EXEMPLE.

Pour parvenir à faire prononcer ce mot à un enfant qui n'a aucune connoissance, * on lui dit d'abord | *ha-che* 1. ½. | Première-

chiffres simples qui sont mis sous ces diffèrentes

ment voyons quèl raport il y a entre le ſon du mot *homme*, & le ſon de la lèttre *h*; qu'èlle idée l'articulation de cètte lèttre produit-èlle dans l'imagination de cet enfant? Peut-on dire raiſonnablement qu'il y ait quèlque convenance entre ces ſons ? Je ne crois pas qu'on oſe l'avancer. En ſecond lieu, on lui dit,

o
2.

à l'ègard de ce ſon, il eſt vèritable, parce que le ſon des voyèles ne change point, & c'eſt auſſi le ſeul qui ait du rapott au ſon contenu dans ce mot *homme*. Pourſuivons, on fait dire encore à cet enfant

è-me	*o-me*	*è-me*	*é*	*me*	ho*mme*
3. ½.	4. ½.	5. ½.	6	7.	8. ½.

Ainſi, pour faire trouver à cet enfant un ſon & demi, dont le mot *homme* eſt compoſé; on lui fait articuler 10 ſons & demi, car ſuivés-moi, & vous les trouverés tous, en obſèrvant les ſons & les demis-ſons articulés par la voix, ainſi qu'ils ſont chiffrés : de ces 10 ſons & demi, il y en a 9. totalement ètrangers & même barbares, par rapport au ſon vèritable. Excèpté le ſeul ſon de l'*o*, qui eſt articulé tel qu'il doit être; tous les

lèttres ou ſilabes, marquent un ſon plein & entier, & les autres marquent les demis-ſons.

autres ſont impropres, & ne ſervent qu'à ècarter les idées juſtes que cet Enfant doit avoir du ſon de ce mot.

On voit que ce n'eſt point avec le ſecours des principes de l'anciènne Mèthode, qu'il parvient à le prononcer, au contraire, ils ne ſèrvent qu'à lui remplir l'èſprit de confuſion, à charger ſa mèmoire inutilement : on voit qu'il ne l'articule qu'à force de le lui rèpèter pendant un grand èſpace de tems, & à force de routine; au lieu que par la nouvèlle Mèthode, l'enfant inſtruit de ſes principes, ſur leſquels il n'eſt jamais plus de 15. jours ou un mois, ſçait qu'il n'y a que l'*o* qui ſe prononce, & la moitié du ſeçond *m*, & il dit tout d'un coup

h*o*m*me*
1. ½.

en un ſon & demi.

Non ſeulement l'enfant ne prononce pas tous ces ſons impropres, qui ne font que brouiller ſes idées; mais il n'articule prècisément que ce qui doit être entendu. Or, on peut juger par ce petit èxemple, du caſſe-tête d'un pauvre enfant qui apprend à lire, en faiſant attention qu'il eſt obligé d'articuler toûjours de cette manière, peut-être vingt mille mots, dont notre langue eſt composée : quèlle multiplicité d'êtres de raiſon & d'opèrations inutiles!

Il n'y a plus que le tems considèrable, & des èfforts prodigieux de mèmoire, qui puissent le soutenir dans les voies impraticables, & dans les circuits pèrpétuèls par où on le fait passer.

On dira peut-être, mais comment cet enfant par votre Mèthode, pourra-t-il connoître dans ce mot *homme*, les lèttres qu'il faut prononcer, & cèlles qu'il faut taire? Voici comment on s'y prend : on lui dit la lettre *h*, ne se prononce pas, on la consèrve seulement pour l'Ortographe; (*a*) ensuite, on lui dit, lorsqu'il y a deux *m*, ou deux *n* de suite dans un mot, on ne prononce que la moitié du dèrnier; & à l'ègard de l'*e*, on lui dit, toutes les fois que vous voyés un *e* sans accent, on l'appelle muët, & il ne se prononce point.

Au moyen de ces petites remarques qu'on lui fait faire lorsqu'èlles se prèsentent, & avec le secours de la pratique, il va surement, il ne se trompe point, & il ne

(a) *A propos de ce mot* Ortographe, *que cet enfant ne comprendra surement pas, il faut lui expliquer ce que c'est qu'*Ortographe. *La dèfinition en est bien simple, il faut lui dire que l'*Ortographe *est la science qui enseigne à écrire corrèctement les mots, & avec toutes les lèttres convenables & nècèssaires.*

Il faut aussi lui èxpliquer tous les mots qu'il n'entend pas, à mesure qu'ils se prèsentent. Cela lui forme le jugement, lui aplanit beaucoup de difficultés. Il lira bien plus facilement & bien plus promptement, lorsqu'il concevra ce qu'il lira.

prononce dirèctement que les ſons nècéſſaires, ce qui rend ſes idées claires, nèttes, diſtinctes, & ſoulage infiniment ſa mèmoire.

Il eſt vrai que daus les mots composés d'un plus grand nombre de ſilabes, comme au mot *invinciblement*, on eſt forcé pour èpeller, d'articuler quèlques ſons inutiles, mais ils ſont ſi abrègés en comparaiſon du grand nombre de ſons inutiles que l'anciènne manière force d'articuler, que l'enfant, dès qu'il ſçait ſes principes, qui ſe rèduiſent ordinairement à 15. jours d'èxercice ou un mois au plus, eſt en ètat d'èpeller; & lorſqu'il ſçait un peu èpeller, il prononce de lui-même les ſons du mot; au lieu que par l'anciènne manière, ce n'eſt qu'à force de lui rèpèter les mots pendant un tems conſidèrable, qu'il parvient à les deviner, car il ne les ſçait jamais mèthodiquement.

SECOND EXEMPLE.

Pour ſecond èxemple èpellons ce mot *invinciblement*, par l'anciènne Mèthode, & enſuite par la nôtre, & nous connoîtrons de plus en plus par ce parallèle, le circuit prodigieux que l'enfant eſt forcé de faire par l'anciènne manière, & au contraire, combien la nôtre eſt facile, abrègée & naturèlle.

Par l'anciènne Mèthode, on fait articuler à un enfant 35. sons & demi, pour parvenir à en trouver 5. seulement, qui sont *in-vin-ci-ble-ment*, dont tous les autres
1 2 3 4 5
sont impropres; ainsi voilà 30 sons & demi d'inutiles. Suivant la nouvèlle Mèthode, on n'en articule que 7, ce qui ne fait que deux sons de plus qu'en lisant; encore ont-ils une si grande analogie & un si grand raport avec les vèritables sons du mot, que l'enfant se trouve forcé de nommer & de lui-même, les vrais sons du mot, dès qu'il l'a èpellé. Pour être convaincu de cètte vèrité, il ne faut que me suivre pas à pas. On dit donc pour èpeller par l'anciènne Mèthode,

i	*è-ne*	*in*	*v*	*i*
1.	2. $\frac{1}{2}$.	3.	4.	5

è-ne	*vin*	*in-vin*	*cé*	*i*	*ci*	*in-vin-ci*
6. $\frac{1}{2}$.	7.	8. 9	10	11	12	13. 14. 15

bé	*è-le*	*è*	*ble*	*in-vin-ci-ble*	*è-me*
16.	17. $\frac{1}{2}$	18	19	20. 21. 22. 23	24. $\frac{1}{2}$

é	*è-ne*	*té*	*ment*	*in-vin-ci-ble-ment*
25	26. $\frac{1}{2}$	27	28.	29. 30. 31. 32. 33.

On voit qu'en comptant les sons & les demis sons articulés par la voix, ainsi qu'ils sont numèrotés, il y en a 35. sçavoir, 33. de pleins & entiers, & 5. demis.

Or, quèl ètrange circuit ne faut-il pas faire ſelon l'anciènne Mèthode, pour parvenir à lire un ſeul mot? Quèl caſſe-tête pour un enfant qui n'a aucune connoiſſance? combien ſa pauvre mèmoire ſe trouve-t-elle chargée & embarraſſée de ſons ètrangers & d'opèrations inutiles, pour parvenir à trouver 5. ſons ſeulement de nècèſſaires?

Il faut encore remarquer que ſi un enfant prononce à la fin les cinq ſons vèritables de ce mot, ce n'eſt pas avec le ſecours des principes de cètte anciènne Mèthode, c'eſt malgré lui; puiſqu'ils le dètournent du vrai ſon du mot, & ne l'y laiſſent arriver qu'en le faiſant paſſer par des ſons diffèrens ou opposés qu'on lui fait articuler d'abord; ce n'eſt qu'après avoir prononcé ces ſons étrangers, qu'on le force à prononcer le ſon ou le mot qui en eſt le rèſultat.

Prèſentement èpellons ce même mot, ſelon les principes de la nouvèlle Mèthode. Dans les premiers commencemens, on montre à un enfant, avec le bout d'une touche, les deux premières lèttres de ce mot; & on lui demande quèl nom, ou quel ſon elles produiſent enſemble, il rèpond, [*in* 1.] Cela eſt conforme à ſes princi-

pes,

pes, ainſi il ne ſçauroit ſe tromper. Enſuite on lui montre la lèttre *v* 2. qu'il nomme, *ve*. On lui montre encore les deux lèttres ſuivantes, il dit *in* 3. On continue de lui montrer les deux qui ſuivent, il dira encore & d'une ſeule voix, *ci* 4. On lui montre de même les trois ſuivantes, qu'il nomme *ble* 5. toujours articulées à la fois & d'une ſeule voix; tout cela eſt conforme à ſes principes, il a une idée de ces ſons très-claire & très-diſtincte, ainſi il n'eſt point embaraſſé. On lui montre enſuite la lèttre *m* 6. qu'il nomme; *me*, enfin les trois dernières, qu'il nomme *ent* 7. Tout cela; on le rèpète, eſt conforme aux ſons qu'il connoît & qu'il articule dans ſes principes; il dit donc pour èpeller,

in-v-in-ci-ble-m-ent.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7.

De manière qu'il

c

n'articule que 7. sons en tout, pour èpeller ce mot; dont deux paroissent un peu durs à l'oreille, & sortent de la vèritable prononciation, sçavoir le deuxième son, & le sixième: mais un petit raisonnement qu'on lui fait, le tire d'embaras, & le porte à rèctifier de lui-même, ces deux sons en lisant.

On lui dit, ce mot composé de cinq silabes, (a*) se doit prononcer aussi en lisant en 5. sons seulement, au lieu de dire

v-in
1. 2.

on lui fait dire tout d'un coup,

vin

en unissant & confondant cètte première lèttre avèc les deux suivantes, pour n'en faire qu'un son. Au lieu de dire,

m-ent
1. 2.

en deux tems, on lui fait dire,

ment.

encore tout d'une voix. On lui èxplique ce que c'est qu'èpeller; on lui dit qu'on n'en use ainsi avec lui dans les commencemens, que pour lui faciliter la lècture, & que si on lui fait couper ce mot de cètte manière, & prononcer les

(a*) Il faut lui èxpliquer sommairement ce que c'est que silabe.

lèttres, *v*, &, *m*, sèparément de leurs ſilabes, ce n'eſt que pour lui rendre l'aſſemblage de toutes ces ſilabes, plus ſenſible & plus aiſé.

Ainſi, lorſque cèt enfant ſçait le nom de ſes lèttres, & celui de quèlques doubles, triples & quadruples, contenues en ſes principes, en très-peu de jours il par-parvient à èpeller; & prêſqu'auſſi-tôt il prononce tous les mots naturèllement & de lui-même, car on voit des enfans qui liſent, même dès ces commencemens, tous les mots, ſans qu'on les leur ait dit auparavant, ce qui ne peut jamais arriver par l'anciènne Mèthode; puiſque les ſons des lèttres ſont prêſque toujours opoſés aux ſons renfèrmés dans les mots, & qu'au lieu d'aider les enfans à les trouver, ils leur forment un obſtacle invincible.

On dira, pourquoi en èpellant, faites-vous entendre des ſons inutiles, comme dans ce mot, *invinciblement*, où vous nommés les lèttres, *v*, &, *m*, ſèparément? Que ne joignés-vous ces deux lèttres à leurs ſilabes, & ne faites-vous prononcer chaque ſilabe d'une ſeule voix; & au lieu de dire, *v-in*, en deux ſons, que ne faites vous dire tout d'un coup, *vin*? Au lieu de dire, *m-ent*,

que ne faites-vous aussi articuler cètte silabe, *ment*, d'une seule voix ? Cela vous èpargneroit ces deux sons inutiles, iroit tout d'un coup au fait, & l'enfant ne prononceroit dans ce mot, que les cinq sons dèsirés, qui sont *in-vin-ci-ble-ment*.

A cela je rèpond, que la chose est possible, & même par là, l'enfant n'articuleroit èffèctivement que les cinq sons nècèssaires ; c'est même la meilleure mèthode, & que je conseillerois à ceux qui n'en ont point d'autres ; mais il est plus à propos de détacher quèlque fois les lèttres de leur silabe dans les commencemens, parce que sans ces divisions, il faudroit que les principes de cètte Mèthode fussent composés d'un nombre infini de silabes, qui formeroient des volumes, au lieu que suivant ces divisions & avèc le secours de l'usage, l'enfant parvient bien plus vîte à avoir une idée juste de la lèctu-re & à la comprendre, que si on ne faisoit simplement que lui faire nommer les silabes tout à la fois, sur tout dans les commencemens.

TROISIÈME ÈXEMPLE.

Pour troisième èxemple, èpellons le mot, *leurs*, & nous vèrrons par la Mètho-

de anciènne, que les sons des lèttres, n'ont aucune analogie, ni aucun raport, avèc le son de ce mot; & par consèquent qu'il y a impossibilité qu'un enfant puisse le trouver, si on ne lui nomme aprés qu'il l'aura èpellé.

Pour èpeller ce mot selon l'anciènne Mèthode, on fait dire à un enfant,

è-le	é	u	è-re	è-sse
1. ½.	2.	3.	4. ½.	5. ½.

Voilà, comme l'on voit, 6. sons & demi, pour parvenir à prononcer ce mot, qui sont totalement barbares & ètrangérs, par rapport au son vèritable contenu dans ce mot, *leurs*; car que l'on fasse tout ce que l'on voudra, il ne se pourra jamais qu'aucuns de ces sons aprochent, de celui qui est renfèrmé dans ce mot; il est èvident au contraire, qu'ils y sont totalement oposés: cependant on veut qu'un enfant devine que tous ces sons ètrangers, veulent dire, *leurs*; & de ce qu'il ne devine pas ce son vèritable du mot, on le maltraite beaucoup; cètte conduite n'est-èlle pas bien èquitable?

Par notre Mèthode, pour èpeller ce mot, *leurs*, on fait nommer la premiere lèttre au disciple, il prononce comme s'il y avoit, *le*; ensuite on lui montre les quatre qui suivent, qu'on lui fait articuler tout

à la fois, il dit comme s'il y avoit, *eure*, car on lui dit que la derniere lèttre de ce mot ne se prononce pas, & il dit pour èpeller,

l-eurs
1. 2.

en deux sons seulement. Et pour lire, on lui dit, joignés la première lèttre avèc les autres, & prononcés ce mot d'une seule voix, il dit tout d'un coup, *leurs*, sans qu'on soit obligé de lui nommer auparavant.

Ces deux sons qu'il articule en èpellant, sont conformes à ses principes, ils ne lui sont point ètrangers, au contraire, il se trouve forcé de prononcer le vrai son du mot, sitôt qu'il l'a èpelié; ce qui est impossible par l'anciènne Mèthode, ainsi qu'on le vient de démontrer. Quèlle justèsse & quèlle abrèviation! Toute l'opèration qu'on fait faire à cet enfant pour lire ce mot, est de prononcer seulement ce qu'il sçait, & ce qu'il a apris dans ses principes. Il connoît ces caractères & le son qu'ils produisent; l'idée qu'il en a, est très-èxacte, & il n'a aucun embaras.

Il ne faut rien oublier de tout ce qui peut aider les enfans, & leur aplanir toutes les difficultés qui se présentent, & il ne faut pas nègliger les choses qui paroissent les plus petites; au contraire, il faut en-

trer avèc eux dans un grand dètail. Par èxemple, dans les commencemens, ils confondent ordinairement dans leur alphabet, les lèttres, *b*, &, *d*, les lèttres, *f*, &, *ſ*, *p*, &, *q*, &c. Il faut leur dire pour les fixer, que les lèttres, *b*, &, *d*, ont bien la queue tournée par enhaut, mais avèc cètte diffèrence, que le, *b*, a la panſe tournée du côté droit, & que le, *d*, l'a à gauche. Enſuite, que les lèttres, *f*, &, *ſ*, ſont faites de même, mais que la lèttre, *f*, a une petite tranche qui la diſtingue : que les lèttres, *p*, &, *q*, ont la queue en bas, mais que le, *p*, a la panſe tournée à droite, & que le, *q*, l'a à gauche, & ainſi des autres, à meſure qu'èlles ſe prèſentent.

Toutes ces petites remarques qu'on leur rèpète ſouvent, fixent leurs idées, & ſecourent beaucoup leur mémoire.

Le moyen que la leçon rèuſſiſſe, eſt de la faire le plus doucement qu'il eſt poſſible, car il ne faut rien, pour troubler & déconcèrter le petit peuple enfantin ; on ne ſçauroit trop le mènager, trop ſe raprocher de lui, trop ſe rapetiſſer, pour ainſi dire ; les leçons des enfans devroient reſſembler plutôt à des entretiens familiers & faits ſeulement dans le deſſein de les amuſer, qu'à une étude contrainte & gênée, qui leur eſt toujours fort à charge.

On peut commencer la lècture dès qu'un enfant commence à articuler ses mots ; il n'est pas nècèssaire d'attendre qu'il parle parfaitement, au contraire, cet èxèrcice lui dénoue la langue. J'ai vu des enfans d'un an, qui demandoient tout, fort intèlligiblement, & qui auroient été en état de commencer la lècture ; il est vrai que ces èxemples sont èxtrèmement rares, mais ils arrivent quèlque fois.

Avèc de la patience, on parviendra à les faire lire corrèctement dans tous les livres François & Latins avèc cètte Mèthode, en l'èspace de trois mois, sur tout, si on est èxact à les faire travailler tous les jours règuliérement & sans intèrruption. Mais une chose èssentièlle & que je conseille aux Parens qui voudront enseigner leurs enfans suivant cètte Mèthode, est de leur mèttre la plume à la main, dès qu'ils commencent la lècture, & de les faire ècrire, quèlques jeunes qu'ils puissent être ; cet èxèrcice les fortifiera & les avancera èxtraordinairement. Il est bon de leur faire ècrire toutes leurs leçons à mesure qu'ils les aprènnent.

Il ne faut pas leur faire copier les caractères imprimés de leur livre de principes ; mais d'après de petits èxemples qu'on leur fera à la main ; d'abord en lèttre bâtarde,

ensuite en coulée, afin de leur donner tout d'un coup ce qui leur est nècèssaire.

Il faut leur mener la main dans les commencemens, & leur tracer les lèttres avèc du crayon. On leur fera d'abord passer la plume par-dessus ces lèttres sans encre, pour qu'ils s'accoutument à voir plier leurs doigts en suivant ces lèttres, aprés quoi, ils les rempliront avèc de l'encre, & cela dans le même jour.

Il faut avoir grand soin de les faire bien poster en ècrivant, de leur bien faire tenir la plume, & de prendre garde qu'ils ne la sèrrent trop; il vaut mieux dans ces commencemens qu'ils écrivent plus mal, pourvu qu'ils le fassent librement, facilement, & de bonne grace; au moyen de quoi, ils sçavent lire & ècrire en même tems.

Beaucoup de gens s'imaginent que c'est gàter la main aux enfans, que de les faire ècrire de si bonne heure, mais rien n'est plus faux, puisqu'on peut, dès cètte tendre jeunèsse, comme dans un âge plus avancé, leur donner tous les enseignemens nècèssaires pour bien tenir leur plume & bien se poster, selon les règles établies par le bèl usage: ils acquièrent au contraire une pratique & une consommation, qui leur sont très-nècèssaires.

Voilà en gèneral à quoi se réduit cètte

Mèthode, en la ſuivant, on ſera ſurpris du progrés des enfans, non ſeulement èlle eſt courte, abrègée, très-prompte, mais encore èlle conduira les enfans à une lècture corrècte, & à une belle prononciation, même à une ortographe bien plus règulière & bien plus ſure, que ne fait l'anciènne Mèthode. Lorſqu'on voudra faire l'èxpèrience qui a été faite nombre de fois ſur deux enfans de même âge, dont l'un aprendra par la nouvèlle Mèthode, & l'autre par l'anciènne, on ſera étonné, de la ſupèriorité du diſciple de la nouvèlle.

Malgré tous les principes que l'on a établis, & la bonté de cètte Mèthode, il ne laiſſe pas encore de ſe trouver pluſieurs difficultés, même très-embaraſſantes, ſur tout pour un enfant qui n'a aucune teinture, mais il faut avoir grand ſoin de les lui lever par de pètits raiſonnemens, & principalement par la pratique, qui eſt la mère des ſciences.

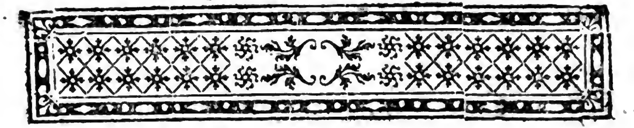
On pourroit corriger un grand abus, & beaucoup de dèffauts qui ſe rencontrent dans notre orthographe, qui trompent les enfans & même les Etrangers; par là, on rendroit les principes de cètte Mèthode encore plus faciles & plus conſtans; mais je n'ai point aſſés d'autorité, pour propoſer ces changemens. Je laiſſe les choſes en

l'état où èlles ſont, parce que, d'un côté, il y auroit trop à rèformer, & que de l'autre, je n'ai garde de m'èriger en cenſeur de la langue : je donne ſimplement au Public une Mèthode dèja jugée la meilleure par un grand nombre de ſçavans.

Je ne doute pas que des èſprits plus èclairés, ne rèparent les dèffauts qu'ils y apèrcevront : toutes les ſciences & les arts ont eu un commencement, & ne ſe ſont pèrfèctionnés que par la ſuccèſſion des tems. On ſuplie ceux qui remarqueront des fautes *dans* ce Traité, de vouloir bien en avèrtir l'Imprimeur, & on promet de *les* corriger dans une ſeconde édition, ſi cètte Mèthode eſt agréable au Public.



SECONDE



SECONDE PARTIE CONTENANT

Les principes de cètte Mèthode, & la manière d'èpeller.

EXPLICATION DES PRINCIPES.

LES lèttres se divisent en voyèles & en consonnes. *La voyèle est* une lèttre qui forme toute seule le son qui est articulé par la voix humaine. Il y en a cinq.

Les consonnes sont des lèttres qui sont muèttes de leur nature, & qui ne produisent aucun son par èlles-mêmes, à moins qu'èlles ne soient jointes à une voyèle; *il y* en a vingt. Le nom le plus naturèl pour les èxprimer, est de joindre un, *e*, muèt, à la fin de chacune; en ce cas, èlles formeront les sons qui sont èxprimés au-dessus, en caractères italiques, ainsi qu'on le peut voir dans l'Alphabèt Romain qui va suivre.

On a marqué en caractères italiques au-dessus de chaque silabe, les sons qu'èlle produit, non pour les enfans, mais pour ceux qui les instruisent.

Quoiqu'on ait mis des unions entre ces caractères italiques, comme pour séparer les silabes en deux, il ne faut pas cependant nommer la silabe en deux tems, mais au contraire d'une seule voix: on a fait ces séparations pour faire mieux sentir la valeur des sons.

On n'a pas mis ces caractères italiques pour instruire les Maîtres, qui doivent sçavoir assurément la prononciation juste de toutes ces silabes, mais seulement pour ceux qui peuvent ne pas se rapeller ces sons, attendu que ces silabes étant séparées des mots, il est plus difficile de s'en souvenir; & aussi en faveur des Etrangers, à qui cètte Mèthode doit être très-utile.

Avant de faire prononcer ces silabes à un enfant, il faut lui faire remarquer de quoi elles sont composées, si elles le sont

d'une lèttre, ou de plusieurs, les lui faire nommer quelque fois séparément, pour voir s'il les connoît, lui faire remarquer les accens, & lui faire obsèrver èxactement les sons brèfs ou longs, selon que ces silabes sont marquées; ce prècèpte est important, c'est ce qui lui donnera une bèlle prononciation en lisant.

Il faut faire lire à un enfant tous les jours toutes les lèttres & silabes contenues dans les principes de cètte Mèthode, qui consistent dans 8. leçons, pendant un mois ou deux, quand même il commenceroit à lire passablement, parce que cela le fortifiera beaucoup; mais il faut avoir grand soin de lui faire prononcer chaque son des lèttres ou silabes d'une manière bien pure & bien corrècte, si on veut dans la suite qu'il parle purement, car les organes de sa voix dèpendent de ces commencemens.

Dans les silabes qui sont sous la lèttre, A, on voit dans la ligne 3. deux silabes de suite, qui sont composées des mêmes lèttres, & qui cependant sont marquées au-dessus d'un, *e*, diffèrent, ce qui marque diffèrente prononciation: ce sont les silabes, *ai*, c'est qu'èlles changent de son, selon les diffèrents mots où èlles se trouvent placées: par èxemple, la première a le même son que l'*é*, marqué d'un accent aigu, comme dans le mot, *j'ai*; c'est pourquoi èlle a au-dessus un, *é*, marqué d'un accent aigu, pour faire connoître que c'est là, le son qu'èlle produit. Et la même silabe qui la suit, composée des deux mêmes lèttres, a au-dessus un, *è*, marqué d'un accent grave, pour marquer qu'èlle a le son plus ouvèrt en d'autres mots, comme dans, *j'aime*.

Il y a aussi des mots où cètte même silabe, produit ces deux sons diffèrens, comme dans le mot, *j'ai-mai*, qu'il faut prononcer comme s'il y avoit, *j'è-mé*.

Comme il est prèsqu'impossible d'èxprimer les sons mouillés, autrement que par l'usage, attendu l'Ortographe que l'on consèrve; on a écrit au bas de chaque page & à la fin des leçons, quèlques mots d'où sont formées les silabes difficiles, tant mouillées qu'autres, afin d'en rapeller les sons plus facilement. Le chiffre marqué au-dessous de la silabe, renvoiera au mot d'où elle est tirée.



PREMIÈRE LEÇON.

Voyèles.

a, é, i, o, u.

Consonnes.

be, ce, de, fe, ge, he, je, ke; le; me;
b, c, d, f, g, h, j, k, l, m,
ne, pe, que, re, ſe, te, ve, xe, ye, ze.
n, p, q, r, ſ, t, v, x, y, z.

Capitales, Majuſcules, ou Initiales.

A B C D E F G H I J K L M N O
P Q R S T U V X Y Z. ET.

Italiques.

a, b, c, d, é, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, x, y, z, &.



SECONDE LEÇON.

Silabes ſur les cinq voyèles.

A

a â an â-ne
a, à, â, at, as, am, an, ane,

aille è-le é, ou, a-é è è è-me
ail, aile, æ, ais, aix, aime,

1 2
è-ne è-re é è a-i a-ire a-i
aine, air, ai, ai, aï, aïr, aïs,

a-ire o ô in in è-ye
aïr, au, aux, aim, ain, aïe,

è-ye, è-ye âille.
aye, ayent, aille.

De, l'*ail*, plante. *Evantail*, *attirail*, *portail*, *camail*, &c.
1 1 1 1 1

Une, *aile*, d'oiſeau.
2

Verſailles, *bataille*, *paille*, *taille*.
3 3 3 3

TROISIÈME LEÇON.

E

é é é é-i é-i é é

é, è, ê, ei, er, et, éi, eïs, ers, és,

é an é an ê ê ê-re

ez, em, ée, en, es, eſt, erent,

è-ye ê è-ye eu eu-re eu-re

eïe, eſt, eye, eu, eur, eurs,

eu-re in o ô in in

eure, ein, eau, eaux, eim, ein,

é-o é-u é-a é-an eu-le è-ne

éo, éu, éa, éan, eul, eine,

eille eille euille euille.

eil, eille, euil, euille.

1 2 3 4

cèr-feuille è-queuille cèr-queuille.

cèrfeuil, ècueil, cèrcueil.

On a mis ces trois mots au rang des ſilabes, à cauſe de leur difficulté, & pour que le diſciple s'y accoutume de bonne heure, les deux derniers étant écrits contre les règles de la prononciation; car pour les prononcer comme ils ſont écrits, il faudroit dire, *è-cu-eille*, *cèr-cu-eille*; cependant on prononce comme s'il y avoit, *è-queuille*, *cèr-queuille*.

Soleil, *vermeil*, *conſeil*, *ſommeil*. *Oſeille*, plante. *Treille*,
1 1 1 1 2 2
Abeille. *Seuil*, marche de pierre ou de bois, qu'on met au bas
2 3
d'une porte. *Deuil*. *Fauteuil*. *Feuille*, d'arbre.
3 3 4

QUATRIÈME LEÇON.

I

i, î, is, ié, ies, it, its, ï, ie,

ia, ial, iai, iau, io, iom, ion,

ions, ien, iene, ian, ien, iane,

in, im, ié, ier, ies, iez, iou,

ieu, ieur, ieux, iel, ielle, ieil,

ieille, ille, ille.

Il faut faire observer aux disciples que ces deux dernieres silabes produisent differens sons en lisant, quoiqu'elles s'écrivent de même, selon les mots où elles se trouvent placées, ainsi qu'on le voit par les exemples qui sont au-dessous de chaque leçon. On ne peut dire la raison de cette différence, sinon qu'il a plu à nos Peres d'en ordonner ainsi dans ces mots, ainsi qu'en beaucoup d'autres; ce qui fait voir la bizarrerie & le caprice de notre langue & de notre Orthographe. On pouroit remédier facilement à toutes ces fautes, en corrigeant l'Orthographe, mais l'usage qui est le tiran de la langue, s'y opose. Néanmoins, par raport aux disciples, un peu de pratique leur aprendra ces différences.

Le, *Ciel*, le firmament. Une, *vielle*, instrument. Un, *vieil*, homme. Une, *vieille*, femme. Une, *quille*, à jouer, ou une, *fille*. Une, *ville*.

CINQUIÈME LEÇON.

O

ô o-é o-è o-è è o-è
o, ô, os, oé, oè, oi, oi, oy,
1 2 3

o-è ô ô o-è è o-è o-è
oë, ost, oſt, oye, ois, ois, oix,
4 5 6

è ou-re oué ou-è
oit, ou, où, our, oué, ouè,
7

ou-i ou-ire ou-a ou-an eu eu-re
oui, ouir, oua, ouan, œu, oeur,

ou-ange ou-in ou-in ou-in
ouange, ouim, ouin, ouain,

o-in o-ène ou-ane on on
oin, oine, ouane, om, on

è ou-aille ouille èille
oient, ouaille, ouille, oeil,
8 9 10

euille.
ou, oeuil.
11

Il faut encore faire obſerver au diſciple la différence des ſons de cette ſilabe, *oi*, & qu'elle change de ſon, ſuivant les mots

où elle se trouve placée ; & ainsi des autres, à mesure qu'elles se présentent, comme on le peut voir par ces deux mots, *Moine* & *foible*, &c.

Un, *Moine*, solitaire. Une chose *foible*.
1 2
La, *Foy*. Un, *Poëte*. Un, *François*. S. *François*. Il, *lisoit*.
3 4 5 6 7
Ouaille, brebis, troupeau. *Mouille*, du verbe mouiller tremper. *Grenouille*. *Oeil*, ou, *œuil*, la vue.
8 9 9 10 11

SIXIÈME LEÇON.

U

u *û* *u-é* *û* *û*
u, û, us, ût, ué, eust, eût, ue,

u *û* *u-re* *û-re* *u-é* *u-è*
uë, ues, ure, urent, uer, ues,

u-é *u-ée* *u-i* *u-i* *u-ire* *u-i*
uez, uées, ui, uy, uir, uit,

u-ile *u-a* *u-an* *u-èle* *u-eu* *u-eux*
uile, ua, uan, uel, ueu, ueux,

u-è *u-o* *u-on* *un* *un* *u-ne*
uë, uo, uon, un, um, une.
1

Cette silabe, *uë*, marquée d'une dièrèse, devroit selon nos principes, faire toujours, *u-è*, parce que la dièrèse doit faire parler l'*e*, comme l'accent grave ; mais on met cette silabe, pour s'accommoder à l'Ortographe de plusieurs, atten-

du que beaucoup de pèrsonnes mèttent encore cètte diérèse sur ces mots, *ruë*, *nuë*, &c. quoique la lèttre, *ë*, ne s'y prononce point; ainsi, il faut que les enfans s'accoutument à ne point prononcer cètte voyèle quèlque fois, ainsi marquée, afin qu'ils puissent lire ces mots, lorsqu'ils les trouveront.

Un, *muët*.
1

SEPTIÈME LEÇON.

OBSERVATION.

Toutes ces silabes doivent être prononcées d'une seule voix, & sans articuler séparément les lèttres qui les composent, si ce n'est dans les premiers commencemens seulement, & pour y accoutumer les enfans. Il faut obsèrver qu'ils sçavent toutes les silabes renfermées dans ces deux dernières leçons, aussi-tôt qu'ils sçavent les lèttres de l'alphabet; èxcèpté les doubles lèttres, *gn*, *ch*, *gu*, &, *ph*, dont le son est particulier, n'a aucune affinité avèc celui des lèttres, & qu'il leur faut apprendre séparément.

S'il rèste quèlque difficulté sur la prononciation de chacune de ces silabes, on doit consulter le discours sur chaque lèttre en particulier, contenu dans la troisiéme partie de ce Traité, principalement celui sur les lèttres, *c*, &, *g*. Devant l'*a*, l'*o*, & l'*u*, la lèttre, *c*, fait, *que*, devant les consones, èlle fait encore, *que*, & à la fin de chaque silabe. De même la lèttre, *g*, fait, *gue*, devant les mêmes voyèles, *a*, *o*, &, *u*, devant chaque consonne, & aussi à la fin des silabes.

ab	èb	ib	ob	ub
ac	èc	ic	oc	uc
ad	èd	id	od	ud
af	èf	if	of	uf
ag	èg	ig	og	ug
ah	èh	ih	oh	uh

aj	èj	ij	oj	uj
ak	èk	ik	ok	uk
al	èl	il	ol	ul
am	èm	im	om	um
an	èn	in	on	un
ap	èp	ip	op	up
aq	èq	iq	oq	uq
ar	èr	ir	or	ur
aſ	èſ	iſ	oſ	uſ
at	èt	it	ot	ut
av	èv	iv	ov	uv
ax	èx	ix	ox	ux
ay	èy	iy	oy	uy
az	èz	iz	oz	uz

ba	bé	bi	bo	bu
ca	cé	ci	co	cu
da	dé	di	do	du
fa	fé	fi	fo	fu
ga	gé	gi	go	gu
ha	hé	hi	ho	hu

Nota. Il ne faut point prononcer la lèttre, h, ni devant, ni après les voyèles; mais ſeulement la voyèle.

ja	jé	ji	jo	ju
ka	ké	ki	ko	ku
la	lé	li	lo	lu
ma	mé	mi	mo	mu
na	né	ni	no	nu
pa	pé	pi	po	pu
qua	qué	qui	quo	quu
ra	ré	ri	ro	ru
ſa	ſé	ſi	ſo	ſu
ta	té	ti	to	tu
va	vé	vi	vo	vu
xa	xé	xi	xo	xu
ya	yé	yi	yo	yu
za	zé	zi	zo	zu

HUITIÈME LEÇON

Composée de lettres doubles, triples & quadruples.

ble	*bre*	*che,*	*cqe,*	*cle*
bl	br	ch	chr	cl
cre	*cte*	*dle*	*dre*	*fle*
cr	ct	dl	dr	fl

fre fr	*gle* gl	*gme* gm	*gne, ou, gue-ne,* *gn	*gre* gr
gue gu	*cle* kl	*cre* kr	*fe* ph	*fle* phl
fre phr	*ple* pl	*pre* pr	*pse* pſ	*se-que* ſc
se ſç	*spe* ſp	*se-fe, ou, sfe* ſph	*ste* ſt	*tle* tl
tre tr	*vre* vr			

* agneau, digne. agnus, dignus.

---

abl	èbl	ibl	obl	ubl
abr	èbr	ibr	obr	ubr
ach	èch	ich	och	uch
achr	èchr	ichr	ochr	uchr
acl	ècl	icl	ocl	ucl
acr	ècr	icr	ocr	ucr
act	èct	ict	oct	uct
adl	èdl	idl	odl	udl
adr	èdr	idr	odr	udr
afl	èfl	ifl	ofl	ufl
afr	èfr	ifr	ofr	ufr

agl

agl	ègl	igl	ogl	ugl
agm	ègm	igm	ogm	ugm
agn	ègn	ign	ogn	ugn
agr	ègr	igr	ogr	ugr
agu	ègu	igu	ogu	ugu
akl	èkl	ikl	okl	ukl
akr	èkr	ikr	okr	ukr
aph	èph	iph	oph	uph
aphl	èphl	iphl	ophl	uphl
aphr	èphr	iphr	ophr	uphr
apl	èpl	ipl	opl	upl
apr	èpr	ipr	opr	upr
aps	êps	ips	ops	ups
aſc	èſc	iſc	oſc	uſc
aſç	èſç	iſç	oſç	uſç
aſp	èſp	iſp	oſp	uſp
aſph	èſph	iſph	oſph	uſph
ast	êst	ist	ost	ust
atl	ètl	itl	otl	utl
atr	ètr	itr	otr	utr
avr	èvr	ivr	ovr	uvr

bla	blé	bli	blo	blu
bra	bré	bri	bro	bru
cha	ché	chi	cho	chu
chra	chré	chri	chro	chru
cla	clé	cli	clo	clu
cra	cré	cri	cro	cru
cta	cté	cti	cto	ctu
dla	dlé	dli	dlo	dlu
dra	dré	dri	dro	dru
fla	flé	fli	flo	flu
fra	fré	fri	fro	fru
gla	glé	gli	glo	glu
gma	gmé	gmi	gmo	gmu
gna	gné	gni	gno	gnu
gra	gré	gri	gro	gru
gua	gué	gui	guo	guu
kla	klé	kli	klo	klu
kra	kré	kri	kro	kru
pha	phé	phi	pho	phu
phla	phlé	phli	phlo	phlu
phra	phré	phri	phro	phru

pla	plé	pli	plo	plu
pra	pré	pri	pro	pru
pſa	pſé	pſi	pſo	pſu
ſca	ſcé	ſci	ſco	ſcu
ſça	ſçé	ſçi	ſço	ſçu
ſpa	ſpé	ſpi	ſpo	ſpu
ſpha	ſphé	ſphi	ſpho	ſphu
ſta	ſté	ſti	ſto	ſtu
tla	tlé	tli	tlo	tlu
tra	tré	tri	tro	tru
vra	vré	vri	vro	vru



MANIÈRE D'ÈPELLER.

ON a arrangé quèlques phrases, pour donner une idée plus juste ; de la maniere d'èpeller de cètte Mèthode ; mais il faut se souvenir de faire nommer de même, les lèttres que l'on trouve sèparément, c'est-à-dire qu'il faut toûjours leur suposer un, *e* muët à la fin. On a marqué en italique, dans les deux phrases qui suivent, les lèttres qui ne se prononcent pas, soit en èpelant, ou en lisant, pour y accoutumer le disciple.

Mè-t*h*-od*e* p-our è-p*e*-le*r* fa-ci-l*e*-m-en*t*.

Mèt*h*od*e* pour èp*e*le*r* facil*e*men*t*

Mon fi*ls*, a-pre-né*s* q*ue* l*e* pr*e*-m-ié*r* d*e*-v-oir d*e* la jus-tic*e*, c'est d*e* co*n*-n-oîtr*e* D-ieu co*m*m*e* Cr-éa-t-eur, d*e* l*e* cr-ain-dr*e* co*m*m*e* Sei-gn-eur, e*t* d*e* l'-ai-m*e*r co*m*m*e* Pèr*e*.

Mon fi*ls*, apren*és* q*ue* l*e* premie*r* d*e*voir d*e* la justic*e*, c'est d*e* co*n*noîtr*e* Dieu co*m*m*e* Crèateur, d*e* l*e* craindr*e* co*m*m*e* Seigneur, e*t* d*e* l'aime*r* co*m*m*e* Pèr*e*.

Il faut avoir grand soin, quand les enfans sont embarassés, & dans les commencemens seulement, de leur faire encore des divisions, c'est-à-dire, de leur dètacher encore des lèttres des silabes ; par èxemple, si un enfant ètoit embarassé pour èpeler le mot *justice*, au lieu de lui faire dire la silabe, *jus*, d'une seule voix, il faudroit lui montrer avèc une touche la lèttre, *j*, toute seule ; il diroit, *je*, ensuite lui dire de nommer les deux lèttres qui suivent, il diroit comme s'il y avoit, *use* ; en faire de même de la seconde silabe du même mot ; lui dire de nommer la première lèttre, il diroit, *te* ; ensuite lui dire de nommer les deux suivantes, il diroit *ice*, & ainsi des autres.

De cètte manière, jamais l'enfant n'est embarassé ; car ces divisions le rèduisent & le forcent, à nommer ses lèttres & ses

Nota. *Il faut faire lire tout de suite à l'enfant la phrase aussitôt qu'il l'aura èpellée.*

silabes, tèlles qu'èlles sont dans ses principes, & insensiblement il lit de lui-même avèc un peu d'usage, en lui faisant de tems en tems de petits raisonnemens qui lèvent ses difficultés; car ensuite pour lui faire lire ce mot, *justice*, on lui dit;

pour èpeller, vous avés prononcé ce mot

j-	u-s	t	i-ce.
1.	2. ½.	3.	4. ½.

en 5. sons; presentement joignés les deux premiers sons & demi, ils feront, *jus*, ensuite les deux autres sons & demi, ils feront, *tice*; & en réünissant ces deux silabes ensemble, èlles formeront votre mot, *justice*.

On est forcé d'entrer dans tout ce dètail avec un enfant qui ne sçait que ses premiers principes, & qui n'a aucun usage; mais on voit qu'il comprend toutes ces opèrations, qu'èlles lui sont sensibles, puisqu'il ne fait autre chose pour èpeller, que de nommer precisément le nom de ses lèttres & celui des doubles, &c. tels qu'ils sont contenus dans ses principes. Il est aisé de concevoir encore, qu'aussi-tôt qu'il sçait ses huit petites leçons de principes, il èpelle: & qu'aussi-tôt qu'il sçait èpeller, il sçait lire prèsque de lui-même, à cause de l'analogie & du raport qu'il trouve entre les sons des lèttres, la manière d'èpeller, & les vèritables sons des mots, à quoi il ne peut jamais parvenir par l'anciènne Mèthode, ainsi qu'on l'a dèmontré.

On doit pour èpeller, faire prononcer aux enfans chaque silabe tout à la fois; si on détache dans ces Phrases quèlques lèttres des silabes, ce n'est que pour les faciliter, & dans les premiers commencemens seulement.

Les principes posés, c'est l'affaire des Maîtres de règlér le tems de la leçon, la forme & la quantité du travail, de sçavoir à propos divisér les mots pour les faire èpellér, sèparér les lèttres des silabes, les silabes des mots, & ensuite les réünir; rapellér les principes à l'enfant, le conduire par l'usage, abrègér le tems des leçons, les renouvellér plus-tôt plus souvent. Et un des principaux moyens qui peut leur assurér le succès, c'est de se munir d'une grande patience: l'enfant ne s'arrête souvent tout court, que parce qu'on le rebute: donnés-lui le tems de reprendre haleine, il reprend son ardeur, & il vous suit avec courage, parce que vous avés sçu le mènagér.



OBSÈRVATION.

Les 48. silabes qui suivent, sont tirées des 2, 3, 4, 5, 6 & 8.me leçon. Il faut les rendre bien familières aux enfans, comme étant les plus nècèssaires.

an, au, aux, ain, ai, aï; aïr, ail, aille, aîle, aye, ais: es, est, ei, eï, en, eu, ein, eil, euil, eille, euille, eur, eau, eaux: in, iel, ielle, ieil, ieille, ille: oi, oin, oit, oient, on, ou, ouaille, ouille, œil, œuil: un, une. gn, ch, gu, ph.

Dès qu'ils connoissent les lèttres de l'alphabet & ces silabes, ils sçavent prèsque lire, il ne leur faut plus qu'un peu de pratique.

Il faut encore leur faire obsèrver que les 8. lèttres, *c*, *g*, *h*, *p*, *s*, *t*, *x*, &, *y*, changent de son, ou de dénomination, suivant les mots où èlles se trouvent placées.

Par èxemple, le, *c*, fait, *ce*, *que*, *gue*, &, *che*, comme en ces mots, *ceci*, *cabane*, *colère*, ~~*cure*~~, *second*, *cheval*, &c.

Le, *g*, fait, *je*, *gue*, *gne*, & *gue-ne*, comme dans ces mots, *gelée*, *Gabrièl*, *gorge*, *augure*, *agneau*, *agnus*, &c.

Le, *h*, fait, *he*, *che*, *ke*, &, *fe*, comme en ces mots, *heure*, *cheni*, *Zacharie*, *charitas*, *èpitaphe*, &c.

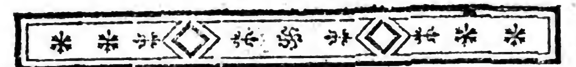
Le, *p*, fait, *pe*, &, *fe*, comme dans ces mots, *pelouse*, *Philosophe*, &c.

Le, *s*, fait, *se*, &, *ze*, comme en ces mots, *sentiment*, *Mademoiselle*, &c.

Le, *t*, fait, *te*, &, *se*, comme en ces mots, *tentative*, *portion*, &c.

Le, *x*, fait, *que-se*, *gue-ze*, *se*, &, *ze*, comme en ces mots, *Alèxandre*, *èxilér*, *Bruxèlles*, *dixième*, &c.

Le, *y*, fait, *ieu*, &, *i*, comme dans ces mots, *ayeul*, *il y a*, &c.



TROISIEME PARTIE

QUI CONTIENT UN DISCOURS ſur toutes les lèttres en particulier ; ſur les Silabes, les Mono-ſilabes, les Diſſilabes, les Triſſilabes, les Poli-ſilabes, les Diphtongues, les Triphtongues & les Tétraphtongues.

CHAPITRE PREMIER.

Diſcours ſur les lèttres en gènèral.

L'ORTOGRAPHE, qui eſt la première partie de la Grammaire, conſiſte dans la connoiſſance des lèttres, & de leur diffèrence.

Il y a en François 25. lèttres. Sçavoir ; *a*, *b*, *c*, *d*, *é*, *f*, *g*, *h*, *i*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *ſ*, *t*, *u*, *v*, *x*, *y*, *z*.

Ces lèttres ſe diviſent en voyèles & conſonnes. La voyèle eſt une lèttre, qui forme le ſon qui eſt articulé par la voix humaine. Il y en a cinq. *a*, *é*, *i*, *o*, *u* : qui forment les ſeuls ſons de la langue Françoiſe.

La conſonne eſt une lèttre qui n'a aucun ſon par èlle-même, ſi èlle n'eſt jointe à une voyèle. Il y en a vingt, ſçavoir ; *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *y*, *z*. Leur ſon naturèl ſe doit prononcer en leur ſupoſant à chacune un, *e*, muët : en ce cas èlles feront, comme nous l'avons déja èxpliqué, *be*, *ce*, *de*, *fe*, *ge*, *he*, *je*, *ke*, *le*, *me*, *ne*, *pe*, *que*, *re*, *ſe*, *te*, *ve*, *xe*, *ye*, *ze* : comme à la fin de ces mots, *tombe*, *lance*, *ronde*, &

CHAPITRE II.

Des Voyèles.

A

CEtte première lèttre a sa prononciation constante, & je vais premièrement faire les remarques qui la touchent, entant qu'èlle établit toute seule un mot.

On peut la considérér de trois manières, comme simple, comme marquée d'un accent grave, & comme marquée d'un accent circonflèxe.

1°. Comme simple, èlle est la troisième pèrsonne du Prèsent de l'Indicatif du vèrbe, *avoir*; comme, *Pierre a faim*; *Louis a soif*; *Jacques a de l'argent*. Et c'est èlle-même qui forme avèc les Supins, les troisièmes pèrsonnes au singulier des tems passés définis de l'Indicatif; comme, *Pièrre a fait*, *Jacques a dit*, &c.

Etant jointe à la lèttre, *y*, èlle tient lieu du vèrbe substantif: comme, *il y a un Dieu*, *il y a des hommes*, *il n'y a pèrsonne*.

2°. Quand cètte lèttre est marquée d'un accent grave, c'est une particule Françoise qui se mèt devant les noms au datif; comme, *j'ai dit à Pièrre*; *j'ai donné à Jean*: ou devant les vèrbes à l'Infinitif; comme, *bon à dire*, *facile à connoître*, *propre à manger*. Elle est aussi la préposition qui se mèt devant les noms de lieu; comme, *Pièrre est à Paris*; *Jean alloit à Meudon*.

Cètte voyèle se pèrd devant une autre voyèle, dans, *la*, article, ou relatif féminin; & en sa place, on mèt un apostrophe: comme, *l'ame*, pour, *la ame*, *je l'aime*, pour, *je la aime*. Mais èlle se consèrve dans l'advèrbe, *là*, comme, *il est là*; *il vient de là*; & dans cètte particule, *cet homme là*, où cètte voyèle reçoit l'accent grave, en quoi consiste la diffèrence entre l'article & le relatif d'une part, & l'advèrbe & la particule de l'autre, l'*a*, dans les deux premiers demeurant sans accent, comme, *la vèrtu*, *je la verrai*.

3°. Cètte même voyèle reçoit un accent circonflèxe dans les silabes, d'où l'on a retranché après èlle la lèttre, *s*, parce qu'elle ne se prononce point; comme en ces mots, *châteaux*, *pâture*, *fâcheux*, &c. qu'on ècrivoit, *chasteaux*, *pasture*,

Fascheux. Et aux premières & secondes pèrsonnes du plurier, du tems passé parfait indèfini des vèrbes de la première conjugaison ; comme, *nous aimâmes*, *vous aimâtes* : & dans la troisième pèrsonne au singulier du second tems passé imparfait du Subjonctif, comme, *il aimât*.

En la considèrant comme simple, èlle se prononce naturèlement. L'accent grave dessus, fait enfler le son de la voix un peu plus fort. Et l'accent circonflèxe oblige d'èlevèr le son de la voix davantage, & de le tenir plus long en lisant.

E

EN François, il y a deux sortes d'*e* ; sçavoir, l'*é*, *masculin* (a*) ou *ouvèrt* ; & l'*e*, *féminin*, ou *muët*.

Le premier se connoît facilement, parce qu'il est marqué de l'accent aigu, comme dans ces mots, *bonté*, *charité*, *santé*, *probité*, &c.

L'*é féminin*, est encore plus facile à connoître, parce qu'il n'a aucun accent, & se mèt ordinairement à la fin des mots, comme en ceux-ci, *tombe*, *ronde*, *grande*, *donne*, *aime*, &c. On le nomme aussi, *muët*, parce qu'il ne se prononce pas à la fin des mots.

L'*é masculin*, se divise encore en trois, sçavoir ; 1°. En l'*é masculin*, ou *ouvèrt*, marqué, comme on l'a dit, d'un accent aigu, comme aux mots, *bonté*, *charité*, &c. & se prononce d'un manière fèrme & bien articulée. 2°. En, *è plus ouvèrt*, marqué d'un accent grave ; & qui se prononce d'une bouche encore plus ouvèrte que le premier, comme dans ces mots ; *près*, *procès*, *èxprès*, *èxcès*, &c. (b*) 3°. En *ê très-ouvèrt*, marqué d'un accent circonflèxe, & qui se prononce encore d'une manière plus ouvèrte que le prècèdent, comme dans ceux qui sont au milieu de ces mots ; *tempête*, *conquête*, *èxtrême*, *bête*, &c.

Les 3. prononciations diffèrentes des trois premiers, *e*, sont

---

(a*) *Plusieurs appèllent aussi cèt*, é masculin, é fèrmé ; *mais nous l'apellons toujours*, é ouvèrt, *parce qu'il y a contradiction*, *en disant*, *un* é *fèrmé* ou *ouvèrt*. *Cètte exprèssion présente deux idées opposées.*

(b*) *Les*, e, *de ces mots*, èxprès, èxcès, *sont marqués de même* ; *cependant*, *le premier*, e, *de chaque mot*, *ne doit pas se prononcer d'une bouche si ouvèrte que le second.*

La lèttre, s, *qui est à la fin de ces mots*, *oblige de tenir ces dèrniers*, e, *plus longs & plus ouvèrts que les premiers.*

èxprimées dans ce mot, *nèteté*. Le premier, *e*, eſt grave, le ſecond eſt muët, & le troiſième eſt ouvèrt.

Cètte diviſion de ces quatre, *e*, dont l'un eſt ſans accent, & les trois autres en ont chacun un qui leur eſt propre, eſt la plus juſte manière de rendre notre langue fixe pour ſa prononciation, & d'èviter les équivòques; ce que l'on ne peut faire que par diffèrens accens. Par èxemple, le mot, *règlement*, avèc un ſeul accent, eſt un nom, &, *règlément*, avèc deux accens eſt un advèrbe. D'ailleurs, quèl eſt l'Etranger qui comprendra la diffèrente prononciation du mot, *mener*, dónt le premier, *e*, eſt féminin ou muët, d'avèc, je *mène*, dont le même devient maſculin ouvèrt; auſſi-bien que celui de, *celér*, *je cèle*, s'ils ne ſont diſtingués par des accens.

La diérèſe, ou les deux points, ſe mèt auſſi ſur l'ë, lorſqu'il fait une ſilabe ſèparée avèc la voyèle qui le prècède, comme aux mots, *Poëte*, *boëte*, &c. & en ce cas, l'ë, marqué de cet accent, produit le même ſon, que celui marqué d'un accent grave.

L'*e féminin*, devant la lèttre, *n*, dans une même ſilabe, ſe prononce de même qu'un, *a*, comme, *entre*, *enfant*, &c. Mais ſi la ſilabe, *en*, eſt prècèdée d'un, *i*, èlle fait, *in*, comme en ces mots, *mien*, *tien*, *ſien*, &c.

A la fin des mots en, *ent*, cètte lèttre, *e*, ſe prononce, comme un, *a*, ainſi qu'on le peut voir en ces mots, *argent*, *agent*, *ſagement*, *modèſtement*, &c. Et devant les mots en, *ndre*, comme, *prendre*, *tendre*, *fendre*, *gendre*, &c. Car il faut prononcer tous ces mots, comme s'il y avoit, *arjan*, ou, *argean*, *ajan*, ou, *agean*, *prandre*, *tandre*, &c.

I

CEtte lèttre ſe prononce à l'ordinaire, comme dans ces mots, *cri*, *fi*, *ennui*, *ènnemi*, *aujourd'hui*, &c. Elle reçoit deux accens, l'accent circonflèxe & la diérèſe.

Elle ſe marque d'un accent circonflèxe au ſecond tems paſſé imparfait du Subjonctif; *il falloit que je puniſſe*, *que tu puniſſes*, *qu'il punît*, *que nous puniſſions*, *que vous puniſſiés*, *qu'ils puniſſent*: & à la troiſième pèrſonne du même Tems & du même Mode, de ceux de la quatrième; comme, *afin qu'il entendît*, *qu'il prît*, *qu'il conduiſît*, *qu'il dît*, &c.

Elle eſt encore marquée du même accent dans les mots où èlle prècèdoit la lèttre, *s*, qui a été retranchée, comme en ces mots, *croître*, *connoître*, &c. qu'on ècrivoit, *croiſtre*, *connoiſtre*.

La diérèſe ſe mèt deſſus cètte voyèle, pour marquer qu'èlle

ne fait pas silabe avèc celle qui la prècède, comme en ce mot, *réjouï*, &c. pour faire connoître qu'èlle est double, & qu'on veut l'employer à la place de la lèttre, *y*, comme en ces mots, *envoïer*, *Roïaume*, *moïen*, *croïés*, *emploïés*, *païés*, &c. quoique cètte dèrnière manière d'ècrire ne soit pas bonne, ainsi que je le ferai voir sous la lèttre, *y*.

M. d'Ablancourt fait dire à l'*i*, dans son dialogue des lèttres, qu'on doit chasser la lèttre, *y*, qui est étrangère dans la langue Françoise, & dont il peut faire toutes les fonctions.

Il y a beaucoup de pèrsonnes qui ont même bien étudié, qui employent cètte voyèle, *i*, indiffèremment à la place de la consonne, *j*, comme dans ces mots, *impossible*, *inutile*, *s'il*, qu'ils ècrivent de cètte manière, *jmpossible*, *jnutile*, *s'jl*, &c. Cependant, ils font une double faute. Premièrement, parce que cètte lèttre, *j*, étant consonne, èlle ne peut produire de son, qu'autant qu'èlle se trouve jointe à une voyèle; comme dans ces mots, *jardin*, *joli*, &c. Or, dans ceux-ci, *jmpossible*, *jnutile*, *s'jl*, cètte lèttre, *j*, étant jointe à une autre consonne, non seulement èlle ne produit point de son, mais encore èlle n'en communique aucun à la consonne qui la suit; car pour produire les sons renfèrmés dans ces silabes, *im*, *in*, *il*, il faut nècèssairement la voyèle, *i*. Secondement, c'est que cètte consonne, *j*, faisant, *je*, naturèllement, èlle ne doit s'employer que devant ou après une voyèle immédiatement, & que le son qu'èlle produit, est bien diffèrent de celui que produisent ces silabes, *im*, *in*, *il*, &c.

O

On apèlle cètte lèttre une voyèle fèrmée ou resserée, parce qu'èlle se prononce en reslèrant la bouche. Chés les Latins, l'*o*, avoit tant d'affinité avèc l'*u*, qu'ils confondoient aisément ces deux lèttres. Ils ècrivoient *Consol*, & ils prononçoient, *Consul*: l'*o*, par ces deux prononciations, brèf & long, reprèsente l'*omèga*, & l'*omicron* des Grècs. L'*omèga* se prononçoit comme deux, *oo*, & nous le marquons long par l'addition d'une lèttre; ou plus-tôt par un accent circonflèxe, comme dans ces mots, *hôte*, *côte*, *Apôtre*. L'*omicron*, se prononçoit sur le bord des lèvres, & d'un son plus clair & plus dèlié; & nous le prononçons brèf, comme dans les mots, *obèïr*, *horloge*, &c.

Cètte voyèle est quèlque fois article, & est la marque du vocatif. *O muse, je t'invoque.* Elle est souvent intèrjèction, & on s'en sert pour invoquer à son secours, pour admirer, pour se plaindre, pour se mocquer, invèctiver, & faire toutes

sortes d'èxclamations. *O Dieux immortels! O que cela est beau! O que j'ai mal à la tête!* &c. Cètte voyèle se dit aussi à l'Optatif. (*a*) *O que plût à Dieu! O que n'ai-je la force!*

Cètte voyèle reçoit l'accent circonflèxe, parceque l'on a retranché la lèttre, *s*, qui se mèttoit après èlle, & en sa place on a mis cèt accent, ainsi qu'on le vient d'èxpliquer. On ècrivoit, *hoste*, *coste*, *Apostre*, &c.

(a) *Opratif, est la même chose que le Subjonctif. C'étoit le troisième Mode des Conjugaisons; on ne le met plus dans les Methodes.*

U

CEtte lèttre se prononce à l'ordinaire, comme dans ces mots, *usurier usurpateur*, *usage*, &c. Elle reçoit trois sortes d'accens. *L'accent grave, le circonflèxe, & la dièrèse.* Elle reçoit l'accent grave, dans l'advèrbe de lieu, *où*, comme, *où est-il? Où êtes-vous? Où allez-vous?* Et en ce cas, cètte règle suit les autres; on èlève un peu la voix. Cèt accent sèrt à distinguer l'advèrbe, *où*, de la conjonction disjonctive, *ou*, comme, *toi ou moi*, *Pièrre ou Paul*, &c.

Cètte voyèle se marque d'un accent circonflèxe dans les troisièmes pèrsonnes au singulier du second tems passé impàrfait du Subjonctif, dans les vèrbes de la troisième Conjugaison; comme, *quoiqu'il sçût*, *qu'il reçût*, *qu'il voulût*, *qu'il dût*; & dans ceux des autres Conjugaisons, qui ont la même tèrminaison; comme, *qu'il crût*, *qu'il mourut*, *qu'il connût.*

Cet accent se mèt encore sur cètte voyèle, lorsqu'èlle a devant soi un, *e*, èxprimé ou sous-entendu, comme en ces mots, *vû*, *reçû*, *pû*, au lieu de, *veu*, *receu*, *peu*; mais on doit se passer des deux, étant entièrement inutiles; & même c'est une faute de mèttre cet accent sur les voyèles, à moins qu'èlles ne soient longues.

Cètte voyèle, *u*, étant marquée de la dièrèse, fait une silabe séparée, comme dans ces mots. *Esaü*, *Saül*, &c. pour ne pas prononcer, *Esau*, *Saul*, ou *Eso*, *Sole*.

Il y a plusieurs pèrsonnes qui ont même fait de bonnes études, qui employent par absence, cètte voyèle, *u*, à la place de la consonne, *v*, comme dans ces mots, *vous*, *votre*, &c. qu'ils ècrivent ainsi, *uous*, *uotre*, &c. Cependant c'est une faute considèrable, & qui induit les Etrangers en èrreur; car ils sont forcés de prononcer comme s'il y avoit, *u-ous*, *u-otre*, &c. Il faut absolument se sèrvir dans ces mots, de la consonne,

v, qui fait, *ve*, naturèllement; au moyen de quoi, il n'y a plus ni embaras, ni équivoque.

Ces deux lèttres ont leur usage diffèrent, & on ne doit point les mèttre l'une pour l'autre.

Ce qui est de singulier, c'est que ces pèrsonnes, employent aussi cètte même consonne, *v*, à la place de la voyèle, *u*, qu'il faudroit en plusieurs mots, comme dans celui-ci, *un*, qu'ils ècrivent ainsi, *vn*. C'est une faute lourde, parce que la consonne ne produit aucun son, si èlle n'est accompagnée d'une voyèle, ainsi que nous l'avons déja dit, & que les sons de ces lèttres & leur usage, sont bien diffèrens.

CHAPITRE III.

Des Consonnes.

B

be.

CEtte lèttre est appellée, *be*, suivant notre Mèthode, comme dans ces mots, *besoin*, *besogne*, *bedaine*, *bedeau*, *benais*, *benin*, *benir*, &c.

On trouve dans les vieilles imprèssions, nombre de, *b*, en diffèrens mots, que l'on ne mèt plus, & qu'on n'y a jamais prononcé. Exemple; *debvoir*, *le fèbvre*, *dèbte*, *doubte*, *fièbvre*, *Orphèbvre*, &c. Il faut ècrire & prononcer, *devoir*, *le févre*, *dètte*, *doute*, *fièvre*, *Orphévre*. On a consèrvé cètte lèttre dans quèlques mots, comme en celui-ci, *plomb*, &c.

C

ce, que, gue, che.

CEtte lèttre est appellée, *ce*, par cètte Mèthode, mais èlle produit quatre sons: *ce*, *que*, *gue*, &, *che*.

ce. Devant l'*é*, & l'*i*, èlle fait, *ce*; exemple, *ceci*, *cela*, *celér*, &c.

que. Devant les voyèles, *a*, *o*, &, *u*, èlle fait, *que*, comme dans ces mots, *cabanne*, *colère*, *cure*, &c. Cètte lèttre

prècèdant un consonne, est toujours prononcée comme, *que*; Exemple, *créature*, *clémence*, &c. & quoique la lèttre, *h*, soit entre les deux, èlle ne change rien à sa prononciation: exemple, *chrétien*, *chrême*, &c.

Elle fait, *que*, à la fin de prèsque tous les mono-silabes, comme dans ces mots, *sac*, *bèc*, *pic*, *croc*, *Duc*, *choc*, *froc*, *roc*, *sèc*, *soc*; èxcepté, le mot, *clèrc*, & quèlques autres.

On adoucit cètte consonne devant les mêmes lèttres, *a*, *o*, &, *u*, en mèttant dessous une cédile, ou virgule; comme en ces mots, *glaçon*, *façon*, *garçon*, *leçon*, *rançon*, *maçon*, *çà*, *deça*, *ç'a*, *ç'ont*, &c. Ce qui se pratique dans les vèrbes dont l'Infinitif est en, *cer*; dont voici les èxemples dans le vèrbe, *placer: nous plaçons: je plaçois, tu plaçois, il plaçoit, ils plaçoient: je plaçai, tu plaças, il plaça, nous plaçâmes, vous plaçâtes; que je plaçasse, que tu plaçasses, qu'il plaçât: que nous plaçassions, que vous plaçassiés, qu'ils plaçassent: plaçant.*

Et dans ces pèrsonnes du Prèsent de l'Indicatif des vèrbes en, *évoir*; *je reçois*, *tu reçois*, *il reçoit*, *ils reçoivent*. Et par tout le vèrbe, *sçavoir*, où un, *a*, suit ces deux lèttres, *sç*, mais devant, *e*, il n'en faut point, non plus que devant, *i*, au mot, *science*.

Il est vrai que des pèrsonnes d'une èxactitude au-dessus du commun, se tirent de l'embaras de ce vèrbe, *sçavoir*, l'écrivant sans, *ç*, parce qu'ils le font dèscendre du vèrbe, *sapere*. Je suis assés de ce sentiment, mais je n'ai pu jusqu'à présent condamner ceux qui le faisant dèscendre du vèrbe, *scire*, lui laissent le, *sç*, aussi-bien qu'au nom, *science*.

gue. Cètte lèttre prend le Ton de la silabe, *gue*, dans ces mots, *Secrèt*, *Sècretaire*, *seconder*, *second*, *Claude*; &c. car on prononce ces mots, comme s'il y avoit, *sè-gue-rèt*, ou, *ségrèt*, *Ségretaire*, *segonder*, *segond*, *Glaude*.

che. Elle fait, *che*, quand èlle est jointe à la lèttre, *h*, comme dans ces mots, *cheval*, *chien*, *chat*, &c.

D

de.

Cette lèttre est apellée, *de*, comme dans ces mots, *demi*, *debonnaire*, *debout*, *deçà*, *dedans*, *dehors*, *delà*, *demain*, *demande*, *demoiselle*, *devoir*, *devant*, *devin*, *deviner*, &c.

De, article du génitif, qui sèrt quèlquefois de préposition, & souvent d'advèrbe, comme, *le fils* de *Pierre*; de *Paul*, &c. On dit aussi, *il est né* de *bon lieu*, de *bon père*, de *bonne mère*;

Je tiens cela de *lui. Il est allé* de *Paris à Lion*, de *Mendon à Versailles. Cela est distant* de *cent lieues. Vous ne me vèrrés plus* de *trois mois.*

Cètte lèttre ne se prononce point à la fin de ces mots, *gand*, *nid*, *nud*, *gond*, *rond*; mais à prèsent, on écrit, *blé*, *pié*, au lieu de, *bled*, &, *pied*, qu'on ècrivoit.

Les mots finis par cètte lèttre, s'ils sont suivis d'une voyèle, le, *d*, prend le son du, *t*, comme, *prend-on*, *entend-il*, *prend-èlle: quand-il arriva*, *croid-il*, *void-on*, &c. qu'on prononce comme s'il y avoit, *pren-ton*, *enten-til*, &c. On a retranché cètte lèttre, dès mots, *advocat*, *advèrtir*, & autres. On n'écrit plus, *void on*, *croid-on*, avec cètte lèttre; *d*, mais avec la lèttre, *t*; il faut ècrire, *croit-on*, *voit-on*. On ne trouve cètte manière d'ècrire que dans les anciènnes imprèssions.

F

fe.

Cette lèttre est appellée, *fe*, comme dans ces mots, *fenêtre*, *fenouil*, *feu*, *feuillage*, *feuillant*, *feuille*, *feutre*, &c. Lorsqu'èlle finit cèrtains mots, comme ceux qui suivent, èlle paroît prendre le son & participer de la voyèle qui la prècède, comme dans ces mots, *nèf*, *juif*, *suif*, *naïf*, *vif*, *neuf*, *chef*, *èsquif*, *fièf*, *canif*, *nominatif*, *génitif*, *datif*, *accusatif*, *vocatif*, *ablatif*, *indicatif*, *impèratif*, &c. Cependant èlle ne change point de son, car en appuyant un peu sur èlle, en la prononçant, on sent qu'èlle reprend le son qui lui est naturèl, & qu'èlle sembloit avoir perdu par l'aproche de ces voyèles, & en ces mots, èlle se fait sentir devant ceux qui commencent par une consonne, aussi-bien que devant ceux commencés par une voyèle.

Avèc quèlques adjèctifs, cètte lèttre, *f*, se prononce dans le masculin, èlle se perd dans le féminin, & se convèrtit en la lèttre, *v*; èxemple, *emploi lucratif*, *charge lucrative*; *un discours brèf*, *une harangue brève*; *homme oisif*, *femme oisive*; *garçon naïf*, *fille naïve*; *homme vif*, *femme vive*; &c. Il en faut èxcèpter les mots, *aprentif*, *cléf*, *Baillif*, qui se prononcent, *aprenti*, *clé*, *Bailli*. Il y en a peut-être encore quèlques-uns de cètte nature, qui ne s'offrent pas prèsentement à la mèmoire. Plusieurs Auteurs se sèrvent de la lèttre, *f*, au lieu de celles-ci, *ph*.

M. d'Ablancourt dans ses dialogues des lèttres, introduit cètte lèttre, *f*, se plaignant de ce que le, *ph*, lui enlève les mots qui lui appartiènnent, en ècrivant; *philosophie*, au lieu de

filosofie; *phrase*, au lieu de *frase*; *Philis*, au lieu de *Filis*; & une quantité d'autres de cètte nature, dont èlle demande que le, *ph*, soit chassé.

Ses plaintes paroissent justes, mais l'usage qui est le tiran de notre langue, s'y oppose en faveur de la plus-part des anciens, qui ne veulent pas changer ce qu'ils ont apris dès l'enfance, ni donner la préfèrence à la nouveauté, quèlqu'abrègée qu'èlle puisse être.

G.

ge, *gue*, *gne*, *gue-ne*.

CEtte lèttre est appellée, *ge*, par cètte Mèthode, comme en ces mots, *gelée*, *geler*, *geline*, *gelinotte*, *genèt*, *genou*, &c. Elle a cependant quatre dénominations.

ge, ou, *je*. 1°. Elle fait, *ge*, naturèllement, devant l'*e*, & l'*i*, & comme la lèttre, *j*; de sorte qu'on prononce, *gèrbe*, *gibier*, comme s'il y avoit, *jèrbe*, *jibier*.

gue. 2°. Devant les voyèles, *a*, *o*, &, *u*, le, *g*, se prononce rudement, comme le Gamma des Grècs; il fait, *gue*: èxemple, *gage*, *gorge*, *augure*, &c.

Il y a des mots où l'on mèt un, *e*, entre le, *g*, l'*a*, l'*o*, & l'*u*, pour en adoucir la prononciation; alors il fait, *ge*, & il reprend son premier son: Exemple, *engageant*, *bourgeois*, *pigeon*, *gageure*, où il faut prononcer comme s'il y avoit, *engajan*, *bourjois*, *pijon*, *gajure*, &c.

Dans les vèrbes dont l'Infinitif est en, *ger*, on adoucit encore le, *g*, devant les mêmes lèttres, *a*, *o*, *u*, en mèttant un, *e*, entre eux, dans les Tems du vèrbe, *changer*, dont voici les èxemples.

Nous changeons; *je changeois*, *tu changeois*, *il changeoit*, *ils changeoient*. *Je changeai*, *tu changeas*, *il changea*; *nous changeâmes*, *vous changeâtes*: *que je changeasse*, *que tu changeasses*, *qu'il changeât*; *que nous changeassions*, *que vous changeassiés*, *qu'ils changeassent*, *changeant*, auxquels il faut joindre ces deux mots, *George*, *Geolier*.

gne. 3°. Le, *g*, devant la lèttre, *n*, se joint avec èlle dans la même silabe, pour former une prononciation mouillée ou liquide, il fait, *gne*, comme dans ces mots, *digne*, *signal*, *agneau*, *Seigneur*, *règne*, *vigne*, *Pologne*, *Bourgogne*, &c. Il y a d'autres mots où le, *g*, devant un, *n*, ne se fait point sentir, comme dans ceux-ci, *signer*, *assigner*, que l'on prononce comme s'il y avoit, *siner*, *assiner*,

gue-ne.

gue-ne. 4°. Dans la lècture du Latin, le, *ge*, suivi du, *n*, & réünis ensemble, changent leur prononciation mouillée de, *gne*, & forment deux sons séparés, de même que s'il y avoit ces deux silabes, *gue*, &, *ne*, commeda ns ces mots, *agnus*, *dignus*, *magnanimitas*; il faut prononcer comme s'il y avoit, *a-gue-nus*; *di-gue-nus*; *ma-gue-nanimitas*; & non pas comme en François, *agneau*, *digne*, *magnanimité*, &c. La séparation néanmoins de ces deux lèttres, *gn*, doit se faire impèrcèptiblement, & on doit prononcer ces deux sons, prèsque d'une seule voix.

H

he, che, que, phe.

CEtte lèttre est apellée, *he*, selon cètte Mèthode; èlle produit naturèllement le son de la silabe, *eu*, en y suposant l'*e*, muët. Elle a quatre sons.

he. 1°. Elle fait, *he*, comme dans ce mot, *heu!* intèrjèction. *Heu*, petit vaisseau. Le son naturèl qu'èlle produit est renfèrmé dans ces mots, *heur*, *heure*, *heurt*, *heurtoir*, &c.

che. 2°. Elle fait, *che*, lorsqu'èlle est jointe, & après le, *c*; èxemple, *cheval*, *chemin*, *chevalier*, *chien*, *chat*, &c.

que. 3°. Ces deux mêmes lèttres, *ch*, font, *que*, dans quèlques mots qui dèscendent du grèc; èxemple, *Eucharistie*, *charactère*, *écho*, *Zacharie*, &c. qu'on prononce comme s'il y avoit, *Eucaristie*, *caractère*, *éco*, *Zacarie*.

phe. 4°. Cètte lèttre, *h*, étant jointe avèc le, *p*, font ensemble, *fe*, dans les mots dèrivés du grèc: c'est pourquoi on ècrit, *Philosophe*, *épitaphe*, *triompher*; pour, *Filosofe* *épitafe*, *trionfer*.

Quand cètte lèttre, *h*, se trouve après les lèttres, *r*, &, *t*, dans les mots qui dèscendent du grèc, èlle ne change rien dans la prononciation. On ècrit, *rheume*, *rhétorique*, *Rhodes*, *Rhône*, *rheubarbe* : *Thomas*, *thrésor*, *théatre*, *Théologie*, *Thériaque*, &c. Cependant on prononce ces mots comme s'il y avoit; *rume*, *Rétorique*, *Rode*, *Rône*, *Rubarbe*, *Tomas*, *trésor*, *téatre*, *téologie*, *tériaque*, &c.

Plusieurs Grammairiens ont douté si la lèttre, *h*, étoit une lèttre. Ils disent que ce n'est qu'une simple aspiration. Elle est consonne ou muëte; si èlle est muëte, èlle ne se prononce pas dans les mots, quand ils viennent du Latin, & n'empêche pas

C

l'èlision, quand un, *e*, féminin prècède le mot; mais si èlle est consonne, èlle s'aspire fortement, & empêche l'èlision. Cètte règle souffre un petit nombre d'èxcèptions, comme, *hèros*, *harpie*, *halètter*, *hènnissement*, & quèlques autres, où èlle est aspirée, quoiqu'ils dèscendent du Latin.

Quèlques uns ne l'aspirent point dans le mot de, *Henri*, & ècrivent, *le Règne d'Henry le Grand.* Dans le dialogue des lèttres imité de Lucien, la lèttre, *h*. se plaint qu'on la bannit de prèsque tous les mots, & demande son congé pour sortir de l'alphabet. Je crois sa demande très-lègitime, attendu qu'èlle n'y paroît guère nècèssaire.

Elle est donc sans aspiration, ou avèc aspiration. Quand èlle est sans aspiration, èlle n'a aucun son particulier, & la voyèle suivante se prononce comme si cètte lèttre, *h*, n'y étoit point. Exemple, *habit*, *harmonie*, *homme*, *hèrmine*, *hèroïne*, *humain*, *humide*, *hôte*, *hôtel*, *hypocrite*, &c. Ainsi dans tous ces mots, cètte lèttre, *h*, souffre l'apostrophe, comme la voyèle simple, parce qu'èlle n'y est point aspirée; èxemple, *l'habit*, *l'harmonie*, *l'homme*, *l'hèrmine*; *l'hèroïne*, *l'humain*, *l'humide*, *l'hôte*, *l'hôtèl*, *l'hipocrite*, &c.

Quand cètte lèttre, *h*, est aspirée, èlle se prononce fortement, & ne veut jamais d'apostrophe. Exemple, on ècrit, *un coup de hazard*, *la haine*, *un hèros*; & non pas, *coup d'hazard*, *l'haine*, *l'hèros*, &c. ou pour mieux dire, èlle ne se prononce en aucun cas, mais seulement quand èlle est aspirée, èlle fait prononcer plus fortement la lèttre qui la suit; car par èllemême elle n'a aucun son.

Cètte lèttre ne change point la prononciation des consonnes, èxcèpté lorsqu'èlle est après le, *c*, & le, *p*, ainsi qu'on l'a èxpliqué.

Comme il n'est pas aisé de distinguer les mots où la lèttre, *h*, est aspirée, d'avèc ceux où èlle ne l'est pas, à moins qu'on ne sçache beaucoup; on a trouvé à propos de donner ici une liste de tous les mots où cètte lèttre est aspirée, & une autre de ceux où èlle ne l'est pas. Si on en a èchapé quèlques uns, ils sont en petit nombre.

MOTS ASPIRE'S.

Habler, *hablerie*, *hableur*, *hache*, *hacher*, *hachis*, *hallier*, *haillon*, *haie*, *haine*, *haïr*, *haire*, *hâle*, *halle*, *halebarde*, *halbardier*, *haiton*, *hameau*, *halèter*, *hanche*, *hanir*, ou *hènnir*, *haneton*, *hanter*, *haquenée*, *haquet*, *harang*, ou *hareng*, *harangère*, *haranguer*, *haras*, *harasser*, *harceler*, *hard*, *hardes*, *harpie*, *hazarder*, *hardi*, *hardièsse*, *harpe*, *hargneux*, *harnois*, *hangard*, *hanter*, *hantise*, *haridèlle*, *haro*, *harpon*, *harponneur*, *hazard*, *hase*, *hâtif*, *hâter*, *havir*, *havre*, *havre-sac*, *hièrarchie*, *hausse*, *hausse-cou*, *hautbois*, *harpègement*, *haut*,

hautement, hautain, hauteur, hâte, heaume, haricot, en-hardir, en-harnacher, hagard, hachètte, hâler, halte, hausser, hèsiter, hèraut, hèrisson, hèron, hèrisser, hèros, hèrse, hèrser, heurter, hètre, hibou, hideux, hollande, hollandois, hola, hongrie, hongrois, honte, honteux, hoquet, hoqueton, hors, hormis, houe, hongre, houblon, hotte, houlètte, houpe, housse, houx, housser, houssine, houssoir, honnir, houpelande, houspiller, hoche, hochet, hussart, huée, huer, hure, hurlement, hurler, ou heurler, humer, hute, huche, huguenot, hupe.

MOTS NON ASPIRE'S.

Haha, ha! habile, habilement, habileté, habilissime, habiliter, habillage, habillement, habiller, habilleur, habit, habitable, harlequin, habitant, habitation, habiter, habitude, habituèl, habitué, habituer, harmonie, hachoir, hachure, haïssable, haleine, hameçon, hanicroche, hèbèrger, hébèter, hébraïque, hébreu, hécatombe, héctique, hégire, hélas, hémisphère, hémistiche, hémoragie, hémorrhoïdes, hépatique, hèrbe, hèrbière, hèrboriste, hèrèditaire, hèrèsiarque, hèrèsie, hèrètique, hèrmine, hèritage, hèrmaphrodite, hèrmètique, holocauste, hombre, hèrmite, hèrnie, hèroïne, hèroïque, hèroïsme, hètèroclite, hètèrodoxe, heu, heur, heure, heureux, hèxagone, hèxamètre, hiatus, hièr, hippocentaure, hirondèlle, histèrique, histoire, historien, historique, hivèrt, homicide, homèlie, hommage, homme, homogène, homologation, homologue, homologuer, honnêteté, honneur, honoraire, honorer, honorifique, horison, horisontal, horloge, horlogeur, horoscope, horrible, hospice, hôpital, hospitalier, hospitalité, hôte, hôtesse, hôtèl, hôtèlerie, hôtèlier, hostie, hostilité, hourvari, huile, huiler, huillier, huissier, huître, huitaine, humain, humaniser, humaniste, humanité, humble, humècter, humeur, humide, humiliant, humilier, humilité, hurlubrelu, hyacinte, hydrolique, hydre, hydrocèle, hydromèl, hydropique, hymen, hymne, hypèrbate, hypèrbole, hypocondre, hypocras, hypocrisie, hypocrite, hypothèquaire, hypotèque, hypothèse, hysope, hystèrique, hystiodromie, holographe, horreur.

On ne sçaura jamais bien lire, ni même parler le François, si on ne se familiarise avèc ces deux listes. Les Grammairiens donnent ordinairement une liste de quèlques mots aspirés seulement, sans les mèttre tous; ce qui embarasse prèsqu'autant que s'ils n'en mèttoient point, parce que les autres, tant aspirés, que non aspirés, forment une confusion dans l'esprit, dont il n'est pàs facile de retirer, à moins d'avoir un grand usage & beaucoup d'acquis.

J

je.

CEtte lèttre est appellée, *je*, comme dans ces mots, *jetter*, *jettons*, &c. Elle se distingue de la voyèle, *i*, par sa forme. Elle tient son rang dans les silabes, *j a*, *jé*, *ji*, *jo*, *ju*; comme dans ces mots. *Jardin*, *Jérémi*, *j'irai*, *joli*, *jurer*. Après ce qui a été dit de cètte lèttre, sous la voyèle, *i*, contre ceux qui emploient cètte consonne à la place de cètte voyèle, & qui les mèttent indifféremment l'une pour l'autre, il ne rèste plus rien à dire ici.

K

ke, ou, *que.*

CEtte lèttre est appellée, *que*, selon cètte Mèthode; quoiqu'èlle se soit consèrvée parmi les lèttres de l'alphabet, èlle est néanmoins devenue tout-à-fait inutile en notre langue. Elle tient son rang, en cèrtains mots, dans les silabes, *ka*, *ké*, *ki*, *ko*, *ku*.

L

le.

CEtte lèttre est appellée, *le*, comme dans ces mots, *le pain*, *le vin*, *le cheval*, &c. Elle produit un son mouillé en lisant, quand èlle se trouve double après deux voyèles, & prècèdée d'un, *i*, comme en ces mots, *mouiller*, *travailler*, *recueillir*, *fouiller*, &c. Il y a cependant un petit nombre d'èxcèptions, par èxemple, le mot, *fille*, a le son mouillé, quoiqu'il n'ait qu'une voyèle devant ces deux, *ll*.

Cètte lèttre, *l*, est aussi mouillée dans les mots qui finissent par cètte lèttre simple, lorsqu'èlle se trouve après deux voyèles, & prècèdée immédiatement d'un, *i*, comme en ceux-ci, *travail*, *ail*, *corail*, *sèrail*, *èmail*, *œil*, *soleil vèrmeil*, *pareil*; excepté, le mot, *poil*, que l'on prononce comme s'il y avoit, *po-èle*.

On ne la prononce pas à la fin de ces mots, *fusil*, *gentil*, *outil*, &c. Elle se prononce comme un, *u*, à la fin de cèrtains mots, comme, *col*, *mol*, *sol*, &c. qu'on prononce, *cou*, *mou*, *sou*. Plusieurs écrivent de cètte dernière façon, qui est la meilleure.

Lorsqu'il n'y a pas plusieurs voyèles devant ces lèttres, *ll*, èlles ne sont point mouillées; èxemple, *mille*, *ville*, *Achille*, *pupille*, *tranquille*, *argille*, & *fil*, *vil*, *Nil*, *subtil*, *èxil*, *civil*, &c. èxcèpté, *fille*, & quèlques autres.

Il faut remarquer à l'occasion des mots qui ont cètte lèttre, *l*, mouillée à cause de l'*i*, qui la devance, lequel est prècèdé d'une autre voyèle, que lorsque dans ces mêmes mots le, *c*, ou le, *g*, commencent la silabe mouillée; ces deux consonnes doivent être suivies immédiatement d'un, *u*, comme dans ceux-ci, *cèrcueil*, *recueil*, *ècueil*, *accueil*, *orgueil*; & dans tous les tems des vèrbes, *cueillir*, &, *recueillir*: au lieu que dans les autres silabes de même son, l'*u*, est immédiatement devant l'*i*, comme en ceux-ci: *seuil*, *fauteuil*, *cèrfeuil*, *deuil*, *Montreuil*, & dans les mots, *veuille*, *feuille*, & semblables.

M

me.

Cette lèttre est appellée, *me*, comme dans ces mots, *melon*, *menace*, *menée*, *Menin*, *menotte*, *menu*, *menuët*, *Menuisier*, *meuble*, &c.

Cètte lèttre se prononce comme la lèttre, *n*, lorsqu'èlle est suivie immédiatement d'un, *b*, d'un autre, *m*, & d'un, *p*, comme dans ces mots, *embrasser*, *emmener*, *tromper*, qu'on prononce comme s'il y avoit, *anbrasser*, *anmener*, *tronper*. Il en faut èxcèpter quèlques mots pris du grèc comme, *amnistie*, *Mèmnon*, *Mèmnosyne*, *Agamèmnon*; qu'il faut prononcer comme s'il y avoit, *ame-nistie*, *Mème-non*, *Mème-nosyne*, *Agamème-non*.

Il en faut èxcèpter aussi les mots qui ne sont pas composés de la particule, *en*; & dans les mots qui suivent, il faut faire sentir les deux, *m*; èxemple, *comminatoire*, *immense*, *immèdiatement*; & prononcer comme s'il y avoit, *come-minatoire*, *ime-mense*, *ime-médiatement*: en obsèrvant toujours de ne faire sentir ces sons sèparés en lisant, que d'une manière impèrcèptible.

Lorsque la lèttre, *m*, est à la fin d'un mot, èlle se prononce comme, *n*, final: ainsi, *nom*, *parfum*, *faim*, comme s'il y avoit, *non*, *parfun*, *fain*, &c.

On mèt toujours cètte lèttre, *m*, devant les lèttres, *b*, &, *p*, au lieu de la lèttre, *n*, comme dans ces mots, *embaras*, *employer*, & non pas, *enbaras*, *enployer*.

N

ne.

CEtte lèttre est appellée, *ne*, comme dans ces mots, *ne*, négation, *neveu*, *neuf*, *neuvaine*, *neutralité*, *neutre*, *neuvième*,

Cètte lèttre ne se prononce pas dans les troisièmes pèrsonnes des vèrbes au plurier. Exemple, on ècrit, *ils aiment*, *ils chantent*, *ils ècrivent*; & on prononçe comme s'il y avoit, *ils aime*, *ils chante*, *ils ècrive*: & non pas, *aimant*, *chantant*, *ècrivant*; avèc cètte diffèrence néanmoins, qu'un bon Lècteur, quoiqu'il ne prononce pas ces trois dèrnières lèttres, *ent*, doit enfler davantage sa voix, en articulant ces mots, afin de faire sentir le plurier d'avèc le singulier.

On doit distinguer par le ton de sa voix, s'il entend parler de la troisième pèrsonne du singulier, *il aime*, d'avèc celle du plurier, *ils aiment*. On doit prononcer ces mots comme s'ils ètoient ècrits ainsi: *ils aîment*, *ils chântent*, *ils ècrivent*; au lieu que ces mêmes pèrsonnes du singulier doivent être prononcées simplement, & d'un son de voix ègal.

Cètte lèttre, *n*, se prononce d'un son retentissant, à la fin de cèrtains mots, & èlle semble participer du son de la voyèle qui la prècède, comme dans ces mots, *hymèn*, *èxamèn*, &c. Il y en a qui prononcent ces mots en faisant sonner les deux dèrnières lèttres sèparément, & comme s'il y avoit, *hymène*, *èxamène*; d'autres prononcent la dèrnière silabe de ces mots, comme s'il y avoit, *hymin*, *èxamin*, mais l'usage paroît dècidé en faveur de la dèrnière prononciation.

On ècrivoit, *convent*, & on prononçoit, *couvent*, prèsentement, on ècrit & on prononce, *couvent*.

P

pe, *phe.*

CEtte lèttre est appellée, *pe*, comme dans ces mots, *peu*, advèrbe, *peuple*, *peur*, *peut-être*, &c.

Phe. Quand le, *p*, est suivi de la lèttre, *h*, ces deux lèttres se prononcent comme, *fe*, èxemple, *Philosophe*, que l'on prononçe comme s'il y avoit, *Filosofe*.

Le, *p*, ne se prononce pas en plusieurs mots; èxemple, *camp*, *champ*, *drap*, *loup*, *coup*, *corps*, *sept*, *compte*, &c. qui

se prononcent comme s'il y avoit, *can*, *chan*, *dra*, *lou*, *cou*, *cor*, *sète*, *conte*, &c. èxcèpté ceux-ci, *de pied-en-cap*, *le cap de bonne èspèrance*, & très peu d'autres : on prononce ces dèrniérs mots, *cap*, comme s'il y avoit, *de pié-ten cape*, *le cape de bonne èspèrance*.

Dans les mots où ces lèttres se trouvent doubles, èlles ne se prononcent que comme simples, Exemple, *appaiser*, *appellèr*, *appliquèr*; on prononce, *apaisèr*, *apelèr*, *apliquèr*, &c. On a retranché cètte lèttre, *p*, de plusieurs mots; on ècrivoit, *manuscript*, *ptisane*; mais on ècrit présentement, *manuscrit*, *tisane*.

Q

que.

CEtte lèttre est apellée, *que*, comme en ces mots, *que*, pronom. *Quenouille*, *querèlle*, &c. Elle est toujours suivie d'un *u*, après lequel, une seconde voyèle détèrmine le son de la silabe, pour faire celles-ci: *qua*, *qué*, *qui*, *quo*, *quu*; èxcèpté dans le mot, *cinq*, & peu d'autres. Dans les mots, *èquateur*, *aquatique*, & quelques autres; l'*u*, se prononce comme, *ou*, & on lit comme s'il y avoit, *é-couateur*, *a-couatique*, &c.

R

re.

ON nomme cètte lèttre, *re*; le son qu'èlle produit est renfermé dans les mots qui suivent, *regardér*, *retraite*, *retour*, *rebut*, *rebatir*, *reboire*, *rebondir*, *rebouchér*, *rebours*, *rebroussér*, *rebrodér*, *recommencér*, *reconnoissance*, *recouvrir*, *recours*, *recors*, *reculér*, *refus*, *regard*, &c.

Selon la règle gènèrale des consonnes, cètte lèttre ne se prononce pas à la fin des mots, si ce n'est pour s'unir avec ceux qui les suivent, lorsqu'ils commencent par une voyèle; mais èlle fait parler la voyèle qui la prècède, comme en ces mots: *Patissier*, *Boulanger*, *Menuisier*, *dèrnier*, &c. qu'on doit prononcer comme s'il y avoit, *Patissié*, *Boulangé*, &c. èxcèpté en plusieurs mots tèrminés en *ar*, *èr*, *eur*, *oir*, *our*, *ur*, comme; *César*, *fièr*, *bonneur*, *soir*, *jour*, *mur*, &c.

Quand cètte lèttre est double, on n'en prononce qu'une; èxemple, *arroser*, *arrêt*, *arrivèr*, *arrondir*, &c. Excèpté dans quèlques mots, comme, *arrogant*, *irréconciliable*, *irritèr*, *irrémissible*, *èrroné*, & peu d'autres, où il faut faire sonner ces deux lèttres.

S

se, zè.

CEtte lèttre est appellée, *se*, comme dans ces mots, *secouër*, *secours*, &c.

ze. Elle fait, *ze*, lorsqu'èlle est seule entre deux voyèles, comme dans ces mots, *oison*, *maison*, qu'on doit prononcer comme s'il y avoit, *oizon*, *maizon*. On èxcèpte pourtant quèlques mots composés, où èlle fait, *se*, quoiqu'entre deux voyèles, comme dans ces mots, *resentir*, *resouvenir*, &c. mais il vaut mieux ècrire, *ressentir*, *ressouvenir*, &c. parce qu'ètant double, èlle consèrve sa prononciation naturèlle, & èlle fait, *se*, quoi qu'entre deux voyèles.

Il faut remarquer que l'on ne fait sonner cètte lèttre finale, *s*, que lorsque le mot qui suit commence par une voyèle, ou par la lèttre, *h*, qui n'est pas aspirée : en ce cas, èlle prend le son de la lèttre, *z*; ainsi on ècrit, *que vous êtes hardi*; & on prononce, *que vous ête hardi*; sans faire sonner la lèttre, *s*, du mot, *êtes*, parce que la lèttre, *h*, est aspirée dans le mot, *hardi* : au lieu que dans les mots suivans, *que vous êtes heureux!* Cètte lèttre, *s*, se prononce comme un, *z*, & comme s'il y avoit, *que vous ête zeureux!* parce que la lèttre, *h*, n'ètant pas aspirée dans le mot, *heureux*, & que cètte lèttre, *s*, finissant un mot, est toujours prononcée comme un, *z*, lorsqu'èlle se joint au mot qui la suit.

Enfin, il faut remarquer que suivant la vieille ortographe qui est suivie par beaucoup de pèrsonnes, cètte lèttre, *s*, ne se prononce pas toûjours, mais èlle signifie seulement que la silabe est longue, comme dans ces mots, *albastre*, *tempeste*, *huistre*, *oster*, *fluste*, qu'il faut prononcer & ècrire, *albâtre*, *tempête*, *huître*, *ôter*, *flûte*; il y en a d'autres où èlle se prononce comme dans, *chaste*, *incèste*, *pistache*, *poste*, *buste*, &c.

Les vèrbes ont toujours cètte lèttre, *s*, à la seconde pèrsonne de l'Indicatif; il n'est pas même pèrmis aux Poëtes de la retrancher pour la commodité du vers. Par èxemple, *tu souffres*, *tu aimes*, & non pas, *tu souffre*, *tu aime*. On la peut retrancher de la première pèrsonne; il est permis d'ècrire, *je croi*, *je di* : quoique d'habiles Auteurs ne l'approuvent pas. On peut ècrire aussi au Prètèrit indèfini, *je couvri*, pour, *je couvris*. On peut la supprimer dans les noms propres, *Charles*, *Jatques*.

Les deux lèttres, *s*, &, *c*, jointes ensemble, devant, *e*, &, *i*, ont le même son que deux, *ss*, ensemble. Exemple, *scèl*, *science*, &c.

Les

Les deux mêmes lèttres, *sc*, se prononcent comme les lèttres, *s*, &, *k*, devant les voyèles, *a*, *o*, &, *u*. Exemple, *scapulaire*, *scorpion*, *sculteur*, &c. comme s'il y avoit, *se-kapulaire*, *se-korpion*, *se-kulteur*: mais il faut toûjours prononcer ces deux sons prèsque d'une seule voix.

Ces mêmes lèttres s'adoucissent devant l'*a*, l'*o*, &, l'*u*, & reprènnent leur son naturèl, comme devant l'*e*, & l'*i*, lorsqu'il y a une cédile sous la lèttre, *c*, ainsi, *sç*; èxemple, *sçachant*, *sçavoir*, &c. qu'on prononce comme s'il y avoit, *sachant*, *savoir*. Il est mieux d'ècrire de cète dèrnière façon.

Lorsque la lèttre, *s*, est à la fin d'un mot, & prècèdée d'un, *é*, marqué d'un accent aigu, èlle ne se prononce pas, mais èlle fait prononcer l'*é*, plus long.

T

te, *se*.

CÈtte lèttre est appellée, *te*, comme dans ces mots, *tenant*, *tenace*, *tenue*, *tenon*, *tenaille*, *tenir*, &c.

Après ce qui a été dit de cètte consonne en parlant de la lèttre, *h*, il n'y a rien davantage à remarquer, sinon que cètte lèttre, *t*, jointe à la voyèle, *i*, & lorsqu'èlle est suivie de plusieurs voyèles, se prononce comme la lèttre, *s*; èxemple, *action*, *partial*, *mention*, *portion*, &c. qu'on doit prononcer comme s'il y avoit, *acsion*, *parsial*, *mension*, *porsion*; &c. èxcèpté, *partie*, *sortie*, *rotie*, & peu d'autres, dèsquels il faut encore èxcèpter, *tien*, *tiènne*, &c.

Selon la règle gènèrale des consonnes, cètte lèttre, *t*, ne se prononce point à la fin de ces mots, *art*, *part*, *sort*, *fort*, &c. parce-qu'èlle est prècèdée d'une autre consonne, & qu'èlle finit le mot.

Il y à de la difficulté à distinguer les noms qui finissent en, *xion*, &, *ction*; mais ceux qui sçavent le Latin, n'ignorent point leur diffèrence, s'ils considèrent les Supins des vèrbes d'où ces noms vèrbaux dèscendent. C'est pourquoi, outre le nom propre, *Ixion*, ces noms qui viennent des Supins en, *xum*, s'ècrivent par un, *x*; èxemple, *fluxion*, *rèflèxion*, *dèfluxion*, *complèxion*; & ceux qui viènnent des Supins en, *ctum*, s'ècrivent par, *ct*; èxemple, *action*, *faction*, *pèrfèction*, *èlèction*, *fiction*, *corrèction*.

C'est sur cètte règle qu'on doit mesurér les vèrbaux des Supins en, *tum*, comme, *approbation*, *inclination*, *discrètion*, *rèplètion*, *ambition*, *èmotion*, *portion*, *dévotion*, *èxècution*, *rèsolution*, &c.

Ceux des Supins en, *sum*, comme, *dimension*, *rèprèhension*,

pension, *suspension*, *vèrsion*, *èxtorsion*, *incursion*, &c.

Et ceux en, *ssum*; comme, *cèssion*, *profèssion*, *succèssion*, *discution*, *pèrmission*, *opprèssion*, *digrèssion*, *jussion*, &c.

V

ve.

CEtte lèttre est nommée, *vé*, comme dans ces mots, *velours*, *venue*, *venir*, *venin*, &c. Elle règne dans les silabes, *va*, *vé*, *vi*, *vo*, *vu*. Comme dans ces mots, *valeur*, *vèrité*, *visage*, *volonté*, *vulgaire*.

Après ce qui a été dit sous la voyèle, *u*, contre ceux qui employent cètte consonne, *v*, à la place de cètte voyèle, & qui les mètteut l'une pour l'autre, il ne rèste plus rien à dire ici.

X

xe, *gue-ze*, *se*, *ze*.

CEtte lèttre est nommée, *xe*, comme ces deux silabes, *que-se*, prononcées d'une seule voix, cependant èlle a quatre dénominations; car d'abord èlle fait, *xe*, comme on le vient de dire; èlle se prononce, *gue-ze*, enfin, *se*, &, *ze*.

xe. 1°. Elle fait, *xe*, ou, *que-se*, dans les mots, *Alèxandre*, *èxprimer*, *ajax*, *èxtrême*, *èxtravagant*, *èxpèrt*, *èxprès*, *pèrplèx*, *préfix*, &c. qu'on doit prononcer comme s'il y avoit, *Alè-que-sandre*. &c. avec cètte diffèrence, que la lèttre, *x*, ne forme pas deux sons séparés; èlle n'en forme qu'un, qui se pèrd & se confond avèc la silabe qui suit.

gue-ze. 2°. Cètte lèttre fait, *gue-ze*, dans les mots qui suivent, *èxil*, *èxiler*, *èxaucer*, *èxistence*, *èxècrable*, *èxemple*, *èxorde*, *èxemption*, *èxèrcice*, &c. car on doit prononcer comme s'il y avoit, *è-gue-zil*, *ègue-ziler*, &c. en obsèrvant toujours que la lèttre, *x*, ne forme qu'un seul son.

se. 3°. Elle fait, *se*, dans ces mots, *Bruxèlles*, *Xaintes*, *Xaintonges*, *l'èxive*, *soixante*, car il faut prononcer comme s'il y avoit, *Brusselle*, *Sainte*, *Saintonge*, *lèssive*, *soissante*, &c.

ze. 4°. Cètte lèttre fait, *ze*, dans ces mots, *sixième*, *dixième*, *dix-huitième*, *sixaine*, *dixeau*, *dixenier*; il faut prononcer comme s'il y avoit, *sizième*, *dizième*, &c.

Cètte lèttre, *x*, sèrt à marquer le plurier, & se mèt à la fin

de cèrtains mots, en ce cas èlle fait la fonction de la lèttre, *ſ*, mais èlle retient toûjours la prononciation du, *z*, èxemple, *beaux emplois*, *maux incurables*, *travaux èxcèſſifs*; il faut prononcer ces mots comme s'il y avoit, *beaus-zemplois*, *maus-zincurables*, *travaus-zèxcèſſifs*.

Y

ye, &, *i*.

Cette lèttre eſt apellée, *ye*, comme cètte ſilabe, *ieu*; èlle paroît inutile; mais on s'en ſert ſous prétèxte de conſerver l'étimologie des mots que nous avons empruntés du grèc, quoique cela ne ſoit guère nécèſſaire d'une part, & que de l'autre, la plus-part des gens ſe mèttent peu en peine en s'en ſervant, de la mèttre à ce deſſein, même ce que n'obſèrvent pas les meilleurs Dictionnaires.

Cètte lèttre ſe doit conſidérer où comme une lèttre grècque, ou comme un double, *i*, dont en écrivant on a tiré le dèrnier plus long, pour être diſtingué d'un, *u*, en cètte forme, *ij*; car autrefois on écrivoit de cètte manière, & enſuite au renouvèllement des lèttres, les Imprimeurs en ont fait la lèttre, *y*, tèlle que nous l'avons.

Dans la premiere qualité, on s'en ſèrt au lieu de la voyèle, *i*, dans les mots qui dèſcendent du Grèc, comme, *abyme*, *hymne*, *hypotèſe*, *lyre*, *myſtère*, *pyramide*, *Tyran*, &c.

Et en la ſeconde, dans les mots, *pays*, *payſan*, *payſage*, *moyen*, *payer*, &c. au lieu d'écrire, *païs*, *païſan*, *païſage*, *moïen*, *païer*, &c. Mais ceux qui écrivent ces mots avèc l'*i* ſimple, marqué de la diérèſe, font une faute, car èlle ne doit s'employer ſur les voyèles, que pour former des ſilabes ſéparées, comme dans ces mots, *Laïc*, *Poëte*, *boëte*, *Eſaü*, &c. où l'on voit que la diérèſe fait prononcer les voyèles ſéparément. Et ſi l'on écrivoit, *païs*, *païſan*, & ces autres mots de cètte maniére, on ſeroit forcé ſelon la règle, de prononcer, *pa-i*, en deux ſons, & *pa-i-ſan*, en trois, ce qui ſeroit ridicule; au lieu qu'en écrivant ces mots avèc la lèttre, *y*, qui a l'èffet de deux, *i i*, on eſt forcé de prononcer comme s'il y avoit, *pai-i*, *pai-iſant*, &c. parce que la lèttre, *y*, ſe partageant en deux, la moitié ſe joint à l'*a*, pour former le ſon de la ſilabe, *ai*, & l'autre moitié ſe prononce comme l'*i*; ce qui produit nécèſſairement les deux ſons, *pai-i*, &c. *pai-iſan*.

Cètte lèttre, *y*, eſt amphibie, èlle eſt de diſſérente eſpèce, èlle participe de la nature de la voyèle, & de celle de la conſonne, & peut faire les deux fonctions.

Elle est voyèle, puisqu'èlle a la prononciation de l'*i*, qu'on s'en sèrt à la place de cètte voyèle, & qu'èlle peut former un son toute seule, aussi-bien que les voyèles; & c'est pour cela que plusieurs la mèttent au rang des voyèles, mais c'est mal à propos, car il n'y a que cinq sons dans la langue Françoise, qui sont renfèrmès dans les cinq voyèles, *a*, *é*, *i*, *o*, *u*.

Elle a l'èffet de la consonne, attendu qu'èlle peut s'employer avèc les voyèles, de même que la consonne, comme dans ces silabes, *ya*, *yé*, *yi*, *yo*, *yu*. Et, *ay*, *èy*, *iy*, *oy*, *uy*.

Elle est diphtongue, puisqu'èlle produit l'èffet d'une double voyèle; mais enfin, comme il faut lui assigner une place, nous l'avons mise au rang des consonnes.

Cètte lèttre, *y*, est quèlquefois adverbe rélatif qui marque le lieu, comme, *je n'y vais pas*, *allons-y de compagnie*, *je m'y trouverai.*

OBSERVATION.

L'usage, comme l'on voit, a consèrvé cètte lèttre, *y*, dans la plus-part des mots, tant noms propres qu'autres, & on s'en sèrt indiffèremment à la place de la voyèle, *i*, comme dans ces mots, *il y a un Dieu*, *Roy*, *loy*, *moy*, *toy*, *luy*, *aujourd'huy*, *de Launay*, *Dufay*, &c. Cependant il est évident que cela fait pour les Etrangers une prononciaion toute différente, puisqu'ils sont forcés, selon la règle, de prononcer ces mots comme s'il y avoit deux, *ii*, de former deux sons séparés dans les silabes où cètte lèttre, *y*, est placée, & par conséquent de lire comme s'il y avoit. *Il i-i a un Dieu*; *Roi-i*, *loi-i*, *moi-i*, *toi-i*, *lui-i*, *aujourd'hui-i*, *de Launai-i*, *Dufai-i*. Au lieu qu'en ècrivant ces mots avèc la voyèle, *i*, simplement, on est contraint de les prononcer d'une manière corrècte & juste, par raport à la valeur des sons de la langue, & de cètte manière: *il i a un Dieu*, *Roi*, *loi*, *moi*, *toi*, *lui*, *aujourd'hui*, *de Launai*, *Dufai*, &c. Il y a des pèrsonnes qui prononcent la dèrnière silabe de ce dèrnier mot, comme s'il y avoit, *Dufai-i*, en deux sons sèparés; en ce cas, ce nom propre se trouve ècrit règulièrement avèc la lèttre, *y*.

On pouroit supprimer cètte lèttre tout-à-fait, car èlle tient lieu, dit-on, de deux, *ii*, mais qui empêcheroit de mèttre ces deux, *ii*, en sa place, dans les mots où ces silabes forment deux sons? Cela seroit encore plus simple, & èviteroit beaucoup d'embaras.



Z

ze.

CEtte lèttre est appellée, *ze*, comme dans ces mots, *gaze*, *Gazetier*, &c.

Elle suit la règle gènèrale des consonnes, èlle ne se prononce pas à la fin des mots, mais èlle sèrt à faire prononcer l'*e*, qui la prècède, d'un son ouvèrt, de même que l'*é masculin*, & de le tenir plus long, même quand il ne seroit marqué d'aucun accent, à moins que cètte lèttre, *z*, ne s'unisse au mot suivant, lorsqu'il commence par une voyèle.

Les secondes pèrsonnes des vèrbes au plurier se tèrminent par cètte lèttre, comme, *vous aimez*, *vous aimiez*, *aimeriez*, *aimassiez*, &c. Autrefois, on employoit cètte même lèttre, dans les pluriers des noms qui sont tèrminés par un, *é masculin*, au singulier ; comme aux mots, *bonté*, *charité*, &c. qu'on ècrivoit, *bontez*, *charitez* ; mais prèsentement, des Auteurs d'un mèrite distingué, ècrivent au plurier tous ces mots, tant vèrbes que noms, avec la lèttre, *s*, & de cètte manière, *vous aimés*, *vous ècrivés*, *bontés*, *charités*, &c. suivant la règle gènèrale qui veut que la lèttre, *s*, fasse la diffèrence des deux nombres.

Cètte lèttre, *z*, a sa place privilègiée dans les mots, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *Balzac*, & dans quèlques vèrbes qui sont grècs dans leur origine, comme, *anathèmatizer*, *batizer*, *dogmatizer*, & au commencement de ces mots, *Zènon*, *Zèphir*, *zèle*, *Zachée*, *Zacharie*, &c.

Et. *Conjonct.*

CEs deux lèttres se prononcent ensemble, comme l'*é*, marqué d'un accent aigu. Exemple, *vous irés là*, et *je vous y joindrai. Vous irés avèc Pièrre* et *Nicolas*.

Cètte conjonction est exprimée par deux caractères, sçavoir ces deux lèttres, *et*, que l'on mèt ordinairement dans l'imprèssion au commencement des phrases, & cètte figure, *&*, qui est pour tous les autres endroits.



Des Lèttres Capitales.

ON se sèrt de Lèttres Capitales pour composer les titres, & pour commencer chaque pèriode, ou chaque vèrs. Tous les noms, *d'hommes*, *d'arts*, *de sciences*, *de dignités*, *de Provinces*, *de Royaume*, &c. doivent commencer par une lèttre capitale.

CHAPITRE IV.

Des Silabes.

Silabe, mot subst. fém.

DE l'èxplication qui vient d'être faite des lèttres, de leur valeur, de leurs diffèrentes dènominations, & de leurs usages; il est aisé de former les silabes qui ne sont autre chose qu'un assemblage de consonnes & de voyèles pour former un son particulier qui ètablit un mot entier, ou seulement partie: ou pour mieux dire, une silabe est une partie d'un mot, composée d'une, ou de plusieurs lèttres, qu'on prononce ensemble & d'une seule voix.

Chacune des cinq voyèles a le privilège d'ètablir toute seule une silabe.

Comme le nombre des silabes fait la mesure des vèrs François, il seroit à souhaiter qu'il y eut des règles fixes & cèrtaines, pour détèrminer le nombre des silabes de chaque mot. Car il y a des mots douteux à cet égard, & il y en a même qui ont plus de silabes en vèrs qu'en prose. Les noms qui se tèrminent en, *ieux*, en, *iel*, en, *ien*, en, *ion*, en, *ier*, &c. causent beaucoup d'embaras à ceux qui se piquent d'èxactitude. *Odieux*, *précieux*, sont de trois silabes: cependant, *cieux*, *Dieux*, *lieux*, n'ont qu'une silabe.

De même, *fiel*, *miel*, *bien*, *mien*, sont mono-silabes, mais dans, *lien*, *ancien*, *Musicien*, *Académicien*, *Magicien*, la tèrminaison en, *ien*, est de deux silabes.

Dans les mots, *fiér*, *altiér*, *mètiér*, la rime en, *iér*, est d'une seule silabe, & de deux dans, *bouclier*, *ouvriér*, *meurtriér*, & *fièr*, quand il est vèrbe.

Toutes ces diffèrences demandent une application parti-

culière pour ne s'y pas tromper, & ne pas faire un solécisme de quantité. En gènèral il faut consulter l'oreille, qui doit être le principal juge du nombre des silabes. La prononciation la plus douce & la plus naturèlle doit être prèfèrée.

Quoique la plus-part des silabes n'ayent qu'une voyèle, il y en a néanmoins en assés bon nombre qui en ont deux ou trois, même quatre, quoique les Grècs & les Latins n'en ayent jamais plus de deux, qui forment un son composé, qu'ils appèllent pour cètte raison, Diphtongue. Et d'autant que ces assemblages de voyèles ne sont pas faciles à démêler, je marquerai en leur lieu, premièrement les diphtongues de deux voyèles, puis cèlles de trois, & enfin cèlles de quatre, quoique le mot de diphtongue ne conviènne point aux deux dèrnières èspèces.

Des Mono-silabes.

Mono-silabe, adjèct. m. & f. & s.

UN Mono-silabe est un mot d'une seule silabe, & composé d'une ou de plusieurs lèttres qui se prononcent toutes à la fois. Le frère Frédon de Rabelais répondoit par Mono-silabes. L'on en peut mèttre plusieurs de suite, sans que l'oreille en soit offensée.

Des Dissilabes.

Dissilabe, adj.

MOt composé de deux silabes. Un spondé est un pié dissilabe, composé de deux silabes longues.

Des Trissilabes.

Trissilabe, adj. & subst. m. & f.

UN trissilabe est un mot composé de trois silabes. *Amoureux*, est un mot trissilabe. Un dactile, est un pié trissilabe.

Des Poli-ſilabes.

Poli-ſilabe, adj. m. & f.

UN Poli-ſilabe eſt un mot composé de plus de trois ſilabes; on appèlle mono-ſilabe, celui qui n'a qu'une ſilabe; diſſilabe, celui qui en a deux; triſſilabe celui qui en a trois; & poli-ſilabe, tous ceux qui en ont davantage.

CHAPITRE V.

Des Diphtongues.

Diphtongue, ſubſt. fém.

DIphtongue, mot qui ſignifie la jonction de deux voyèles qui ſe prononcent enſemble, & ne font qu'une ſilabe. Ce qui eſt le plus difficile en une langue, c'eſt la prononciation des diphtongues. La diphtongue latine rend ordinairement la ſilabe longue.

Selon l'ètimologie du mot, les diphtongues doivent faire entendre un double ſon, composé de deux voyèles; mais cela n'eſt pas toûjours.

La langue Françoiſe a de la peine à ſouffrir la rencontre de deux voyèles qui ne ſe mangent point, quand cètte rencontre a quèlque choſe de choquant, & nous avons mieux aimé établir un ſolècifme en diſant, *mon ame*, *mon épée*, *mon hiſtoire*, *ton audace*, *ſon habileté*, que de dire ſelon les règles de la Grammaire, *ma ame*, *ma épée*, *ma hiſtoire*, *ta audace*, *ſa habileté*.

Ce concours de voyèles fait un baillement, un hiatus dèſagréable a l'oreille.

Il y a deux ſortes de diphtongues, la diphtongue propre, & la diphtongue impropre.

La diphtongue propre eſt cèlle où les voyèles ſe font entendre ſèparément & diſtinctement dans la prononciation; comme cèlles qui ſuivent, *io*, *ui*, *ia*, *ié*, &c. ainſi qu'on peut le voir en ces mots, v*io*lon, aujourd'h*ui*, d*ia*logue, p*ié*, &c.

La diphtongue impropre eſt la réünion de pluſieurs voyèles, qui forment enſemble un même ſon particulier; comme, *eu*, *in*, *au*, *an*, *ou*, ainſi qu'on peut le voir en ces mots, m*eu*le,

inconstant, *au*paravant, *an*cien, *ou*vrage; &c. ou cèlles qui suivent, *ai*, *ei*, *oe*, qui prèsentent à la vue plusieurs voyèles, quoiqu'on n'en prononce qu'une en lisant, comme en ces mots, j'aim*ai*, ens*ei*gné. *oe*conomie, qu'on prononce comme s'il y avoit *j'èmé*, *ensègné*, *économie*.

La première diphtongue s'apèlle propre, parce que deux voyèles se prèsentant aux yeux, se font entendre aussi toutes deux sèparément; & l'autre sorte de diphtongue s'apèlle impropre, parce que deux voyèles se prèsentent seulement aux yeux, & ne forment qu'un son.

Diphtongues de deux voyèles.

A A. *Isaac*, *Aaron*, *Chaalons*; les mots suivans doivent être ècrits avèc un seul, *â*, marqué d'un accent circonflèxe: *aage*, *baailler*, *baaillon*, *baaillement*, ainsi, *âge*, *bâiller*, &c,

A E. *Caen*. La lèttre, *e*, ne se prononce pas, il faut lire comme s'il y avoit, *Can*; les mots François dérivés des Latins qui ont la diphtongue, *æ*, la changent en, *è ouvèrt*; èxemple, *prèsent*, *Prèsident*, *Cèsar*, &c.

A I. *J'aimai*, *j'aimerai*. Cètte diphtongue, *ai*, se prononce de deux manières, sçavoir, comme l'è marqué d'un accent grave, & comme l'é, marqué d'un accent aigu, ainsi qu'on peut le voir par ces deux mots, qu'on prononce comme s'il y avoit, *j'èmé*, *j'èmeré*.

A O. *la Saone*. Dans ce mot, l'*a*, n'a aucun son, on prononce comme s'il y avoit, *la Sône*; & au contraire, il n'y a que lui qui se prononce dans les mots qui suivent, *paon*, *Laon*, *Laonois*, *craon*, *faon*, car on prononce comme s'il y avoit, *pan*, *Lan*, *Lanois*, *cran*, *fan*: notre langue est pleine d'irrègularités dans le goût de ces mots, qui trompent ceux qui n'ont pas fait de longues ètudes & les Etrangers; qu'il seroit cependant facile de corriger si on vouloit.

A U. *Auditeur*, *faucheur*, *autre*, *gauche*, Cètte diphtongue a le son d'un, *ô*, long.

E A. *Vengeance*, *Jean*, & les tems des vèrbes en, *ger*, marqués ci-devant à la lèttre, *g*.

E E. *Bééler*, *béélement*, *béèr*, ou *bayèr*, ouvrir la bouche d'une façon niaise & admirative. Le badaut s'amuse à béèr, dès qu'il voit quèlque chose d'èxtraordinaire. Le premier, *é*, ne se prononce pas, dans *bééler*, *béélement*.

E I. *Reine*, *peine*, *la Seine*, *ceindre*, *enseigner*, &c.

E O. *Changeons*, *chargeons*, *jugeons*, &c.

E U. *Erreur*, *fureur*, *bonneur*, *peur*, *heureux*, &c.

I E. *Bien*, *chien*, *lien*, *mien*, *tien*, *sien*, &c.

O E. *Oéconome*, *oéconomat*, *oéconomie*, *oécuménique*, ici, l'*o*, n'a aucun son.

O I. *Moi*, *toi*, *soi*, *loi*, *Roi*, *foi*, *oiseau*, &c. Cètte diphtongue se prononce de même que ces deux lèttres, *o-è*, comme dans le mot, *Moine*, qu'on prononce comme s'il y avoit, *Mo-ène*. Et en d'autres endroits èlle fait, *è*, simplement, comme en ce mot, il *lisoit*, qu'on doit prononcer comme s'il y avoit, il *lisè*.

U I. *Gui*, *guichet*, *fuïr*, *nuit*; remarqués ces mots, *Guise*, Duché, *aiguiser*, *aiguille*, où, *ui*, semble être deux silabes, quoique ce n'en soit qu'une.

Diphtongues de trois voyèles, ou Triphtongues. Tèrme de Grammaire qui veut dire, jonction & assemblage de trois voyèles.

A O U. S*Aouler*, *saoul*, *Août*, l'*a*, ne parle pas dans les deux premiers mots.

E A I. La premiére pèrsonne du passé parfait indèfini des vèrbes en, *gèr*; *je mangeai*, *jugeai*, *vengeai*, où cètte diphtongue, *eai*, avec le, g, se prononce comme s'il y avoit, *jé*.

E A U. *Poreau*, *corbeau*, *bureau*, *tombeau*, èlle se prononce ici comme l'*o*.

E O I. *Cheoir*, *seoir*, *asseoir*. L'*e*, ici, ne se prononce pas.

E U I. *Deuil*, *seuil*, *cèrfeuil*, *chèvreuil*, *fauteuil*, *feuille*, *que je veuille*.

O I E. *Joie*, *proie*, *foie*, *monnoie*; que l'on ècrit ainsi, pour ne pas faire deux silabes, en mèttant un, *y*.

O U Ë. *Mouëlle*, *fouët*, avèc les noms suivans, dans lesquels on ne reconnoît qu'une silabe èn cètte diphtongue, quoique l'*ë*, soit marqué d'une dierèse; *rouë*, *mouë*, *jouë*, *bouë*, *houë*, *prouë*, *écrouë*, &c. La dierèse n'est nècèssaire que sur les lèttres qui ne font pas silabe avec les autres, qui en paroissent comme détachées, ou pour mieux dire, qui forment des sons séparés, comme, *Esaü*, *Poëte*, &c. Mais c'est une faute de la mèttre sur les, *e*, muets, comme aux mots ci-dessus, *rouë*, *mouë*, &c.

O U I. *Bouillir*, *souiller*, *brouiller*, *fouiller*, *mouiller*, *dépouiller*, *grenouille*, *fenouil*.

U E I. *Recueil*, *cèrcueil*, *écueil*, *orgueil*; *cueillir*; selon que ces mots sont ècrits, on devroit prononcer comme s'il y avoit, *re-cu-eille*, *cèr-cu-eille*, *é-cu-eille*, *or-gu-eille*, *cu-eil-*

lir, cependant on prononce comme s'il y avoit, *re-queuille*, *cèr-queuille*, *é-queuille*, *or-gueuille*, *queuillir*.

UEU. *Harangueur*, *piqueur*, *moqueur*, *vainqueur*, *longueur*, *langueur*, *rigueur*, *liqueur*.

UIE. *Banquier*, *piquier*, *échiquier*, *figuier*.

Diphtongues de quatre voyèles, ou Tétraphtongues; ce qui veut dire la réünion de quatre voyèles qui forment un même son.

EOIE. LEs troisièmes pèrsonnes au plurier du tems passé imparfait à l'Indicatif des vèrbes en, *gèr*; *ils jugeoient*, *mangeoient*, *changeoient*, *nageoient*, *nègligeoient*, &c.

UOIE. Les mêmes pèrsonnes des vèrbes en *guèr*, & en, *quèr*; *ils allèguoient*, *distinguoient*, *haranguoient*, *choquoient*, *marquoient*, *attaquoient*, *trafiquoient*.





QUATRIE'ME

QUATRIE'ME PARTIE

QUI CONTIENT UN TRAITE des Accens, de la Ponctuation, une obsèrvation sur la lècture du Latin, un abrègé de la Quantité, la définition des neuf parties d'Oraison qui composent le discours, avèc un èxemple des Déclinaisons & des conjugaisons.

ARTICLE PREMIER.

DES ACCENS.



OUTES les Langues bien règlées ont toutes quèlques marques dans l'ècriture, pour faire connoître, non seulement les sons divèrs qu'il faut donner aux lèttres en lisant, & leur valeur; mais encore les pauses qu'on doit faire.

Ce Chapitre contient une doctrine d'autant plus nècèssaire, qu'èlle est ignorée de plus de pèrsonnes. La plus-part des hommes entendent parler d'accens, de points & de virgules, sans sçavoir ce que c'est, & pour quèl usage ils ont été institués; où du moins ils en ont une idée si confuse, qu'ils ne les connoissent que très-imparfaitement; or, voici ce qu'il en faut sçavoir.

L'ècriture est l'image de la parole: & comme on ne parle point sans enfler les sons de sa voix, & plus dans cèrtaines lèttres ou silabes que dans d'autres; & aussi sans faire des pauses les une plus longues & les autres moins: il faut de même en ècrivant marquer le discours avèc de caractères propres à faire obsèrver ces differens sons & ces differens repos par ceux qui doivent lire, afin qu'ils soient entendus, ce qui autrement seroit impossible.

Il ne faut pas cependant s'attendre que l'on veuille enseigner ici la Rhétorique. On n'a dessein que d'avèrtir les Lècteurs de bien obsèrver ces caractères, d'en apprendre la diffèrence & l'usage, de les mèttre en pratique en lisant les bons livres, & en ècrivant suivant cètte Mèthode.

Nous avons pour principe, de marquer de quèlque accent, tous les, *e*, ouvèrts; soit aigu, grave ou circonflèxe, pour èxprimer leurs diffèrentes prononciations, suivant & conformément à l'usage, si ce n'est à la fin de cèrtains mots; encore devroit-on les marquer aussi : il n'y a que les, *e*, muëts, qu'on ne doit pas marquer d'accens. Il est vrai que par là, on risque de donner à quèlques, *e*, en lisant, une prononciation un peu plus ouvèrte, qu'ils ne l'ont naturèllement, selon le bon usage; mais ce n'est pas pas la faute de notre Mèthode; c'est cèlle de notre Ortographe, qui n'a pas assés d'accens pour èxprimer les diffèrens sons des, *e*; car il y en a qui se prononcent d'une voix un peu plus ouvèrte que ceux marqués de l'accent aigu, & pas tout-à-fait tant que ceux marqués de l'accent grave; ainsi on devroit créèr un accent pèrpendiculaire, pour èxprimer ces sons mitigés ou mitoyens : en ce cas, nous ne tomberions pas dans la faute de mèttre des accens graves, où il n'en faudroit que de pèrpendiculaires.

Je sçai bien que la plus-part des Grammairiens donnent des règles pour la prononciation des, *e*, ouvèrts, qui ne sont point accentués; mais outre que ces règles sont assés longues, embarrassantes, pleines d'èxcèptions, même arbitraires, & qu'èlles ne sont pas à la portée de toutes sortes de pèrsonnes; c'est qu'il seroit bien plus facile d'augmenter ces, *e*, d'un accent, qui en dètèrminât la prononciation juste en lisant. Cet accent deviendroit une règle sensible, très-prompte, & qui seroit à la portée de tout le monde.

Il y a quatre sortes d'accens, nommés, *aigu*, *grave*, *circonflèxe* & *diérèse*.

L'accent aigu se marque de droit à gauche, comme sur la lettre qui suit, *é*.

Le grave est tiré de gauche à droite, en cètte manière, *è*.

Le circonflèxe est composé des deux en cètte forme, *ê*.

La diérèse est composée de deux points de suite, en cètte forme, *ë*.

Leurs usages.

1°. L'accent aigu sèrt à faire prononcer fortement la lèttre, *e*, & qu'on appèlle pour lors, *é masculin*, ou *ouvèrt*, comme en ces mots, *piété*, *félicité*, *évidé*; & cet accent sèrt à distinguer cet, *é*, de l'*e féminin*, ou *muët*, qui n'a aucun accent, comme dans ce mot, *petite*.

2°. Le grave, est mis sur le mot, *là*, advèrbe de lieu, comme, *en passant par là*; *je partirai de là*; *j'irai là*; *je demeurerai là*. Il ne se mèt point sur le mot, *la*, qui est article, comme, *la lune*, *la plume*, *la fille*, *la femme*, &c. Il se mèt

aussi sur tous les, *a*, qui sont un mot particulier, & qu'on nomme articles ; comme, *ce livre est à M. Nicolas*, *ce manchon est à Nanètte* ; *à Paris*, *à Vèrsailles*, *à Meudon*, *à Rouen*, *à chanter*, *à deviner*, &c.

Il se mêt sur l'*è*, pour le rendre plus ouvèrt, comme dans ces mots, *èxprès*, *après*, *èxcès*, *auprès*, &c.

Sur l'*u*, dans la silabe, *où*, lorsqu'èlle est advèrbe de lieu ; comme, *Où allés-vous ? Où va ce chemin-là ? Où logés-vous ?* Ce qui la distingue du mot, *ou*, qui est conjonction disjonctive & altèrnative, & sur lequèl cèt accent ne se mèt point comme en ces phrases : *il faut faire l'un ou l'autre* ; *sortir ou demeurer* ; *dire oui ou non* ; *payér ou agréér.*

3°. L'accent circonflèxe se mèt sur toutes les voyèles longues, dont on veut èlever, étendre ou enfler le son, comme dans les mots suivans, *pâte*, *mâle*, *bête*, *vîmes*, *primes*, *plûtôt*, *tantôt*, *lûmes*, *reçûtes*, &c. & ces dèrniérs accens sont mis à la place de la lèttre, *S*, qu'on a retranchée ; car on ècrivoit, *paste*, *masle*, *beste*, &c. Il y en a qui mèttent cèt accent sur les, *û*, ausquèls on a retranché un, *e*, devant ; ou un, *ſ*, après ; comme dans ces mots, *veu*, *sceu*, *la plus-part*, ils ècrivent, *vû*, *sçû*, *la plû-part* ; mais c'est une faute : on a bien retranché ces lèttres, *e*, &, *s*, de ces mots, cependant on ne doit pas mèttre d'accent circonflèxe sur cètte voyèle, *û*, parce que cèt accent ne doit se placer que sur les voyèles longues. Il faut consulter l'oreille à cet égard, & le bon usage.

4°. La dièrèse sèrt à marquer la division de deux voyèles, pour en faire deux silabes ; èxemple, *Saul*, d'une silabe, & *Saül*, de deux ; dont le premier est le nom de l'Apôtre des Nations, & le second, celui du premier Roi des Juifs. Le premier se prononce comme s'il y avoit, *Solé*, & le second, comme s'il y avoit, *Sa-ule.*

Ces deux points se mèttent sur les voyèles, *e*, &, *u*, qui ne doivent pas être prononcées avec les voyèles ou les silabes qui les prècèdent ; mais au contraire qui doivent former un son particulier, comme dans ces mots, *Esaü*, *Saül*, *Poëte*, *boëte*, *obéïssant*, *Moïse*, *rëünir*, *réël*, *haïr*, *réüssir*, *Emaüs*, *Isaïe*, *avouër*, &c. Cètte dièrèse avertit qu'il faut prononcer sèparément la voyèle où èlle est placée, & la silabe ou la voyèle qui la prècède, selon l'èxemple qu'on vient de donnér des mots, *Saul*, *Saül*, *avouër*, &c.

Il y en a beaucoup qui mèttent encore la dièrèse sur ces mots, *[illegible]*, *aiguë*, *ambiguë*, *ruë*, *pèrduë*, *rouë*, *jouë*, *vuë*, *nuë*, *luë*, &c. mais c'est une faute, puisqu'èlle ne doit se mèttre que sur les voyèles qui forment diffèrens sons ; qui sont dètachées les unes des autres, enfin, qui ne font pas silabe ensemble, comme on peut le voir par les èxemples qu'on vient

de donner; car si on laissoit subsister la dièrèse sur ces mots, on seroit forcé de prononcer la dernière silabe de ces mêmes mots en deux sons, & comme s'il y avoit, *appèrçu-è*, *aigu-è*, *ambigu-è*, *ru-è*, *pèrdu-è*, *rou-è*, *jou-è*, *vu-è*, *nu-è*, *lu-è*; puisque la dièrèse oblige de prononcer sèparément la voyèle où èlle se trouve placée d'une part; & que de l'autre èlle a l'èffet de l'accent grave, ètant forcé de prononcer sa voyèle d'une voix aussi èlevée; comme on le peut voir par ces mots, *poëte*, *boëte*, &c. qui se prononcent comme s'il y avoit, *po-ète*, *bo-ète*.

On mèttoit encore la dièrèse sur la voyèle, *u*, lorsqu'èlle ètoit prècèdée & suivie immèdiatement d'autres voyèles, pour faire voir qu'èlles ne composoient ensemble qu'une même silabe, comme dans ces mots, *broüiller*, *broüillon*, *boüillon*, *boüilli*, *barboüiller*, *gazoüiller*, *embroüiller*, &c. Plusieurs consèrvent encore dans ces mots la dièrèse sur cètte voyèle; mais c'est mal à propos, cela seroit contraire aux règles ètablies, puisqu'on seroit forcé de les prononcer, comme s'il y avoit, *bro-u-iller*; *bro-u-illon*; *bo-u-illon*; *bo-u-illi*; *barbo-u-iller*; *gazo-u-iller*; *embro-u-iller*. Encore une fois, il ne faut point de dièrèse sur la lèttre qui fait silabe avec les autres, qui se prononce d'une même voix, & en un seul son.

Outre ces quatre accens, il y a encore d'autres petites marques qui sèrvent à marquer la jonction, la sèparation & le retranchement des voyèles, & même des silabes; qui sont, 1°. *l'union*, que les Imprimeurs appèllent division. 2°. L'*apostrophe*. 3°. La *cèdile*, dont voilà la forme - ' ,

L'UNION est une petite ligne dont on se sert pour marquer la rèünion des parties divisées d'un mot; les Imprimeurs s'en servent au bout des lignes, quand les mots sont coupés, & pour marquer qu'ils n'en font qu'un; mais il faut prendre garde que cètte division ne se fait qu'après une silabe entière, &, par exemple, que ce mot, *con-ten-te-ment*, ne peut se couper que de cètte manière, c'est-à-dire, aprés la première, ou la seconde, ou la troisième silabe.

On mèt encore cètte petite ligne appèllée, *union*, pour faire prononcer plusieurs petits mots, comme s'ils n'en formoient qu'un, comme, *boute-feu*, *chausse-pié*, *contre-mine*. Et entre les vèrbes & les pronoms pèrsonnels, *je*, *tu*, *il*, *èlle*, *nous*, *vous*, *ils*, *èlles*, & le Nominatif indèfini, *on*, quand il s'en fait transposition, ou dans les petites parenthèses, ou dans les intèrrogations; comme, *dis-je*, *fais-tu*, *voit-on*, *voit-il*, *croit-on*, &c.

Quand le vèrbe se tèrmine par un, *a*, ou par un, *e*, fèminin, alors on mèt entre lui & ceux de ces Nominatifs qui commencent par une voyèle, un, *t*, entre deux de ces barres, pour èviter une mauvaise prononciation. C'est pourquoi l'on

ècrit

écrit ces mots, *parla-t-il*, *parlera-t-èlle*, *pense-t-on*. Ce qui se fait, parce que le, *t*, n'appartient ni à l'un ni a l'autre de ces mots : d'où l'on reconnoît que c'eſt ſans raiſon que quèlques-uns mèttent aprés lui une apoſtrophe au lieu de la seconde barre, puiſqu'il n'y a aucune éliſion ou pèrte de voyèle. (*a*)

On employe auſſi cètte barre appèllée union, dans les supèrlatifs, entre la particule, *très*, & les adjèctifs ; comme, *très-beau*, *très-grand*, &c. Et entre le pronom pèrſonnel & le mot, *même* ; comme, *moi-même*, *nous-mêmes*, &c. On la mèt auſſi entre les mots qui tiènnent lieu d'advèrbes ou de prépoſitions, & qui ſont compoſés de la prépoſition, *à*, comme, *à-cause*, *à-propos*, *à-raiſon*, &c. Et on la double dans ceux-ci, *à-bon-droit*, *tout-à-fait*, *c'eſt-à-dire* ; & on la triple dans d'autres ; comme, *à-la-bonne-heure*, &c.

L'APOSTROPHE eſt une marque en forme de virgule, qui ſe mèt après & en haut d'une conſonne, pour faire voir qu'il y a en cèt endroit une voyèle retranchée, ce qui arrive particulièrement à l'*e*, féminin ; par èxemple, au lieu d'ècrire, *que on dit*, & , *ſi il eſt vrai*, on dit, *qu'on dit*, *s'il eſt vrai*. Et au lieu de, *le homme*, &, *que il*, on ècrit, *l'homme*, &, *qu'il* : ces apoſtrophes marquent le retranchement de la voyèle.

Il faut auſſi en ècrivant, laiſſer au-deſſous de l'apoſtrophe, le même èſpace qu'occupoit la lèttre retranchée ; par èxemple, quand on ècrit, *qu'èlle*, pour, *que èlle*, il ne faut pas mèttre la lèttre, *u*, auprès de l'*e*, mais il faut laiſſer ſous l'apoſtrophe, & entre ces deux voyèles, un blanc qui ſoit ègal à la lèttre ſupprimée.

Ces retranchemens ne ſe font que des voyèles de ces mots, *je*, *te*, *ſe*, *le*, *la*, *ce*, *de*, *me*, *ne*, *que*, avec, *entre*, & devant, *il*, & *ils*. On ècrit, *quèlqu'un*, *quèlqu'autre*.

LA CE'DILE eſt une èſpèce de virgule, que l'on mét ſous la lèttre, *ç*, pour l'adoucir devant les voyèles, *a*, *o*, & , *u* ; comme en ces mots, *ça*, *deça*, *maçon*, pour ne pas prononcer comme s'il y avoit, *ka*, *deka*, *makon* ; attendu que le, *c*, fait, *que*, devant ces trois voyèles, ainſi qu'on l'a déja obſèrvé. Après ce qui a été dit dans le diſcours ſur la lèttre, *c*, il ne rèſte plus rien à dire ici.

(*a*) *ELISION eſt un tèrme de Grammaire qui veut dire*, le retranchement d'une lèttre de quèlque mot.

❦

CHAPITRE II.

De la Ponctuation.

LA Ponctuation est composée de différentes marques qui servent à déterminer certains repos dans les phrases, & qu'il faut obsèrver dans la lècture, qui sont appellées : 1°. *La virgule*. 2°. *Le point virgule*, ou *le comma*. 3°. *Les deux points*. 4°. *Le point final*. 5°. *Le point admiratif*. 6°. *Le point intèrrogant*, ou *intèrrogatif*. 7°. *La Parenthèse*. On les marque ainsi. , ; : . ! ? ( )

LA VIRGULE est une marque qui fait partie de la ponctuation, & qui marque la division des membres d'une période, qui ne sont pas nècèssairement joints ensemble, & où il faut un peu s'arrêter, pour l'intèlligence du discours.

Si les mots sont unis dans une même phrase, par une de ces conjonctions, *&*, *ni*, *ou*, &c. on ne doit point mèttre de virgule entre eux.

Deux petites phrases unies encore par une conjonction, point de virgule entre èlles, mais si èlles sont longues, ou si èlles ont des régimes diffèrens, il en faut une.

Les virgules sont de l'invention des Grammairiens modèrnes, pour donner plus de clarté au discours.

L'usage en ètoit inconnu aux Grècs & aux Latins. Ils ècrivoient d'un seul trait de plume, & leurs livres ètoient tout de suite, sans aucune distinction de point ni de virgules. On prétend que dans les plus vieux manuscrits grècs, tout sembloit écrit d'un trait de plume, & que les lèttres & les mots se joignoient par tout.

LE POINT VIRGULE marque un sens plus complet que la virgule, & moins complet que les deux points. Il se mèt ensuite des parties du discours, après lesquelles il se trouve des mots qui tendent à dèvelopér quèlque discours, ou à tirer quèlque conséquence, comme ceux-ci, *car*, *puisque*, *par conséquent*, *pourvu-que*, *d'autant-que*, &c. Il sert à suspendre & à soutenir la période, lorsqu'èlle est trop longue. Il faut s'y arrêter un peu plus qu'à la virgule.

LES DEUX POINTS marquent ordinairement le milieu d'une pèriode, où l'endroit où l'on peut reprendre haleine. ils marquent bien une construction entière, & un sens déja accompli ; mais qui demande encore quèlque suite. Il faut s'y arrêter encore plus qu'au *point virgule*. On s'en sert pour atta-

cher une nouvèlle raison ou une nouvèlle conséquence à ce qui vient d'être dit.

LE POINT FINAL marque un sens complet, & que la période est achevée. Il faut y demeurer encore plus long-tems qu'aux *deux points*.

Ces diffèrentes ponctuations demandent, comme l'on voit, diffèrens repos, les dèrniers plus longs que les autres, qu'il faut faire obsèrver èxactement aux Lècteurs; sans quoi ils ne liront jamais passablement bien, & ils ne comprendront pas même ce qu'ils liront. Ces quatre premières ponctuations sont marquées dans le discours suivant.

La parèsse produit en l'homme un sommeil qui est l'image de la mort, & qui a les mêmes èffets; puisqu'il lui ôte l'action & le mouvement: c'est un sépulcre honteux pour les vivans: celui qui y demeure ensèveli, n'est pas seulement privé de la gloire & de l'avantage qui revient des actions vèrtueuses; mais sa vie est pleine de misères, de douleurs & de nècessités.

Il y a encore des pauses & des demi-pauses que lon peut faire en lisant, entre les virgules, quand èlles sont trop éloignées les unes des autres, pour l'intèlligence du discours, & pour la commodité du Lècteur, qui dépendent de son goût & de son choix. On les apelle, *soupirs*, &, *demi-soupirs*. On doit s'arrêter moins au soupir qu'à la virgule; & moins au demi-soupir, qu'au soupir.

Il n'y a point de caractères pour marquer ces deux pauses dans la lècture; il n'y en a que dans la Musique, où il y a même des quarts de soupir.

LE POINT ADMIRATIF se mèt après les mots qui marquent ou l'étonnement, la joie, ou la douleur; comme, *ô mon Dieu! ô quèl bonheur! ch que faites-vous! èh quèl enfant! èh qu'il est beau! ah que vous me faites de plaisir!*

LE POINT INTERROGANT, ou *INTERROGATIF*, est celui qui marque qu'il faut prononcer d'un ton supèrieur; il se mèt ensuite des tèrmes du discours qui tendent à s'informer de l'état ou du lieu auquèl sont les pèrsonnes ou les choses; comme à la fin de ces mots, *où est-il? Quand s'en ira-t-il? Quand viendront-èlles?* Et enfin, il sert à former des quèstions à intèrroger.

LA PARENTHESE èst un petit nombre de lignes intèrcalaires qu'on insère dans le discours, qui en coupent le sens, & qu'on croit nècèssaires pour l'intèlligence. Comme la langue Françoise ne souffre rien d'obscure ni de confus, èlle ne s'accommode ni de ces frèquentes parenthèses qui rompent le discours, ni de ces phrases tronquées dont il faut deviner le sens, & qu'on n'entend qu'après y avoir long-tems rêvé. Les modèrnes èvitent les parenthèses; parce qu'en tenant l'èsprit en suspens, èlles l'embarassent, & rendent le discours moins nèt & moins agréable. Elles sont surtout insupotables en vèrs, si èlles ne sont courtes & ingènieuses. En les rècitant on les proñonce d'un autre ton, & en les ècrivant on les enfèrme entre ces caractères, ( ) afin de les distinguer de la suite du discours. Ces caractères se nomment aussi parenthèses; on dit qu'on ouvre la parenthèse, quand on se sert du premier, & qu'on la ferme quand on se sert du second.

Si la parenthèse a plus de trois ou quatre mots, èlle doit être renfermée entre les deux arcs apellés parenthèse, & non entre des virgules.

Ces trois dèrnières ponctuations, sçavoir, *le point admiratif*, *le point intèrrogant*, & *la parenthèse*, sont renfèrmées dans le discours qui suit.

Ha quèl chagrin! Un père peut-il vivre, lorsqu'il voit que tous les soins qu'il a pris pour donner à son enfant une èducation convenable, deviènnent inutiles? Quèl dèsagrément pour un homme raisonnable, d'avoir à èssuyer les inègalités d'une femme capricieuse! Les injures même qu'èlle profère, dans le fort de sa mauvaise humeur; ne sont pas si à charge (ainsi que tout le monde le sçait) que les larmes qu'èlle répand avèc art, & qu'èlle oppose toûjours, comme des raisons victorieuses.

CHAPITRE III.

Obsèrvation sur la lècture du Latin.

1°. IL n'y a qu'un seul, *e*, en latin, qu'il faut prononcer comme l'*é masculin françois*; èxemple, *Domine*, *patræ*, *musæ*, qu'on prononce comme dans ces mots françois, *piété*, *faculté*, &c. èxcèpté lorsqu'il est devant une consonne, pour ne faire qu'une silabe avèc èlle; alors il se prononce de même que l'*è* grave françois; comme dans ces mots, *examen*, *exceptio*, &c. Il faut lire ces mots comme s'il y avoit en françois, *èxamène*, *èxcèptio*, &c.

2°. Pour bien prononcer le Latin, il faut faire parler gènèralement toutes les consonnes en les appuyant fortement, èxcèpté la lèttre, *n*, que l'on adoucit comme en François, lorsqu'èlle est suivie d'une consonne, & qui ne doit former qu'un son avèc la voyèle qui la précède. Exemple, *induco*, *intelligo*, *ante*, *nunc*, &c. Pour me rendre plus intèlligible, il faut prononcer la première silabe de ces mots d'une seule voix, & dire, *in*, sans former deux sons; il ne faut pas faire parler l'*i*, & le, *n*, séparément; mais les prononcer ensemble, & comme dans ces mots François, *incurable*, *inconcevable*, &c.

On obsèrvera la même chose pour la lèttre, *m*; èxemple, *impono*, *impiger*, *amplèctor*, *implico*, & non pas, *ime-pono*, *ime-piger*, *ame-plèctor*, *ime-plico*, &c.

3°. Les deux lèttres, *es*, finissant un mot, se prononcent comme s'il y avoit, *ésse*; èxemple, *dicentes*, *arbores*, &c.

4°. Les deux lèttres, *em*, ou, *en*, se prononcent sèparément, & comme s'il y avoit en François, *ème*, ou, *ène*. Exemple, *autem*, *innocentem*, &c.

5° L'*u*, faisant une silabe avèc les lèttres, *m*, ou, *n*, se prononce comme l'*o*; èxemple, on ècrit, *punctum*, *exemplum*, & on prononce comme s'il y avoit, *ponctome*, *èxinplome*; excèpté, *nunc*, *tunc*, &c. où les lèttres, *u*, &, *n*, se prononcent comme le mot, *un*, qui est le premier des nombres François.

6°. Les deux lèttres, *em*, ou, *en*, font, *in*, en cèrtains mots; comme en ceux-ci, *exemplum*, *innocentem*, &c. qu'on prononce comme s'il y avoit en François, *èxinplome*, *ine-nocintème*, &c.

7°. Les deux lèttres, *ch*, se prononcent comme la lèttre, *k*.

On ècrit, *charitas*, *Archangelum*, & on prononce comme s'il y avoit, *karitasse*, *Arkangèlome*, &c.

8°. Les deux lèttres, *g*, &, *n*, qui ensemble, font *gne*, en François, comme dans ces mots, *agneau*, *digne*; en latin forment deux sons séparés : ainsi, pour lire *agnus*, *dignus*, il faut prononcer comme s'il y avoit en François, *a-gue-nusse*, &, *di-gue-nusse*, &c.

Quoique ces deux lèttres, *gn*, se prononcent prèsque d'une seule voix, on ne laisse pas de faire sentir un peu chaque lèttre séparément en lisant.

9°. Le, *t*, suivi de plusieurs voyèles, suit la règle du François, & se prononce comme, *ce*, èxemple, *gratia*, *actio*, *Latium*, &c. Il faut prononcer comme s'il y avoit en François, *gracia*, *accio*, *Laciome*, &c.

10°. Les relatifs, *qui*, *quæ*, *quod*, & leurs composés, font quèlquefois entendre l'*u*, après le, *q*; & d'autres fois ne le font point sentir, mais cètte voyèle se prononce comme la voyèle, *o*, ou comme la conjonction, *ou*.

EXEMPLE.

On ècrit, *qui*, *quæ*, *quod*, *quem*, *quibus*, *quam*, *quorum*, *quos*, *quas*.
On prononce, *cui*, *cué*, *code*, *cuème*, *cuibusse*, *couame*, *côrome*, *côsse*, *couâsse*, &c.

L'usage lèvera toutes ces difficultés.

On n'a pas divisé des mots latins pour èpeller, comme on a fait pour le François, attendu qu'on peut faire lire un enfant tout de suite dans le latin, & sans le faire èpeller, lorsqu'il sçait lire le François, en lui faisant cependant les petites remarques nècèssaires auparavant. On en est quitte pour lui aider beaucoup, en lui disant tout ce qui l'embarasse, pendant les premiers jours, après quoi il va de lui-même.

On peut aussi le faire èpeller, dans les premiers commencemens, si on le juge à propos; on lui marquera soi-même les divisions des mots nècèssaires, & de la manière qu'on l'a vu èxpliqué pour le François.

CHAPITRE IV.

Abrègé de la Quantité.

UNe lècture latine est très-desagréable, lorsque l'on n'a pas le soin d'y observer la quantité, aussi-bien que les pauses & les autres ponctuations.

Le mot, *quantité*, est un tèrme de Grammaire, qui veut dire, la mesure des silabes longues ou brèves, pour faire des vèrs.

Obsèrver la quantité en lisant, c'est marquer l'èspace de tems que l'on doit mèttre à prononcer chaque silabe; & c'est proprement comme dans la Musique, ce que l'on apèlle la mesure; ce qui veut dire la valeur des notes, & le tems qu'on doit demeurer sur chacune, en solfiant.

Beaucoup de pèrsonnes entendent parler de *silabe pènultième*, & de *silabe ante-pènultième*, sans sçavoir ce que c'est; il faut les leur èxpliquer.

La silabe qui est apèllée, *pènultième*, est cèlle qui précède immédiatement la dèrnière du mot, & l'*ante-pènultième*, est cèlle qui est devant la *pènultième*.

Nous ne donnerons ici qu'un abrégé des règles les plus èssentièlles pour la quantité de la lècture du Latin.

1°. Tous les mono-silabes s'appuyent fortement, soit qu'ils soient brèfs ou longs.

2°. On appuie aussi un peu sur la première silabe, quand même èlle seroit brève.

3°. Lorsque la *pènultième silabe* est longue, on appuie fortement sur èlle en la prononciation; & lorsqu'èlle est brève, la voix passe lègèrement sur èlle, & on l'élève sur *l'ante-pènultième*, quand même èlle seroit brève.

Comme il seroit trop long de dire ici quand ces silabes doivent être prononcées longues ou brèves, soit par nature ou par position, nous obsèrverons seulement.

1°. Qu'une voyèle devant une autre voyèle, est brève, comme en ces mots, *deŭit*, *cordĭum*, *cornŭa*, &c.

2°. Que la diphtongue est longue, comme, *aurum*.

3°. Qu'une voyèle est longue, lorsqu'èlle se rencontre devant plusieurs consonnes, comme, *īnfūnde*, *Tērtūllianus*; ou devant une des lèttres, *x*, & , *z*, comme, *ēxamen*, *āzotus*, &c.

Les autres règles sont d'une trop grande discussion, & accompagnées de trop d'èxcèptions, pour nous y arrêter; c'est aux Maîtres qui enseignent aux enfans à faire des vèrs latins, à leur enseigner la quantité.



On a mis ici quèlques pages de Latin, pour èxèrcer les enfans dans la lècture de cètte Langue.

PROLOGUS PERSII.

NEc fonte labra prolui caballino:
Nec in bicipiti somniasse Parnasso
Memini, ut repentè sic Poëta prodirem,
Heliconidasque, pallidamque Pyrenen
Illis relinquo, quorum imagines lambunt
Hederæ sequaces: ipse semipaganus
Ad sacra Vatum carmen affero nostrum.
Quis expedivit Psittaco suum * χαῖρε?
Picasque docuit verba nostra conari?
Magister artis, ingenîque largitor
Venter, negatas artifex sequi voces.
Quòd si dolosi spes affulserit nummi,
Corvos Poëtas, & Poëtrias Picas
Cantare credas Pegaseïum melos.

* *Ce vèrbe grèc se prononce comme s'il y avoit en François*, ka-iré.

PHÆDRI

PHÆDRI AUGUSTI LIBERTI
Fabularum Æsopiarum.

LIBER PRIMUS.

PROLOGUS.

ÆSopus auctor, quam materiam reperit,
Hanc ego polivi versibus senariis.
Duplex libelli dos est; quòd risum movet,
Et quòd prudenti vitam consilio monet.
Calumniari si quis autem voluerit,
Quòd arbores loquantur, non tantùm feræ,
Fictis jocari nos meminerit fabulis.

FABULA PRIMA.

Facile est opprimere innocentem.

LUPUS ET AGNUS.

AD rivum eundem Lupus & Agnus venerant
Siti compulsi: superior stabat Lupus,
Longèque inferior Agnus. Tunc fauce improbâ
Latro incitatus jurgii, causam intulit.
Cur, inquit, turbulentam fecisti mihi

OE. *Oéconome*, *oéconomat*, *oéconomie*, *oécuménique*, ici, l'*o*, n'a aucun son.

OI. *Moi*, *toi*, *soi*, *loi*, *Roi*, *foi*, *oiseau*, &c. Cètte diphtongue se prononce de même que ces deux lèttres, *o-è*, comme dans le mot, *Moine*, qu'on prononce comme s'il y avoit, *Mo-èné*. Et en d'autres endroits èlle fait, *è*, simplement, comme en ce mot, il *lisoit*, qu'on doit prononcer comme s'il y avoit, il *lisè*.

UI. *Gui*, *guichet*, *fuïr*, *nuit*; remarqués ces mots, *Guise*, Duché, *aiguiser*, *aiguille*, où, *ui*, semble être deux silabes, quoique ce n'en soit qu'une.

Diphtongues de trois voyèles, ou Triphtongues. Tèrme de Grammaire qui veut dire, jonction & assemblage de trois voyèles.

AOU. S*Aouler*, *saoul*, *Août*, l'*a*, ne parle pas dans les deux premiers mots.

EAI. La première pèrsonne du passé parfait indèfini des vèrbes en, *gèr*; *je mangeai*, *jugeai*, *vengeai*, où cètte diphtongue, *eai*, avec le, *g*, se prononce comme s'il y avoit, *jé*.

EAU. *Poreau*, *corbeau*, *bureau*, *tombeau*, èlle se prononce ici comme l'*o*.

EOI. *Cheoir*, *seoir*, *asseoir*. L'*e*, ici, ne se prononce pas.

EUI. *Deuil*, *seuil*, *cèrfeuil*, *chèvreuil*, *fauteuil*, *feuille*, *que je veuille*.

OIE. *Joie*, *proie*, *foie*, *monnoie*; que l'on ècrit ainsi, pour ne pas faire deux silabes, en mèttant un, *y*.

OUË. *Mouëlle*, *fouët*, avèc les noms suivans, dans lesquels on ne reconnoît qu'une silabe en cètte diphtongue, quoique l'*ë*, soit marqué d'une dièrèse; *rouë*, *mouë*, *jouë*, *bouë*, *houë*, *prouë*, *ècrouë*, &c. La dièrèse n'est nècèssaire que sur les lèttres qui ne font pas silabe avèc les autres, qui en paroissent comme dètachées, ou pour mieux dire, qui forment des sons sèparés, comme, *Ësaü*, *Poëte*, &c. Mais c'est une faute de la mèttre sur les, *e*, muèts, comme aux mots ci-dessus, *rouë*, *mouë*, &c.

OUI. *Bouillir*, *souiller*, *brouiller*, *fouiller*, *mouiller*, *dèpouiller*, *grenouille*, *fènouil*.

UEI. *Recueil*, *cèrcueil*, *ècueil*, *orgueil*; *cueillir*; selon que ces mots sont ècrits, on devroit prononcer comme s'il y avoit, *re-cu-eille*, *cèr-cu-eille*, *è-cu-eille*, *or-gu-eille*, *cu-eil-*

lir, cependant on prononce comme s'il y avoit, *re-queuille*, *cèr-queuille*, *é-queuille*, *or-gueuille*, *queuillir.*

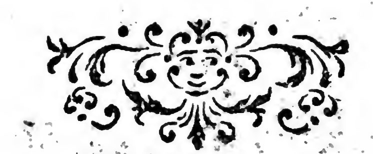
UEU. *Harangueur*, *piqueur*, *moqueur*, *vainqueur*, *longueur*, *langueur*, *rigueur*, *liqueur.*

UIE. *Banquier*, *piquier*, *échiquier*, *figuier.*

Diphtongues de quatre voyèles, ou Tétraphtongues; ce qui veut dire la rëünion de quatre voyèles qui forment un même son.

EOIE. LEs troisièmes pèrsonnes au plurier du tems passé imparfait à l'Indicatif des vèrbes en, *gèr*; *ils jugeoient*, *mangeoient*, *changeoient*, *nageoient*, *nègligeoient*, &c.

UOIE. Les mêmes pèrsonnes des vèrbes en *guèr*, & en, *quèr*; *ils allèguoient*, *distinguoient*, *haranguoient*, *choquoient*, *marquoient*, *attaquoient*, *trafiquoient.*





QUATRIE'ME

QUATRIE'ME PARTIE,

QUI CONTIENT UN TRAITÉ des Accens, de la Ponctuation, une obsèrvation sur la lècture du Latin, un abrègé de la Quantité, la définition des neuf parties d'Oraison qui composent le discours, avèc un èxemple des Déclinaisons & des conjugaisons.

ARTICLE PREMIER.

DES ACCENS.



TOUTES les Langues bien règlées ont toutes quèlques marques dans l'ècriture, pour faire connoître, non seulement les sons divèrs qu'il faut donner aux lèttres en lisant, & leur valeur; mais encore les pauses qu'on doit faire.

Ce Chapitre contient une doctrine d'autant plus nècèssaire, qu'èlle est ignorée de plus de pèrsonnes. La plus-part des hommes entendent parler d'accens, de points & de virgules, sans sçavoir ce que c'est, & pour quèl usage ils ont été institués; ou du moins ils en ont une idée si confuse, qu'ils ne les connoissent que très-imparfaitement; or, voici ce qu'il en faut sçavoir.

L'ècriture est l'image de la parole: & comme on ne parle point sans enfler les sons de sa voix, & plus dans cèrtaines lèttres ou silabes que dans d'autres; & aussi sans faire des pauses les unes plus longues & les autres moins: il faut de même en ècrivant marquer le discours avèc de caractères propres à faire obsèrver ces diffèrens sons & ces diffèrens repos par ceux qui doivent lire, afin qu'ils soient entendus, ce qui autrement seroit impossible.

Il ne faut pas cependant s'attendre que l'on veuille enseigner ici la Rhétorique. On n'a dessein que d'avèrtir les Lècteurs de bien obsèrver ces caractères, d'en apprendre la diffèrence & l'usage, de les mèttre en pratique en lisant les bons livres, & en ècrivant suivant cètte Mèthode.

Nous avons pour principe, de marquer de quèlque accent, tous les, *e*, ouvèrts; soit aigu, grave ou circonflèxe, pour èxprimer leurs diffèrentes prononciations, suivant & conformément à l'usage, si ce n'est à la fin de cèrtains mots; encore devroit-on les marquer aussi: il n'y a que les, *e*, muëts, qu'on ne doit pas marquer d'accens. Il est vrai que par là, on risque de donner à quèlques, *e*, en lisant, une prononciation un peu plus ouvèrte, qu'ils ne l'ont naturèllement, selon le bon usage; mais ce n'est pas pas la faute de notre Mèthode; c'est cèlle de notre Ortographe, qui n'a pas assés d'accens pour èxprimer les diffèrens sons des, *e*; car il y en a qui se prononcent d'une voix un peu plus ouvèrte que ceux marqués de l'accent aigu, & pas tout-à-fait tant que ceux marqués de l'accent grave; ainsi on devroit créèr un accent pèrpendiculaire, pour èxprimer ces sons mitigés ou mitoyens: en ce cas, nous ne tomberions pas dans la faute de mèttre des accens graves, où il n'en faudroit que de pèrpendiculaires.

Je sçai bien que la plus-part des Grammairiens donnent des règles pour la prononciation des, *e*, ouvèrts, qui ne sont point accentués; mais outre que ces règles sont assés longues, embarrassantes, pleines d'èxcèptions, même arbitraires, & qu'èlles ne sont pas à la portée de toutes sortes de pèrsonnes; c'est qu'il seroit bien plus facile d'augmenter ces, *e*, d'un accent, qui en dètèrminât la prononciation juste en lisant. Cet accent deviendroit une règle sensible, très-prompte, & qui seroit à la portée de tout le monde.

Il y a quatre sortes d'accens, nommés, *aigu*, *grave*, *circonflèxe* & *dièrèse*.

L'accent aigu se marque de droit à gauche, comme sur la lettre qui suit, *é*.

Le grave est tiré de gauche à droite, en cètte manière, *è*.

Le circonflèxe est composé des deux en cètte forme, *ê*.

La dièrèse est composée de deux points de suite, en cètte forme, *ë*.

Leurs usages.

1°. L'accent aigu sèrt à faire prononcer fortement la lèttre, *e*, & qu'on appèlle pour lors, *é masculin*, ou *ouvèrt*, comme en ces mots, *piété*, *félicité*, *évidé*; & cet accent sèrt à distinguer cet, *é*, de l'*e féminin*, ou *muët*, qui n'a aucun accent, comme dans ce mot, *petite*.

2°. Le grave, est mis sur le mot, *là*, advèrbe de lieu, comme, *en passant par là*; *je partirai de là*; *j'irai là*; *je demeurerai là*. Il ne se mèt point sur le mot, *la*, qui est article, comme, *la lune*, *la plume*, *la fille*, *la femme*, &c. Il se mèt

aussi sur tous les, *a*, qui sont un mot particulier, & qu'on nomme articles ; comme, *ce livre est à M. Nicolas*, *ce manchon est à Nanètte* ; *à Paris*, *à Vèrsailles*, *à Meudon*, *à Rouen*, *à chanter*, *à deviner*, &c.

Il se mêt sur l'*è*, pour le rendre plus ouvèrt, comme dans ces mots, *èxprès*, *après*, *èxcès*, *auprès*, &c.

Sur l'*u*, dans la silabe, *où*, lorsqu'èlle est advèrbe de lieu ; comme, *Où allés-vous ? Où va ce chemin-là ? Où logés-vous ?* Ce qui la distingue du mot, *ou*, qui est conjonction disjonctive & altèrnative, & sur lequèl cèt accent ne se mèt point comme en ces phrases : *il faut faire l'un ou l'autre* ; *sortir ou demeurer* ; *dire oui ou non* ; *payér ou agréér*.

3°. L'accent circonflèxe se mèt sur toutes les voyèles longues, dont on veut élever, étendre ou enfler le son, comme dans les mots suivans, *pâte*, *mâle*, *bête*, *vîmes*, *prîmes*, *plûtôt*, *tantôt*, *lûmes*, *reçûtes*, &c. & ces dèrniérs accens sont mis à la place de la lèttre, *S*, qu'on a retranchée ; car on écrivoit, *paste*, *masle*, *beste*, &c. Il y en a qui mèttent cèt accent sur les, *u*, ausquèls on a retranché un, *e*, devant ; ou un, *s*, après ; comme dans ces mots, *veu*, *sceu*, *la plus-part*, ils écrivent, *vû*, *sçû*, *la plû-part* ; mais c'est une faute : on a bien retranché ces lèttres, *e*, &, *s*, de ces mots, cependant on ne doit pas mèttre d'accent circonflèxe sur cètte voyèle, *û*, parce que cèt accent ne doit se placer que sur les voyèles longues. Il faut consulter l'oreille à cet égard, & le bon usage.

4°. La diérèse sèrt à marquer la division de deux voyèles, pour en faire deux silabes ; èxemple, *Saul*, d'une silabe, &, *Saül*, de deux ; dont le premier est le nom de l'Apôtre des Nations, & le second, celui du premier Roi des Juifs. Le premier se prononce comme s'il y avoit, *Solé*, & le second, comme s'il y avoit, *Sa-ule*.

Ces deux points se mèttent sur les voyèles, *e*, &, *u*, qui ne doivent pas être prononcées avec les voyèles ou les silabes qui les prècèdent ; mais au contraire qui doivent former un son particulier, comme dans ces mots, *Esaü*, *Saül*, *Poëte*, *boëte*, *obeïssant*, *Moïse*, *rëunir*, *rëel*, *haïr*, *rëussir*, *Emaüs*, *Isaïe*, *avouër*, &c. Cette diérèse avertit qu'il faut prononcer sèparément la voyèle où èlle est placée, & la silabe ou la voyèle qui la prècède, selon l'èxemple qu'on vient de donner des mots, *Saul*, *Saül*, *avouër*, &c.

Il y en a beaucoup qui mèttent encore la diérèse sur ces mots, *aiguë*, *aguë*, *ambiguë*, *ruë*, *perduë*, *rouë*, *jouë*, *vuë*, *nuë*, *luë*, &c. mais c'est une faute, puisqu'èlle ne doit se mèttre que sur les voyèles qui forment diffèrens sons ; qui sont dètachées les unes des autres, enfin, qui ne font pas silabe ensemble, comme on peut le voir par les èxemples qu'on vient

de donner; car si on laissoit subsister la dièrèse sur ces mots, on seroit forcé de prononcer la dernière silabe de ces mêmes mots en deux sons, & comme s'il y avoit, *appèrçu-è*, *aigu-è*, *ambigu-è*, *ru-è*, *pèrdu-è*, *rou-è*, *jou-è*, *vu-è*, *nu-è*, *lu-è*; puisque la dièrèse oblige de prononcer séparément la voyèle où èlle se trouve placée d'une part; & que de l'autre èlle a l'èffet de l'accent grave, ètant forcé de prononcer sa voyèle d'une voix aussi èlevée; comme on le peut voir par ces mots, *poëte*, *boëte*, &c. qui se prononcent comme s'il y avoit, *po-ète*, *bo-ète*.

On mèttoit encore la dièrèse sur la voyèle, *u*, lorsqu'èlle ètoit précèdée & suivie immèdiatement d'autres voyèles, pour faire voir qu'èlles ne composoient ensemble qu'une même silabe, comme dans ces mots, *broüiller*, *broüillon*, *boüillon*, *boüilli*, *barboüiller*, *gazoüiller*, *embroüiller*, &c. Plusieurs consèrvent encore dans ces mots la dièrèse sur cètte voyèle; mais c'est mal à propos, cela seroit contraire aux règles ètablies, puisqu'on seroit forcé de les prononcer, comme s'il y avoit, *bro-u-iller*; *bro-u-illon*; *bo-u-illon*; *bo-u-illi*; *barbo-u-iller*; *gazo-u-iller*; *embro-u-iller*. Encore une fois, il ne faut point de dièrèse sur la lèttre qui fait silabe avec les autres, qui se prononce d'une même voix, & en un seul son.

Outre ces quatre accens, il y a encore d'autres petites marques qui sèrvent à marquer la jonction, la séparation & le retranchement des voyèles, & même des silabes; qui sont, 1°. *l'union*, que les Imprimeurs appèllent division. 2°. L'*apostrophe*. 3°. La *cédile*, dont voilà la forme - ' ,

L'UNION est une petite ligne dont on se sert pour marquer la réünion des parties divisées d'un mot; les Imprimeurs s'en servent au bout des lignes, quand les mots sont coupés, & pour marquer qu'ils n'en font qu'un; mais il faut prendre garde que cètte division ne se fait qu'après une silabe entière, &, par èxemple, que ce mot, *con-ten-te-ment*, ne peut se couper que de cètte manière, c'est-à-dire, aprés la première, ou la seconde, ou la troisième silabe.

On met encore cètte petite ligne appèllée, *union*, pour faire prononcer plusieurs petits mots, comme s'ils n'en formoient qu'un, comme, *boute-feu*, *chausse-pié*, *contre-mine*. Et entre les vèrbes & les pronoms pèrsonnels, *je*, *tu*, *il*, *èlle*, *nous*, *vous*, *ils*, *èlles*, & le Nominatif indéfini, *on*, quand il s'en fait transposition, où dans les petites parenthèses, ou dans les intèrrogations; comme, *dis-je*, *fais-tu*, *voit-on*, *voit-il*, *croit-on*, &c.

Quand le vèrbe se tèrmine par un, *a*, ou par un, *e*, féminin, alors on mèt entre lui & ceux de ces Nominatifs qui commencent par une voyèle, un, *t*, entre deux de ces barres, pour èviter une mauvaise prononciation. C'est pourquoi l'on

èctit

écrit ces mots, *parla-t-il*, *parlera-t-èlle*, *pense-t-on*. Ce qui se fait, parce que le, *t*, n'appartient ni à l'un ni a l'autre de ces mots : d'où l'on reconnoît que c'est sans raison que quèlques-uns mèttent après lui une apostrophe au lieu de la seconde barre, puisqu'il n'y a aucune élision ou pèrte de voyèle. (*a*)

On employe aussi cètte barre appèllée union, dans les supèrlatifs, entre la particule, *très*, & les adjèctifs; comme, *très-beau*, *très-grand*, &c. Et entre le pronom pèrsonnel & le mot, *même*; comme, *moi-même*, *nous-mêmes*, &c. On la mèt aussi entre les mots qui tiennent lieu d'advèrbes ou de prépositions, & qui sont composés de la préposition, *à*; comme, *à-cause*, *à-propos*, *à-raison*, &c. Et on la double dans ceux-ci, *à-bon-droit*, *tout-à-fait*, *c'est-à-dire*; & on la triple dans d'autres; comme, *à-la-bonne-heure*, &c.

L'APOSTROPHE est une marque en forme de virgule, qui se mèt après & en haut d'une consonne, pour faire voir qu'il y a en cèt endroit une voyèle retranchée, ce qui arrive particulièrement à l'*e*, féminin; par èxemple, au lieu d'ècrire, *que on dit*, &, *si il est vrai*, on dit, *qu'on dit*, *s'il est vrai*. Et au lieu de, *le homme*, &, *que il*, on ècrit, *l'homme*, &, *qu'il*: ces apostrophes marquent le retranchement de la voyèle.

Il faut aussi en ècrivant, laisser au-dessous de l'apostrophe, le même èspace qu'occupoit la lèttre retranchée; par èxemple, quand on ècrit, *qu'èlle*, pour, *que èlle*, il ne faut pas mèttre la lèttre, *u*, auprès de l'*e*, mais il faut laisser sous l'apostrophe, & entre ces deux voyèles, un blanc qui soit ègal à la lèttre supprimée.

Ces retranchemens ne se font que des voyèles de ces mots, *je*, *te*, *se*, *le*, *la*, *ce*, *de*, *me*, *ne*, *que*, avec, *entre*, & devant, *il*, & *ils*. On ècrit, *quèlqu'un*, *quèlqu'autre*.

LA CE'DILE est une èspèce de virgule, que l'on mét sous la lèttre, *ç*, pour l'adoucir devant les voyèles, *a*, *o*, &, *u*; comme en ces mots, *ça*, *deça*, *maçon*, pour ne pas prononcer comme s'il y avoit, *ka*, *deka*, *makon*; attendu que le, *c*, fait, *que*, devant ces trois voyèles, ainsi qu'on l'a déja obsèrvé. Après ce qui a été dit dans le discours sur la lèttre, *e*, il ne rèste plus rien à dire ici.

(*a*) *ELISION est un tèrme de Grammaire qui veut dire*, le retranchement d'une lèttre de quèlque mot.

E

cher une nouvèlle raison ou une nouvèlle conséquence à ce qui vient d'être dit.

LE POINT FINAL marque un sens complet, & que la période est achevée. Il faut y demeurer encore plus long-tems qu'aux *deux points*.

Ces diffèrentes ponctuations demandent, comme l'on voit, diffèrens repos, les dèrniers plus longs que les autres, qu'il faut faire obsèrver èxactement aux Lècteurs; sans quoi ils ne liront jamais passablement bien, & ils ne comprendront pas même ce qu'ils liront. Ces quatre premières ponctuations sont marquées dans le discours suivant.

La parèsse produit en l'homme un sommeil qui est l'image de la mort, & qui a les mêmes èffets; puisqu'il lui ôte l'action & le mouvement: c'est un sépulcre honteux pour les vivans: celui qui y demeure ensèveli, n'est pas seulement privé de la gloire & de l'avantage qui revient des actions vèrtueuses; mais sa vie est pleine de misères, de douleurs & de nècessités.

Il y a encore des pauses & des demi-pauses que lon peut faire en lisant, entre les virgules, quand èlles sont trop éloignées les unes des autres, pour l'intèlligence du discours, & pour la commodité du Lècteur, qui dépendent de son goût & de son choix. On les apelle, *soupirs*, &, *demi-soupirs*. On doit s'arrêter moins au soupir qu'à la virgule; & moins au demi-soupir, qu'au soupir.

Il n'y a point de caractères pour marquer ces deux pauses dans la lècture; il n'y en a que dans la Musique, où il y a même des quarts de soupir.

LE POINT ADMIRATIF se mèt après les mots qui marquent ou l'étonnement, la joie, ou la douleur; comme, *ô mon Dieu! ô quèl bonheur! eh que faites-vous! éh quèl enfant! éh qu'il est beau! ah que vous me faites de plaisir!*

LE POINT INTERROGANT, ou *INTERROGATIF*, est celui qui marque qu'il faut prononcer d'un ton supèrieur; il se mèt ensuite des tèrmes du discours qui tendent à s'informer de l'état ou du lieu auquèl sont les pèrsonnes ou les choses; comme à la fin de ces mots, *où est-il? Quand s'en ira-t-il? Quand viendront-èlles?* Et enfin, il sert à former des quèstions à intèrroger.

LA PARENTHESE est un petit nombre de lignes intèrcalaires qu'on insère dans le discours, qui en coupent le sens, & qu'on croit nècèssaires pour l'intèlligence. Comme la langue Françoise ne souffre rien d'obscure ni de confus, èlle ne s'accommode ni de ces frèquentes parenthèses qui rompent le discours, ni de ces phrases tronquées dont il faut deviner le sens, & qu'on n'entend qu'après y avoir long-tems rêvé. Les modèrnes èvitent les parenthèses, parce qu'en tenant l'èsprit en suspens, èlles l'embarassent, & rendent le discours moins nèt & moins agrèable. Elles sont surtout insuportables en vèrs, si èlles ne sont courtes & ingènieuses. En les rècitant on les prononce d'un autre ton, & en les ècrivant on les enfèrme entre ces caractères, ( ) afin de les distinguer de la suite du discours. Ces caractères se nomment aussi parenthèses; on dit qu'on ouvre la parenthèse, quand on se sert du premier, & qu'on la ferme quand on se sert du second.

Si la parenthèse a plus de trois ou quatre mots, èlle doit être renfermée entre les deux arcs apellès parenthèse, & non entre des virgules.

Ces trois dèrnières ponctuations, sçavoir, *le point admiratif*, *le point intèrrogant*, & *la parenthèse*, sont renfèrmées dans le discours qui suit.

Ha quèl chagrin! Un père peut-il vivre, lorsqu'il voit que tous les soins qu'il a pris pour donner à son enfant une èducation convenable, devièннent inutiles? Quèl dèsagrément pour un homme raisonnable, d'avoir à èssuyer les inègalités d'une femme capricieuse! Les injures même qu'èlle profère, dans le fort de sa mauvaise humeur; ne sont pas si à charge (ainsi que tout le monde le sçait) que les larmes qu'èlle répand avèc art, & qu'èlle opose toûjours, comme des raisons victorieuses.

CHAPITRE III.

Obsèrvation sur la lècture du Latin.

1°. IL n'y a qu'un seul, *e*, en latin, qu'il faut prononcer comme l'*é masculin françois*; èxemple, *Domine*, *patræ*, *musæ*, qu'on prononce comme dans ces mots françois, *piété*, *faculté*, &c. èxcèpté lorsqu'il est devant une consonne, pour ne faire qu'une silabe avèc èlle; alors il se prononce de même que l'è grave françois; comme dans ces mots, *examen*, *exceptio*, &c. Il faut lire ces mots comme s'il y avoit en françois, *èxamène*, *èxcèptio*, &c.

2°. Pour bien prononcer le Latin, il faut faire parler gènèralement toutes les consonnes en les appuyant fortement, èxcèpté la lèttre, *n*, que l'on adoucit comme en François, lorsqu'èlle est suivie d'une consonne, & qui ne doit former qu'un son avèc la voyèle qui la précède. Exemple, *induco*, *intelligo*, *ante*, *nunc*, &c. Pour me rendre plus intèlligible, il faut prononcer la première silabe de ces mots d'une seule voix, & dire, *in*, sans former deux sons; il ne faut pas faire parler l'*i*, & le, *n*, sèparément; mais les prononcer ensemble, & comme dans ces mots François, *incurable*, *inconcevable*, &c.

On observera la même chose pour la lèttre, *m*; èxemple, *impono*, *impiger*, *amplector*, *implico*, & non pas, *ime-pono*, *ime-piger*, *ame-plector*, *ime-plico*, &c.

3°. Les deux lèttres, *es*, finissant un mot, se prononcent comme s'il y avoit, *èsse*; èxemple, *dicentes*, *arbores*, &c.

4°. Les deux lèttres, *em*, ou, *en*, se prononcent sèparément, & comme s'il y avoit en François, *ème*, ou, *ène*. Exemple, *autem*, *innocentem*, &c.

5° L'*u*, faisant une silabe avèc les lèttres, *m*, ou, *n*, se prononce comme l'*o*; èxemple, on ècrit, *punctum*, *exemplum*, & on prononce comme s'il y avoit, *ponctome*, *èxinplome*; excèpté, *nunc*, *tunc*, &c. où les lèttres, *u*, & , *n*, se prononcent comme le mot, *un*, qui est le premier des nombres François.

6°. Les deux lèttres, *em*, ou, *en*, font, *in*, en cèrtains mots; comme en ceux-ci, *exemplum*, *innocentem*, &c. qu'on prononce comme s'il y avoit en François, *èxinplome*, *ine-nocintème*, &c.

7°. Les deux lèttres, *ch*, se prononcent comme la lèttre, *k*.

On ècrit, *charitas*, *Archangelum*, & on prononce comme s'il y avoit, *karitasse*, *Arkangèlome*, &c.

8°. Les deux lèttres, *g*, &, *n*, qui ensemble, font *gne*, en François, comme dans ces mots, *agneau*, *digne*; en latin forment deux sons sèparés: ainsi, pour lire *agnus*, *dignus*, il faut prononcer comme s'il y avoit en François, *a-gue-nusse*, &, *di-gue-nusse*, &c.

Quoique ces deux lèttres, *gn*, se prononcent prèsque d'une seule voix, on ne laisse pas de faire sentir un peu chaque lèttre sèparément en lisant.

9°. Le, *t*, suivi de plusieurs voyèles, suit la règle du François, & se prononce comme, *ce*, èxemple, *gratia*, *actio*, *Latium*, &c. Il faut prononcer comme s'il y avoit en François, *gracia*, *accio*, *Laciome*, &c.

10°. Les relatifs, *qui*, *quæ*, *quod*, & leurs composés, font quèlquefois entendre l'*u*, après le, *q*; & d'autres fois ne le font point sentir, mais cètte voyèle se prononce comme la voyèle, *o*, ou comme la conjonction, *ou*.

EXEMPLE.

On ècrit, *qui*, *quæ*, *quod*, *quem*, *quibus*, *quam*, *quorum*, *quos*, *quas*.

On prononce, *cui*, *cué*, *code*, *cuème*, *cuibusse*, *couame*, *còrome*, *cosse*, *couasse*, &c.

L'usage lèvera toutes ces difficultés.

On n'a pas divisé des mots latins pour èpeller, comme on a fait pour le François, attendu qu'on peut faire lire un enfant tout de suite dans le latin, & sans le faire èpeller, lorsqu'il sçait lire le François, en lui faisant cependant les petites remarques nècèssaires auparavant. On en est quitte pour lui aider beaucoup, en lui disant tout ce qui l'embarasse, pendant les premiers jours, après quoi il va de lui-même.

On peut aussi le faire èpeller, dans les premiers commencemens, si on le juge à propos; on lui marquera soi-même les divisions des mots nècèssaires, & de la mànière qu'on l'a vu èxpliqué pour le François.

CHAPITRE IV.

Abrègé de la Quantité.

Une lècture latine est très-dèsagréable, lorsque l'on n'a soin d'y observer la quantité, aussi-bien que les pauses & les autres ponctuations.

Le mot, *quantité*, ést un tèrme de Grammaire, qui veut dire, la mesure des silabes longues ou brèves, pour faire des vèrs.

Obsèrver la quantité en lisant, c'ést marquer l'èspace de tems que l'on doit mèttre à prononcer chaque silabe; & c'ést proprement comme dans la Musique, ce que l'on apèlle la mesure; ce qui veut dire la valeur des notes, & le tems qu'on doit demeurer sur chacune, en solfiant.

Beaucoup de pèrsonnes entendent parler de *silabe pènultième*, & de *silabe ante-pènultième*, sans sçavoir ce que c'ést; il faut les leur èxpliquer.

La silabe qui ést apèllée, *pènultième*, ést cèlle qui précède immédiatement la dèrnière du mot, & l'*ante-pènultième*, ést cèlle qui ést devant la *pènultième*.

Nous ne donnerons ici qu'un abrégé des règles les plus èssentièlles pour la quantité de la lècture du Latin.

1°. Tous les mono-silabes s'appuyent fortement, soit qu'ils soient brèfs ou longs.

2°. On appuie aussi un peu sur la première silabe, quand même èlle seroit brève.

3°. Lorsque la *pènultième silabe* ést longue, on appuie fortement sur èlle en la prononciation; & lorsqu'èlle ést brève, la voix passe lègèrement sur èlle, & on l'élève sur *l'ante-pènultième*, quand même èlle seroit brève.

Comme il seroit trop long de dire ici quand ces silabes doivent être prononcées longues ou brèves, soit par nature ou par position, nous obsèrverons seulement.

1°. Qu'une voyèle devant une autre voyèle, ést brève, comme en ces mots, *defŭit*, *cordĭum*, *cornŭa*, &c.

2°. Que la diphtongue ést longue, comme, *aurum*.

3°. Qu'une voyèle ést longue, lorsqu'èlle se rencontre devant plusieurs consonnes, comme, *īnfūnde*, *Tērtūllianus*; ou devant une des lèttres, *x*, &, *z*, comme, *ēxamen*, *āzotus*, &c.

Les autres règles sont d'une trop grande discussion, & accompagnées de trop d'èxcèptions, pour nous y arrêter; c'ést aux Maîtres qui enseignent aux enfans à faire des vèrs latins, à leur enseigner la quantité.



On a mis ici quèlques pages de Latin, pour exèrcer les enfans dans la lècture de cètte Langue.

PROLOGUS PERSII.

Nec fonte labra prolui caballino:
Nec in bicipiti somniasse Parnasso
Memini, ut repentè sic Poëta prodirem,
Heliconidasque, pallidamque Pyrenen
Illis relinquo, quorum imagines lambunt
Hederæ sequaces: ipse semipaganus
Ad sacra Vatum carmen affero nostrum.
Quis expedivit Psittaco suum * χαῖρε?
Picasque docuit verba nostra conari?
Magister artis, ingenîque largitor
Venter, negatas artifex sequi voces.
Quòd si dolosi spes affulserit nummi,
Corvos Poëtas, & Poëtrias Picas
Cantare credas Pegaseïum melos.

* *Ce vèrbe grèc se prononce comme s'il y avoit en François*, ka-iré.

PHÆDRI

PHÆDRI AUGUSTI LIBERTI
Fabularum Æſopiarum.

LIBER PRIMUS.

PROLOGUS.

ÆSopus auctor, quam materiam reperit,
Hanc ego polivi verſibus ſenariis.
Duplex libelli dos eſt; quòd riſum movet,
Et quòd prudenti vitam conſilio monet.
Calumniari ſi quis autem voluerit,
Quòd arbores loquantur, non tantùm feræ,
Fictis jocari nos meminerit fabulis.

FABULA PRIMA.

Facile eſt opprimere innocentem.

LUPUS ET AGNUS.

AD rivum eundem Lupus & Agnus venerant
Siti compulſi: ſuperior ſtabat Lupus,
Longèque inferior Agnus. Tunc fauce improbâ
Latro incitatus jurgii, cauſam intulit.
Cur, inquit, turbulentam feciſti mihi

Aquam bibenti? Laniger contra timens:
Quî possum, quæso, facere quod quereris, Lupe?
A te decurrit ad meos haustus liquor.
Repulsus ille veritatis viribus:
Ante hos sex menses at maledixisti mihi.
Respondit Agnus: Equidem natus non eram.
Pater hercule tuus, inquit, maledixit mihi:
Atque ita correptum lacerat injustâ nece.
Hæc propter illos scripta est homines fabula,
Qui fictis causis innocentes opprimunt.

FABULA II.

Minima de malis.

RANÆ REGEM POSTULANTES.

ATHenæ quùm florerent æquis legibus,
Procax libertas civitatem miscuit,
Frænumque solvit pristinum licentia.
Hinc conspiratis factionum partibus,
Arcem tyrannus occupat Pisistratus.
Quùm tristem servitutem flerent Attici,
Non quia crudelis ille, sed quoniam grave
Omninò insuetis onus, & cœpissent queri,

Æſopus talem tùm fabellam rettulit.
Ranæ vagantes liberis paludibus,
Clamore magno Regem petiêre à Jove,
Qui diſſolutos mores vi compeſceret.
Pater Deorum riſit, atque illis dedit
Parvum tigillum, miſſum quod ſubitò vadis,
Motu ſonóque terruit pavidum genus.
Hoc merſum limo cùm jaceret diutiùs,
Fortè una tacitè profert è ſtagno caput,
Et explorato Rege cunctas evocat.
Illæ timore poſito certatim adnatant,
Lignumque ſupra turba petulans inſilit:
Quod quùm inquinaſſent omni contumeliâ.
Alium rogantes Regem misêre ad Jovem,
Inutilis quoniam eſſet qui fuerat datus.
Tùm miſit illis Hydrum, qui dente aſpero
Corripere cœpit ſingulas: Fruſtrà necem
Fugitant inertes: vocem præcludit metus.
Furtim igitur dant Mercurio mandata ad Jovem,
Adflictis ut ſuccurrat. Tunc contrà Deus,
Quia noluiſtis veſtrum ferre, inquit, bonum,
Malum perferte. Vos quoque, ô cives, ait,
Hoc ſuſtinete, majus ne veniat malum.



FABULA III.

In propriâ pelle quiesce.

GRACULUS SUPERBUS.

Ne gloriari libeat alienis bonis,
Suoque potiùs habitu vitam degere,
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit.
Tumens inani Graculus superbiâ,
Pennas Pavoni quæ deciderant sustulit,
Seque exornavit: deinde contemnens suos,
Immiscuit sese Pavonum formoso gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi,
Fugantque rostris. Malè multatus Graculus,
Redire mœrens cœpit ad proprium genus,
A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis quos priùs despexerat;
Contentus nostris si fuisses sedibus,
Et quod natura dederat voluisses pati,
Nec illam expertus esses contumeliam,
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas.

FABULA IV.

Avidum ſua ſæpè deludit aviditas.

CANIS NATANS.

AMittit meritò proprium, qui alienum appetit.
Canis per flumen carnem dum ferret natans,
Lympharum in ſpeculo vidit ſimulacrum ſuum,
Aliamque prædam ab alio ferri putans,
Eripere voluit: verùm decepta aviditas,
Et quem tenebat ore dimiſit cibum,
Nec quem petebat adeò potuit attingere.

FABULA V.

Potentioris ſocietatem fuge.

VACCA, CAPELLA, OVIS, ET LEO.

NUnquam eſt fidelis cum potente ſocietas:
Teſtatur hæc fabella propoſitum meum.

Vacca & Capella, & patiens Ovis injuriæ,
Socii fuêre cum Leone in saltibus.
Hi cùm cœpissent Cervum vasti corporis,
Sic est locutus, partibus factis Leo,
Ego primam tollo, nominor quia Leo:
Secundam, quia sum fortis, tribuetis mihi:
Tum quia plus valeo, me sequetur tertia:
Malè adficietur si quis quartam tetigerit.
Sic totam prædam sola improbitas abstulit.

FABULA VI.

RANÆ AD SOLEM.

VIcini furis celebres vidit nuptias
Æsopus, & continuò narrare incipit.
Uxorem quondam Sol quùm vellet ducere,
Clamorem Ranæ sustulêre ad sidera.
Convicio permotus, quærit Jupiter
Causam querelæ: quædam tum stagni incola,
Nunc, inquit, omnes unus exurit lacus,
Cogitque miseras aridâ sede emori:
Quidnam futurum est, si crearit liberos.



FABULA VII.

Stultorum honor inglorius.

VULPES AD PERSONAM TRAGICAM.

PErſonam tragicam fortè vulpes viderat:
O quanta ſpecies ! inquit, cerebrum non habet.
Hoc illis dictum eſt, quibus honorem & gloriam
Fortuna tribuit, ſenſum communem abſtulit.

FABULA VIII.

Malos tueri haud tutum.

LUPUS ET GRUS.

QUi pretium meriti ab improbis deſiderat,
Bis peccat; primùm quoniam indignos adjuvat:
Impunè abire deinde quia jam non poteſt.
Os devoratum fauce cùm hæreret Lupi,
Magno dolore victus, cœpit ſingulos
Illicere pretio, ut illud extraherent malum.
Tandem perſuaſa eſt jurejurando Gruis;

Gulæque credens colli longitudinem,
Periculosam fecit medicinam Lupo:
Pro quo cùm facto flagitaret præmium:
Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
Incolume abstuleris, & mercedem postulas!

FABULA IX.

Ne insultes miseris.

PASSER ET LEPUS.

Sibi non cavere & aliis consilium dare,
Stultum esse, paucis ostendamus versibus.
Oppressum ab Aquila, fletus edentem graves
Leporem objurgabat Passer: Ubi pernicitas
Nota, inquit, illa est? Quid ita cessarunt pedes?
Dum loquitur, ipsum Accipiter nec opinum rapit,
Questuque vano clamitantem interficit.
Lepus semianimis mortis in solatio:
Qui modò securus nostra irridebas mala,
Simili querelâ fata deploras tua.



FABULA X.

Mendaci ne verum quidem dicenti creditur.

LUPUS ET VULPES, JUDICE SIMIO.

QUicumque turpi fraude ſemel innotuit,
Etiamſi verum dicit, amittit fidem,
Hoc adteſtatur brevis Æſopi fabula.
Lupus arguebat vulpem furti crimine,
Negabat illa ſe eſſe culpæ proximam.
Tunc judex inter illos ſedit Simius.
Uterque cauſam cùm peroraſſent ſuam,
Dixiſſe fertur Simius ſententiam:
Tu non videris perdidiſſe quod petis;
Te credo ſubripuiſſe quod pulchrè negas.

FABULA XI.

Ridicula in imbelle virtutis oſtentatio.

ASINUS ET LEO VENANTES.

VIrtutis expers verbis jactans gloriam,
Ignotos fallit, notis eſt deriſui.
Venari Aſello comite cùm vellet Leo,
Contexit illum frutice, & admonuit ſimul
Ut inſuetâ voce terreret feras,

Fugientes ipſe exciperet. Hic auriculas,
Clamore ſubito tollit totis viribus,
Novóque turbat beſtias miraculo.
Quæ dùm paventes exitus notos petunt,
Leonis afficiuntur horrendo impetu.
Qui poſtquàm cæde feſſus eſt, Aſinum evocat,
Jubetque vocem premere: tunc ille inſolens:
Qualis videtur tibi opera hæc vocis meæ?
Inſignis, inquit, ſic ut, niſi noſſem tuum
Animum, genuſque, ſimili fuiſſem in metu.

FABULA XII.

Utiliſſimum ſæpè quod contemnitur.

CERVUS CORNIBUS IMPEDITUS.

LAudatis utiliora quæ contempſeris
Sæpè inveniri, hæc exerit narratio.
Ad fontem Cervus cùm bibiſſet, reſtitit,
Et in liquore vidit effigiem ſuam.
Ibi dùm ramoſa mirans laudat cornua,
Crurúmque nimiam tenuitatem vituperat;
Venantium ſubitò vocibus conterritus,
Per campum fugere cœpit, & curſu levi
Canes eluſit: ſilva tùm excepit ferum,
In quâ retentis impeditus cornibus,

Lacerari cœpit morſibus ſævis canum.
Tunc moriens, vocem hanc edidiſſe dicitur:
O me infelicem! qui nunc demùm intelligo
Ut illa mihi profuerint, quæ deſpexeram,
Et quæ laudaram, quantùm luctus habuerint.

FABULA XIII.

Laudatore nihil inſidioſius.

VULPES ET CORVUS.

QUi ſe laudari gaudet verbis ſubdolis,
Ferè dat pœnas turpi pœnitentiâ.
Cùm de feneſtrâ Corvus raptum caſeum
Comeſſe vellet, celsâ reſidens arbore,
Hunc vidit Vulpes, dehinc ſic occœpit loqui:
O qui tuarum, Corve, pennarum eſt nitor!
Quantùm decoris corpore & vultu geris!
Si vocem haberes, nulla prior ales foret.
At ille ſtultus, dùm vult vocem oſtendere,
Emiſit ore caſeum, quem celeriter
Doloſa Vulpes avidis rapuit dentibus.
Tùm demùm ingemuit Corvi deceptus ſtupor.
Hac re probatur, ingenium quantùm valet,
Virtute ſemper prævalet ſapientia.

CHAPITRE V.

DE'FINITION DES NEUF PARTIES d'Oraiſon qui compoſent le diſcours, avèc un èxemple des Déclinaiſons & des Conjugaiſons.

IL y a neuf ſortes de mots qui compoſent le diſcours, & qui en ſont comme les parties, que l'on apèlle les neuf Parties d'Oraiſon. Sçavoir, *l'article*, *le Nom*, *le Pronom*, *le Vèrbe*, *le Participe*, *l'Advèrbe*, *la Prépoſition*, *la Conjonction*, & *l'intèrjèction*.

Les cinq premiers ſe changent, c'eſt-à-dire ſe dèclinent & ſe conjugènt; les autres ne changent point.

DE L'ARTICLE.

L'Article eſt une partie du diſcours qui ſe mèt devant les Noms, & qui ſèrt à marquer leurs Déclinaiſons.

Il y a deux ſortes d'Articles; l'Article défini, & l'Article indéfini.

L'Article défini, qui marque une choſe détèrminément, eſt, *le*, pour le maſculin, &, *la*, pour le féminin; comme, *le château*, *la ville*.

L'Article indéfini, qui marque une choſe indétèrminément, eſt, *un*, pour le maſculin; &, *une*, pour le féminin. Cet Article rèpond au Pronom latin, *quidam*.

Il y a deux Nombres, *le Singulier*, & *le Plurier*. Le Singulier n'èxprime qu'une ſeule choſe, comme, *le cheval*; le Plurier èxprime pluſieurs choſes; comme, *les chevaux*.

Dans les Articles auſſi-bien que dans les Noms, la différence des Nombres, ne conſiſte qu'à ajoûter un, *s*, au Singulier, pour faire, *les*, au Plurier.

DU NOM.

Le Nom eſt un mot qui ſèrt pour nommer chaque choſe, comme, *Pièrre*, *Paul*, *table*, *chaiſe*, *maiſon*, &c.

Il y a deux ſortes de Noms, le *Subſtantif* & l'*Adjèctif*.

Le Subſtantif ne convient qu'à une ſorte de choſe; l'Adjèctif convient à pluſieurs. Quand on peut ajoûter le mot, *choſe*, à un Nom, c'eſt une marque qu'il eſt adjèctif; par èxemple, *blanc*, *rouge*, ſont adjèctifs, parce qu'on peut dire, *choſe blanche*, *choſe rouge*; mais, *homme*, *maiſon*, ſont ſubſtantifs, parce que l'on ne peut pas dire, *choſe homme*, *choſe maiſon*.

Il y a deux ſortes de Noms Subſtantifs; *le Propre*, & *l'Apèllatif.* Le Propre ne convient qu'à une choſe, comme, *Jean*, *Pièrre*, *Paris*, *Vèrſailles.* L'Apèllatif convient à pluſieurs, comme, *homme*, *ville*, &c.

Il faut conſidèrer dans les Noms, *le Genre*, *le Nombre*, *le Cas*, *& la Déclinaiſon.*

Il y a deux Genres en François. *Le maſculin*, & *le féminin*; qui ſont déſignés par les Articles; ſçavoir, *ce*, ou, *le*, pour le maſculin, &, *cètte*, ou, *la*, pour le féminin, ainſi que nous l'avons déja obſèrvé.

DE LA DECLINAISON DES ARTICLES.

l'Article défini.			*L'Article indéfini.*		
SINGULIER.			SINGULIER.		
	Le maſc.	*Le fém.*		*Le maſc.*	*Le fém.*
* *Nominatif.*	le	la	*Nominatif.*	un	une
Gènitif.	de, du	de la	*Gènitif.*	d'un	d'une
Datif.	à, au	à la	*Datif.*	à un	à une
Accuſatif.	le	la	*Accuſatif.*	un	une
Ablatif.	de, du	de la	*Ablatif.*	d'un	d'une
PLURIER.			PLURIER.		
	Le maſc.	*Le fém.*		*Le maſc.*	*Le fém.*
Nominatif.	les	les	*Nominatif.*	les uns	les unes
Gènitif.	des	des	*Gènitif.*	des uns	des unes
Datif.	aux	aux	*Datif.*	aux uns	aux unes
Accuſatif.	les	les	*Accuſatif.*	les uns	les unes
Ablatif.	des	des	*Ablatif.*	des uns	des unes

Les Articles, *le*, &, *la*, ne ſont pas toûjours l'Article défini: ils ſont ſouvent les accuſatifs du pronom relatif, *lui*, *èlle*: comme, *je le cherche*, *je la trouve*, *je les ai pèrdus*, ou *pèrdues.*

Ils ſont ces relatifs, quand ils ſont devant les vèrbes, ou après eux, quand ils ſont à l'Impèratif; comme, *chèrchons-le*, *trouvons-la*, *regardés-les.*

* *Quoiqu'il y ait 6. cas, les Articles n'en ont que 5. ainſi que les Pronoms.*

DE LA DECLINAISON DES NOMS.

DAns la Langue Françoise les Déclinaisons sont marquées par l'Article, & le mot démeure toûjours le même; selon la règle gènèrale ; on ajoûte un , *s* , ou un , *x* , au plurier , comme , *le père, les pères ; Dieu, Dieux* : en obsérvant néanmoins que le plurier des Noms tèrminés en , *al*, ou , *ail*, fait, *aux*; comme , *animal* , *animaux* , *un bail*, *des baux* , &c. Excèpté en ces mots, *bal* , *carnaval* , *camail* , & quèlques autres, dont le plurier ne change point de tèrminaison ; & auquel on n'ajoûte qu'un , *s* , simplement ; comme , *bals* , *carnavals* , *camails*, &c.

DE'CLINAISONS.

SINGULIER.

Nominatif.	la Muse
Gènitif.	de la Muse
Datif.	à la Muse
Accusatif.	la Muse
Vocatif.	ô Muse
Ablatif.	de la Muse

PLURIER.

Nominatif.	les Muses
Gènitif.	des Muses
Datif.	aux Muses
Accusatif.	les Muses
Vocatif.	ô Muses
Ablatif.	des Muses

SINGULIER.

Nominatif.	le Seigneur
Gènitif.	du Seigneur
Datif.	au Seigneur
Accusatif.	le Seigneur
Vocatif.	ô Seigneur
Ablatif.	du Seigneur

PLURIER.

Nominatif.	les Seigneurs
Gènitif.	des Seigneurs
Datif.	aux Seigneurs
Accusatif.	les Seigneurs
Vocatif.	ô Seigneurs
Ablatif.	des Seigneurs

SINGULIER.

Nominatif.	l'animal
Gènitif.	de l'animal
Datif.	à l'animal
Accusatif.	l'animal
Vocatif.	ô animal
Ablatif.	de l'animal

PLURIER.

Nominatif.	les animaux
Gènitif.	des animaux
Datif.	aux animaux
Accusatif.	les animaux
Vocatif.	ô animaux
Ablatif.	des animaux

DES DEGRE'S DE COMPARAISON.

LEs Noms adjèctifs ont trois diffèrens ordres de signification , que l'on apèlle dègrés de Comparaison. Sçavoir ; *le Positif* , *le Comparatif* , & , *le Supèrlatif*.

Le Positif, signifie la qualité de la chose seulement sans èxcès, & sans comparaison, comme, *BON enfant. Fille SAGE.*

Le Comparatif, signifie la qualité de la chose avec comparaison, comme, *un homme PLUS FORT que les autres.*

Le Supèrlatif, signifie la qualité de la chose avèc èxcès, comme, *un cheval TRES-FORT.*

DES PRONOMS.

Toutes les parties de la Grammaire sont nècèssaires, mais la plus embarrassante est cèlle des Pronoms. Ils tiènnent la place des Noms, pour n'être pas obligé de les rèpèter. Il y a les *Pèrsonèls, les Possèssifs, les Démonstratifs, &, le Relatif.*

LES PRONOMS PERSONELS.

Pour avoir une idée juste des Pronoms Pèrsonèls, il faut obsèrver qu'il y a trois pèrsonnes. La première, cèlle qui parle. La seconde, cèlle à qui on parle. Et la troisième, cèlle de qui on parle : d'où il rèsulte, qu'il y a trois Pronoms pèrsonèls, qui sont ceux qui suivent.

DECLINAISONS DES PRONOMS.

DE LA PREMIERE PERSONNE.

	Singulier.	*Plurier.*
N.	je ou moi	nous
G.	de moi	de nous
D.	à moi, moi, me.	à nous, nos
A.	moi, me	nous
A.	de moi	de nous

DE LA SECONDE PERSONNE.

	Singulier.	*Plurier.*
N.	tu, toi	vous
G.	de toi	de vous
D.	à toi, toi, te.	à vous, vous
A.	toi, te	vous
A.	de toi	de vous

DE LA TROISIEME PERSONNE.

SINGULIER.

		Masculin.	*Féminin.*
N.		il lui	èlle
G.	de soi.	de lui.	d'elle
D.	à soi, se.	à lui, lui.	à èlle, lui
A.	soi, se.	le, lui	la, èlle
A.	de soi.	de lui	d'èlle

PLURIER.

N.	ils, eux	èlles
G.	d'eux	d'èlles
D.	à eux, leur.	à èlles, leur
A.	eux, les	èlles, les
A.	d'eux	d'èlles.

DES PRONOMS POSSESSIFS.

Il y a trois Pronoms possèssifs, qui sont, *mon, ton, son.*

DE LA PREMIERE PERSONNE.

† *Masculin.*	*Féminin.*
Sing. mon.	*Sing.* ma.
Plur. mes.	*Plur.* mes.
Sing. nôtre, *ou* le nôtre.	*Sing.* nôtre, *ou* la nôtre.
Plur. nos, *ou* les nôtres.	*Plur.* nos, *ou* les nôtres.
Sing. le mien.	*Sing.* la miènne
Plur. les miens.	*Pl.* les miènnes

DE LA SECONDE PERSONNE.

Sing. ton.	*Sing.* ta.
Plur. tes.	*Plur.* tes.
Sing. le vôtre.	*Sing.* la vôtre.
Plur. vos, *ou* les vôtres.	*Plur.* vos, *ou* les vôtres.
Sing. le tien.	*Sing.* la tiènne.
Plur. les tiens.	*Plur.* les tiènnes.

DE LA TROISIEME PERSONNE.

Sing. son.	*Sing.* sa.
Plur. ses.	*Plur.* ses.
Sing. le sien.	*Sing.* la siènne.
Plur. les siens.	*Plur.* les siènnes.
Sing. leur.	*Sing.* leur.
Plur. leurs.	*Plur.* leurs.

Il faut obsèrv eque, *leur*, devant un substantif, est un Pronom, & que devant un vèrbe, il est se datif plurier du Pronom, *lui*. On dit, *je leur ai donné*. Et non pas, *j'ai donné à eux*.

LES PRONOMS *Démonstratif.*

Masculin.	*Féminin.*
Sing. ce, cet.	*Sing.* cètte.
Plur. ces.	*Plur.* ces.

Ce, &, *cet*, qui sont le masculin de ce pronom, s'employent divèrsement, en mèttant, *ce*, devant un nom qui commence par une consonne; comme, *ce cheval, ce château*, &c. Et, *cet*, devant un nom qui commence par une voyèle ou par la lèttre, *h*, muètte, ou non aspirée; comme, *cet homme, cet animal*, &c.

Il faut obsèrver la diffèrence qui est entre, *ce*, & , *se*. Car on ècrit, *ce*, devant les Noms, comme, *ce tableau, ce mouton, ce Cavalier*, &c. Et devant les vèrbes, on ècrit, *se*, qui est le datif ou l'accusatif du Pronom pèrsonèl de la troisième pèrsonne : ce qui arrive particulièrement aux vèrbes rèflèchis; comme, *il se pèrsuade, ils se pèrsuadent.*

Néanmoins, on mèt, *ce*, devant le vèrbe substantif aux troisièmes pèrsonnes dans ces manières de parler: *c'est moi, c'est toi : c'est lui, c'est nous : c'est vous : ce sont eux*, &c.

LE PRONOM RELATIF.

Masculin.

Sing. qui, que, quèl, lequèl
Plur. qui, que, quèls, lesquèls

Féminin.

Sing. qui, que, qu'èlle, laquèlle
Pl. qui, que, quèlles, lesquèlles

† *On ne rèpètera pas l'Article*, de, du, à, au, *&c. dans les Pronoms qui suivent, pour abrèger, attendu qu'ils se dèclinent comme les exemples prècèdens.*

Quoique, *qui*, &, *lequèl*, *laquèlle*, soient le même Pronom, néanmoins, *qui*, est plus en usage que, *lequèl*, &, *laquèlle*; si ce n'est que ce dèrnier soit nècessaire, pour èviter l'èquivoque que l'autre peut produire, d'autant qu'il est des deux Genres & des deux Nombres.

DES VERBES.

Le Vèrbe est une partie du discours sujètte au changement, & qui signifie, *agir*, *souffrir*, &c, *être*, dont le principal usage est de marquer l'affirmation ou le jugement que nous faisons des choses.

On peut le diviser, en *Substantif*, & *Adjèctif*.

Le vèrbe substantif, est celui qui marque simplement l'affirmation de l'être, comme, *je suis*, & même, *je deviens*.

Le vèrbe adjèctif, est celui qui ajoûte la signification qui lui est propre, à cètte affirmation simple, commune à tous les vèrbes, comme quand je dis, *Pièrre vit*, c'est comme si on disoit, *Pièrre est vivant*; où l'on voit que le mot, *vit*, enfèrme l'affirmation de l'être, & la signification de, *vivant*.

Le vèrbe actif, est celui qui signifie une action à laquèlle est opposée une passion, comme, *aimer*, *battre*: & le passif, est celui qui signifie une passion à laquèlle est opposée une action, comme, *être aimé*, *être batu*.

Les vèrbes neutres, qui sont aussi nommés absolus ou transitifs, sont ceux dont la signification ne passe point au dehors, & qui n'ont point de passif; soit qu'ils marquent quèlque action: comme, *je marche*; *je soupe*; soit qu'ils ne marquent aucune action, comme, *je suis couché*, *je suis assis*, *j'èxcèlle*, &c.

Les vèrbes se conjuguent ordinairement avèc divèrsité de nombres, de pèrsonnes, de tems & de manières; d'où naît la diffèrence des Conjugaisons: èxcèpté les vèrbes impèrsonèls, qui ne se conjuguent que par les troisièmes pèrsonnes du singulier; comme, *il faut*, n'a point de première, ni de seconde pèrsonne dans tous les tems au singulier, & n'a point de plurier.

DES NOMBRES.

Il y a deux Nombres, le singulier & le plurier, ainsi que nous l'avons èxpliqué. Le singulier ne s'entend que d'un seul, comme, *j'aime*; & le plurier, s'entend de plusieurs, comme, *nous aimons*.

DES PERSONNES.

Il y a trois pèrsonnes. La première est cèlle qui parle, comme, *j'aime*. La seconde est cèlle à qui on parle, comme, *tu aimes*. La troisième, est cèlle de qui on parle, comme, *il aime*.

DES TEMS.

Il y a trois différences de tems dans la nature; sçavoir, *le Présent*, *le Prètèrit* ou *le Passé*; & *le Futur* ou *l'avenir*.

Le Présent marque une chose où l'action est, ou se fait actuèllement; comme, *je suis*, *j'aime*.

Le Prètèrit marque qu'èlle est achevée & accomplie, comme, *j'ai aimé*.

Et le Futur, marque que la chose qui n'est pas encore, sera, ou qu'èlle doit arriver, comme, *je serai*, *j'aimerai*.

Mais le Prètèrit se divise en trois èspèces différentes: car une chose peut être considèrée comme absolument & simplement passée; & c'est ce qu'on apèlle le Parfait, comme, *j'ai aimé*.

Ou bien comme présente à l'ègard d'une chose déja passée; & c'est ce qu'on apèlle Imparfait; comme, *j'aimois*, *j'ècrivois*, c'est-à-dire, lors de tèlle ou tèlle chose passée, je faisois actuèllement cèlle-ci.

Ou enfin, comme déja passée à l'ègard d'une chose aussi passée, comme, *j'avois aimé*; c'est-à-dire, lors de tèlle chose que je considère comme passée, cèlle-ci étoit déja faite auparavant; & c'est ce qu'on apèlle le Plus-que parfait.

DES MODES, MOEUFS OU MANIERES.

Chacun de ces Tems se divise encore en deux, selon les divèrs Modes ou manières de les conjuguer, que l'on apèlle, *Indicatif* & *Subjonctif*, pour mieux èxprimer les différentes façons & affèctions qui se rencontrent dans les actions.

Le Mode Indicatif, est celui qui montre simplement les choses, comme, *j'aime*; *où êtes-vous? j'aimois*, *j'ètois*, &c.

Et le Subjonctif, est celui qui marque prèsque toûjours une signification absolue, mais qui dépend de quèlque circonstance, ou qui tient beaucoup de l'avenir; comme, *que j'aime*, *j'aimerois*, &c.

A ces deux Modes principaux, on en ajoûte encore deux

autres ; sçavoir , l'*Impèratif* & l'*Infinitif*. Mais l'Impèratif ètant pour commander , comme , *aime* , n'est compté par plusieurs que comme un troisième Futur , parce que le commandement tient toûjours de l'avenir.

Et l'Infinitif est encore moins proprement un Mode , puisqu'ètant indéfini , il ne marque ni nombre , ni tems , ni la pèrsonne , ni la manière : comme , *aimer*.

Cet Infinitif a souvent la force d'un nom substantif; comme, *il est tems de s'en ALLER ; je n'achète pas si chèr un REPENTIR ; digne d'ETRE AIMÉ*.

Nous avons quatre Conjugaisons des Vèrbes actifs , qui se distinguent par la tèrminaison des Infinitifs. La première a son Infinitif en , *er* ; comme , *aimer* : la seconde en , *ir* ; comme , *punir* : la troisième en , *oir* ; comme , *devoir* ; & la quatrième en , *re* ; comme , *rendre*.

LES CONJUGAISONS.

Le vèrbe, *AVOIR*, est auxiliaire à tous les autres & à soi-même. Le vèrbe substantif, *ETRE* , est aussi auxiliaire aux vèrbes passifs , dont les tems se forment de tous les siens , en y ajoutant les Supins des autres actifs , qui devenant alors Participes , sont de vrais adjèctifs qui s'accordent avèc leurs substantifs, en genre & en nombre. Nous commencerons par ces deux auxiliaires.

LE VERBE AUXILIAIRE, *AVOIR*.

INDICATIF.

Présent.

Sing. J'ai , tu as , il a.

Plur. Nous avons, vous avés, ils ont.

Imparfait.

Sing. J'avois , tu avois , il avoit.

Plur. Nous avions , vous aviés , ils avoient.

Parfait défini.

Sing. J'ai u , tu as u , il a u.

Plur. Nous avons u , vous avés u , ils ont u.

Parfait indéfini.

Sing. J'us , tu us , il ut.

Plur. Nous ûmes , vous ûtes, ils ûrent.

Plusqueparfait.

Sing. J'avois u, tu avois u, il avoit u.

Plur. Nous avions u , vous aviés u , ils avoient u.

Futur.

Sing. J'aurai , tu auras , il aura.

Plur. Nous aurons , vous aurés , ils auront.

IMPERATIF.

Présent & Futur.

Sing. Aye , qu'il ait.

Plur. Ayons , ayés , qu'ils ayent.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que j'aye , que tu ayes , qu'il ait.

Plur. Que nous ayons, que vous ayés, qu'ils ayent.

1. *Imparfait.*

Sing. Que j'usse, que tu usses, qu'il ût.

Plur. Que nous ussions, que vous ussiés, qu'ils ussent.

2. *Imparfait.*

Sing. J'aurois, tu aurois, il auroit.

Plur. Nous aurions, vous auriés, ils auroient.

Parfait.

Sing. Que j'aye u, que tu ayes u, qu'il ait u.

Plur. Que nous ayons u, que vous ayés u, qu'ils ayent u.

1. *Plusque parfait.*

Sing. Que j'usse u, que tu usses u, qu'il ût u.

Plur. Que nous ussions u, que vous ussiés u, qu'ils ussent u.

2. *Plusque parfait.*

Sing. J'aurois u, tu aurois u, il auroit u.

Plur. Nous aurions u, vous auriés u, ils auroient

Futur.

Sing. J'aurai u, tu auras u, il aura u.

Plur. Nous aurons u, vous aurés u, ils auront u.

INFINITIF.

Présent & Imparfait.

Avoir.

Parfait & Plusque parfait.

Avoir u.

Futur.

Qu'il aura.

Les Gèrondifs.

En ayant, d'avoir, pour avoir.

Le Supin.

u.

Le Participe du Présent.

Ayant.

Le Participe du passé.

Ayant u.

Le Participe du Futur.

Qui aura.

CONJUGAISON DU VERBE Substantif, *ETRE.*

INDICATIF.

Présent.

Sing. JE suis, tu es, il est.

Plur. Nous sommes, vous êtes, ils sont.

Imparfait.

Sing. J'ètois, tu ètois, il ètoit.

Plur. Nous ètions, vous ètiés, ils ètoient.

Parfait défini.

Sing. J'ai été, tu as été, il a été.

Plur. Nous avons été, vous avés été, ils ont été.

Parfait indéfini.

Sing. Je fus, tu fus, il fut.

Plur. Nous fûmes, vous fûtes, ils fûrent.

Plusque parfait.

Sing. J'avois été, tu avois été, il avoit été.

Plur. Nous avions été, vous aviés été, ils avoient été.

Futur.

Sing. Je serai, tu seras, il sera.

Plur. Nous serons, vous serés, ils seront.

IMPERATIF.

Présent & Futur.

Sing. Sois, qu'il soit.

Plur. Soyons, soyés, qu'ils soient.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que je sois, que tu sois, qu'il soit.

Plur. Que nous soyons, que vous soyés, qu'ils soient.

1. *Imparfait.*

Sing. Que je fusse, que tu

fusses, qu'il fût.

Plur. Que nous fussions, que vous fussiés, qu'ils fussent.

2. *Imparfait.*

Sing. Je serois, tu serois, il seroit.

Plur. Nous serions, vous seriés, ils seroient.

Parfait.

Sing. Que j'aie été, que tu ayes été, qu'il ait été.

Plur. Que nous ayons été, que vous ayés été, qu'ils ayent été.

1. *Plusque parfait.*

Sing. Que j'usse été, que tu usses été, qu'il ût été.

Plur. Que nous ussions été, que vous ussiés été, qu'ils ussent été.

2. *Plusque parfait.*

Sing. J'aurois été, tu aurois été, il auroit été.

Plur. Nous aurions été, vous auriés été, ils auroient été.

Futur.

Sing. J'aurai été, tu auras été, il aura été.

Plur. Nous aurons été, vous aurés été, ils auront été.

INFINITIF.

Présent & *Imparfait.*

Etre.

Parfait & *Plusque parfait.*

Avoir été.

Futur.

Qu'il sera.

Les Gèrondifs.

En ètant, d'ètre, pour être.

Le Supin.

été

Le Participe du Présent.

Etant.

Le Participe du passé.

Ayant été.

Le Participe du Futur.

Qui sera.

Les quatre vèrbes règuliers avèc leurs Passifs.

PREMIERE CONJUGAISON DU VERBE en *ER*.

INDICATIF. ACTIF.

Présent.

Sing. J'Aime; tu aimes, il aime.

Plur. Nous aimons, vous aimés, ils aiment.

Imparfait.

Sing. J'aimois, tu aimois, il aimoit.

Plur. Nous aimions, vous aimiés, ils aimoient.

Parfait défini.

Sing. J'ai aimé, tu as aimé, il a aimé.

Plur. Nous avons aimé, vous avés aimé, ils ont aimé

1. *Parfait indéfini.*

Sing. J'aimai, tu aimas, il aima.

Plur. Nous aimâmes, vous aimâtes, ils aimèrent

Plusque parfait.

Sing. J'avois aimé, tu avois aimé, il avoit aimé.

Plur. Nous avions aimé, vous aviés aimé, ils avoient aimé.

Futur.

Sing. J'aimerai, tu aimeras, il aimera.

Plur. Nous aimerons, vous aimerés, ils aimeront.

IMPERATIF.

Présent & *Futur.*

Sing. Aime, qu'il aime.

Plur. Aimons, aimés, qu'ils aiment.

Plur. Nous punissions, vous punissiés, ils punissoient

Parfait défini.

Sing. J'ai puni, tu as puni, il a puni.

Plur. Nous avons puni, vous avés puni, ils ont puni.

Parfait indéfini.

Sing. Je punis, tu punis, il punit.

Plur. Nous punîmes, vous punîtes, ils punîrent.

Plusque parfait.

Sing. J'avois puni, tu avois puni, il avoit puni.

Plur. Nous avions puni, vous aviés puni, ils avoient puni.

Futur.

Sing. Je punirai, tu puniras, il punira.

Plur. Nous punirons, vous punirés, ils puniront.

IMPERATIF.

Présent & Futur.

Sing. Puni, qu'il punisse.

Plur. Punissons, punissés, qu'ils punissent.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que je punisse, que tu punisses, qu'il punisse.

Plur. Que nous punissions, que vous punissiés, qu'ils punissent.

1. *Imparfait.*

Sing. Que je punîsse, que tu punîsses, qu'il punît.

Plur. Que nous punissions, que vous punissiés, qu'ils punîssent.

2. *Imparfait.*

Sing. Je punirois, tu punirois, il puniroit.

Plur. Nous punirions, vous puniriés, ils puniroient.

Parfait.

Sing. Que j'aye puni, que tu ayes puni, qu'il ait puni.

Plur. Que nous ayons puni, que vous ayés puni, qu'ils ayent puni.

1. *Plusque parfait.*

Sing. Que j'usse puni, que tu usses puni, qu'il ût puni.

Plur. Que nous ussions puni, que vous ussiés puni, qu'ils ussent puni.

2. *Plusque parfait.*

Sing. J'aurois puni, tu aurois puni, il auroit puni.

Plur. Nous aurions puni, vous auriés puni, ils auroient puni.

Futur.

Sing. J'aurai puni, tu auras puni, il aura puni.

Plur. Nous aurons puni, vous aurés puni, ils auront puni.

INFINITIF.

Présent & Imparfait.

Punir.

Parfait & Plusque parfait.

Avoir puni.

Futur.

Qu'il punira.

Les Gerondifs.

En punissant, de punir, pour punir.

Le Supin.

Puni.

Le Participe du présent.

Punissant.

Participe du passé.

Ayant puni.

Le Participe du Futur.

Qui punira.

INDICATIF PASSIF.

Présent.

Sing. JE suis puni, tu es puni, il est puni.

Plur.

Plur. Nous ſommes punis, vous êtes punis, ils ſont punis.

Imparfait.

Sing. J'ètois puni, tu ètois puni, il ètoit puni.

Plur. Nous ètions punis, vous ètiés punis, ils ètoient punis.

1. *Parfait.*

Sing. J'ai été puni, tu as été puni, il a été puni.

Plur. Nous avons été punis, vous avés été punis, ils ont été punis.

2. *Parfait.*

Sing. Je fus puni, tu fus puni, il fut puni.

Plur. Nous fûmes punis, vous fûtes punis, ils fûrent punis.

Pluſque parfait.

Sing. J'avois été puni, tu avois été puni, il avoit été puni.

Plur. Nous avions été punis, vous aviés été punis, ils avoient été punis.

Futur.

Sing. Je ſerai puni, tu ſeras puni, il ſera puni.

Plur. Nous ſerons punis, vous ſerés punis, ils ſeront punis.

IMPERATIF.

Préſent & Futur.

Sing. Sois puni, qu'il ſoit puni.

Plur. Soyons punis, ſoyés punis, qu'ils ſoient punis.

SUBJONCTIF.

Préſent.

Sing. Que je ſois puni, que tu ſois puni, qu il ſoit puni.

Plur. Que nous ſoyons punis, que vous ſoyés punis, qu'ils ſoient punis.

1. *Imparfait.*

Sing. Que je fuſſe puni, que tu fuſſes puni, qu'il fût puni.

Plur. Que nous fuſſions punis, que vous fuſſiés punis, qu'ils fuſſent punis.

2. *Imparfait.*

Sing. Je ſerois puni, tu ſerois puni, il ſeroit puni.

Plur. Nous ſerions punis, vous ſeriés punis, ils ſeroient punis.

Parfait.

Sing. Que j'aye été puni, que tu ayes été puni, qu'il ait été puni.

Plur. Que nous ayons été punis, que vous ayés été punis, qu'ils ayent été punis.

1. *Pluſque parfait.*

Sing. Que j'uſſe été puni, que tu uſſes été puni, qu il ût été puni.

Plur. Que nous uſſions été punis, que vous uſſiés été punis, qu'ils uſſent été punis.

2. *Pluſque parfait.*

Sing. J'aurois été puni, tu aurois été puni, il auroit été puni.

Plur. Nous aurions été punis, vous auriés été punis, ils auroient été punis.

Futur.

Sing. J'aurai été puni, tu auras été puni, il aura été puni.

Plur. Nous aurons été punis, vous aurés été punis, ils auront été punis.

INFINITIF.

Préſent & Imparfait.

Etre puni.

Parfait & Pluſque parfait.

Avoir été puni.

Futur.

Qu'il ſera puni.

Fugientes ipse exciperet. Hic auriculas,
Clamore subito tollit totis viribus,
Novóque turbat bestias miraculo.
Quæ dùm paventes exitus notos petunt,
Leonis afficiuntur horrendo impetu.
Qui postquàm cæde fessus est, Asinum evocat,
Jubetque vocem premere: tunc ille insolens:
Qualis videtur tibi opera hæc vocis meæ?
Insignis, inquit, sic ut, nisi nossem tuum
Animum, genusque, simili fuissem in metu.

FABULA XII.

Utilissimum sæpè quod contemnitur.

CERVUS CORNIBUS IMPEDITUS.

LAudatis utiliora quæ contempseris
Sæpè inveniri, hæc exerit narratio.
Ad fontem Cervus cùm bibisset, restitit,
Et in liquore vidit effigiem suam.
Ibi dùm ramosa mirans laudat cornua,
Crurúmque nimiam tenuitatem vituperat;
Venantium subitò vocibus conterritus,
Per campum fugere cœpit, & cursu levi
Canes elusit: silva tùm excepit ferum,
In quâ retentis impeditus cornibus,

Lacerari cœpit morſibus ſævis canum.
Tunc moriens, vocem hanc edidiſſe dicitur:
O me infelicem! qui nunc demùm intelligo
Ut illa mihi profuerint, quæ deſpexeram,
Et quæ laudaram, quantùm luctus habuerint.

FABULA XIII.

Laudatore nihil inſidioſius.

VULPES ET CORVUS.

QUi ſe laudari gaudet verbis ſubdolis,
Ferè dat pœnas turpi pœnitentiâ.
Cùm de feneſtrâ Corvus raptum caſeum
Comeſſe vellet, celsâ reſidens arbore,
Hunc vidit Vulpes, dehinc ſic occœpit loqui:
O qui tuarum, Corve, pennarum eſt nitor!
Quantùm decoris corpore & vultu geris!
Si vocem haberes, nulla prior ales foret.
At ille ſtultus, dùm vult vocem oſtendere,
Emiſit ore caſeum, quem celeriter
Doloſa Vulpes avidis rapuit dentibus.
Tùm demùm ingemuit Corvi deceptus ſtupor.
Hac re probatur, ingenium quantùm valet.,
Virtute ſemper prævalet ſapientia.

CHAPITRE V.

DE'FINITION DES NEUF PARTIES d'Oraison qui composent le discours, avèc un èxemple des Déclinaisons & des Conjugaisons.

IL y a neuf sortes de mots qui composent le discours, & qui en sont comme les parties, que l'on apèlle les neuf Parties d'Oraison. Sçavoir, *l'article*, *le Nom*, *le Pronom*, *le Vèrbe*, *le Participe*, *l'Advèrbe*, *la Prépofition*, *la Conjonction*, & *l'interjèction*.

Les cinq premiers se changent, c'est-à-dire se déclinent & se conjugent; les autres ne changent point.

DE L'ARTICLE.

L'Article est une partie du discours qui se mèt devant les Noms, & qui sèrt à marquer leurs Déclinaisons.

Il y a deux sortes d'Articles; l'Article défini, & l'Article indéfini.

L'Article défini, qui marque une chose détèrminément, est, *le*, pour le masculin, &, *la*, pour le féminin; comme, *le château*, *la ville*.

L'Article indéfini, qui marque une chose indétèrminément, est, *un*, pour le masculin; &, *une*, pour le féminin. Cet Article rèpond au Pronom latin; *quidam*.

Il y a deux Nombres, *le Singulier*, & *le Plurier*. Le Singulier n'èxprime qu'une seule chose, comme, *le cheval*; le Plurier èxprime plusieurs choses; comme, *les chevaux*.

Dans les Articles aussi bien que dans les Noms, la diffèrence des Nombres, ne consiste qu'à ajoûter un, *s*, au Singulier, pour faire, *les*, au Plurier.

DU NOM.

Le Nom est un mot qui sèrt pour nommer chaque chose, comme, *Pièrre*, *Paul*, *table*, *chaise*, *maison*, &c.

Il y a deux sortes de Noms, le *Substantif* & l'*Adjèctif*.

Le Substantif ne convient qu'à une sorte de chose; l'Adjèctif convient à plusieurs. Quand on peut ajoûter le mot, *chose*, à un Nom, c'est une marque qu'il est adjèctif; par èxemple, *blanc*, *rouge*, sont adjèctifs, parce qu'on peut dire, *chose blanche*, *chose rouge*; mais, *homme*, *maison*, sont substantifs, parce que l'on ne peut pas dire, *chose homme*, *chose maison*.

Il y a deux sortes de Noms Substantifs ; *le Propre*, & *l'Apèllatif.* Le Propre ne convient qu'à une chose, comme, *Jean*, *Pièrre*, *Paris*, *Vèrsailles.* L'Apèllatif convient à plusieurs, comme, *homme*, *ville*, &c.

Il faut considèrer dans les Noms, *le Genre*, *le Nombre*, *le Cas*, *& la Déclinaison.*

Il y a deux Genres en François. *Le masculin*, & *le féminin*; qui sont désignés par les Articles ; sçavoir, *ce*, ou, *le*, pour le masculin, &, *cètte*, ou, *la*, pour le féminin, ainsi que nous l'avons déja obsèrvé.

DE LA DECLINAISON DES ARTICLES.

l'Article défini.

SINGULIER.

	Le masc.	*Le fém.*
* *Nominatif.*	le	la
Gènitif.	de, du	de la
Datif.	à, au	à la
Accusatif.	le	la
Ablatif.	de, du	de la

PLURIER.

	Le masc.	*Le fém.*
Nominatif.	les	les
Gènitif.	des	des
Datif.	aux	aux
Accusatif.	les	les
Ablatif.	des	des

L'Article indéfini.

SINGULIER.

	Le masc.	*Le fém.*
Nominatif.	un	une
Gènitif.	d'un	d'une
Datif.	à un	à une
Accusatif.	un	une
Ablatif.	d'un	d'une

PLURIER.

	Le masc.	*Le fém.*
Nominatif.	les uns	les unes
Gènitif.	des uns	des unes
Datif.	aux uns	aux unes
Accusatif.	les uns	les unes
Ablatif.	des uns	des unes

Les Articles, *le*, &, *la*, ne sont pas toûjours l'Article défini : ils sont souvent les accusatifs du pronom relatif, *lui*, *èlle* : comme, *je le chèrche*, *je la trouve*, *je les ai pèrdus*, ou *pèrdues.*

Ils sont ces relatifs, quand ils sont devant les vèrbes, ou après eux, quand ils sont à l'Impèratif ; comme, *chèrchons-le*, *trouvons-la*, *regardés-les.*

* *Quoiqu'il y ait 6. cas, les Articles n'en ont que 5. ainsi que les Pronoms.*

DE LA DECLINAISON DES NOMS.

DAns la Langue Françoise les Déclinaisons sont marquées par l'Article, & le mot démeure toûjours le même; selon la règle génèrale, on ajoûte un, *s*, ou un, *x*, au plurier, comme, *le père, les pères; Dieu, Dieux*: en obsèrvant néanmoins que le plurier des Noms tèrminés en, *al*, ou, *ail*, fait, *aux*; comme, *animal*, *animaux*, *un bail*, *des baux*, &c. Excèpté en ces mots, *bal*, *carnaval*, *camail*, & quèlques autres, dont le plurier ne change point de tèrminaison; & auquel on n'ajoûte qu'un, *s*, simplement; comme, *bals*, *carnavals*, *camails*, &c.

DE'CLINAISONS.

SINGULIER.		PLURIER.	
Nominatif.	la Muse	*Nominatif.*	les Seigneurs
Gènitif.	de la Muse	*Gènitif.*	des Seigneurs
Datif.	à la Muse	*Datif.*	aux Seigneurs
Accusatif.	la Muse	*Accusatif.*	les Seigneurs
Vocatif.	ô Muse	*Vocatif.*	ô Seigneurs
Ablatif.	de la Muse	*Ablatif.*	des Seigneurs
PLURIER.		SINGULIER.	
Nominatif.	les Muses	*Nominatif.*	l'animal
Gènitif.	des Muses	*Gènitif.*	de l'animal
Datif.	aux Muses	*Datif.*	à l'animal
Accusatif.	les Muses	*Accusatif.*	l'animal
Vocatif.	ô Muses	*Vocatif.*	ô animal
Ablatif.	des Muses	*Ablatif.*	de l'animal
SINGULIER.		PLURIER.	
Nominatif.	le Seigneur	*Nominatif.*	les animaux
Gènitif.	du Seigneur	*Gènitif.*	des animaux
Datif.	au Seigneur	*Datif.*	aux animaux
Accusatif.	le Seigneur	*Accusatif.*	les animaux
Vocatif.	ô Seigneur	*Vocatif.*	ô animaux
Ablatif.	du Seigneur	*Ablatif.*	des animaux

DES DEGRE'S DE COMPARAISON.

LEs Noms adjèctifs ont trois diffèrens ordres de signification, que l'on apèlle dègrés de Comparaison. Sçavoir; *le Positif*, *le Comparatif*, &, *le Supèrlatif*.

Le *Positif*, signifie la qualité de la chose seulement sans èxcès, & sans comparaison, comme, *BON enfant. Fille SAGE.*

Le Comparatif, signifie la qualité de la chose avec comparaison, comme, *un homme PLUS FORT que les autres.*

Le Supèrlatif, signifie la qualité de la chose avèc èxcès, comme, *un cheval TRES-FORT.*

DES PRONOMS.

Toutes les parties de la Grammaire sont nècèssaires, mais la plus embarrassante est cèlle des Pronoms. Ils tiènnent la place des Noms, pour n'ètre pas obligé de les rèpèter. Il y a les *Pèrsonèls, les Possèssifs, les Démonstratifs, & , le Relatif.*

LES PRONOMS PERSONELS.

Pour avoir une idée juste des Pronoms Pèrsonèls, il faut obsèrver qu'il y a trois pèrsonnes. La première, cèlle qui parle. La seconde, cèlle à qui on parle. Et la troisième, cèlle de qui on parle : d'où il rèsulte, qu'il y a trois Pronoms pèrsonèls, qui sont ceux qui suivent.

DECLINAISONS DES PRONOMS.

De la première Personne.

	Singulier.	*Plurier.*
N.	je ou moi	nous
G.	de moi	de nous
D.	à moi, moi, me.	à nous, nos
A.	moi, me	nous
A.	de moi	de nous

De la Seconde Personne.

	Singulier.	*Plurier.*
N.	tu, toi	vous
G.	de toi	de vous
D.	à toi, toi, te.	à vous, vous
A.	toi, te	vous
A.	de toi	de vous

De la troisième Personne.

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*
N.	il lui	èlle
G.	de soi. de lui.	d'elle
D.	à soi, se. à lui, lui.	à èlle, lui
A.	soi, se. le, lui	la, èlle
A.	de soi. de lui	d'èlle

Plurier.

N.	ils, eux	èlles
G.	d'eux	d'èlles
D.	à eux, leur.	à èlles, leur
A.	eux, les	èlles, les
A.	d'eux	d'èlles.

DES PRONOMS POSSESSIFS.

Il y a trois Pronoms possèssifs, qui sont, *mon, ton, son.*

De la Premiere Personne.

† *Masculin.*	*Féminin.*
Sing. mon.	*Sing.* ma.
Plur. mes.	*Plur.* mes.
Sing. nôtre, *ou* le nôtre.	*Sing.* nôtre, *ou* la nôtre.
Plur. nos, *ou* les nôtres.	*Plur.* nos, *ou* les nôtres.
Sing. le mien.	*Sing.* la miènne
Plur. les miens.	*Pl.* les miènnes

De la seconde Personne.

Sing. ton.	*Sing.* ta.
Plur. tes.	*Plur.* tes.
Sing. le vôtre.	*Sing.* la vôtre.
Plur. vos, *ou* les vôtres.	*Plur.* vos, *ou* les vôtres.
Sing. le tien.	*Sing.* la tiènne.
Plur. les tiens.	*Plur.* les tiènnes.

De la troisieme Personne.

Sing. son.	*Sing.* sa.
Plur. ses.	*Plur.* ses.
Sing. le sien.	*Sing.* la siènne.
Plur. les siens.	*Plur.* les siènnes.
Sing. leur.	*Sing.* leur.
Plur. leurs.	*Plur.* leurs.

Il faut obsèrv e que, *leur*, devant un substantif, est un Pronom, & que devant un vèrbe, il est le datif plurier du Pronom, *lui*. On dit, *je leur ai donné*. Et non pas, *j'ai donné à eux*.

LES PRONOMS *Démonstratif.*

Masculin.	*Féminin.*
Sing. ce, cet.	*Sing.* cètte.
Plur. ces.	*Plur.* ces.

Ce, & , *cet*, qui sont le masculin de ce pronom, s'employent divèrsement, en mèttant, *ce*, devant un nom qui commence par une consonne; comme, *ce cheval, ce château*, &c. Et, *cet*, devant un nom qui commence par une voyèle ou par la lèttre, *h*, muëtte, ou non aspirée; comme, *cet homme, cet animal*, &c.

Il faut obsèrver la diffèrence qui est entre, *ce*, & , *se*. Car on ècrit, *ce*, devant les Noms, comme, *ce tableau, ce mouton, ce Cavalier*, &c. Et devant les vèrbes, on ècrit, *se*, qui est le datif ou l'accusatif du Pronom pèrsonèl de la troisième pèrsonne: ce qui arrive particulièrement aux vèrbes rèflèchis; comme, *il se pèrsuade, ils se pèrsuadent*.

Néanmoins, on mèt, *ce*, devant le vèrbe substantif aux troisièmes pèrsonnes dans ces manières de parler: *c'est moi, c'est toi: c'est lui, c'est nous: c'est vous: ce sont eux*, &c.

LE PRONOM RELATIF.

Masculin.

Sing. qui, que, quèl, lequèl
Plur. qui, que, quèls, lesquèls

Féminin.

Sing. qui, que, qu'èlle, laquèlle
Pl. qui, que, quèlles, lesquèlles

† *On ne rèpètera pas l'Article*, de, du, à, au, *&c. dans les Pronoms qui suivent, pour abrèger, attendu qu'ils se dèclinent comme les èxemples prècèdens.*

Quoique

Quoique, *qui*, &, *lequèl*, *laquèlle*, soient le même Pronom, néanmoins, *qui*, est plus en usage que, *lequèl*, &, *laquèlle*; si ce n'est que ce dèrnier soit nècèssaire, pour èviter l'èquivoque que l'autre peut produire, d'autant qu'il est des deux Genres & des deux Nombres.

DES VERBES.

LE Vèrbe est une partie du discours sujètte au changement, & qui signifie, *agir*, *souffrir*, &, *être*, dont le principal usage est de marquer l'affirmation ou le jugement que nous faisons des choses.

On peut le diviser, en *Substantif*, & *Adjèctif*.

Le vèrbe substantif, est celui qui marque simplement l'affirmation de l'être, comme, *je suis*, & même, *je deviens*.

Le vèrbe adjèctif, est celui qui ajoûte la signification qui lui est propre, à cètte affirmation simple, commune à tous les vèrbes, comme quand je dis, *Pièrre vit*, c'est comme si on didisoit, *Pièrre est vivant*; où l'on voit que le mot, *vit*, enfèrme l'affirmation de l'être, & la signification de, *vivant*.

Le vèrbe actif, est celui qui signifie une action à laquèlle est opposée une passion, comme, *aimer*, *battre*: & le passif, est celui qui signifie une passion à laquèlle est opposée une action, comme, *être aimé*, *être batu*.

Les vèrbes neutres, qui sont aussi nommés absolus ou transitifs, sont ceux dont la signification ne passe point au dehors, & qui n'ont point de passif; soit qu'ils marquent quèlque action: comme, *je marche*, *je soupe*; soit qu'ils ne marquent aucune action, comme, *je suis touché*, *je suis assis*, *j'excèlle*, &c.

Les vèrbes se conjuguent ordinairement avèc divèrsité de nombres, de pèrsonnes, de tems & de manières; d'où naît la diffèrence des Conjugaisons: excèpté les vèrbes impèrsonèls, qui ne se conjuguent que par les troisièmes pèrsonnes du singulier; comme, *il faut*, n'a point de première, ni de seconde pèrsonne dans tous les tems au singulier, & n'a point de plurier.

DES NOMBRES.

Il y a deux Nombres, le singulier & le plurier, ainsi que nous l'avons èxpliqué. Le singulier ne s'entend que d'un seul, comme, *j'aime*; & le plurier, s'entend de plusieurs, comme, *nous aimons*.

DES PERSONNES.

Il y a trois pèrsonnes. La première est cèlle qui parle, comme, *j'aime*. La seconde est cèlle à qui on parle, comme, *tu aimes*. La troisième, est cèlle de qui on parle, comme, *il aime*.

DES TEMS.

Il y a trois diffèrences de tems dans la nature; sçavoir, *le Présent*, *le Prètèrit* ou *le Passé*; & *le Futur* ou *l'avenir*.

Le Présent marque une chose où l'action est, ou se fait actuèllement; comme, *je suis*, *j'aime*.

Le Prètèrit marque qu'èlle est achevée & accomplie, comme, *j'ai aimé*.

Et le Futur, marque que la chose qui n'est pas encore, sera, ou qu'èlle doit arriver, comme, *je serai*, *j'aimerai*.

Mais le Prètèrit se divise en trois èspèces diffèrentes: car une chose peut être considèrée comme absolument & simplement passée; & c'est ce qu'on apèlle le Parfait, comme, *j'ai aimé*.

Ou bien comme présente à l'ègard d'une chose déja passée; & c'est ce qu'on apèlle Imparfait; comme, *j'aimois*, *j'ècrivois*, c'est-à-dire, lors de tèlle ou tèlle chose passée, je faisois actuèllement cèlle-ci.

Ou enfin, comme déja passée à l'ègard d'une chose aussi passée, comme, *j'avois aimé*; c'est-à-dire, lors de tèlle chose que je considère comme passée, cèlle-ci étoit déja faite auparavant; & c'est ce qu'on apèlle le Plus-que parfait.

DES MODES, MOEUFS OU MANIERES.

Chacun de ces Tems se divise encore en deux, selon les divèrs Modes ou manières de les conjuguer, que l'on apèlle, *Indicatif* & *Subjonctif*, pour mieux èxprimer les diffèrentes façons & affèctions qui se rencontrent dans les actions.

Le Mode Indicatif, est celui qui montre simplement les choses, comme, *j'aime*; *où êtes-vous?* *j'aimois*, *j'ètois*, &c.

Et le Subjonctif, est celui qui marque prèsque toûjours une signification absolue, mais qui dépend de quèlque circonstance, ou qui tient beaucoup de l'avenir; comme, *que j'aime*, *j'aimerois*, &c.

A ces deux Modes principaux, on en ajoûte encore deux

autres ; sçavoir , l'*Impèratif* & l'*Infinitif*. Mais l'Impèratif ètant pour commander , comme , *aime* , n'est compté par plusieurs que comme un troisième Futur , parce que le commandement tient toûjours de l'avenir.

Et l'Infinitif est encore moins proprement un Mode , puisqu'ètant indéfini , il ne marque ni nombre , ni tems , ni la përsonne , ni la manière : comme , *aimer*.

Cet Infinitif a souvent la force d'un nom substantif; comme, *il est tems de s'en ALLER ; je n'achète pas si chèr un REPENTIR ; digne d'ETRE AIME'*.

Nous avons quatre Conjugaisons des Vèrbes actifs , qui se distinguent par la tèrminaison des Infinitifs. La première a son Infinitif en , *er* ; comme , *aimer* : la seconde en , *ir* ; comme , *punir* : la troisième en , *oir* ; comme , *devoir* ; & la quatrième en , *re* ; comme , *rendre*.

LES CONJUGAISONS.

Le vèrbe, *AVOIR*, est auxiliaire à tous les autres & à soi-même. Le vèrbe substantif, *ETRE* , est aussi auxiliaire aux vèrbes passifs , dont les tems se forment de tous les siens , en y ajoutant les Supins des autres actifs , qui devenant alors Participes , sont de vrais adjèctifs qui s'accordent avèc leurs substantifs,en genre & en nombre. Nous commencerons par ces deux auxiliaires.

LE VERBE AUXILIAIRE, *AVOIR*.

INDICATIF.

Présent.

Sing. J'ai , tu as , il a.

Plur. Nous avons, vous avés, ils ont.

Imparfait.

Sing. J'avois , tu avois , il avoit.

Plur. Nous avions , vous aviés , ils avoient.

Parfait défini.

Sing. J'ai u , tu as u , il a u.

Plur. Nous avons u , vous avés u , ils ont u.

Parfait indéfini.

Sing. J'us , tu us , il ut.

Plur. Nous ûmes , vous ûtes, ils ûrent.

Plusqueparfait.

Sing. J'avois u, tu avois u, il avoit u.

Plur. Nous avions u , vous aviés u , ils avoient u.

Futur.

Sing. J'aurai , tu auras , il aura.

Plur. Nous aurons , vous aurés , ils auront.

IMPERATIF.

Présent & Futur.

Sing. Aye , qu'il ait.

Plur. Ayons , ayés , qu'ils ayent.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que j'aye , que tu ayes , qu'il ait.

Plur. Que nous ayons, que vous ayés, qu'ils ayent.

1. *Imparfait*.

Sing. Que j'usse, que tu usses, qu'il ût.

Plur. Que nous ussions, que vous ussiés, qu'ils ussent.

2. *Imparfait*.

Sing. J'aurois, tu aurois, il auroit.

Plur. Nous aurions, vous auriés, ils auroient.

Parfait.

Sing. Que j'aye u, que tu ayes u, qu'il ait u.

Plur. Que nous ayons u, que vous ayés u, qu'ils ayent u.

1. *Plusque parfait*.

Sing. Que j'usse u, que tu usses u, qu'il ût u.

Plur. Que nous ussions u, que vous ussiés u, qu'ils ussent u.

2. *Plusque parfait*.

Sing. J'aurois u, tu aurois u, il auroit u.

Plur. Nous aurions u, vous auriés u, ils auroient

Futur.

Sing. J'aurai u, tu auras u, il aura u.

Plur. Nous aurons u, vous aurés u, ils auront u.

INFINITIF.

Présent & *Imparfait*.

Avoir.

Parfait & *Plusque parfait*.

Avoir u.

Futur.

Qu'il aura.

Les Gèrondifs.

En ayant, d'avoir, pour avoir.

Le Supin.

u.

Le Participe du Présent.

Ayant.

Le Participe du passé.

Ayant u.

Le Participe du Futur.

Qui aura.

CONJUGAISON DU VERBE Substantif, *ETRE*.

INDICATIF.

Présent.

Sing. JE suis, tu es, il est.

Plur. Nous sommes, vous êtes, ils sont.

Imparfait.

Sing. J'ètois, tu ètois, il ètoit.

Plur. Nous ètions, vous ètiés, ils ètoient.

Parfait défini.

Sing. J'ai été, tu as été, il a été.

Plur. Nous avons été, vous avés été, ils ont été.

Parfait indéfini.

Sing. Je fus, tu fus, il fut.

Plur. Nous fûmes, vous fûtes, ils fûrent.

Plusque parfait.

Sing. J'avois été, tu avois été, il avoit été.

Plur. Nous avions été, vous aviés été, ils avoient été.

Futur.

Sing. Je serai, tu seras, il sera.

Plur. Nous serons, vous serés, ils seront.

IMPERATIF.

Présent & *Futur*.

Sing. Sois, qu'il soit.

Plur. Soyons, soyés, qu'ils soient.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que je sois, que tu sois, qu'il soit.

Plur. Que nous soyons, que vous soyés, qu'ils soient.

1. *Imparfait*.

Sing. Que je fusse, que tu

fusses, qu'il fût.
Plur. Que nous fussions, que vous fussiés, qu'ils fussent.

2. *Imparfait*.

Sing. Je serois, tu serois, il seroit.
Plur. Nous serions, vous seriés, ils seroient.

Parfait.

Sing. Que j'aie été, que tu ayes été, qu'il ait été.
Plur. Que nous ayons été, que vous ayés été, qu'ils ayent été.

1. *Plusque parfait*.

Sing. Que j'usse été, que tu usses été, qu'il ût été.
Plur. Que nous ussions été, que vous ussiés été, qu'ils ussent été.

2. *Plusque parfait*.

Sing. J'aurois été, tu aurois été, il auroit été.
Plur. Nous aurions été, vous auriés été, ils auroient été.

Futur.

Sing. J'aurai été, tu auras été, il aura été.
Plur. Nous aurons été, vous aurés été, ils auront été.

INFINITIF.

Présent & Imparfait.
Etre.
Parfait & Plusque parfait.
Avoir été.
Futur.
Qu'il sera.
Les Gèrondifs.
En ètant, d'être, pour être.
Le Supin.
été
Le Participe du Présent.
Etant.
Le Participe du passé.
Ayant été.
Le Participe du Futur.
Qui sera.

Les quatre vèrbes règuliers avèc leurs Passifs.

PREMIERE CONJUGAISON DU VERBE en *ER*.

INDICATIF. ACTIF.

Présent.

Sing. J'Aime, tu aimes, il aime.
Plur. Nous aimons, vous aimés, ils aiment.

Imparfait.

Sing. J'aimois, tu aimois, il aimoit.
Plur. Nous aimions, vous aimiés, ils aimoient.

Parfait défini.

Sing. J'ai aimé, tu as aimé, il a aimé.
Plur. Nous avons aimé, vous avés aimé, ils ont aimé

1. *Parfait indéfini*.

Sing. J'aimai, tu aimas, il aima.
Plur. Nous aimâmes, vous aimâtes, ils aimèrent.

Plusque parfait.

Sing. J'avois aimé, tu avois aimé, il avoit aimé.
Plur. Nous avions aimé, vous aviés aimé, ils avoient aimé.

Futur.

Sing. J'aimerai, tu aimeras, il aimera.
Plur. Nous aimerons, vous aimerés, ils aimeront.

IMPERATIF.

Présent & Futur.

Sing. Aime, qu'il aime.
Plur. Aimons, aimés, qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

Sing. Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime.

Plur. Que nous aimions, que vous aimiés, qu'ils aiment.

1. *Imparfait.*

Sing. Que j'aimasse, que tu aimasses, qu'il aimât.

Plur. Que nous aimassions, que vous aimassiés, qu'ils aimassent.

2. *Imparfait.*

Sing. J'aimerois, tu aimerois, il aimeroit.

Plur. Nous aimerions, vous aimeriés, ils aimeroient.

Parfait.

Sing. Que j'aye aimé, que tu ayes aimé, qu'il ait aimé.

Plur. Que nous ayons aimé, que vous ayés aimé, qu'ils ayent aimé.

1, *Plusque parfait.*

Sing. Que j'usse aimé, que tu usses aimé, qu'il ût aimé.

Plur. Que nous ussions aimé, que vous ussiés aimé, qu'ils ussent aimé.

2. *Plusque parfait.*

Sing. J'aurois aimé, tu aurois aimé, il auroit aimé.

Plur. Nous aurions aimé, vous auriés aimé, ils auroient aimé.

Futur.

Sing. J'aurai aimé, tu auras aimé, il aura aimé.

Plur. Nous aurons aimé, vous aurés aimés, ils auront aimé.

INFINITIF.

Présent & *Imparfait.*

Aimer.

Parfait & *Plusque parfait.*

Avoir aimé,

Futur.

Qu'il aimera.

Les Gèrondifs.

En aimant, d'aimer, pour aimer.

Le Supin.

Aimé.

Le Participe du présent.

Aimant.

Le Participe du passé.

Ayant aimé.

Participe du Futur.

Qui aimera.

INDICATIF PASSIF.

Présent.

Sing. JE suis aimé, tu es aimé, il est aimé.

Plur. Nous sommes aimés, vous êtes aimés, ils sont aimés.

Imparfait.

Sing. J'ètois aimé, tu ètois aimé, il ètoit aimé.

Plur. Nous ètions aimés, vous ètiés aimés, ils ètoient aimés.

Parfait défini.

Sing. J'ai été aimé, tu as été aimé, il a été aimé.

Plur. Nous avons été aimés, vous avés été aimés, ils ont été aimés.

Parfait indéfini.

Sing. Je fus aimé, tu fus aimé, il fut aimé.

Plur. Nous fûmes aimés, vous fûtes aimés, ils furent aimés.

Plusque parfait.

Sing. J'avois été aimé, tu avois été aimé, il avoit été aimé.

Plur. Nous avions été aimés, vous aviés été aimés, ils avoient été aimés.

Futur.

Sing. Je ſerai aimé, tu ſeras aimé, il ſera aimé.

Plur. Nous ſerons aimés, vous ſerés aimés, ils ſeront aimés.

IMPERATIF.

Préſent & Futur.

Sing. Sois aimé, qu'il ſoit aimé.

Plur. Soyons aimés, ſoyés aimés, qu'ils ſoient aimés.

SUBJONCTIF.

Préſent.

Sing. Que je ſois aimé, que tu ſois aimé, qu'il ſoit aimé.

Plur. Que nous ſoyons aimés, que vous ſoyés aimés, qu'ils ſoyent aimés.

1. *Imparfait.*

Sing. Que je fuſſe aimé, que tu fuſſes aimé, qu'il fût aimé.

Plur. Que nous fuſſions aimés, que vous fuſſiés aimés, qu'ils fuſſent aimés.

2. *Imparfait.*

Sing. Je ſerois aimé, tu ſerois aimé, il ſeroit aimé.

Plur. Nous ſerions aimés, vous ſeriés aimés, ils ſeroient aimés.

Parfait.

Sing. Que j'aye été aimé, que tu ayes été aimé, qu'il ait été aimé.

Plur. Que nous ayons été aimés, que vous ayés été aimés, qu'ils ayent été aimés.

1. *Pluſque parfait.*

Sing. Que j'uſſe été aimé, que tu uſſes été aimé, qu'il ût été aimé.

Plur. Que nous uſſions été aimés, que vous uſſiés été aimés, qu'ils uſſent été aimés.

2. *Pluſque parfait.*

Sing. J'aurois été aimé, tu aurois été aimé, il auroit été aimé.

Plur. Nous aurions été aimés, vous auriés été aimés, ils auroient été aimés.

Futur.

Sing. J'aurai été aimé, tu auras été aimé, il aura été aimé.

Plur. Nous aurons été aimés, vous aurés été aimés, ils auront été aimés.

INFINITIF.

Préſent & Imparfait.

Etre aimé.

Parfait & Pluſque parfait.

Avoir été aimé.

Futur.

Qu'il ſera aimé.

Le Supins.

D'être aimé.

Participe du préſent.

Etant aimé.

Le Participe du paſſé.

Ayant été aimé.

Le Participe du Futur.

Qui ſera aimé.

SECONDE CONJUGAISON du Vèrbe en *IR.*

INDICATIF ACTIF.

Préſent.

Sing. JE punis, tu punis, il punit.

Plur. Nous puniſſons, vous puniſſés, ils puniſſent.

Imparfait.

Sing. Je puniſſois, tu puniſſois, il puniſſoit.

Plur. Nous punissions, vous punissiés, ils punissoient.

Parfait défini.

Sing. J'ai puni, tu as puni, il a puni.

Plur. Nous avons puni, vous avés puni, ils ont puni.

Parfait indéfini.

Sing. Je punis, tu punis, il punit.

Plur. Nous punîmes, vous punîtes, ils punîrent.

Plusque parfait.

Sing. J'avois puni, tu avois puni, il avoit puni.

Plur. Nous avions puni, vous aviés puni, ils avoient puni.

Futur.

Sing. Je punirai, tu puniras, il punira.

Plur. Nous punirons, vous punirés, ils puniront.

IMPERATIF.

Présent & Futur.

Sing. Puni, qu'il punisse.

Plur. Punissons, punissés, qu'ils punissent.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que je punisse, que tu punisses, qu'il punisse.

Plur. Que nous punissions, que vous punissiés, qu'ils punissent.

1. *Imparfait.*

Sing. Que je punîsse, que tu punîsses, qu'il punît.

Plur. Que nous punissions, que vous punissiés, qu'ils punîssent.

2. *Imparfait.*

Sing. Je punirois, tu punirois, il puniroit.

Plur. Nous punirions, vous puniriés, ils puniroient.

Parfait.

Sing. Que j'aye puni, que tu ayes puni, qu'il ait puni.

Plur. Que nous ayons puni, que vous ayés puni, qu'ils ayent puni.

1. *Plusque parfait.*

Sing. Que j'usse puni, que tu usses puni, qu'il ût puni.

Plur. Que nous ussions puni, que vous ussiés puni, qu'ils ussent puni.

2. *Plusque parfait.*

Sing. J'aurois puni, tu aurois puni, il auroit puni.

Plur. Nous aurions puni, vous auriés puni, ils auroient puni.

Futur.

Sing. J'aurai puni, tu auras puni, il aura puni.

Plur. Nous aurons puni, vous aurés puni, ils auront puni.

INFINITIF.

Présent & Imparfait.

Punir.

Parfait & Plusque parfait.

Avoir puni.

Futur.

Qu'il punira.

Les Gerondifs.

En punissant, de punir, pour punir.

Le Supin.

Puni.

Le Participe du présent.

Punissant.

Participe du passé.

Ayant puni.

Le Participe du Futur.

Qui punira.

INDICATIF PASSIF.

Sing. *Présent.*

JE suis puni, tu es puni, il est puni.

Plur.

Plur. Nous sommes punis, vous êtes punis, ils sont punis.

Imparfait.

Sing. J'ètois puni, tu ètois puni, il ètoit puni.

Plur. Nous ètions punis, vous ètiés punis, ils ètoient punis.

1. *Parfait.*

Sing. J'ai été puni, tu as été puni, il a été puni.

Plur. Nous avons été punis, vous avés été punis, ils ont été punis.

2. *Parfait.*

Sing. Je fus puni, tu fus puni, il fut puni.

Plur. Nous fûmes punis, vous fûtes punis, ils fûrent punis.

Plusque parfait.

Sing. J'avois été puni, tu avois été puni, il avoit été puni.

Plur. Nous avions été punis, vous aviés été punis, ils avoient été punis.

Futur.

Sing. Je serai puni, tu seras puni, il sera puni.

Plur. Nous serons punis, vous serés punis, ils seront punis.

IMPERATIF.

Présent & Futur.

Sing. Sois puni, qu'il soit puni.

Plur. Soyons punis, soyés punis, qu'ils soient punis.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que je sois puni, que tu sois puni, qu'il soit puni.

Plur. Que nous soyons punis, que vous soyés punis, qu'ils soient punis.

1. *Imparfait.*

Sing. Que je fusse puni, que tu fusses puni, qu'il fût puni.

Plur. Que nous fussions punis, que vous fussiés punis, qu'ils fussent punis.

2. *Imparfait.*

Sing. Je serois puni, tu serois puni, il seroit puni.

Plur. Nous serions punis, vous seriés punis, ils seroient punis.

Parfait.

Sing. Que j'aye été puni, que tu ayes été puni, qu'il ait été puni.

Plur. Que nous ayons été punis, que vous ayés été punis, qu'ils ayent été punis.

1. *Plusque parfait.*

Sing. Que j'usse été puni, que tu usses été puni, qu'il ût été puni.

Plur. Que nous ussions été punis, que vous ussiés été punis, qu'ils ussent été punis.

2. *Plusque parfait.*

Sing. J'aurois été puni, tu aurois été puni, il auroit été puni.

Plur. Nous aurions été punis, vous auriés été punis, ils auroient été punis.

Futur.

Sing. J'aurai été puni, tu auras été puni, il aura été puni.

Plur. Nous aurons été punis, vous aurés été punis, ils auront été punis.

INFINITIF.

Présent & Imparfait.

Etre puni.

Parfait & Plusque parfait.

Avoir été puni.

Futur.

Qu'il sera puni.

Le Supin.
D'être puni.
Le Participe du présent.
Etant puni.
Le Participe du passé.
Ayant été puni.
Le Participe du Futur.
Qui sera puni.

TROISIE'ME

CONJUGAISON DU VERBE en *OIR*.

INDICATIF ACTIF.

Présent.

Sing. JE reçois, tu reçois, il reçoit.
Plur. Nous recevons, vous recevés, ils reçoivent.

Imparfait.

Sing. Je recevois, tu recevois, il recevoit.
Plur. Nous recevions, vous receviés, ils recevoient.

Parfait défini.

Sing. J'ai reçu, tu as reçu, il a reçu.
Plur. Nous avons reçu, vous avés reçu, ils ont reçu.

Parfait indéfini.

Sing. Je reçus, tu reçus, il reçut.
Plur. Nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçûrent.

Plusque parfait.

Sing. J'avois reçu, tu avois reçu, il avoit reçu.
Plur. Nous avions reçu, vous aviés reçu, ils avoient reçu.

Futur.

Sing. Je recevrai, tu recevras, il recevra.
Plur. Nous recevrons, vous recevrés, ils recevront.

IMPERATIF.

Présent & Futur.

Sing. Reçoi, qu'il reçoive.
Plur. Reçevons, recevés, qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que je reçoive, que tu reçoive, qu'il reçoive.
Plur. Que nous recevions, que vous receviés, qu'ils reçoivent.

1. *Imparfait.*

Sing. Que je reçusse, que tu reçusses, qu'il reçût.
Plur. Que nous reçussions, que vous reçussiés, qu'ils reçussent.

2. *Imparfait.*

Sing. Je recevrois, tu recevrois, il recevroit.
Plur. Nous recevrions, vous recevriés, ils recevroient.

Parfait.

Sing. Que j'aye reçu, que tu ayes reçu, qu'il ait reçu.
Plur. Que nous ayons reçu, que vous ayés reçu, qu'ils ayent reçu.

1. *Plusque parfait.*

Sing. Que j'usse reçu, que tu usses reçu, qu'il ût reçu.
Plur. Que nous ussions reçu, que vous ussiés reçu, qu'ils ussent reçu.

2. *Plusque parfait.*

Sing. J'aurois reçu, tu aurois reçu, il auroit reçu.
Plur. Nous aurions reçu, vous auriés reçu, ils auroient reçu.

Futur.

Sing. J'aurai reçu, tu auras reçu, il aura reçu.
Plur. Nous aurons reçu, vous aurés reçu, ils auront reçu.

INFINITIF.
Présent & Imparfait.
Recevoir.
Parfait & Plusque parfait.
Avoir reçu.
Futur.
Qu'il recevra.
Les Gérondifs.
En recevant, de recevoir, Pour recevoir.
Le Supin.
Reçu.
Le Participe du présent.
Recevant.
Le Participe du passé.
Ayant reçu.
Le Participe du Futur.
Qui recevra.

INDICATIF PASSIF.
Présent.
Sing. JE suis reçu, tu es reçu, il est reçu.
Plur. Nous sommes reçus, vous êtes reçus, ils sont reçus.
Imparfait.
Sing. J'ètois reçu, tu ètois reçu, il ètoit reçu.
Plur. Nous ètions reçus, vous ètiés reçus, ils ètoient reçus.
Parfait défini.
Sing. J'ai été reçu, tu as été reçu, il a été reçu.
Plur. Nous avons été reçus, vous avés été reçus, ils ont été reçus.
Parfait indéfini.
Sing. Je fus reçu, tu fus reçu, il fût reçu.
Plur. Nous fûmes reçus, vous fûtes reçus, ils furent reçus.
Plusque parfait.
Sing. J'avois été reçu, tu avois été reçu, il avoit été reçu.
Plur. Nous avions été reçus, vous aviés été reçus, ils avoient été reçus.
Futur.
Sing. Je serai reçu, tu seras reçu, il sera reçu.
Plur. Nous serons reçus, vous serés reçus, ils seront reçus.
IMPERATIF.
Présent & Futur.
Sing. Sois reçu, qu'il soit reçu.
Plur. Soyons reçus, soyés reçus, qu'ils soient reçus.
SUBJONCTIF.
Présent.
Sing. Que je sois reçu, que tu sois reçu, qu'il soit reçu.
Plur. Que nous soyons reçus, que vous soyés reçus, qu'ils soient reçus.
1. *Imparfait.*
Sing. Que je fusse reçu, que tu fusses reçu, qu'il fut reçu.
Plur. Que nous fussions reçus, que vous fussiés reçus, qu'ils fussent reçus.
2. *Imparfait.*
Sing. Je serois reçu, tu serois reçu, il seroit reçu.
Plur. Nous serions reçus, vous seriés reçus, ils seroient reçus.
Parfait.
Sing. Que j'aie été reçu, que tu ayes été reçu, qu'il ait été reçu.
Plur. Que nous ayons été reçus, que vous ayés été reçus, qu'ils ayent été reçus.
1. *Plusque parfait.*
Sing. Que j'usse été reçu, que tu usses été reçu, qu'il ût été reçu.
Plur. Que nous ussions été reçus, que vous ussiés été reçus, qu'ils ussent été reçus.
2. *Plusque parfait.*
Sing. J'aurois été reçu, tu aurois été reçu, il auroit été reçu.

Plur. Nous aurions été reçus, vous auriés été reçus, ils auroient été reçus.

Futur.

Sing. J'aurai été reçu, tu auras été reçu, il aura été reçu.

Plur. Nous aurons été reçus, vous aurés été reçus, ils auront été reçus.

INFINITIF.

Présent & Imparfait.

Etre reçu.

Parfait & *Plusque parfait.*

Avoir été reçu.

Futur.

Qu'il sera reçu.

Le Supin.

d'être reçu.

Le Participe du présent.

Etant reçu.

Le Participe du passé.

Ayant été reçu.

Le Participe du Futur.

Qui sera reçu.

QUATRIE'ME CONJUGAISON DU VERBE, en *RE*.

INDICATIF ACTIF.

Présent.

Sing. J'Entens, tu entens, il entend.

Plur. Nous entendons, vous entendés, ils entendent.

Imparfait.

Sing. J'entendois, tu entendois, il entendoit.

Plur. Nous entendions, vous entendiés, ils entendoient.

Parfait défini.

Sing. J'ai entendu, tu as entendu, il a entendu.

Plur Nous avons entendu, vous avés entendu, ils ont entendu.

Parfait indéfini.

Sing. J'entendis, tu entendis, il entendit.

Plur. Nous entendîmes, vous entendîtes, ils entendîrent.

Plusque parfait.

Sing. J'avois entendu, tu avois entendu, il avoit entendu.

Plur. Nous avions entendu, vous aviés entendu, ils avoient entendu.

Futur.

Sing. J'entendrai, tu entendras, il entendra.

Plur. Nous entendrons, vous entendrés, ils entendront.

IMPERATIF.

Présent & *Futur.*

Sing. Entend, qu'il entende.

Plur. Entendons, entendés, qu'ils entendent.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que j'entende, que tu entendes, qu'il entende.

Plur. Que nous entendions, que vous entendiés, qu'ils entendent.

1. *Imparfait.*

Sing. Que j'entendisse, que tu entendisses, qu'il entendît.

Plur. Que nous entendissions, que vous entendissiés, qu'ils entendissent.

2. *Imparfait.*

Sing. J'entendrois, tu entendrois, il entendroit.

Plur. Nous entendrions, vous entendriés, ils entendroient.

Parfait.

Sing. Que j'aye entendu, que tu ayes entendu, qu'il ait entendu.

Plur. Que nous ayons entendu, que vous ayés entendu,

qu'ils ayent entendu.

1. Plusque parfait.

Sing. Que j'usse entendu, que tu usses entendu, qu'il ût entendu.

Plur. Que nous ussions entendu, que vous ussiés entendu, qu'ils ussent entendu.

2. Plusque parfait.

Sing. J'aurois entendu, tu aurois entendu, il auroit entendu.

Plur Nous aurions entendu, vous auriés entendu, ils auroient entendu.

Futur.

Sing. J'aurai entendu, tu auras entendu, il aura entendu.

Plur. Nous aurons entendu, vous aurés entendu, ils auront entendu.

INFINITIF.

Présent & Imparfait.

Entendre.

Parfait & Plusque parfait.

Avoir entendu.

Futur,

Qu'il entendra.

Les Gérondifs.

En entendant, d'entendre, pour entendre.

Le Supin.

Entendu.

Le Participe du Présent.

Entendant.

Le Participe du Passé.

Ayant entendu.

Le Participe du Futur.

Qui entendra.

INDICATIF PASSIF.

Présent.

Sing. JE suis entendu, tu es entendu, il est entendu.

Plur. Nous sommes entendus, vous êtes entendus, ils sont entendus,

Imparfait.

Sing. J'ètois entendu, tu ètois entendu, il ètoit entendu.

Plur. Nous ètions entendus, vous ètiés entendus, ils ètoient entendus.

Parfait défini.

Sing. J'ai été entendu, tu as été entendu, il a été entendu.

Plur. Nous avons été entendus, vous avés été entendus, ils ont été entendus.

Parfait indéfini.

Sing. Je fus entendu, tu fus entendu, il fut entendu.

Plur. Nous fûmes entendus, vous fûtes entendus, ils fûrent entendus.

Plusque parfait.

Sing. J'avois été entendu, tu avois été entendu, il avoit été entendu.

Plur. Nous avions été entendus, vous aviés été entendus, ils avoient été entendus.

Futur.

Sing. Je serai entendu, tu seras entendu, il sera entendu.

Plur. Nous serons entendus, vous serés entendus, ils seront entendus.

IMPERATIF.

Présent & Futur.

Sing. Sois entendu, qu'il soit entendu.

Plur. Soyons entendus, soyez entendus, qu'ils soient entendus.

SUBJONCTIF.

Présent.

Sing. Que je sois entendu, que tu sois entendu, qu'il soit entendu.

Plur. Que nous soyons entendus, que vous soyés entendus, qu'ils soient entendus.

1. Imparfait.

Sing. Que je fusse entendu, que tu fusses entendu, qu'il fût entendu.

Plur. Que nous fussions entendus, que vous fussiés entendus, qu'ils fussent entendus.

2. Imparfait.

Sing. Je serois entendu, tu serois entendu, il seroit entendu.

Plur. Nous serions entendus, vous seriés entendus, ils seroient entendus.

Parfait.

Sing. Que j'aye été entendu, que tu ayes été entendu, qu'il ait été entendu.

Plur. Que nous ayons été entendus, que vous ayés été entendus, qu'ils ayent été entendus.

1. Plusque parfait.

Sing. Que j'usse été entendu, que tu usses été entendu, qu'il ût été entendu.

Plur. Que nous ussions été entendus, que vous ussiés été entendus, qu'ils ussent été entendus.

2. Plusque parfait.

Sing. J'aurois été entendu, tu aurois été entendu, il auroit été entendu.

Plur. Nous aurions été entendus, vous auriés été entendus, ils auroient été entendus.

Futur.

Sing. J'aurai été entendu, tu auras été entendu, il aura été entendu.

Plur. Nous aurons été entendus, vous aurés été entendus, ils auront été entendus.

INFINITIF.

Présent & Imparfait.
Etre entendu.
Parfait & Plusque parfait.
Avoir été entendu.
Futur.
Qu'il sera entendu.
Le Supin.
D'être entendu.
Le Participe du présent.
Etant entendu.
Le Participe du passé.
Ayant été entendu.
Le Participe du Futur.
Qui sera entendu.

DES PARTICIPES.

LE Participe est une Partie d'Oraison qui vient des Vèrbes, qui se décline comme les noms adjèctifs, & qui signifie une chose avèc tems. Exemple, *l'homme aimant la vertu. Cètte fille lisant une histoire*, &c.

DES ADVERBES.

L'Advèrbe est un mot indéclinable qui étant joint aux autres, dètèrmine & spècifie leur signification. Il est ainsi nommé, parce qu'il se joint particulièrement avèc le vèrbe, quoiqu'il ne

laisse pas aussi de se joindre avèc les autres Parties d'Oraison.

Son principal usage est de marquer l'affirmation ou le jugement que nous faisons des choses.

Les advèrbes sont de divèrses sortes. Les uns marquent le lieu, comme, *où est-il?* Les autres signifient le tems. Comme, *aujourd'hui, demain*, &c. Les autres sèrvent pour compter. Comme, *une fois, deux fois*, &c. Les autres pour intèrroger. Comme, *pourquoi? A quoi bon cela?* Les autres pour assurer. Comme, *oui, cèrtainement, assurément*, &c. Les autres pour nier. Comme, *non, nullement*, &c. Les autres pour douter. Comme, *peut-être*, &c. Les autres pour éxhorter. Comme, *courage*. Les autres pour montrer. Comme, *voici, voilà*. Les autres pour assembler. Comme, *ensemble, conjointement*, &c. Les autres pour désirér. Comme, *plût à Dieu que*, &c. Les autres marquent la manière. Comme, *parlér doctement*. Les autres marquent la quantité. Comme, *beaucoup, peu, guère*. Les autres la ressemblance. Comme, *ainsi, de même que*, &c. Les autres sèrvent pour apeller. Comme, *o, Pièrre? Heu, bon homme?* &c.

Il y a plusieurs prépositions qui deviènnent advèrbes, qui ne gouvèrnent aucun cas, & qui se comparent. Comme, *en-bas, plus-bas, très-bas*.

DES PREPOSITIONS.

LA Préposition est un mot indéclinable qui se joint aux autres. Comme, *auprès, devant, chés, environ, dans*, &c. Comme, *je suis auprès de vous. J'ai été devant lùi*, &c.

DES CONJONCTIONS.

LA Conjonction est un mot indéclinable qui sèrt à unir ensemble les mots, les pèriodes, & le sens d'un discours. On les divise en six manières.

Les unes sont nommées, *copulatives*. Comme, *or, aussi, même*.

Les autres, *conditionnèlles*, comme, *si, sinon, pourvu que, à condition que, à la charge que*.

Les autres, *disjonctives*, comme, *ou, ou bien, soit*.

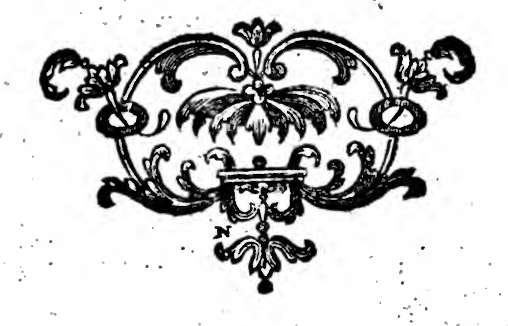
Les autres, *causales*, comme, *car, d'autant que, parce que, à cause que, entant que, afin que, partant*.

Les autres, *advèrsatives*. Comme, *mais, quand, quoique, encore que, toute fois, néanmoins, vu que*,

Et les autres, *conclusives*. Comme, *donc*, *enfin*, *c'est pourquoi*.

DES INTÈRJÈCTIONS.

L'Intèrjèction est un mot invariable, qui ne sert que pour marquer les differentes affèctions ou passions de celui qui parle. Comme, *ô*. Les autres èxpriment la douleur. Comme, *ah*, *ha*, *hé*, *heu*, *helas*. Les autres servent à exhortér. Comme, *ô*, *hò*. Les autres servent pour apeller. Comme, *hé*. Les autres, pour s'éloigner. Comme, *gare*, *hors d'ici*, *hors de là*, *fi*. Les autres sont employées pour faire garder le silence. Comme, *paix*, *paix là*, *st*.



RECUEIL

RECUEIL

DE PLUSIEURS MOTS EQUIVOQUES dans la Prononciation & dans la signification, qui se distinguent par l'ecriture ; très-utile à ceux qui veulent écrire èxactement. Voici ce qui leur est nècèssaire, mis selon l'ordre de l'Alphabet, avèc des èxemples sur chaque mot.

Il est bon de faire lire & écrire ce Recueil aux enfans très-souvent, & de leur demander raison du sens de chaque Phrase. Ces èxèrcices les avanceront beaucoup.

A.

a. Cèt Homme *a* un bèl habit. Cètte Dame *a* une bèlle bague.

à. Il est habillé *à* l'Espagnole. *à* coups de canon. *à* coups de trait. Pas *à* pas. Peu *à* peu. Peindre *à* l'huile.

ah. *Ah* que cet Enfant est beau ! *ah* que je suis satisfait !

---

abaisse. L'humilité n'est souvent qu'un artifice de l'orgueil, qui ne s'*abaisse* que pour mieux s'èlevér.

Abèsse. L'*Abèsse* de Longchamp.

---

abas: Tu *abas* les noix de ton voisin.

abat. Il *abat* cètte maison à force de cognér.

à bas. Toutes ces poirès ſont tombées *à bas.*

---

abus. Il y avoit *abus* dans tous les Ordres de l'Etat, qui ont été réformés par Louis le Grand. Les Mahomètans vivent dans l'*abus*; ils ſuivent les *abus* de leur faux Prophète.

à but. Il joue contre lui but *à but*, il ne donne ni ne reçoit aucun avantage.

a bu. On voit bien qu'il *a bu* de bon vin.

---

air. Cètte Demoiſèlle eſt bien faite, elle a grand *air* : bon *air*.

air. Voilà un *air* très-bien notté.

air. L'*air* eſt très-vif, il fait grand froid.

aire. On bat le grain ſur l'*aire* de la grange.

aire. Je reviens de la Ville d'*Aire*.

èrre. Cèt homme *èrre*, il court ça & là.

èrre. Il s'abuſe : il ſe trompe : il *èrre* dans ſa doctrine.

haire. Ce Religieux vit comme un Saint, il porte la *haire* & le cilice.

---

ais. Cètte maiſon eſt faite d'*ais* ou de planches.

aiſe. Il raiſonne bien à ſon *aiſe* : bien tranquilement.

Aix. J'ai paſſé ſouvent par la Ville d'*Aix* en Provence.

ès. Tu *ès* mon ami juſqu'à la bourſe, èxcluſivement.

eſt. Il *eſt* toûjours à la Campagne.

eſt. La victoire *eſt* certaine.

---

aiſement. Cètte maiſon eſt incommode, èlle n'a point d'*aiſement*.

aiſément. Cèt Ouvrièr travaille avèc facilité, très *aiſément*.

allé. Il eſt *allé* aux champs pour huit jours.
hallé. Il eſt *hallé* & brulé du ſoleil, comme un vieux Marin.

---

arrhes. J'ai donné des *arrhes* au coche.
art. Vous ſavés l'*art* de bien dire.
arc. Il faut quèlquefois tenir l'*arc* débandé.

---

an. J'ai fait toute cètte tournée en l'èſpace d'un *an*.
en. Il va de Ville *en* Ville comme un Pèlerin.

---

ancre. On dit levér l'*ancre* : mouillér l'*ancre* d'un navire.
encre. Ecrire de bonne *encre*.

---

antre. Il y a un *antre* au pays de Méxique, qui règne ſous tèrre plus de deux cens lieues.
entre. Le diffèrent eſt *entre* lui & moi.

---

amenés. *Amenés*-le, que je lui parle.
emmenés. *Emmenés*-le, loin d'ici.

Anne. *Anne* beau père de Caïphe.
âne. Cèt *âne* eſt auſſi fort qu'un mulet.

---

anneau. Cètte Dame porte un bèl *anneau* au doigt.
agneau. Cèt *agneau* eſt le petit de cètte brebis.

---

aprêts. Pourquoi faire tant d'*aprêts*, pour un ſeul homme ?
après. On dit provèrbialement, de la moutarde *après* dîné.

avant. Il eſt arrivé beaucoup *avant* moi.
à vent. Les moulins *à vent* ne peuvent pas allér continuèllement, comme les moulins à eau.
Avent. Le tems de l'*Avent* étoit paſſé. Jeûner l'*Avent*. Prêcher l'*Avent*.

---

aveuglement. Cèt homme eſt dans un ètrange *aveuglement*.
aveuglément. Il veut ſuivre *aveuglément* tous vos avis ſans rèſtriction.

---

avouër. Tachés de lui faire *avouër*.
avoir. Il faut *avoir* raiſon de cètte affaire.

Autèl. La puiſſance patèrnèlle finit aux piéds des *Autèls*, & ne doit pas s'étendre au delà des choſes temporèlles.
hôtèl. Il eſt logé à l'*hôtel* des Ambaſſadeurs. Cet *hôtel* eſt grand, beau, vaſte, bien diſtribué,

---

au. Il eſt logé *au* cheval blanc.
aux. Il eſt allé *aux* champs.
os. Il eſt ſi maigre, qu'il n'a que la peau ſur les *os*.
eau. On vient d'aportér de l'*eau*.
eaux. Ces *eaux* ſont bèlles & bien fraîches.

---

aciér. Cètte ſie eſt toute d'*aciér*.
à ſiér. Ce bois eſt propre *à ſiér*.
aſſiéds. Je m'*aſſiéds* prèſentement.

à Complie. Il eſt encore *à Complie*. Il n'eſt pas revenu de l'Egliſe.

acomplie. Cètte jeune Demoiſèlle eſt *acomplie*; èlle eſt parfaite.

acompli. Ce Cavaliér eſt ſans défaut, il eſt *acompli.*

---

aîle. Cètte Dame aime beaucoup l'*aîle* de pèrdrix.

èlle. *Elle* aime aſſés les bons morceaux.

---

apris. C'eſt un mal *apris*, il ne ſait pas vivre.

à prix. Il faut mèttre cètte maiſon *à prix*, il faut l'aprèciér.

a pris. Voilà tout ce qu'il *a pris*, & il offre de le rendre.

aprit. On dit qu'il *aprit* ce livre par cœur, en huit jours.

---

apareil. Voilà un grand *apareil* pour une ſeule pèrſonne.

à pareil. Il eſt parti de Paris, *à pareil* jour.

à petit. *A petit* Mèrciér, petit paniér. *à-petit* mangér bien boire. Petit-*à-petit* l'oiſeau fait ſon nid. Petit-*à-petit*, peu-à-peu.

apêtit. Ce malade a pèrdu l'*apêtit*. Cèt homme a un *apêtit* dèrèglé. Les ſalines èxcitent l'*apêtit*.

---

apellér. Il a fait *apellér* ſon garent. Autrefois les braves faiſoient vanité de s'*apellér* en duèl pour la moindre choſe : mais les Ordonnances de Louis XIV. ont rèprimé cètte barbarie.

à pelér. Ce couteau eſt bon *à pelér* des fruits.

assis. Je me suis *assis* auprès de vous.

assis. Les Notaires disent, un tèl a *assis* & assigné une tèlle rente ou une tèlle pension sur un tèl hèritage, qu'il a affècté & hypotèqué au payement, &c.

à six. Ce tableau est actuèllement *à six* mille livres.

B.

Bâille. Cèt ouvrage est à la mode, cependant je *bâille* en le lisant. Il *bâille* à chaque mot qu'il dit.

baille. On dit au Palais ; Griès que mèt & *baille* pardevant vous Noss. &c. Il m'en *baille* à garder. Il me la *baille* bèlle.

bail. Il tient cètte maison à *bail*. Il a passé *bail* de cètte tèrre.

---

balle. Ce Marqueur a compté en frais, une grosse de *balles*.

bale. Cètte *bale* de marchandise est bien forte.

bal Il a couru le *bal* toute la nuit.

Bâle. Il vient d'arriver de la Ville de *Bâle* en Suisse.

bale. Voilà une marchandise de *bale*, èlle est mal conditionnée.

---

bas. J'ai acheté une bèlle paire de *bas*.

bât. Il faut mèttre le *bât* de notre mulet.

bat. Son père le *bat* sans cesse.

bas. Il est tombé en-*bas* : plus *bas* : la-*bas*.

---

beau. Cent mille écus en mariage, c'est un *beau* trait de visage.

bot. Voilà un plaisant pié *bot* : un homme mal tourné.

baux. Il a fait plusieurs *baux* de cètte maison.
beaux. Ces enfans sont *beaux* comme des amours.

---

banc. Assèyés-vous sur ce *banc* en m'attendant.
ban. On a fait le *ban*, pour faire avancer les Troupes. Le mot *ban* signifie proprement une proclamation publique, publication à haute voix, au son du tambour ou de la trompètte, ou des timbales, par l'ordre d'un Supèrieur, ou de la part du Roi.
ban On a déja publié un *ban* de son futur mariage.
bans. Le Concile de Trente a ordonné la publication de trois *bans*, pour empêchér les mariages clandèstins.

---

balai. Cèt apartement est nètoyé au *balai.*
balet. Ce divèrtissement a fini par un *balet.*
balér. Ils n'ont fait que *balér*, & que danser toute la nuit.

---

bâtis. Je *bâtis* actuèllement deux maisons dans Paris.
battis. C'est le jour que tu te *battis* contre lui.

---

beauté. Cètte Demoisèlle est une *beauté* achevée.

> La *beauté* du visage est un frêle ornement,
> Et qui n'est attachée qu'à la simple épidèrme :
> Mais cèlle de l'èsprit est inhèrente & fèrme.

boté. Il a pris ses botes & il s'est *boté.*

---

bèlle. C'est une *bèlle* Eglise.
bêle. Ce petit mouton *bêle* sans cesse.
bèl. Voilà un *bèl* enfant. Cètte Dame a un *bèl* apartement.

bête. C'eſt une *bête* de ſomme. Les chameaux, les mulets, les chevaux, les ânes, ſont *bêtes* de ſomme.
bètte. La poirée ou *bètte*, eſt une plante fort commune.

---

bois. Ce *bois* brûle bien.
boit. Il *boit* à longs traits, & ſouvent.
boite. Ce cheval eſt borgne & il *boite.*
boëte. Ma *boëte* à poudre m'eſt fort nècèſſaire.
boite. Ce vin eſt èxcèllent, il eſt dans ſa *boite.*

---

bon. C'eſt un *bon* enfant; il eſt tout *bon.*
bond. Ce faux *bond* m'a trompé.

---

bouche. Il *bouche* ſes oreilles : il ne veut point entendre.
boûche. Ce cheval a une *boûche* auſſi bonne, qu'il eſt beau.

Bouchér. C'eſt au *Bouchér* à tuér & à vendre la viande.
bouchér. Il ne faut jamais *bouchér* les chemins.
bouchés. Tous les conduits de cètte fontaine ſont *bouchés.*

C.

ç'a. *ç'a* été moi qui lui ai apris cètte bonne nouvèlle.
ſa. Tu portes Céſar & *ſa* fortune.
ſac. Notre affaire eſt dans le *ſac.*
ſas. Voilà de bèlle farine, elle a été paſſée par un *ſas* bien fin.

Cap. Le *Cap* de bonne èſpèrance.
cap. Cèt homme eſt armé de piéd en *cap*; on

pouroit ècrire, de pié-t-en *cap*.

câpe. Il rit ſous *câpe* : il eſt bien ſatisfait.

câpres. Une ſalade faite de bonnes *câpres*, eſt èxcèllente.

---

car. Il fait jour, *car* le ſoleil luit. *Car* tèl eſt notre plaiſir, &c.

quart. Il n'a pas encore mangé le *quart* de ſon revenu.

quarre. Il ſe *quarre* fièrement, & il ſe mire comme un Paon dans ſa queue : on devroit écrire, Pan.

---

carte. Voilà une bèlle *carte* à jouér.

quarte. Cèt homme a la fièvre *quarte*.

quarte. Il nous a aporté une *quarte* de bièrre.

quarte. Portér une bote de tièrce en *quarte*.

ç'auroit. Quand *ç'auroit* été lui-même, je n'aurois pu mieux faire.

ſauroit. Il ne *ſauroit* rien faire ſans nous.

---

cèdér. Si on veut plaire, il faut *cèdér* quèlquefois.

s'aidér. Il ne peut *s'aidér* de la main droite.

---

ce. *Ce* ne ſera pas vous qui ferés *ce* voyage.

ſe. Il *ſe* figure que je l'aime, mais il *ſe* trompe.

---

ces. *Ces* gens-là ſont bien peu raiſonnables.

ſes. Il vous a mis *ſes* intèrêts entre les mains.

Séez. J'irai incèſſamment en la ville de Séez.

---

ceint. Le Roi *ceint* l'èpée aux Gentilshommes, quand il les fait Chevaliérs.

Saint. Ce Religieux vit comme un *Saint*.

seing. Il a aposé son *seing* au bas de cètte lèttre.
sain. Il est *sain* de corps & d'èsprit.
sein. Cètte jeune fille est modèste, èlle a toûjours le *sein* couvèrt.
cinq. L'homme a *cinq* doigts à chaque main.

---

cèt. *Cèt* arbre produit toûjours de beau fruit.
cètte. *Cètte* épine est dangereuse.
c'est. Epousér une femme pour son bien, ce n'est pas se mariér, *c'est* négotiér.
s'est. Caton *s'est* fait mourir.
sèpt. La semaine à *sèpt* jours.
cèp. J'ai planté ce *cèp* de vigne.
sait. Il ne *sait* pas ma pensée.
ses. Il est magnifique en *ses* habits.

---

cèlle. Vous vèrrés *cèlle* que j'aime.
sèlle. La bride & la *sèlle* du cheval.
sèlle. Ce Cavalier *sèlle* son cheval.
scèlle. Il *scèlle* sa lèttre d'un cachet. Il cachètte sa lèttre.
sèl. Il ne peut mangér sa viande sans *sèl.*
scèl. Aposér le *scèl* aux lèttres.

---

cèrf. Il est allé à la chasse du *cèrf.*
sèrf. L'homme n'est point né *sèrf* de sa nature, c'est-à-dire, èsclave.
sèrt. Ce Domèstique lui *sèrt* de tout.

---

cent. Il dit qu'il lui faut *cent* écus.
sent. Cètte fleur est agréable, èlle *sent* bon.
sang. Elle pèrd tout son *sang.*
sans. Je ne puis vivre *sans* èlle.
cens. Il a payé les *cens* & rentes.
s'en. Il *s'en* va ce matin.
c'en. *C'en* est fait, je ne le verrai plus.
Sens. Il part pour la ville de *Sens.*

cire. Voilà de bèlle *cire* à cachetér.
Cir. J'irai demain au Couvent de S. *Cir*, près Vèrſailles.
Sire. Le Roi notre *Sire*.

---

chaine. Les *chaines* quoique d'*or*, ſont bien peſantes.
chêne. Ce *chêne* eſt un bèl arbre, il eſt bien vèrd.

---

chair. La boucherie eſt bien garnie de *chair*.
chaire. Le Prédicateur eſt en *chaire*.
chèr. Mon *chèr* ami, ce repas eſt bien *chèr*.
chère. Ma *chère* mère, je vous aime tendrement.
chère. Ces Allemands font grand' *chère*.

---

champ. Chacun doit labourér ſon *champ*.
chant. Le *chant* des oiſeaux eſt très-agréable.

---

chaud. Le feu eſt *chaud* au ſuprême dégré.
chaux. Cètte maiſon eſt bâtie à *chaux* & à ciment.
cheaus. En tèrme de chaſſe, les petits d'une louve ſont apellés *cheaus*, & même des chiens & des renards.

---

clauſe. Il y a une *clauſe* avantageuſe dans ce contrat.
cloſe. Je vous renvoie votre lèttre *cloſe*.

---

clair. Cela eſt plus *clair* que le jour.
Clèrc. Il ne fait jamais de pas de *Clèrc*.

---

chœur. La nèf & le *chœur* de l'Egliſe.
chœur. Voilà un beau *chœur* de muſique.
cœur. Il a le *cœur* très tendre.

compte.	Il *compte* ſur cela. On fait ſon *compte.*
Comte.	Le Duc, le Marquis, le *Comte.*
conte.	Il nous a fait un plaiſant *conte.*

---

comptant.	Il a payé cètte tèrre argent *comptant.*
contant.	En *contant* cètte hiſtoire, èlle ſoupiroit.
content.	Il n'eſt pas *content* de vous.

---

conſommér.	Cètte affaire devoit hièr ſe *conſommér*, ſe tèrminér.
conſumér.	On a vu le feu *conſumér* des Villes entières.

---

coq.	Le *coq* eſt un oiſeau domèſtique. On connoit un *coq* à ſes argots & à ſa crête.
coque.	Ces œufs ſont bien frais, ils ſont bons à mangér à la *coque.*

---

cor.	On donne du *cor* à la chaſſe, pour animér les chiens.
cor.	J'ai un *cor* au pié.
corps.	Ce rhumatiſme me court par tout le *corps.*

---

col.	Cèt homme a le *col* très enflé.
colle.	*Colle* forte. *Colle* de poiſſon.

---

cou.	Cèt enfant s'eſt enfoncé dans la boue juſqu'au *cou.*
coud.	L'aiguille dont il *coud*, eſt d'argent.
coup.	Il l'a frapé d'un grand *coup.*
coût.	Cèt ouvrage eſt d'un grand *coût.*

---

côte.	L'èpée a rencontré une *côte*, ce qui lui a ſauvé la vie.

cotte. La jupe ou la *cotte* d'une femme.
cotte. *Cotte* d'armes.
quote. Il a payé sa *quote* part.

Cour. Le Roi & toute sa *Cour.*
court. Ce manteau est trop *court.*
cours. Nous irons promenér au *cours.*
cours. Le *cours* de l'eau : le fil de l'eau.

---

croit. On *croit* ne boire que chopine, & l'on em boit deux.
croix. Chacun porte sa *croix* dans ce monde.
crois. Je *crois* que vous vous moqués d'en user ainsi.
croît. Cèt enfant *croît* à vue d'œil.

---

crin. Se tenir au *crin* du cheval.
craint. Cèt enfant est timide, il *craint* beaucoup.

---

cuir. Le Cordonniér employe le *cuir.*
cuire. Faites *cuire* cètte viande.

D.

Dais. Le Roi marchoit sous un *dais.*
des. Il fit tant *des* piés & *des* mains qu'il se débarassa d'eux.
dès. Cela a été agité *dès* l'année passée.
dé. Le Tailleur ne coud point sans *dé.*
dés. Le Jeu des *dés* est ruineux.

---

dents. Il ment comme un Arracheur de *dents.*
d'en. Il est en grand danger *d'en* mourir.
dans. Il est entré en triomphe *dans* la ville.
danse. Il *danse* fort bien.
danse. C'est lui qui commencera la *danse.*

dangér. Cèt homme a couru un grand *dangér.*
d'Angérs. Il revient de la ville *d'Angérs.*

---

décent. Il étoit en habit *décent.*
déſcend. Cèt homme *déſcent* au lieu de montér.

---

dégoutér. Cètte eau vient de *dégoutér* du planchér.
dégoûtér. Il faut ſe *dégoûtér* des biens de ce monde.

---

départ. Ils ſont ſur leur *départ.*
de part. Ils ont tort *de part* & d'autre.

---

d'étain. Ce plat eſt aſſurément *d'étain.*
déteint. Ce chapeau eſt *déteint*, il n'eſt plus noir.
d'ètaim. On fait de grands filets *d'ètaim* pour faire des étoffes, des tapiſſeries, des bas, &c.

---

deniér. Il ne vaut pas un *deniér.*
déniér. Seriés-vous aſſés oſé pour me *déniér* ce fait.

---

devin. Cèt homme eſt un plaiſant *devin.*
de vin. Son tonneau *de vin*, eſt de Bourgogne.

---

diffèrend. Ce *diffèrend* eſt entre nous deux.
diffèrant. En *diffèrant* de jour en jour, il ſe ruine.
diffèrent. Le mulet eſt bien *diffèrent* de l'âne.

Dom. *Dom*-Carlos. Le mot *dom* eſt un titre d'honneur emprunté de l'Eſpagnol,

qui signifie Sieur, ou Seigneur.

don. C'est un Livre dont il m'a fait un *don.*
dont. La pèrsonne *dont* je vous ai parlé.
donc. Vous n'arriverés *donc* jamais ?

---

dis. Et moi je vous *dis* qu'il n'ira pas.
dix. Il n'en a pas pour un, mais *dix.*
d'y. Il fait ce qu'il peut pour s'èxemptér *d'y* allér.

---

doigt. Il a grand mal au *doigt.*
doit. Il *doit* prendre plutôt votre parti que le mien.

---

devoir. Il ne songe pas à ce qu'il vá me *devoir.*
devoir. Cèt enfant fait très bien son *devoir.*
de voir. Je vous prie *de voir* s'il veut venir.

---

d'eau. Ce Porteur *d'eau* a un cri èxtraordinaire.
d'os. Les animaux sont composés de chair & *d'os.*
dos. Cètte fille est bien faite, èlle n'a pas le *dos* rond.

E.

Echo. Cèt *ècho* est charmant, il rèpète la voix èxactement.
ècot. Il est charmé quand on paye son *écot.*

èlle. Je suis souvent avèc *èlle.*
aîle. Il aime mieux une *aîle* de pèrdrix, qu'une cuisse.

---

en. Il est *en* campagne pour trois mois.
an. Il va en Province deux fois par *an.*

encent. Cèt *encent* eſt d'une odeur très agréable.

en cent. Cètte jatte de porcelaine a été caſſée *en cent* morceaux.

---

envie. Cètte femme a *envie* de tout.

en vie. On croit qu'il ne ſera pas longtems *en vie.*

---

entend. Il *entend* tout ce qu'on dit.

en tant. Je vous ſouffre & vous aime *en tant* que mon ami : comme mon ami.

hantant. Souvent on devient bon, en *hantant* les bons.

écrie. Il *s'écrie* d'une voix forte & vigoureuſe.

écris. J'*écris* tous les jours ce qui ſe paſſe.

écrit. Je vous envoie cèt *ècrit.*

étend. Il *étend* bien loin ſes prétentions. Cètte femme *étend* ſon linge.

étang. J'ai vu pêchér cèt *étang.*

étant. *Etant* de retour, je finirai ce que vous déſirés.

étain. Toute ſa vaiſſèlle eſt d'*étain.*

éteint. L'aumone éfface les pêchés, comme l'eau *éteint* le feu.

être. Si cela doit *être* de la ſorte, j'y conſens.

hêtre. Le bois de *hêtre* eſt ſèc & pétille fort dans le feu.

---

eux. Courés après *eux*, & faites les revenir.

œufs

œufs. Ces *œufs* ſont èxcèllents & bons à mangér à la coque.

F.

Face. Cètte tête a une bèlle *face.*
faſſe. Il faut que je *faſſe* votre portrait.

---

fin. Nous ſommes à la *fin* de l'année.
feint. Cèt homme par un orgueil déplacé, *feint* de me connoître.
faim. Les loups ſont dangereux quand ils ont *faim.*

---

faîte. Depuis le fondement juſqu'au *faîte* de cètte maiſon.
faites. Si vous *faites* cela, je vous en ſaurai gré.
Fête. Il m'eſt venu voir le jour de la dèrnière *Fête.*

---

fan. On apèlle le petit d'une biche, un *fan.* On apèlle auſſi *fan*, le petit d'un èlèphant. Pluſieurs ècrivent *faon*, mais *fan* vaut mieux.
fend. Cèt homme *fend* du bois.

---

faux. On coupe le foin avèc la *faux.*
faux. Cela eſt *faux*, il en impoſe.
faut. Il *faut* être ſage, pour être heureux au milieu des plus grandes diſgraces.

---

fais. Je *fais* peu d'ètat de ce que vous dites.
faix. Il porte tout le *faix*, tout le fardeau des affaires.
faits. Les *faits* du Prince ſont grands.

---

fauſſe. Cètte pièce eſt *fauſſe,* èlle eſt contrefaite

fosse. Il eſt tombé dans la *foſſe.*

---

feu. Ce *feu* a été ſi violent, qu'on n'a pu l'èteindre.

feu. *Feu* mon frère eſt mort jeune.

feue. *Feue* ma ſœur étoit déja au Couvent.

---

fils. Votre *fils* n'eſt pas ſage, prenés-y garde.

fil. Le *fil* de Maline & celui de Bayonne, ſont fort déliés, & ſèrvent à faire de la dentèlle. Un écheveau de gros *fil.*

fil. Cètte épée eſt tranchante, èlle a le *fil.* On a paſſé tous les vaincus au *fil* de l'épée.

fil. Ce bateau va au *fil* de l'eau, au gré, au courant de l'eau.

fil. Le *fil* d'un diſcours, d'une narration, ou la ſuite.

fi. *Fi* donc, ne faites pas cela. *Fi* le vilain. On apèlle un Maître *Fifi*, celui qui fait profèſſion de vidér des latrines.

fis. Je *fis* cela ſans rèflèxion.

fit. Il *fit* cètte incartade, la dèrnière année de ſa vie.

---

fond. Il eſt tombé au *fond* d'un puits.

fond. Le plomb *fond* plutôt que l'argent.

fonds. Il a vendu & engagé ſon *fonds.*

fonts. Il a tenu cèt enfant ſur les *fonts* de batême.

font. Ils *font* tout ce qu'ils peuvent pour empêcher ce mariage.

fond. Un oiſeau de proie *fond* ſur la pèrdrix : pour dire, ſe précipite rapidement.

---

foi. Homme de peu de *foi.*

foie. Il a le *foie* ulcèré.

fois.	Paſſe pour cètte *fois*, mais n'y revenés plus.
Foix.	Il paſſa par le pays de *Foix.*
for.	Le *fort* intèrieur, eſt le jugement de notre conſcience; le *for* èxtèrieur, le tribunal des hommes.
fort.	La clèf du cofre *fort* & des cœurs c'eſt la même.
fume.	Il *fume* ſes tèrres. La cheminée *fume.*
fûmes.	Nous *fûmes* trois jours en chemin.

G.

Geai.	Ce petit oiſeau parle comme un *Geai.*
j'ai.	*J'ai* de bonnes nouvèlles à vous aprendre.
jèt.	Cètte maiſon eſt éloignée d'un *jèt* de pière.
jèt.	Le grand *jèt* de S. Cloud s'élance bien haut. Il s'èlève en l'air d'une manière bien rapide, ſurprenante; c'eſt un grand èffort d'eau.
gêts, ou *jêts.*	Tenir l'oiſeau par les *gêts*, ou par les *jêts.* Ce mot vient de *Giéz*, vieux mot François qui ſignifioit, lien, & attache.
gauche.	Sa taille eſt aſſés *gauche*, mal-batie Il a l'èſprit *gauche*, de travèrs On dit tournèr à *gauche.* Cè homme eſt *gauche*, mal-adroit.

gausse.	C'est un boufon, un bateleur, un baladin, un tabarin, qui *gausse*, qui raille tout le monde pèrpètuèllement.

goutte.	Fille des plaisirs, triste *goutte*,
	Qu'on dit que la richèsse accompagne toûjours :
	Vous que jamais on ne redoute,
	Quand sous un toit rustique on voit couler ses jours.
goutte.	Une *goutte* d'huile fait une fort grande tache. Une *goutte* d'eau.
goutte à goutte.	L'eau qui tombe *goutte à goutte*, pèrce le plus dur rochér. *Goutte à goutte*, petit à petit.
goutte.	Un Aveugle ne voit *goutte*. On ne voit *goutte* dans cètte cavèrne : pour dire, point du tout.
goûte.	Un bon Gourmet *goûte* bien le vin : en connoît la bonté & la garde.
goûte.	Cèt homme fait ses quatre repas; il déjeune, il dîne, il *goûte* & il soupe.

Grasses.	Je suis né en la ville de *Grasses*.
grasse.	Cètte viande est trop *grasse*.
grace.	Accordés-moi cètte *grace*, je vous prie.

gai.	Il est enjoué, *gai* & gaillard, parce qu'il a de l'argent.
gué.	Il a passé cètte rivière à *gué*, qui est cependant dangereuse.
guèt.	Il ne dort point, il fait le *guèt* toute la nuit.

gré. Je vous ſai bon *gré* de votre bonne intention.
grèc. Cèt homme eſt habile, ſavant, il eſt *grèc.*
grais. Ce plâtre eſt dur comme du *grais.*
Grais. J'arrive préſentement de la ville de *Grais.*

---

guèrre. Il fait toûjours la *guèrre* à ſes dépens.
guère. Vous n'êtes *guère* ſage.

H.

Haleine. Son *haleine* ſent mauvais.
alêne. Le Cordonniér ne ſauroit coudre ſans ſon *alêne.*

---

halle. Il achètte toutes ſes proviſions à la *halle.*
hâle. Il eſt brulé du *hâle.* Les Dames craignent beaucoup le hâle.

---

hais. Je *hai* vos façons & vos manières d'agir.
haie. Votre clos eſt entouré d'une *haie* vive.

---

hôte. Mon *hôte* eſt de bonne humeur, quand je lui donne de l'argent.
hotte. Cètte fille a porté la *hotte.*
haute. Une tour *haute* de cent coudées.

J.

Jean. Pièrre, *Jean*, & Jacques.
j'en. Si vous en êtes content, *j'en* ſuis très ſatisfait.
gens. Cèt homme là ne fréquente que d'honnêtes *gens.*

jeune. Vous êtes encore trop *jeune.*

jeûne. Il s'eſt attènué par le *jeûne* & les mortifications.

---

joie. Vous avés le cœur bien en *joie*, mais garre le retour.

joués. *Joués*, mais gardés-vous des filoux.

K.

Kyrièlle. Litanie, *Kyrièlle*, Prière de l'Egliſe en l'honneur de Dieu, de la Vièrge, & des Saints, compoſée de pluſieurs invocations & éloges, à la fin deſquèls on rèpond, Ayés pitié de nous, ou Priés pour nous.

Kyrièlle. *Kyrièlle* ſe dit figurément en morale d'une liſte, d'un dénombrement, d'une longue ſuite de malheurs, de paroles, de citations, & autres choſes, dont le récit eſt ennuyeux. Cètte femme nous a fait une longue *Kyrièlle* de ſes maux & de ſes malheurs. Cèt homme a débité une grande *Kyrielle.* Cètte bonne vieille dit ſes *Kyrièlles.*

L.

Là. Cèt homme *là* eſt bon ami, mais dangereux ènnemi.

la. *La* main & *la* langue ſont dangereuſes.

l'a. Il *l'a* vu ſouvent ; & il *l'a* fréquenté.

lac.	Ce *lac* eſt beaucoup enflé par les pluies.
laque.	La *laque* eſt une couleur fort utile aux Peintres.
lacs.	Les Muëts du Sérail, ètranglent des Princes, des Viſirs, avèc des *lacs* de ſoie.

---

laid.	Cèt homme paroît *laid.*
l'eſt.	Effèctivement il *l'eſt.*
l'ait.	Quoiqu'il *l'ait*, il ne s'en vante pas.
lait.	Il ne vit que de *lait.*
lai.	Ce Religieux n'eſt que Frère *lai.*
lègs.	Quoiqu'un tèſtament ſoit nul, il ne laiſſe pas de valoir à l'ègard des *lègs* pieux. Un *lègs* caduc, eſt celui qui n'a point d'èffet.

---

lacér.	Prenés ce lacet pour vous *lacér.*
laſſér.	Prenés garde de vous *laſſér* trop, en marchant.

---

laiſſe.	Il me *laiſſe* tout le ſoin de ſes affaires.
lèſſe.	C'eſt un pauvre homme, que ſa femme mène en *lèſſe.*

---

laitée.	La carpe *laitée*, eſt un poiſſon d'eau douce.
l'èté.	Il n'a pas fait chaud de tout *l'èté.*

---

leçon.	Cèt enfant a bien dit ſa *leçon.*
le ſon.	*Le ſon* eſt l'écorce du blé.
le ſon.	*Le ſon* du violon eſt très-agréable, quand il eſt bien joué.

---

lits.	Ils dormoient ſur des *lits* de gazon.
lis.	Je *lis* ſouvent les Poëtes.

lis. Le *lis* eſt une fleur d'une odeur forte ; mais agréable.

Lyon. La ville de *Lyon* eſt très-marchande.
lion. Le *lion* eſt un animal furieux.
lions. Son tranſport va lui prendre , *lions*-le.

---

l'ours. *L'ours* eſt un animal très-fèroce.
lourd. Il ne ſauroit porter un fardeau bien *lourd.*

---

l'une. *L'une* de ces femmes a gagné ſon cœur.
Lune. Il fait un beau clair de *Lune.*

---

lire. Je veux *lire* les Hiſtoriens.
l'ire. *L'ire* mèt l'homme hors de la raiſon: *l'ire*, la colère.
lyre. Apollon chantoit ſur ſa *lyre.*

---

lirés. Vous *lirés* ce livre attentivement.
lierés. Vous *lierés* cètte gèrbe de blé.

---

lui. C'eſt *lui* qui m'a dit cela.
l'huis. *L'huis* eſt fèrmé à la cléf , ou à la clé , ou la porte.
luis. Tu *luis* au milieu des tènèbres.
luit. Le vèr luiſant, la nuit, *luit* comme une chandèlle.

M.

Ma. *Ma* mère m'aime tendrement.
m'a. Il *m'a* apris tout ce que je ſçai ; ou ſai.
m'as. Tu *m'as* dit toi-même toutes ces choſes.

Mât.

mât. Les Matelots montent avèc une èxtrème vitèsse, jusqu'au haut du grand *mât* d'un navire.

---

mâle. Dieu les créa *mâle* & fèmèle.

mal. C'est un *mal* de ne pas faire le bien.

mal. Le plus grand sècrèt de la Mèdecine, c'est de connoître d'où vient le *mal*, la cause, la source de l'infirmité.

mal. Le débordement de la rivière de Seine a causé bien du *mal* cètte année 1740.

mal. Cèt homme est *mal* bâti. Il marche *mal*. Il écrit *mal*. Il peint *mal*.

malle. Cètte lèttre ne partira pas cèt ordinaire, la *malle* du Postillon est fèrmée.

---

manequin. Il nous a aporté du fruit plein un *manequin* : plein une manne.

manequin. En tèrmes de peinture, un *manequin* se dit d'une Statue de cire, mais principalement de bois, dont les jointures se plient d'une manière à lui pouvoir donnér tèlle attitude qu'on dèsire, pour disposér les draperies & les ployér dessus comme l'on veut.

---

mânes. Les Payens faisoient beaucoup de cèrèmonies & de sacrifices, pour apaisér les *mânes* de ceux qui n'avoient point u de sépulture.

Mânes. Les Dieux *Mânes* étoient les Dieux infèrnaux qui tourmentoient les hommes.

manne. La *manne* eſt une mèdecine qui purge doucement.

mânne. Dieu a nourri ſon Peuple dans le Dèſèrt, avèc une *mânne* qui tomboit du Cièl. Moïſe dit que cètte viande miraculeuſe ètoit faite comme de la graine de coriandre, que ſa couleur étoit comme celle du Bdélium, & qu'elle avoit le goût du mièl. Cètte *mânne* étoit comme des grains ronds & blancs.

mânne. Il faut couchér ce petit enfant, il faut le mèttre dans ſa *mânne,* dans ſon bèrceau.

mânne. Cèt homme a une *mânne* pleine d'argenterie.

Manœuvres. Les Maçons & les Couvreurs ont des *Manœuvres.*

manœuvre. Sans une *manœûvre* faite à propos nous étions pèrdus. Ce Matelot entend bien la *manœûvre*; il éxécute ſoudain les commandemens.

manœuvre. Vous avés fait là une mauvaiſe *manœuvre*; une mauvaiſe action; une mauvaiſe démarche.

manœuvre. Les Ennemis croyoient avoir enfèrmé ce Gènèral; mais il fit une *manœuvre* à laquèlle ils ne s'attendoient pas.

---

marche. La *marche* d'Ancone eſt en Italie. En France il y a la haute & baſſe *Marche*, ſituée entre le Berri & le Limoſin.

marche. Nous avons été huit jours en *marche.*

marches. Le Clèrc qui rèpond la Mèſſe, ſe mèt ſur les *marches* de l'Autèl.

---

marchepiéd. Il faut montér ſur ce *marchepiéd* pour atteindre à cètte tablètte.

marchepiéds. L'Ordonnance enjoint aux Riverains des rivières navigables, de laiſſér des deux côtés, des *marchepiéds* de la largeur de trois toiſes.

---

marchér. Cèt enfant commence à *marchér* tout ſeul.

marchér. Il faut *marchér* dans l'ordre de rèception.

marché. Il n'èxècute pas les clauſes de ſon *marché.*

marché. Le *marché* au blé, aux chevaux.

Marchand. Ce *Marchand* eſt très-honnête homme.

marchant. Je me ſuis èſtropié en *marchant* par ce chemin.

---

mare. L'eau de *mare* n'eſt pas ſi bonne que cèlle de fontaine.

Mars. Le mois de *Mars* eſt ordinairement humide.

---

marque. Il a une *marque* au viſage.

marc. J'ai pèſé ce Louis avèc les poids de notre *marc.*

marc. Le *marc* du raiſin a été bien dur cètte année 1740. il a fallu le pilér avèc des mortiérs.

Marc. J'ai été dans la Chapèlle de Saint *Marc.*

maux. La vie eſt mêlée de beaucoup de *maux* de tribulations.

Souvent de tous nos *maux* la raiſon eſt le pire,
C'eſt èlle qui farouche au milieu des plaiſirs,
D'un remords importun vient bridér nos dèſirs;
La fâcheuſe a pour nous des rigueurs ſans pareilles;
C'eſt un pèdant qu'on a ſans cèſſe à ſes oreilles;
Qui toûjours nous gourmande.

mots. Il ècrit ſes *mots* & ſes lignes tout de travèrs.

Maine. On mange de bons chapons dans la Province du *Maine.*

mène. Vous ne riſqués rien, puis que c'eſt moi qui vous *mène.*

---

mêts. On nous a ſèrvi un *mêts* dèlicieux.

mais. Je l'aimerois beaucoup, *mais* il ne veut rien aprendre.

mes. *Mes* parens & *mes* amis ne me connoiſſent plus dans l'infortune.

Mètz. Le Roi a paſſé par la ville de *Mètz.*

m'eſt. Il *m'eſt* arrivé tout le contraire de ce que je penſois.

Maître. Dieu eſt le ſouverain *Maître* des *Maîtres.*

Mèſtre. Le Bourg-*Mèſtre* de cètte Ville viendra demain.

mèttre. Il faut *mèttre* les armes bas.

m'être. Je fais ce que je crois *m'être* utile.

---

marée. La *marée* eſt ſix heures douze minutes à venir, & autant à s'en retournér.

marée.	Il y avoit aujourd'hui peu de *marée* au marché, peu de poiſſon.
Marie.	*Marie*, eſt le nom de la Sainte Vièrge.
marrie.	Elle eſt bien *marrie* d'avoir épouſé cèt homme-là.
mari.	Son *mari* ne l'aime pas.
Martinet.	Le *Martinet* eſt uneè ſpèce d'Hirondèlle.
martinets.	Dans les moulins à papiér & à tan, il y a des *martinets*, pour broyér.
martinet.	*Martinet*, petit chandeliér plat.
martre.	La *martre* eſt un animal fait en forme de groſſe belètte ou fouine.
martre.	Un manchon, une palatine de *martre.*
maſſacre.	Le *maſſacre* des Innocens.
maſſacre	En tèrme de chaſſe, on dit, ſonnér le *maſſacre*; pour dire, apellér au ſon de trompe les Vèneurs & les chiens, pour faire la curée.
maſſe.	La *maſſe* du monde eſt compoſée de tous les êtres corporèls.
maſſe.	Rafraîchir la *maſſe* du ſang.
maſſe.	Cèt homme eſt une groſſe *maſſe* de chair, ſans èſprit.
maſſe.	En tèrme de peinture, on dit la *maſſe* d'un tableau, en parlant des parties conſidèrables, qui contiennent de grandes lumières, ou de grandes ombres. Ce tableau eſt placé dans un lieu trop obſcur, on

n'en voit pas la *maſſe.*

---

matin. Vous êtes venu aujourd'hui trop *matin.*

mâtin. Notre gros *mâtin* vaut lui ſeul un corps de garde.

Mans. Cèt homme eſt de la ville du *Mans.*

m'en. Je *m'en* retourne tout à l'heure ; je ſuis prêſſé.

ment. Il ne vous *ment* pas d'un mot.

---

mémoire. Il a une *mémoire* très-heureuſe ; très-fidèlle.

mémoire. On purge la *mémoire* de ceux qui ont été condamnés injuſtement.

mémoire. Voilà le *mémoire* de la dépenſe.

mémoires. Les *mémoires* du Cardinal de Richelieu, du Marèchal de Villeroi, &c.

---

mèr. La ſociété eſt une *mèr* plus infidèlle & plus orageuſe, que la *mèr* même. La chicanne eſt une *mèr*, un abime, un gouffre d'argent.

mère. Sa *mère* l'a perdu, pour l'avoir trop aimé.

Maire. Charles Martèl étoit *Maire* du Palais.

Maire. Le *Maire* eſt prèſentement un Magiſtrat qui rèprèſente le Peuple.

---

mil. L'an *mil* ſèpt cens quarante.

mille. Trois cens *mille* livres, font cent *mille* écus.

mille. Le *mille* d'Italie contient *mille* pas géomètriques.

---

meurs. Je *meurs* d'ennui ſans vous.

meurt. Vous êtes la cause qu'il *meurt.*
mœurs. Cèt homme est de bonne vie & *mœurs.*
meurent. C'est dommage que tous ses talens *meurent* avèc lui.

---

mine. La *mine* d'Alèxandre ne rèpondoit pas à sa renommée.
mine. Il a fait *mine* d'allér en Italie, semblant, & cependant il est allé en Flandre.
mines. Les *mines* d'or du Pèrou.
mine. La *mine* fit sautér le bastion.
mine. La *mine* contient deux minots.

---

mineurs. Une Compagnie de *Mineurs.*
mineur. On a fait passér le fossé au *mineur*, il est attaché au corps de la place.
mineur. En Droit on est *mineur* jusqu'à 25. ans.
mineure. Cètte fille est encore *mineure.*

---

minute. Cèt Avocat a prèté sa *minute.*
minutes. Les Notaires sont dépositaires des *minutes* des Actes.
minute. En tèrme de Géomètrie & d'Astronomie, une *minute* est la soixantième partie d'un dègré.
minute. Une *minute* est la soixantième partie d'une heure.

---

mon. Je vois venir *mon* père.
Mont. On prètend que le *Mont*-Valèrien est plus haut que Meudon.
Monts. Il arrive de la ville de *Monts.*

---

mord. Ce cheval *mord* comme un chien.
mors. Ce *mors* gâte la bouche de ce jeune cheval, il est trop fort.

Maur. J'ai été dans la bèlle maiſon de Saint *Maur.*

Maure. Ce *Maure* a été acheté ſur les côtes de la Guinée.

mort. La *mort* moiſſonne tout, grands & petits.

---

mouche. La *mouche* eſt un petit inſècte volant, qui eſt fort commun en èté, & très-importun.

mouche. On apèlle figurément *mouche*, un Valèt d'Huiſſiér, d'Archér.

---

mule. Le Pape a une croix d'or au bout de ſa *mule*, qu'on va baiſér avèc grand rèſpèct.

mules. Il a les *mules* aux talons, les talons pleins d'engelures.

mule. Cètte *mule* eſt èxcèllente, èlle court auſſi vîte qu'un bon cheval.

---

mur. Il a ſauté par deſſus le *mur* de mon jardin.

mûre. Le ſirop de *mûre* bien fait, eſt èxcèllent.

mûr. Ce fruit n'eſt pas encore *mûr*, dit le renard.

N.

Naître. Il faut *naître* pour mourir.

n'être. Je ne mange pas ce que je crois *n'être* pas bon.

---

naît. Le fils *naît* de ſon père.

n'eſt. Ce *n'eſt* pas l'èchafaut qui dèshonore,

c'eſt le crime. On dit que la Cour ira à Meudon l'année prochaine, mais cela *n'eſt* pas cèrtain.

nêts. Ces enfans ſont èxtrèmement *nêts*.

---

né. Il eſt *né* de bon lieu, de bon père & de bonne mère.

nés. Cèt enfant a le *nés* très-bien fait.

---

ni. Ce n'eſt *ni* lui, *ni* moi.

n'y. Cèt homme fait toûjours dire qu'il *n'y* eſt pas.

nid. Le Roſſignol fait ſon *nid* dans un buiſſon.

nie. Je vous le *nie* formèllement.

---

nœud. C'eſt là le *nœud* de l'affaire : le *nœud* gordien.

neuf. Ce cheval eſt *neuf.*

neuf. Cinq & quatre font *neuf.*

---

non. J'aime que l'on diſe oui ou *non* ; ſans chèrchér de biais. Il n'y a que oui ou *non*.

nom. Cèt homme porte un grand *nom*.

n'ont. Ils *n'ont* pas ſoin de leurs affaires.

Nourice. Cètte *Nourice* a un teint charmant.

nouriſſe. Quoiqu'èlle *nouriſſe*, èlle ſe porte très-bien.

Nuis. Les environs de la Ville de *Nuis* produiſent de bon vin.

nuit. La *nuit* tous chats ſont gris.

O.

once.	A Paris une *once* est la huitième partie d'un marc.
Once.	En Pèrse on se sèrt d'une bête apellée *Once*, pour allér à la chasse des Gazèlles. Elle a la peau tachetée comme un tigre, & est fort douce & privée. On la porte en trousse à cheval : quand on apèrçoit la Gazèlle on la dèscend, & èlle est si legère, qu'en trois sauts èlle s'attache à son cou & l'ètrangle aussi-tôt, avèc ses dents aigues. Mais si par malheur èlle manque son coup, & que la Gazèlle èchape, èlle demeure sur la place honteuse & confuse, & dans ce moment un enfant la pourroit tuér, sans qu'èlle se dèffendit. C'est ainsi qu'en parlent les Relations d'Orient.
onze.	Cinq & six font *onze.*

---

or.	L'*or* est le plus riche des mètaux.
ord.	Il n'y a rien de plus *ord*, ni de plus sale, que les porcs.
or.	Il l'a donnée, *or* èlle n'est plus à lui.
hors.	Heureusement il étoit *hors* de sa maison, lors qu'èlle est tombée.

---

où.	*Où* allés-vous ? *Où* ira-t-il ?
ou.	C'est lui *ou* moi, qui a commis cètte infidèlité.

---

os.	Sa maladie est dans les *os.*

ô.	ô que cèt enfant eſt beau !
aux.	Il a mal *aux* dents.
eau.	Il a bu de bonne *eau.*
eaux.	Il y a de bèlles *eaux* à Chantilly.

---

on.	*On* dit que Meudon eſt une des cinq plus bèlles vues du monde.
ont.	Les Amans d'aprèſent *ont* une cèrtaine mèthode, de ne plus ſe tuér qu'en vèrs.

P.

Pain.	Avèc du *pain* & de l'eau, il vit très-content.
peint.	C'eſt moi qui vous ai *peint.*
pin.	Le *pin* eſt un arbre fort droit.

Pair.	Il eſt Duc & *Pair* de France.
paire.	J'ai une bèlle *paire* de bas.
père.	Son *père* eſt un galant homme.
pèrd.	Il *pèrd* tout ſon argent au jeu.

Paon.	Il eſt glorieux comme un *Paon.*
Pan.	*Pan*, le Dieu des Bèrgérs.
pan.	Il eſt tombé un *pan* de muraille de mon jardin.
pend.	Le fruit *pend* par les racines.

---

paît.	Ce Bèrgér *paît* ſes moutons.
paix.	Pour vivre heureux, il faut conſèrvér la *paix* dans ſon mènage.

---

pance.	Cèt animal a une grande *pance.*
penſes.	Cètte affaire eſt ſèrieuſe, *penſes* - y bien.
penſe.	Il *penſe* fort bien mon cheval.

part. Ce Cavaliér étoit pèrcé de *part* en *part.*
par. Il a paſſé *par* ce chemin.
part. Je ſuis content d'avoir ma *part.*

---

parc. Le *Parc* de Meudon eſt grand, beau & très-bien pèrcé.
parque. Ce Bèrgér *parque* ſes moutons tous les jours.
parque. La *parque* noire. Les ciſeaux de la *parque.* La *parque* file la trâme de notre vie. La *parque* tranche le fil de nos jours.

---

pate. C'eſt un preneur de loups par la *pate.*
pâte. Ce Boulangér mèt bien la *pâte* au four.

---

pèchér. C'eſt *pèchér* que de mèdire de ſon prochain.
pêchér. Ce *pêchér* raporte des pêches admirables & d'un goût èxcèllent.
pêchér. J'ai été *pêchér* à la ligne avèc des Dames très-aimables.

---

peu. Il eſt arrivé depuis *peu.*
peux. Je *peux* en faire davantage : ou je puis.
peut. Il *peut* tout dans ce pays-ci.

Paris. Il demeure dans la Ville de *Paris.*
pari. Il a fait un *pari* conſidèrable.

---

pillér. L'ènnemi ne fait que *pillér.*
piliér. Ce *piliér* ſoutient toute la maiſon.

---

plaine. Il galope dans la *plaine.*
pleine. Sa bourſe eſt *pleine* d'argent.

---

plein. Le monde eſt *plein* d'atômes.

plint. Il ne se *plaint* rien, il s'aime beaucoup.

---

point. Voilà le *point* de l'affaire, c'est de l'argent qu'il lui faut.
point. Je n'y viendrai *point*.
poing. Il lui a donné un coup de *poing*.

---

poids. Ce Louis d'or est de *poids*.
poix. Le Savetiér sent la *poix*.
pois. Il a vécu longtems de *pois* & de féves.

Police. Lieutenant-Gènèral de *Police*.
polisse. Il faut qu'il *polisse* bien ce marbre.

Paul. Saint *Paul* est mort pour la foi.
pole. Le *pole* arctique, & le *pole* antarctique.
poles. Les deux *poles* du monde.

---

port. Quand vous serés arrivé au *port*, mandés moi de vos nouvèlles.
porc. Le *porc* aime le gland.
pores. La chaleur ouvre les *pores* de la peau.

---

pond. La poule *pond* des œufs.
pont. Un *pont* de pièrre est plus solide, & dure bien plus longtems, qu'un *pont* de bois.

---

pou. Le *pou* a le grouin fait comme celui d'un pourceau : ses yeux sont dèrrière ses cornes. Dans le Mèxique le tribut ètoit si univèrsèl, que les Pauvres qui n'avoient rien à donnér, payoient avèc des *pous*. Il s'en trouva quantité de sacs tout pleins dans le trèsor du Roi Moté-

zume, quand les Espagnols le pillèret
La même chose s'est pratiquée dans i
Pèrou. Quèlques Philosophes ont dit
qu'il y avoit le *pou* du *pou*. C'est ce que
Svvammèrdam assure de tous les Insèctes, qu'il dit avoir chacun leur
vèrmine.

pous. Les Mèdecins commencent la visite de leurs Malades, en leur tâtant le *pous*. Galien dit qu'Hippocrate est le premier Auteur qui a remarqué le mouvement du *pous*, & qui a donné ce nom au battement des artères. La fièvre ne se connoît que par le battement du *pous*. Un *pous* dèrèglé, un *pous* intèrmittant, est un mauvais signe. Lorsqu'un homme a couru, ou a u quèlque émotion violente, le *pous* lui bat. Il faut quatre-vingt battemens de *pous* d'un homme tempèré, pour faire une minute d'heure.

---

pré. On a fauché ce *pré* pendant le beau tems.
près. Demeurés *près* de moi.
prêt. Il est *prêt* à partir.

Prèsident. Monsieur le premiér *Prèsident*.
prèsidant. Le plus ancien Conseillér, ou l'Assèsseur, *prèsidant*.

---

prie. Je vous *prie*, ne le cachés pas.
prix. Le *prix* de ce cheval, est de cent pistoles.
pris. Cèt oiseau a été *pris* au trébuchèt.

Pau. La Ville de *Pau* est assés jolie.
pot. La viande est au *pot*.

pau. Cètte Dame a la *peau* très-blanche.

---

puce. La *puce* est un petit insècte qui mord & tourmente en èté les hommes & plusieurs animaux. La *puce* a six jambes, qui ont chacune trois jointures divèrsement articulées. Quand èlle veut sautér, èlle ètend toutes ses jambes en même tems, & ces diffèrens articles venant à se dèbandér ensemble comme autant de ressorts, sont cause de ce saut que quèlques-uns ont attribué à des ailes imaginaires. C'est une chose curieuse de voir la figure de la *puce* dans le livre de la Micrographie de Mr. Hook, où l'on dècouvre un petit ressort très-dèlié si mèrveilleux, qu'il lui fait sautér deux cens fois la hauteur de son corps par sa vèrtu élastique.

pusse. Plût à Dieu que je *pusse* faire ce que vous dèsirés de moi.

Puïs. J'irai bien-tôt en la Ville de *Puïs*.

puis. *Puis* ètant arrivé il montra ses ordres.

puits. Un *puits* bien frais. Thèvenot dit que comme nous avons en Europe des *puits* d'eau, il y a en une Province de la Chine, des *puits* de feu, & que sur leur ouvèrture, on mèt des vaisseaux où l'on fait cuire ce qu'on veut, sans peine & sans dèpense.

Q.

Quart. Il n'a pas à prèsent le *quart* de son argent.

car. Il faut s'en allér, *car* il est tard.

---

quartiér. Ce *quartiér* est bien peuplé : il est très-marchand.
Cartiér. Ce *Cartiér* vend de bonnes cartes.

---

caisse. Votre *caisse* doit être bien pleine.
qu'est-ce. *Qu'est-ce* qu'il vous a dit ?

---

quand. Je ne sait *quand* il viendra.
quant. *Quant* à moi, je ne le ferai point.

---

quoi que. *Quoi que* vous fassiés, vous n'en viendrés jamais à bout. Quèlque chose que vous fassiés, quèlqu'èffort que vous puissiés faire, vous n'y réüssirés pas.
quoi que. *Quoi que* ç'en soit : quoi qu'il arrive : quoi qu'il en soit : quoi qu'il en arrive : quoi qu'on en puisse dire.
quoique. Vous ne réüssirés jamais, *quoique* vous fassiés tous vos èfforts. Encore que vous fassiés tout votre possible, vous n'y parviendrés pas. Bien que vous vous donniés tant de peines, vous n'êtes pas sûr de la réüssite.

R.

Rapt. Tout *rapt* est crime.
rat. Le chat a pris le *rat.*

---

raines. Les *raines* demandèrent un Roi. Les grenouilles de Phèdre.
Reine. Nous avons une bonne *Reine*, craignant Dieu.

rênes.

rênes.	Il tient les *rênes* de l'Empire.
rang.	Il tient ſon *rang* de Prince.
rend.	En cela il vous *rend* ſèrvice.
rècent.	Le mal eſt trop *rècent* pour que, &c.
reſſent.	Il ſe *reſſent* de ſes fatigues.
reins.	Il s'eſt blèſſé aux *reins.*
Reims.	Il a ſèjourné dans la ville de *Reims.*
Rhin.	Il a paſſé le fleuve du *Rhin.*
ris.	Le *ris* eſt une bonne nouriture.
Riz.	Il arrive tout prèſentement de la ville de *Riz.*
Roi.	Que Dieu conſèrve notre *Roi.*
rouët.	Cètte femme file au *rouët.*
rompt.	Il me *rompt* la tête pèrpètuèllement.
rond.	Le cèrcle eſt *rond*, & la ligne longue.
rôt.	Oui, vous mangerés du *rôt.*
rot.	Il lui a èchapé de faire un *rot.*

S.

Saine.	Cètte femme eſt *ſaine*, èlle ſe porte bien.
Seine.	La rivière de *Seine* paſſe au milieu de Paris.
Sainte.	Sa vèrtu la fait regardér comme une *Sainte.*
Xaintes.	La ville de *Xaintes* eſt capitale de Xaintonge.

ſauf. Il eſt revenu ſain & *ſauf* de l'armée.
ſauf. *Sauf* votre meilleur avis. *Sauf* à comptér. *Sauf* à dèduire.
ſauve. *Sauve*-Garde. Elle eſt revenue ſaine & *ſauve* de ce dangér.

---

chauve. Cèt homme eſt *chauve*, il n'a point de cheveux.
chauve. *Chauve*-ſouris. Petit oiſeau nocturne, dont les aîles, au lieu de plumes, ſont de peau & de cartilage. La *chauve*-ſouris ne s'aprivoiſe jamais.

ſens. Le *ſens* commun n'eſt pas une qualité ſi commune que l'on penſe.
ſens. Les gens mondains donnent tout à leurs *ſens*.
ſens. Oüi en quèlque *ſens* qu'on la prènne,
C'eſt une fort bèlle Chrètiènne.

ſi. *Si* vous y entrés, je ſortirai.
ſcie. Une *ſcie* à main. Une *ſcie* à refendre.
ci. Celui-*ci* me plaît davantage.
ſix. Deux fois *ſix* font douze.
ſis. Ce jardin eſt *ſis* à Meudon.

ſigne. Ce *ſigne* vous rendra victorieux.
cygne. Le *cygne* eſt un gros oiſeau aquatique fort blanc, excepté quand il eſt jeune.

ſilence. Le *ſilence* eſt ſouvent très-nèceſſaire.
ſix lances. Cèt homme s'eſt dèffendu avèc *ſix lances*.

ſtile. Son *ſtile* eſt aiſé, facile, coulant, èloquent, ènèrgique, pompeux, ſublime. On dit auſſi, un *ſtile* ſèrré; un

ſtile lâche. Les Maîtres de l'art ont rèduit les manières d'ècrire ſous trois genres principaux. Le *ſtile* ſublime, le *ſtile* ſimple, & le *ſtile* mèdiocre. Le *ſtile* familiér eſt celui dont on ſe ſèrt dans la convèrſation, & le *ſtile* bas & populaire, celui dont uſe le Peuple.

ſtil. Le *ſtil* de grain eſt une bonne couleur pour lès Peintres.

ſtil. Le *ſtil* ou l'axe d'un cadrán.

ſous. Je ſuis *ſous* votre domination.

ſaoul. Il eſt ſi *ſaoul* qu'il crève. Il vaut mieux écrire *ſou.*

ſou. Il a mangé tout ſon *ſou.*

ſou. Un *ſou* vaut douze deniérs.

ſoi. Elle prend grand ſoin de *ſoi.*

ſoie. Il eſt tout vétu de *ſoie.*

ſoit. Il veut que cela *ſoit. Soit* vous, *ſoit* lui, qu'importe.

ſoif. Il a toûjours grand *ſoif.*

Saul. *Saul* eſt le nom de l'Apôtre des Nations.

ſole. La *ſole* eſt un poiſſon de mèr fort plat & d'un goût èxcèllent.

ſol. Le *ſol* eſt une notte de muſique, qui eſt la cinquième de la gamme: ut, re, mi, fa, *ſol.*

ſol. Le *ſol* vaut douze deniérs; autrement dit un *ſou.*

ſol. *Sol* ſignifie l'air, la ſupèrficie de la tèrre, de la place ſur laquèlle on bâtit.

ſon. *Son* caractère le fait aimér.

ſon. Le *ſon* du violon eſt èclatant.

ſon. Le *ſon* que les chevaux mangent, eſt l'écorce du blé.

ſur. Entaſſér toûjours mont *ſur* mont.
ſûr. Il eſt *ſûr* de ce qu'il dit.

ſœur. Voilà le frère & la *ſœur.*
Sœurs. Les neuf *Sœurs* : les Muſes.

T.

Ta. *Ta* façon & *ta* mine me plaiſent.
tas. Il étoit près d'un *tas* de pièrres.
tact. Il a le *tact* fort dèlicat, le touchér.
t'a. Il *t'a* beaucoup aimé.

---

taire. On n'a pu lui pèrſuadér de ſe *taire.*
tèrre. Nous prîmes *tèrre* à Calais.

---

tache. Voilà une *tache* ſur votre habit.
tâche. Il faut que je *tâche* de finir cètte entrepriſe.

---

tain. Le *tain* de ce miroir eſt gâté.
teins. Je *teins* ce drap en ècarlate.
tins. Je lui *tins* ma parole.
teint. Cèt enfant a un beau *teint.*

---

tais. Tu te *tais* quand il faut parlér.
tes. Il faut ôtér *tes* bas & *tes* ſouliérs.
t'ès. *T'ès*-tu ſouvenu de moi ?
têt. Il s'eſt bleſſé au front, on lui voit le *têt*, ou le crâne.

---

tante. Ma *tante* matèrnèlle eſt la ſœur de ma mère.
tente. Nous campons ſous une *tente.*

---

tempèrament. Je connois votre *tempèrament* ;

votre complèction.

tempèramment. Il uſe de ſon pouvoir & de ſon bien, fort *tempèramment*, avèc retenue, avèc ſagèſſe, très-modèrément.

tempèrément. Il travaille *tempèrément*, avèc tempèrence; tranquillement.

---

t'ont. Ils *t'ont* bien dit, que tu en ſerois fâché.

ton. *Ton* pain & *ton* vin ſont bons.

thon. On eſt actuèllement à la pêche du *thon*.

---

tous. Nous ſommes *tous* dans la triſtèſſe.

tout. En *tout* ou partie. Il faut *tout* ou rien.

toux. Le froid lui a cauſé une *toux* conſidèrable, dangereuſe.

---

toi. Sèpares-*toi* de tes ènnemis, & ſois en garde avèc tes amis.

toit. On dècouvre le *toit* de cètte maiſon.

---

tu. *Tu* ne m'as pas cru, & *tu* t'en repens.

tu. Il s'eſt *tu* auſſi-tôt.

tue. Il veut qu'on le *tue*.

---

trop. Vous vous èchauffés *trop*.

trot. Ce cheval va bien le *trot*, il trotte bien.

---

tour. La *tour* de Strasbourg eſt très-haute.

Tours. La ville de *Tours* eſt capitale de la Touraine.
tour. Il tourne fort bien au *tour*.

---

trois. Ils vont ſe promenér *trois* enſemble.
Troye. La ville de *Troye* en Champagne.

---

traits. Les *traits* de ſon viſage ſont règuliérs.
très. Cètte Dame eſt *très*-bèlle.

V.

Vaine. Votre èſpèrance n'eſt pas *vaine*.
veine. On lui a ouvèrt la *veine*. On l'a ſaigné. On l'a phlébotomiſé.

---

ván. Le *van* ſèrt à vannér le blé.
vend. Il *vend* tout ce qu'il á.
vent. Il fait grand *vent* aujourd'hui.

---

vaut. Cètte Dame a du mèrite, mais èlle ſait bien ce qu'èlle *vaut*.
vaux. Il ſait ce que tu *vaux*.
vaux. Il couroit par monts & par *vaux* : ça & là, de tous côtés.
veau. Le *veau* devient bœuf avèc le tems.
veaux. Les vaches produiſent des *veaux*.
vos. J'ai reçu *vos* lèttres & de *vos* nouvèlles.

---

vèr. Pluſieurs prètendent que le *vèr* s'engendre de corruption, mais cètte opinion eſt fauſſe, puiſque chaque èſpèce doit avoir ſon principe.
vèrd. Le *vèrd* eſt une couleur fort agréable pour les jardins.

vèrre. Ce vaiſſeau eſt fragile comme du *vèrre.*
vèrs. Il eſt *vèrs* la Provence.
vèrs. On peut être honnête homme & faire mal des *vèrs.*
vèrre. Cètte lunètte a un beau *vèrre.*
vèrt. Cèt homme eſt encore bien *vèrt.* On ècrit auſſi un homme *vèrd.*

Ville. La *Ville* de Paris.
Villes. Celui qui dompte ſon cœur, vaut mieux que celui qui prend des *Villes.*
vile. Il a l'ame *vile* & mèrcènaire.
vil. Cèt homme agit en *vil* èſclave.

---

vin. Le bon *vin* vaut mieux que la piquètte.
vain. Cèt homme eſt ſi *vain*, qu'il en èſt inſuportable.
vint. Il *vint* la ſemaine dèrnière au logis.
vînt. Je l'avois mandé afin qu'il *vînt.*
vingt. Deux fois dix font *vingt.*

---

vivre. Il ne faut pas *vivre* pour mangér, mais il faut mangér pour *vivre*: on n'eſt jamais las de *vivre. Vivre* être animé.
vivre. Le Chanceliér Bacon ſuplia Jacques I. de le ſecourir dans ſa miſère, de peur, lui diſoit-il, que moi qui ne ſouhaite de *vivre* que pour ètudiér, ne ſois contraint d'ètudiér pour *vivre*: c'eſt-à-dire, pour avoir de quoi *vivre*, de quoi me nourir, de quoi ſubſiſtér.
Vivres. Controleur gènèral des *vivres.*

---

voix. D'une *voix* infèrnale, la chicanne en fureur, mugit dans la grand'ſale.
vois. Je *vois* bien que vous ne m'aimés pas.

voie. Il a pris la *voie* la plus courte, le bon chemin.

voit. Il ne *voit* que de près.

voi. *Voi* ces deux tourterèlles, se chèrchér, s'aprochér, & trèmoussér des aîles.

---

voir. Je *veux* tout voir; je *veux* être prèsent à *tout.*

vouër. *Vouër*, dèdiér, consacrér, promèttre de dèdiér & de consacrér, s'engagér à faire tèlle ou tèlle chose. *Vouër* au blanc. Se donnér à quèlqu'un, s'attachér à son sèrvice, se *vouër* à lui.

---

vol. Prèsque tous les oiseaux ont un *vol* diffèrent. Le *vol* de l'Aigle est le plus haut.

vol. Le *vol* des Huissiers est ordinairement impuni.

---

volume. Un grand *volume*, un petit *volume.*

volumes. Ce ne sont pas les gros *volumes* qui donnent l'immortalité.

volume. Deux globes dont l'un est d'or, & l'autre d'argent, de même poids, ne sont pas d'un *volume* égal. Ce fut le *volume* qui fit découvrir à Archimède la tromperie faite en la couronne de Hiéron.

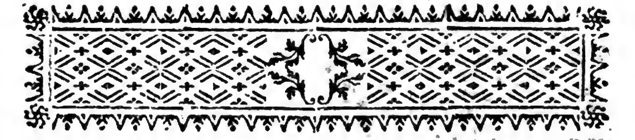
---

usure. Ce trou à votre habit ne vient point d'*usure*, c'est un accroc.

usure. Cet homme prète de l'argent à *usure*, d'une manière illicite, criminèlle: c'est un usuriér.

F I N.

REFLECTIONS



REFLEXIONS SUR LA THEORIE ET SUR LA PRATIQUE

De la Mèthode du Bureau Tipographique.



UNE éducation solide & chrétiènne ètant une des choses qui contribue le plus au bien public, ceux qui donnent toutes leurs peines & tous leurs soins pour abrèger & faciliter la carrière des premières études, naturèllement très-longue & très-pènible; rendent par là un sèrvice si important à la société : qu'on ne peut les en récompenser trop dignement, ni assés aplaudir à leurs travaux.

Il paroît dans Paris depuis environ 9. à 10. ans, une Mèthode pour aprendre à lire aux enfans, à laquèlle on a donné le nom de *Bureau Tipographique*. Ce Bureau est une espèce de Table, sur laquèlle on a posé des Casses, comme les Imprimeurs; & dans ces Casses, on a mis des cartes sur lesquèlles on a ècrit des lèttres & des silabes : on fait arranger par les enfans ces cartes ècrites sur cètte Table, pour en former des mots.

Cèt èxèrcice du Bureau abrège le tems que les enfans ont coutume d'employer par la Mèthode anciènne & ordinaire; & ôte beaucoup d'èpines qui se rencontrent dans les premiers commencemens de leurs ètudes : ce qui contribue à leur avancement, est le changement du nom des lèttres consonnes, & la manière d'èpeller. Le nom de ces lèttres, & cètte manière d'èpeller, ont beaucoup de raport & de conformité avec nôtre

Mèthode ; au moyen de quoi cèt èxèrcice du Bureau aproche plus des vrais sons renfèrmés dans les mots, que l'anciènne manière : c'est ce qui fait croire à plusieurs que je ne donne ici que la Mèthode du *Bureau Tipographique*. J'aurois pu me dispenser, disent-ils, de mèttre la main à la plume, puisqu'on ne doit avoir en vue lorsqu'on travaille, que le bien public d'une part ; & que de l'autre, on ne doit jamais dire ce que les autres ont dit avant nous, lorsqu'on n'a rien de nouveau à y ajoûter.

Ces reproches qui d'abord paroissent fondés, lorsqu'on ne prend pas la peine d'èxaminer & de comparer les deux Mèthodes, me forcent, pour ma justification, d'en faire ici le parallèle.

Je sçai qu'on ne doit point èxposer au Public ce que les autres ont dit auparavant, lorsqu'on n'a rien de mieux à dire : mais quand on fera rèflèxion que le Bureau ne paroît que depuis 9. à dix ans ; que la Mèthode que je propose avoit été imprimée par feu mon père dès [illegible], plus de 10. ans avant la naissance de ce Bureau, & qu'auparavant cètte impression il en avoit fait usage publiquement à Paris, pendant l'espace de 15. autres années, ainsi que je l'ai déja dit, on sera [illegible] de convenir que je ne suis point le Plagiaire du Bureau, [illegible] fais que donner la Mèthode de mon Père. [illegible] que [illegible] celle du Bureau, & que [illegible] abrégée & bien plus facile, il ne faut [illegible] comparaison en èpellant quèlques mots d'abord [illegible] selon la [illegible] deux Mèthodes [illegible] coup-d'œil, néanmoins qu'elles sont bien [illegible] l'Auteur du Bureau avoit donné sa même Mèthode, soit qu'il [illegible] imaginée lui-même, soit qu'il l'eut empruntée de mon Père, car cela ne seroit fort indifferent [illegible] avantage [illegible] que ne travaillant [illegible] pour [illegible] avancement, il auroit été bon [illegible] exposer une seconde fois, ce qu'un autre auroit déja [illegible]

[illegible] lettres n'ont qu'un nom chacune [illegible] Bureau, selon la siènne, donnent [illegible] de lèttres, & qui sont differens, [illegible] qu'elles reçoivent par notre Mèthode [illegible]

[illegible] *cha, cu* [illegible] *g*, (*ge*, *ga*, *gu*.) [illegible] lèttre, [illegible] La lèttre, *q*, [illegible] *se*, *ze*.) La lèttre, *t*, (*te*, *ci*.) La [illegible] La lèttre, *z*, (*ze*, *ce*.) [illegible]

Il consèrve le nom de nos consonnes aux dix lèttres qui suivent, *b*, *d*, *f*, *h*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *v*, qu'il nomme, selon notre Mèthode, *be*, *de*, *fe*, *he*, *le*, *me*, *ne*, *pe*, *re*, *ve*. Voilà donc déja une diffèrence assés grande dans la dénomination des lèttres de l'alphabet, voyons le rèste.

2°. Dans une petite brochure in-douze, que j'ai à la main, intitulée, *Lèttre pour sèrvir de réponse à la lèttre de M..... ècrite de Grenoble, insèrée dans le Mèrcure du mois de Mai* 1730. & qui commence par ces mots: *Il est vrai, Monsieur, que le livre annoncé sous le nom, d'*a, b, c, *de Candiac, auroit déja du paroître, mais cela*, &c.

L'Auteur du Bureau dit dans les pages 2. & 3. de ce petit livre: *Voici, Monsieur, le plan de l'Ouvrage; il est divisé en deux volumes, l'un pour le Maître, & l'autre pour l'enfant. Celui de l'enfant est divisé en cinq parties.*

La première partie contient en cinquante leçons, trois a, b, c, *latins, sçavoir, &c.*

La seconde [illegible] a, b, c, *françois, en deux cens &* [illegible] *sçavoir, le premier, &c.*

Cela fait, comme l'on voit, 250. & tant de leçons pour trois alphabets seulement; or, cètte multiplicité de principes & de leçons, doit être une étude de longue haleine, & qui demande un [illegible] supposant qu'[illegible] aprît une [illegible] autre, ce [illegible] c[illegible] donc [illegible] employés, qui font près de neuf mois, [illegible] alphabet seulement. Cependant [illegible] les enfans ne sçauroient pas [illegible] sçavoir [illegible] l'alphabet, pour être en [illegible] conséquen[illegible] autre tems pour y parvenir.

Dans les pages, 3, 4 & 5 de ce même livre, l'Auteur du Bureau continue, & il dit: *le volume du Maître, qui sèrvira ensuite à l'*[illegible] *aussi divisé en cinq parties.*

[illegible] *partie* [illegible] *en cent & tant de pages* [illegible] *ce de l'Ouvrage*, &c.

La seconde partie en cent [illegible]

La troisième partie, en tr[illegible]

La quatrième partie, en [illegible]
dans un ordre, &c.

La cinquième partie contient l[illegible]

On voit sans [illegible] même par [illegible] l'auteur ne spé[illegible] pas le nombre [illegible] 290. & tant de pages.

Il y a donc 2[illegible] & tant de le[illegible] mier volume de l'enfant d'une [illegible] bets seulement; & 290. & tant [illegible] du Maître, qui doit ensuite p[illegible] [illegible] compter la

cinquième partie. Or, ce nombre de principes & de leçons, paroît aſſurément trop conſidèrable pour un enfant, & demande un tems trop long pour y parvenir.

AUTRE Ouvrage *in-quarto* du même Auteur, intitulé, *la Bibliotèque des enfans* (*Imprimé à Paris en* 1733.) diviſé en trois volumes, quoique renfèrmés dans le même: il donne aux Parens & aux Maîtres un avis qui eſt inſèré à la tête de ſon troiſième volume. Il dit: *le troiſième volume de la Bibliotèque des enſans, &c.... contient en trois* a, b, c, *françois, cinquante leçons pour le Maître, & cent ſix pour l'enfant*....&c. Ainſi voilà encore une augmentation de principes.

On èprouve tous les jours combien cètte maxime de Ramus eſt vraie, qui dit que pour aprendre toutes les ſciences, *il faut peu de prècèptes, mais beaucoup de pratique.*

Notre Mèthode eſt bien opposée à cètte quantité & à cètte multitude de principes. Elle ne conſiſte que dans huit petites leçons renfèrmées en peu de pages, ainſi qu'on l'a vu dans la ſeconde partie de ce traité: & avèc ce peu de principes qu'un enfant ſçait en 15. jours ou un mois, s'il eſt bien enſeigné, il eſt en état de lire & écrire: voilà une grande diffèrence. Je dis qu'il ſçait lire & ècrire, car je conſeille de mèttre la plume à la main des enfans, dès en commençant la lècture; & de leur faire copier toutes leurs leçons de principes & même des mots; ce qui fait qu'ils ſçavent l'un & l'autre en même tems.

Préſentement, èpellons ſelon la manière du Bureau, & enſuite ſelon la nôtre; nous en connoîtrons la diffèrence, & nous vèrrons ſi la première eſt parvenue à la prècision de la ſeconde, & à ſon abrèviation.

DANS la même brochure in-douze dont nous avons parlé plus haut, l'Auteur du Bureau donne quatre mots pour èxemples de ſa manière d'èpeller, qui ſont, *cæcus*, *gigas*, *flos*, & *flabell*[illegible].

† POUR èpeller ce premier mot, *cæcus*, voilà comme il s'y prend. Il dit, *ce*, [illegible], *qu*, *u*, *ce*, *qus*. *cæcus*. Voilà
[illegible] 3. 4. 5. 6. 7. ½. 8. 9. ½.

donc [illegible] articulés pour èpeller ce mot, ſelon la manière [illegible].

PAR [illegible] METHODE, il n'en faut que deux & demi. On [illegible]. Ainſi voilà ſept ſons & demi de moins, que
1. [illegible]½

par la Mèthode du Bureau, pour èpeller ce petit mot ſeulement.

---

† *On n'a ajouté, à la manière du Bureau, que des chiffres deſſous les lèttres ou ſilabes; pour faire mieux ſentir le nombre des ſons. Le* [illegible] *eſt mis & arrangé de même.*

Un enfant n'eſt point embarraſſé pour prononcer les deux ſilabes de ce mot l'une après l'autre, ſi on a bien ſoin de les lui montrer èxactement; car dans ſes principes, il connoît les ſilabes, *ca*, *cé*, ou *cæ*, *ci*, *co*, *cu*, qu'il prononce tout à la fois & en un ſeul ſon : lui diſant enſuite pour lire, de ne former qu'un ſon de ces deux ſilabes, il prononce ce mot, *cæcus*, de lui-même & ſans qu'on ſoit obligé de le lui dire auparavant, ce qui ne ſe peut faire par la Mèthode du Bureau, quoiqu'èlle ſoit bien plus èxacte que la manière anciènne & ordinaire.

POUR èpeller ce ſecond mot, *gigas*, l'Auteur du Bureau dit : *je*, *i*, *gi*, *gu*, *a*, *ce*, *gas*. *gigas*. Ce qui fait 10 ſons.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7.$\frac{1}{2}$. 8. 9.$\frac{1}{2}$.

PAR NOTRE METHODE, au lieu de ces dix ſons, un enfant n'en prononce que deux & demi, & il dit, *gi-gas*.
1. 2.$\frac{1}{2}$.

Ce qui fait encore 7. ſons & demi de moins que par la Mèthode du Bureau. Il n'eſt point embaraſſé pour prononcer ces deux ſilabes, puiſqu'il les ſçait déja, ſelon ſes principes, lorſqu'on lui fait dire, *ga*, *gé*, *gi*, *go*, *gu*.

POUR èpeller ce troiſième mot, *flos*, le même Auteur dit, *fe*, *le*, *o*, *ce*, *flos*. en 5. ſons & demi.
1. 2. 3. 4. 5.$\frac{1}{2}$.

PAR NOTRE METHODE, l'enfant pour èpeller, prononce ce mot comme en liſant, en un ſon & demi, & il dit, *flos* :
1.$\frac{1}{2}$

ce qui fait encore quatre ſons de moins, que ſelon la Mèthode du Bureau. Un enfant n'eſt point embarraſſé, il ſçait dire tout d'un coup par ſes principes & à la ſeule inſpection, les ſilabes, *fla*, *flé*, *fli*, *flo*, *flu*; & il dit auſſi-bien, *flos*, que, *flo*, pour peu qu'il ait de pratique.

POUR èpeller ce quatrième mot, *flabelliſer*, l'Auteur du Bureau dit encore ; *fe*, *le*, *a*, *be*, *le*, [illegible], *re*, [illegible] *li*
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. [illegible] 12.

fer, en quatorze ſons. Il eſt vrai que ce [illegible] n'eſt pas
13.$\frac{1}{2}$.

rèpèté dans l'impreſſion par l'Auteur du Bureau, après l'avoir èpellé ; mais on doit ſupoſer que c'eſt une faute d'impreſſion, puiſque tous les autres mots ſont rèpètés après avoir èpellé, & qu'on ſçait d'ailleurs que c'eſt la manière de ce Bureau.

PAR NOTRE METHODE, au lieu de 14. ſons, un enfant n'en articule que 5. Ce qui fait encore 9. ſons de moins, que ſelon la Mèthode du Bureau. Il dit, *fla-bel-li-fer*. Il n'atti-
1. 2.$\frac{1}{2}$. 3. 4.$\frac{1}{2}$.

cule que quatre sons pleins & entiers, & deux demis: au moyen de quoi, ce mot se trouve prononcé en èpellant comme en lisant, ainsi que beaucoup d'autres, & sans aucuns sons ètrangers.

Ces articulations sont toûjours conformes aux principes de l'enfant, car il y trouve, *fla*, *flé*, *fli*, *flo*, *flu*, & ainsi des autres. Il prononce toûjours ces silabes d'une seule voix, & sans nommer sèparément les lèttres qui les composent, quoiqu'il les connoisse toutes chacune en particulier, & qu'il en sçache la valeur lorsqu'il les veut nommer; ce qui abrège infiniment les opèrations, & ne produit point de sons ètrangers, par rapport à ceux qui sont renfèrmés dans les mots: au moyen de quoi, le disciple peut lire le mot de lui-même, sans qu'on le lui lise auparavant; ce qui n'est possible ni par la Mèthode du Bureau, ni par aucune autre.

Ainsi par notre Mèthode, dès qu'un enfant sçait le nom de ses lèttres & celui de quèlques doubles & triples, il èpelle & il lit tout seul sans aucun embaras.

Il y a plusieurs mots où selon notre Mèthode même, on articule quèlques sons ètrangers, ainsi que nous l'avons fait voir ci-devant; mais il y en a si peu, ils sont si analogues & ils ont un si grand rapport avèc ceux renfèrmés dans les mots, que les enfans ne laissent pas de les prononcer èxactement & d'eux-mêmes, sitôt qu'ils les ont èpellé; lorsqu'ils ont seulement une huitaine de jours d'èxèrcice, & quand ils sont montrés par des bons Maîtres: encore si on vouloit & à la rigueur, on pourroit se passer d'articuler des sons ètrangers, en faisant prononcer à un enfant chaque silabe à la fois: si on en use autrement dans quelques mots & dans les commencemens, ce n'est que pour la plus grande facilité.

DANS UN [illegible] IN-DOUZE, intitulé, *Réponse de M. Perquis, Maître de Philosophie, d'Humanités & de Tipographie, à la lèttre d'un Professeur anonime de l'Université de Paris, insèrée dans le Mercure de Février* 1731. * L'Auteur du Bureau, propose aux enfans encore plusieurs mots pour èxemple de la manière d'èpeller; nous raporterons les trois prèmiers seulement; nous les èpellerons d'abord comme lui, ensuite selon notre manière; & on connoîtra plus sensiblement par ce parallèle, la diffèrence des deux Mèthodes. Ce sont les mots, *choufleur*, *chignon*, & *ouaille*.

L'AUTEUR du Bureau dit donc pour èpeller ce premier mot, *ch*, *ou*, *fe*, *le*, *eu*, *re*, en six sons.
1. 2. 3. 4. 5. 6.

---

* *Se vend à Paris, rue S. Jacques, à l'Ange Gardien.*

PAR NOTRE METHODE, un enfant dans ses principes, sçait les silabes, *cha*, *ché*, *chi*, *cho*, *chu*. Il trouve encore les autres silabes, *fla*, *flé*, *fli*, *flo*, *flu*, qu'il prononce toûjours d'une seule voix; ainsi au lieu de la silabe, *cho*, il dit, *chou*, pour la première de ce mot, parce qu'il sçait qu'un, *o* & un, *u*, produisent le son renfèrmé dans la silabe, *ou*.

Il sçait encore dans ses principes, que les lèttres, *e*, *u*, *r*, rëünies ensemble, font, *eur*; ainsi il dit tout d'un coup pour èpeller ce mot, *chou-fleur*, en deux sons seulement, au lieu
1. 2.
de six, que la Mèthode du Bureau fait articuler.

Si un enfant ètoit embarassé, on peut quèlque fois lui faire prononcer ces deux lèttres, *ch*, sèparément; mais cela arrive peu, & dans les commencemens seulement.

Par notre Mèthode, on prononce naturèllement les petits mots tout à la fois & sans èpeller; ce qui abrège beaucoup, puisqu'on ne fait qu'une même opèration pour èpeller & pour lire. Encore une fois, cela n'empêche pas que les enfans ne connoissent parfaitement la valeur de chaque lèttre ou silabe sèparément: mais quand pour faciliter cèrtains enfans, on seroit obligé dans les commencemens, de sèparer ces deux silabes en deux chacune, il faudroit toûjours dire, *ch-ou-fl-eur*,
1. 2. 3. 4.
en quatre sons seulement, suivant & conformément à nos principes, & non pas en six, comme fait le Bureau; même de cètte manière, on èpargneroit encore à un enfant ces deux sons inutiles dans ce mot.

POUR èpeller ce second mot, *chignon*, l'Auteur du Bureau dit, *ch-i-gn-on*. On le pourroit à la rigueur, mais il est mieux
1. 2. 3. 4.
de dire tout d'un coup, *chi-gnon*, en de[illegible]s seulement,
1. 2.
puisque cela èvite dans ce petit mot deux sons ètrangers d'une part, & deux opèrations inutiles de [illegible] n'est point embarassé, il trouve dans ses pri[illegible], *cha*, *ché*, *chi*, *cho*, *chu*. Il trouve encore ces [illegible]s, *gna*, *gné*, *gni*, *gno*, *gnu*, qu'il prononce toûjours tout à la fois; ainsi les sons de ce mot se prèsentent à lui naturèllement.

POUR èpeller ce troisième mot, *ouaille*, l'Auteur du Bureau dit, *ou-a-ille*. Cètte manière d'èpeller, produit trois sons & de-
1. 2. 3. ½.
mi, & le dèrnier son & demi, n'èxprime pas le vrai son du mot, car la dèrnière silabe ètant divisée en deux, selon le Bureau, fait, *ile*, comme dans le mot, *ville* [illegible] *ille*, par un son mouillé, comme au mot, *fille*: ainsi en suivant la Mèthode du Bureau, on pro[illegible]nce ce mot pour èpeller, de cètte

manière, *ou-a-ille*, en trois sons & demi, & il n'y a que les
1. 2. 3. $\frac{1}{2}$.
deux premiers qui soient vèritables, le troisième devient faux & captieux.

Je sçai bien qu'il est impossible d'èxprimer sur le papier ces sons mouillés de notre langue, à moins qu'on n'ait recours à la pratique par des èxemples, à cause de la bizarerie de notre orthographe ; mais aussi il faut bien se donner de garde de sèparér les unes des autres, les lèttres qui forment ces sons mouillés, ni en èpellant, ni en lisant, parce que ensemble, èlles èxpriment les sons justes qu'il a plu à nos Pères de donner à ces silabes, au lieu qu'en les sèparant, on induit en èrreur, on trompe les enfans & même les Etrangers. Par èxemple, dans ce mot, *ouaille*, il ne faut pas sèparér la lèttre, *a*, du rèste de la silabe, il faut faire prononcer à un enfant cètte silabe, *aille*, tout à la fois, au moyen de quoi, il ne sçauroit se tromper.

Comme ce mot est difficile, & qu'on ne peut donner des règles justes pour le bien prononcer, autrement que par l'usage & par les èxemples, on l'a mis tout entier dans les principes des enfans au nombre des silabes, sous la lèttre, *o*, on leur fait prononcer tout à la fois ; leurs yeux, leurs oreilles & leur voix s'y accoutument ensemble. Nous en avons usé de cètte manière à l'ègard de plusieurs autres mots de cètte nature.

PAR NOTRE METHODE, pour èpeller ce mot, on ne fait que le lire simplement. Un enfant prononce, *ou-aille*, tout
1. 2. $\frac{1}{2}$.
d'un coup, en deux sons & demi seulement, au lieu de trois & demi, que la [illegible] du Bureau force d'articuler : ainsi voilà encore un son [illegible]gné, même dans ce petit mot, & le dèrnier [illegible] èst [illegible] prononcé juste, ce qui ne se peut selon les principes de la Methode du Bureau.

DAN[illegible] nous a[illegible]ns déja parlé, intitulé, *la Bibli*[illegible] &c. dans les pages 87 & 88 du premier Volume [illegible] grand nombre de mots, d'abord selon la Me[illegible]dinaire, & ensuite selon la sienne : entr'autres, les mots, *rép*[illegible]*on*, & *conscientieusement*.

POUR èpeller ce premier mot selon sa Mèthode, il dit,
re, pe, [illegible] *te, a, ia, re pu ta*[illegible], *on, ti*
1. 2. [illegible] 5. [illegible] 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.
on, ré pu ta ti on.
16. 17. 18. 19. 20. 21.

PAR NOTRE METHODE, au lieu de ces vingt-un sons, on n'en artic[illegible] que quatre ; on dit, *ré-pu-ta tion.* Ainsi la
1. 2. 3. 4.

Mèthode

Mèthode du Bureau articule 17. sons d'inutiles dans ce mot.

POUR èpeller ce second mot, *consciencieusement*, l'Auteur du Bureau dit & ècrit, *ke*, *on*, *con*, *ci*, *an*, *ci* *an*, *cons-*
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8.½.
ci *en*, *ci*, *eu*, *ci* *eu*, *cons* *ci* *en* *ci* *eu*, *ze*,
9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.½. 16. 17. 18. 19. 20.
cons *ci* *en* *ci* *eu* *se*, *me*, *ant*, *te*, *mant*, *cons* *ci*
21.½. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.½. 32.
en *ci* *eu* *se* *ment*. Ce qui fait 39 sons.
33. 34. 35. 36. 37.

PAR NOTRE METHODE, au lieu de ces 39. sons, on n'en articule que 6. On dit, *con-sci-en-cieu-se-ment*. Par conse-
1. 2. 3. 4. 5. 6.
quent, voilà 33. sons de moins que selon la Mèthode du Bureau, & qu'elle fait articuler inutilement dans ce mot.

DANS ce même *in-quarto*, en la huitiéme page d'un discours intitulé, *Rèflèxions prèliminaires sur l'*a, b, c, *François*, qui est à la tête du troisième volume, on trouve le mot, *homme*, èpellé encore à sa manière, voici comme il s'y prend,
he, *o*, *ho*, *me*, *e*, *me*, *ho* *me*.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. ½.

PAR NOTRE METHODE, au lieu de [illegible] & demi, on n'en prononce qu'un & demi. On dit, *hom* *me*. Par conse-
1. ½.
quent encore 6. sons d'inutiles selon la Mèthode du Bureau.

Encore une fois, notre manière d'èpeler [illegible] con-forme à nos principes, & ces principes [illegible] petites leçons, au moyen de quoi un [illegible] les mots de lui-même, & aussi-tôt il [illegible]

Notre Mèthode n'est point fondée [illegible] nation, èlle est fondée en principes [illegible] l'Auteur du Bureau donne à [illegible] nation plus juste & plus [illegible] les mots, que ne fait la Mèthode [illegible] un circuit [illegible] de toutes les lèttres qu'il fait [illegible] & de toutes ces rèpetitions inutiles [illegible] fant quasi [illegible] que l'ancienne Manière

Par notre Mèthode, on simplifie [illegible] autant qu'il est possible, tous les sons ètrangers & toutes les opèrations inutiles : c'est [illegible] pour aprendre à lire facilement & promtement.

[illegible] en èpellant prononcer des sons inutiles [illegible] gé [illegible] lorsque les mots sont trop longs, [illegible]

O

brassés par les enfans tout à la fois & d'un seul coup d'œil ; mais dès qu'ils sont courts & suivant leurs principes, il faut nècèssairement s'y conformer, c'est-à-dire, qu'il faut les prononcer tout d'une voix, tant pour abrègér les opèrations, que pour n'articuler prècisément que les sons renfèrmés dans les mots.

On voit ici que malgré la Mèthode du Bureau, qui l'emporte de beaucoup sur l'anciènne ; néanmoins qu'èlle n'a point été poussée au dèrnier point de précision & d'abrèviation.

La Mèthode du Bureau diffère encore de la nôtre, en ce qu'èlle commence les Enfans par la lècture du Latin ; il faut commencer par le François, on en a èxpliqué la raison & prouvé la nècèssité, dans la dix-sèptième page de la Prèface de ce Traité.

Le Bureau imagine des silabes èxtraordinaires dans lesquèlles il n'y a point de voyèles, & il forge des mots d'une longueur èxcèssive, qui n'ont jamais été d'aucune langue ; sous prètèxte d'accoutumer les Enfans aux difficultés ; mais outre qu'il y a assés de mots difficiles en nôtre langue qu'on devroit au moins prèfèrer à ces mots imaginaires, c'est que nous croyons au contraire, que ces mots forgés, ne sèrvent qu'à les retarder ; parce qu'il faut qu'ils oublient des mots & des silabes qui n'ont jamais èxisté, & qui leur ont couté beaucoup de peine & de tems à aprendre ; pour en venir à la pratique de la lècture des livres ordinaires : ce qui [illegible] les vrais sons renfèrmés dans les mots. Notre maxime est bien diférente, nous èstimerions mieux, & nous croyons qu'il seroit plus expedient de leur aprendre moins de silabes ou de combinaisons de lètres, même de celles qui leur sont nècèssaires, & les renvoyer pour le surplus à l'usage & [illegible] de la lècture, que de leur aprendre une gran[illegible] barbares [illegible] non seulement à [illegible] encore à toutes cèles qui sont connues, [illegible] plus simple & plus naturel, d'abrègér [illegible] d'en imaginer, qui [illegible]

[illegible] par raport à la valeur [illegible] ont donné un même son & ne [illegible] lettres ou silabes, qui constam[illegible] diférens. Dans la neuvième page de la Préface [illegible] l'Auteur [illegible]

C'est encore, dit [illegible]

è, ai, oit, oist, oient, *c'est-à-dire, auec une, deux, trois, quatre, ou cinq lèttres, &c.*

Il est constant que l'Auteur du Bureau n'y a pas assés rèflèchi ; car il n'est pas vrai que toutes ces silabes produisent ni un même son, ni le son de l'*è* grave. Pour être convaincu de cètte vèrité, il ne faut que jetter les yeux sur nos leçons de principes, & on sera pèrsuadé que ces silabes ont des sons très-diffèrens.

Les silabes, *ai*, & *oit*, ont la prononciation de l'*è* grave, encore la silabe, *ai*, prend-èlle souvent la prononciation de l'*é* aigu : mais à l'ègard des dèrnières silabes, *oist*, & , *oient*, èlles ont le même son & la même prononciation que l'*ê*, circonflèxe ; on lit, *il chantoit*, *il aimoit*, d'un ton de voix naturel, & ègal ; & comme s'il y avoit, *il chantè*, *il aimè* : mais au plurier, *ils chantoient* , *ils aimoient*, il faut nècèssairement enfler le son de la voix davantage, le tenir plus long, & prononcer comme s'il y avoit, *ils chantê*, *ils aimê*. Tous ces principes sont très-diffèrens , & prouvent comme l'on voit, que ces Mèthodes ne sont pas les mêmes.

Je n'ai été forcé d'entrer dans tout ce dètail (passant encore par-dessus beaucoup de choses) que pour faire voir la disparité qui se trouve dans le gènie & dans l'èxècution des deux Mèthodes, quoi qu'èlles paroissent les mêmes au premier coup d'œil, & pour prouver que je ne donne ici que la Mèthode de mon Père : mais je le rèpète, l'Auteur de la Mèthode du Bureau, est toûjours très-louable, d'avoir chèrché à procurer le bien public par son travail & par ses veilles ; je ne puis m'empêcher de louer son zèle & ses bonnes intentions , & même de convenir que sa Mèthode est encore supèrieure de beaucoup, à la M[illegible] [illegible]iènne & ordinaire, qui n'est qu'une vraie routine. [illegible] sçait [illegible]

LE BUREAU a une pratique qui est [illegible]ment contraire aux maximes & à l'usage de notre [illegible]prise [illegible] je ne puis m'empêcher ici d'en dire un mo[illegible]. Il est v[illegible]lic dècidera la quèstion. [illegible] ses lèt[illegible] une [illegible]

L'Auteur du Bureau a fait nombre [illegible] qui peuvent être fort utiles ; il donne même [illegible] des conseils très-judicieux ; mais je crois, au lieu de faire chèrcher aux Enfans, des lèttres dans les Casses [illegible] ce Bureau, pour les arranger & en former des mots [illegible] qu'il seroit plus nècèssaire de les faire lire tout d'un co[illegible] les livres ordinaires, & de les faire ècrire ; parce que ces èxercices ètans difficiles à acquerir, & très-longs pour les bien sçavoir ; on ne sçauroit commencer de trop bonne-heure à y accoutumer les Enfans par une pratique continuèlle. Ces èxèrcices ètoient tout d'un coup au fait, aprendroient aux Enfans ce qui leur est nècèssaire, ils sçauroient lire & un peu

ècrire, selon notre Mèthode, avant qu'ils puissent parvenir à connoître seulement, la moitié des casses de ce Bureau; il fait pèrdre beaucoup plus de tems aux Enfans, que s'ils lisoient tout d'un coup dans des livres & s'ils ècrivoient leurs leçons à mesure qu'ils les aprènnent.

Je sçai bien que les Partisans du Bureau disent, *que son èxèrcice plaît aux Enfans, & que sous prètèxte qu'il a les apparences du jeu, ils le désirent ardemment; qu'il leur ôte tout le dégoût, l'amèrtume & l'avèrsion qu'ils ont pour les livres & pour tout ce qui s'apèle étude; enfin qu'il ressemble plutôt à un amusement, qu'à une ètude contrainte & gênée, ce qui fait remporter une victoire complètte*, continuent-ils, *au Bureau, sur toutes les autres Mèthodes.* Sur ce pié-là, il faudroit donc ècarter toutes les Bibliothèques? ce qui seroit ridicule de proposer.

Mais ce ne sont pas les livres qui dèplaisent aux Enfans, puisqu'ils ne les connoissent pas plus que le Bureau; c'est l'usage qu'on leur en fait faire; il ne faut pas rejèttér les livres, mais seulement les èpines dont ils sont environnés. Rendés-leur ces livres agréables, par une Méthode facile, abrègée, fondée sur la raison; enseignés-les avèc amitié, avèc patience & avèc douceur, & vous vèrrés tout le dégoût, l'amèrtume & l'avèrsion que vous supposés qu'ils ont pour les livres; se changer en désir, en joie, en passion.

Paroissés avares de les enseigner, mais en même tems sçachés adroitement leur inspirer l'envie d'aprendre, & l'amour pour l'ètude, & vous les vèrrés vous tourmenter & vous demander des enseignemens avèc instance. J'en citerai ici un èxemple domestique; feu mon Père enseignant l'Algèbre à des enfans, dont l'aîné n'avoit que neuf ans, ne les punissoit jamais pour quèlque faute de devoir, qu'en leur disant, *Je ne vous enseignerai rien d'aujourd'hui.* On a vu souvent ces Enfans si mortifiés de cètte menace, qu'ils en pleuroient amèrement. (a) Cet èxemple prouve que ce ne sont pas les livres ni leurs usages, qui déplaisent aux Enfans, qui les [illegible], mais seulement la manière dont on les leur présente.

Il n'y a que ceux qui n'ont pas rèflèchi sérieusement sur la manière de penser & d'agir des Enfans, qui pouront donner la préférence à l'arrangement de ces lèttres sur ce Bureau, à l'usage ordinaire des livres, pour leur aprendre à lire, sous le prétèxte que c'est un amusement pour eux.

(a) *Les deux Fils de feu M. de la Coudrest, de l'Académie des Sciences de Paris.*

Premièrement, les hommes en gènèral aiment le changement, ce qu'un homme a voulu un jour, il ne le veut plus le lendemain : il passe d'objet en objet, sans sçavoir auquel se fixer. Si des hommes raisonnables pensent & agissent de cètte manière, que ne feront pas des Enfans ? Aujourd'hui ce Bureau leur plaira, les amusera, parce qu'il sera nouveau pour eux ; mais dès que cèt èxèrcice durera quatre jours, ils en seront rebutés, & il leur en faudra un autre. Ne voit-on pas que les jouëts même, qui sont de leur âge, & qu'ils aiment avèc le plus de passion, leur deviènnent à la fin insuportables ? Que sera-ce, si un Enfant s'aperçoit que l'èxèrcice du Bureau continue, & qu'il est une ètude sèrieuse ?

Voulés-vous avoir une Mèthode sure pour ne le pas rebuter, pour lui faire dèsirer l'ètude, pour la lui faire aimer ; commencés par lui en faire naître l'envie adroitement, èxcités-le par l'èmulation, par les louanges, par la récompense, mais sur tout éclairés sa raison, car les Enfans en sont susceptibles dès leur plus tendre jeunesse ; faites-leur connoître par de petits èxemples sensibles & à leur portée, l'importance & la nècèssité qu'ils ont d'aprendre. Voilà la vraïe manière d'enseigner les Enfans : en ce cas, les livres & le Bureau leur seront très-indiffèrens : On pouroit dire ici, après d'èxcèllens Auteurs, qu'il est même très-pèrnicieux, de ne prèsenter aux Enfans ce qui fait l'objet principal de leur ètude, que sous les apparences & sous la forme du jeu seulement ; ils n'ont dans la suite que trop de passion pour tous les jeux, & on ne sçauroit trop leur en ècarter toute idée, en les occupant à des choses utiles, d'une manière sèrieuse ; parce qu'ils agissent machinalement, & qu'ils s'accoutument aussi bien à ce qui est utile qu'à ce qui ne l'est pas, quand ils sont bien èlevés. Tout se convèrtit en habitude, & la bonne ou la mauvaise èducation, dèpendent prèsque toûjours des commencemens.

Les Partisans du Bureau, disent encore, que cet èxercice abrège l'ètude *de la lè[illegible], & même de l'Orth[illegible]*, on convient de ce fait, si on compare les avantag[illegible] Bureau, avec ceux de l'anciènne Methode ; mais si on suit la nôtre, on sera forcé de convenir que ce Bureau devient inutile, puisque les Enfans par notre Mèthode, ainsi qu'on l'a demontré, sçauroient lire & un peu ècrire, avant seulement que de sçavoir chercher les lèttres dans ces casses.

Le tems que ces enfans employent à chèrcher les lèttres dans les cases de ce Bureau, est un tems pèrdu ; car il vaudroit bien mieux l'employer à les faire lire tout d'un coup dans des livres ordinaires, & à les faire ècrire, il leur en resteroit du moins quèlque chose d'utile, au lieu que celui qu'ils employent à cet arrangement de lèttres, tombe en

pure pèrte ; ou du moins ils font très peu de progrès, en comparaison de celui qu'ils feroient si on les faisoit lire dans des livres, & si on leur mèttoit la plume à la main.

On dira, mais ils se fortifient par cet èxèrcice dans la lècture & même dans l'Orthographe, il n'y a pèrsonne qui ne sente le vide de cètte objèction : ils se fortifieroient infiniment mieux dans la lècture, en lisant dans un livre pendant deux heures, qu'ils ne le pouroient faire en quatre jours avec le secours de ces prètendus arrangemens de lèttres ; & à l'ègard de l'Orthographe, il est cèrtain qu'en copiant ou en ècrivant sans la dictée, ils en aprendroient encore plus dans une heure, qu'en un jour, par le moyen de ce Bureau ; avec cètte diffèrence, qu'en lisant & en ècrivant ils acquèrroient, selon notre Mèthode, & en l'èspace de quèlques mois, des connoissances qu'ils doivent avoir ; ils sçauroient lire & un peu ècrire, au lieu que lorsqu'ils auront arrangé ces lèttres pendant dix ans, il en faudra toûjours revenir à les faire lire & ècrire à l'ordinaire. On m'a asuré même, que plusieurs Enfans ayant apris par le secours du Bureau, n'avoient pas été en ètat de lire dans des livres ordinaires, & qu'ils avoient été forcés de raprendre par l'anciènne Mèthode, pour pouvoir lire dans les livres ; tant il est vrai, que ce Bureau donne peu d'usage.

L'Auteur du Bureau dit encore que les Enfans aprènnent à ècrire par les yeux, selon son sistême, parce qu'on leur donne à arranger des lèttres gravées d'après d'habiles Maîtres Ecrivains, que la beauté de ces caractères s'imprime dans leur imagination ; & qu'au moyen de cela ils sçavent ècrire : si ce principe ètoit vrai, il faudroit en conclure que les Enfans en sortant de l'èxèrcice de la lècture dans les Ecoles, devroient par la même raison sçavoir ècrire tous les caractères imprimés, soit, *Gotiques*, *Romains*, *Italiques*, & comme aussi tous les caractères des diffèrentes ècritures qu [illegible] sçavoir *les èxemples d'ècritures*, *la chicane*, *Gotique*, &c. On sçait cependant, & on èprouve tous les jours, lorsque ces Enfans sçayent lire dans tous ces diffèrens caractères, combien ils ont de peine ensuite pour aprendre à ècrire : Et pourquoi cela ? C'est que la forme du caractère de l'ècriture dèpend bien des prècèptes, mais principalement du mouvement des doigts & d'une grande pratique ; car si quèlqu'un ètoit vingt ans à considèrer plusieurs exemples d'ècriture & de diffèrens Maîtres sans les copier, il pouroit se connoître en ècritures & même juger si elles seroient èmanées d'une main habile ou non, en suposant encore qu'on lui en eut enseigné la Théorie ; mais il n'en seroit pas plus avancé quand à l'exècution, au bout de ce tems considèrable.

Il en est de même des connoisseurs en Tableaux, il s'en trouve plusieurs qui ne pouroient pas dessiner un œil, ni peindre seulement comme le Peintre le plus mèdiocre; & cependant qui connoissent les Tableaux si parfaitement; qu'ils dècident plus surement, & beaucoup mieux que les Peintres même, par quèl Maître un tableau a été fait: & nous voyons tous les jours les plus habiles Peintres avoir recours à eux, pour dècider dans ces occasions.

On demandera peut-être qu'èlle en est la raison; èlle est bien simple: ces gens-là, se sont appliqués long tems à la connoissance des Tableaux, & ils y èxcèllent: mais comme ils n'ont jamais opèré, ils n'en sçavent pas tant quant à la pratique, que le Peintre le moins habile; preuve donc que l'on n'aprend point un art en regardant les Originaux seulement, si on n'èxèrce beaucoup.

Pour ècrire, ainsi que pour aprendre tous les arts, on ne sçauroit commencer de trop-bonne heure, ni avoir trop de pratique; cependant ceux qui suivent l'usage du Bureau, en ce qui regarde la pratique de l'ècriture, ne s'apèrçoivent pas qu'ils en privent leurs èlèves, du moins pendant un tems considèrable, ce qui ne peut que leur être très-pèrnicieux; la main s'engourdit faute d'èxèrcice; car encore une fois, la pèrfèction de l'ècriture, après quèlques prècèptes, dépend de l'atitude du corps & de la main, du mouvement des doigts & d'une grande consommation.

Cètte manière d'arranger des cartes ècrites sur une Table, n'est pas nouvèlle, il y a plus de 25. ou 30. ans, que feu mon Père l'avoit mis en usage parmi ses Enfans. J'ai pour témoins de ce que j'avance, peut-être deux cens de ses Pensionnaires qui sont rèpandus dans Paris [illegible] en a trois actuèllement au Palais Royal, O[illegible] le p[illegible]me; mais il avoit quitté cet èxèrcice, p[illegible] cartes qu[illegible] en pe[illegible] pèrte pour les Enfans. Voici seu[illegible] on les [illegible] tenu, pour aprendre aux petits [illegible] lècture des L[illegible] pes de la lècture.

Il avoit sur 25. cartes les 25. lettres de [illegible] ensuite les 50. silabes qui suivent, sur 50. autres car[illegible] savoir, *an, au, aux, ain, ai, aï, aïr, ail, aille,* [illegible] *ayent, ais: es, est, ei, eï, en, eu, ein,* [illegible] *eille,* [illegible] *eur, eau, eaux: in, iel, ielle, ieil, ieille,* [illegible] *ein, oient, ou, oi,* [illegible] *ouille, oeil, oeuil,* [illegible] *ch, gu, ph.* Les 25. lètres de l'Alphabet & les 50. silabes mises chacune sur une carte, forment 75. cartes.

On leur en fait d'abord [illegible] séparés. 1°. Un Jeu des cinq Voyèles. 2°. Un autre [illegible] des vingt Consonnes. 3°. Un autre des quatorze Silabes qui commencent par la voyèle, 4.

4°. Un des quatorze silabes qui commencent par la voyèle *e*.
5°. Un des six silabes qui commencent par la voyèle *i*.
6°. Un des dix silabes qui commencent par la voyèle *o*.
7°. Un autre des six dèrnières silabes ; *un* , *une* , *gn* , *ch* , *gu*, & *ph*.

On leur fait deviner les noms des lèttres qui se prèsentent de chaque Jeu. Cèt èxèrcice se fait en presence de plusieurs Enfans , le plus habile nomme les lèttres ou silabes, ce jeu secourt beaucoup leur mèmoire , fixe leurs idées , & en variant leurs èxèrcices , leur donne beaucoup d'èmulation ; car ils sont portés à deviner les cartes les premiers.

Les commencemens de la lècture sont de vraies èpines pour de petits Enfans de deux ou trois ans , & on a bien de la peine à leur faire surmonter toutes ces petites difficultés , quèlque bonne mèthode que l'on puisse employer ; c'est pourquoi il est bon de mèttre tout en usage , pour les secourir dans leur embaras.

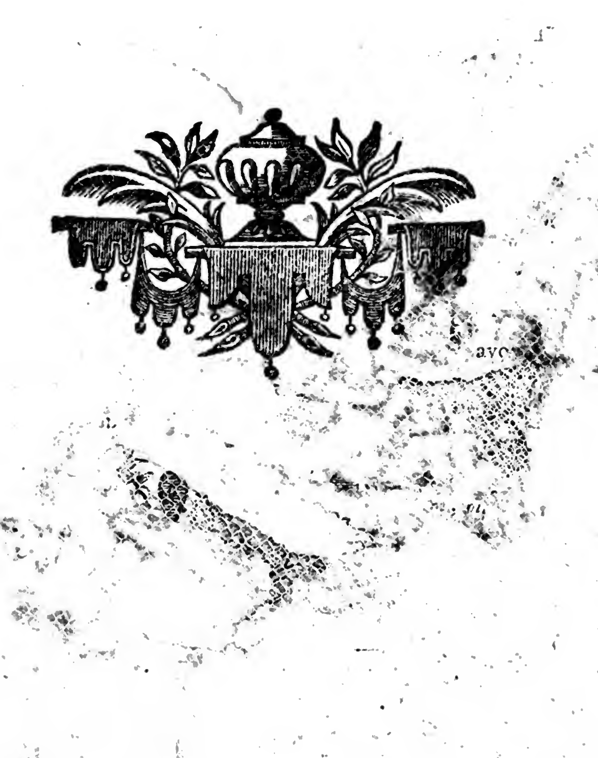
L'usage de ces cartes peut amuser & instruire nombre d'Enfans à la fois : cètte divèrsité leur plaît davantage , que si on ne se sèrvoit que des livres seulement , sur tout dans les premiers commencemens. Et si on a soin de leur faire ècrire chaque leçon à mesure qu'ils les aprènnent, ils sçavent lire & ècrire en même tems.

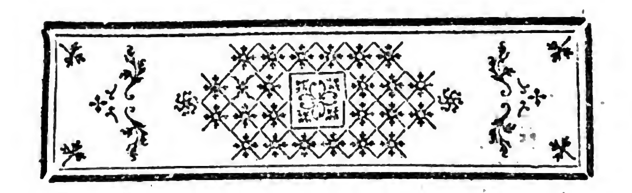
Lorsque les Enfans commencent à connoître un peu ces lèttres ou silabes , on peut leur mêler toutes les cartes. Ces èxèrcices ne se proposent aux Enfans , plusieurs fois par jour , que par forme de récréation & pour varier leurs occupations seulement ; mais on ne doit pas pour cela , abandonner les livres ni les plumes & le papier , au contraire , ils en doiv[illegible] , desquels [illegible]rincipal objet de leurs ètudes. On ne se sèrt [illegible] ficiers de [illegible]e pour leur aprendre leurs principes [illegible] arce qu'il to[illegible] bandonne , pour s'attacher uni[illegible] [illegible]lement ce qu[illegible]vres ordinaires , & à l'ècriture. [illegible] [illegible] Dames de sainte Gènevièvе de [illegible] nfans les [illegible] ...tre Mèthode à l'ègard des Enfa[illegible] 4. 5. 6. & 7. ans , avèc beaucoup de succès. Enc[illegible] e fois , cètte pratique est èxcèllente pour tirer les Enfa[illegible] ces premiers commencemens , & lorsqu'on en use avèc [illegible]odèration : mais de dire qu'ils feront leur principal , de ce q[illegible] doit être que l'accèssoire ; & que pour ce Bureau , qui ne devroit être envisagé tout au plus , que comme un dèlassement & pour varièté , on ècartera & les livres & les plumes ; c'est assurément ce qui ne sera jamais recevable parmi ceux qui ont l'expèrience de cètte Mècanique.

Tout ce qui vient de m'èch[illegible] sur l'éxercice du Bureau , ne part d'aucune jalousie que j[illegible]conçue contre l'Auteur ,

ou

ou contre sa Mèthode; je rend justice en tout le rèste aux dècouvèrtes que cèt Auteur a pu faire pour faciliter l'èducation des Enfans dans toute autre science. Je conviens que sa Mèthode est très supèrieure à l'anciènne qui a été usitée jusqu'à ce jour: mais je crois avoir dèmontré que la Mèthode du Bureau & la nôtre, ne sont pas les mêmes: que cètte premiète n'est pas encore parvenue au point de prècision & d'abréviation de notre Mèthode; que celle-ci, est bien plus prompte, bien plus facile, puisqu'entre èpeller & lire il n'y a prèsque pas de diffèrence; & que l'on gagne par dessus en la suivant, la pratique de la lècture & de l'ècriture, qui est si nèçèssaire aux Enfans, & dont le Bureau ècarte pendant bien du tems, ce qui est très-contraire à leur avancement.

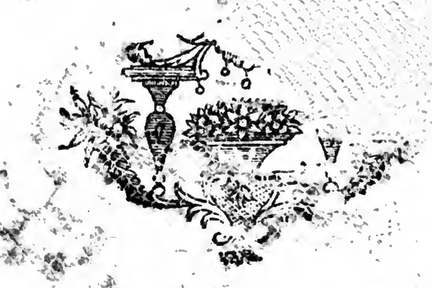


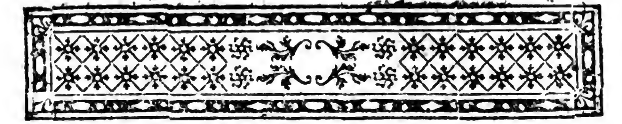


PLAN NOUVEAU

D'UNE ORTOGRAPHE

facile, abrègée & règulière, par rapport aux vrais ſons des lèttres & à ceux renfèrmés dans les mots, qui ôte les difficultés de l'ancienne Ortographe, & qui en ècartant toutes les lèttres inutiles, rèduit à écrire co[illegible]le,





AVANT-PROPOS.



IL n'eſt pas difficile de combattre les préjugés des hommes ; mais rien de plus difficile que de les détruire, ſur tout quand on les a pris dès l'enfance, lorſqu'ils ſont paſſés en uſage, & que l'habitude a fait croire que l'on eſt bien fondé, à ne les pas abandonner. Le Savant n'eſt que trop ordinairement peuple à cet égard : il eſt ſouvent auſſi eſclave du préjugé, que le genie le plus borné. Je pourois en citer mille exemples palpables : mais que dirois-je qui n'ait déja été ré té cent fois ? Do ns moralis tilement, je co y a peut-être de loir donner aujou ſtême d'Ortographe. ye le mien établi ſur s, néanmoi que j'ai conſultés ſur cela ent rendre témoignage avec quel repugnance je m'y ſuis porté, & que je ne l'ai fait, que pour

condéſcendre à leur avis. Mais on a cru que je pourois rendre quèlque ſèrvice à ceux qui écoutent plus la raiſon que l'habitude, & c'eſt à ceux-là que je prétens parlér. Oſeroit-on aſſurer qu'il n'y a plus rien à rèformér ou du moins à pèrfèctionner dans notre langue & dans notre Orthographe? Je ne le crois pas: on avoue méme tous les jours le contraire. On peut donc tentér cètte rèforme, on peut èſſayér d'ouvrir cètte voie de pèrfèction; & voilà tout mon but. L'ai-je atteint? je ne ſuis pas aſſés tèmèraire pour le décidér. J'en abandonne le jugement aux Lècteurs judicieux. Le ſeul témoignage qu'il m'eſt pèrmis de me rendre à moi-méme, c'eſt que je n'ai point u d'autre vue, que le bien de ma Nation, & celui des Etrangers.

[illegible] eſt inutile de me dire que je viens [illegible] pour entre[illegible]ndre de rèformér [illegible] en[illegible]ne. Il n'y a point [illegible] vérité & le bon ſe[illegible] autre pour guide? je [illegible] reproche légitime [illegible] dans notre Orto[illegible] d'abus. Si je me contre[illegible] dire, je mériterois de n'être pas [illegible] mais je le [illegible], & ſi je m'en crois, je le prouve. Qu'on

èxamine mes raiſons ſans prèvention, j'ai droit de faire cètte demande. Je fais quèlque choſe de plus. Montrér le mal & cachér le remède, c'eſt ne faire qu'une partie du bien & nègligér même la plus èſſentièlle. Je donne donc des règles pour corrigér les défauts & réformér les abus que je me hazarde de reprendre. Si mes règles ſont juſtes, ſi èlles ſont ſures, j'aurai u raiſon de les publiér. Qu'on en profite; c'eſt toute la récompenſe que je demande: Entrons en matière.

Beaucoup de gens ſe pèrſuadent qu'il eſt impoſſible de ſimplifiér notre Ortographe & de la rendre régulière, par raport aux vrais ſons que produiſent les lèttres & à ceux qui ſont renfèrmés dans les mots, à cauſe de l'analogie & des étimologies. D'autres ſoutiènnent le contra[illegible]; diſent qu'il ſeroit très utile & [illegible]pèportant, de tra[illegible] à une [illegible] ici inuqui fut règuliè[illegible]mence par avouër qu'ilfèrmés dans les la tèmèrité à moi [illegible] tes les lèttres inurd'hui un nouvea[illegible] biles Grammairien. Quoique je crût ce dèrnièr [illegible] de bonnes raiſo[illegible]eurs articles [illegible] pluſieurs Savans [illegible] du Père Buffier, de [illegible]ouroiae 1732.(a) Il y

(a) *Pages*, 102. 103. & 104.

èxpose d'abord tout ce que disent les partisans de l'anciènne Orthographe pour la soutenir, & ensuite il y rèpond. Comme le premier article est inutile à ce sujet, nous l'avons retranché, & nous commencerons par le second seulement.

FONDEMENS DE L'ANCIENNE Ortographe.

2°. On pèrdroit en quittant l'anciènne Orthographe, la connoissance des étimologies, qui font voir de quels mots Latins ou Grècs, viènnent cèrtains mots François.

3°. Il importe peu quèls soient les caractères dont on se sèrve pour èxprimer les sons par ècrit, pourvu qu'on puisse savoir le raport de ces caractères aux sons qu'ils indiquent, toutes les Nations ont quelque bizarerie sur ce point, comme èlles ne [illegible]sent pas à se reformer en notre faveur, no[illegible] ne devons pas [illegible]ndre une autre disp[illegible]or [illegible] [illegible] un [illegible]

[illegible] [illegible]out avèc la nouvèlle Ort[illegible] d'[illegible] toutes les difficultés : il faudroit [illegible] [illegible]duire de nouveaux caractères dans [illegible] ecriture, qui la rend[illegible] [illegible] barbare, & qui [illegible]nvèrroient [illegible] Lettres à l'alphabet, pour recommencer [illegible] nouveaux frais d'aprendre à lire & ecrire.

5°. Par une suite nècèssaire, on mèconnoi-

troit entièrement le langage, c'est-à-dire, l'Orthographe de tous nos livres : & cètte quantité que nous en avons d'èxcellens, deviendroient en peu d'années hors d'usage.

6°. L'on ne vèrroit plus le rapport qui est & qui doit être, entre les mots dèrivés l'un de l'autre : par èxemple, si l'on ècrit tems, au lieu de temps, en ôtant le, p, on ôtera le raport de, temps, au mot, temporèl, temporiser, & à ses autres dèrivés.

7°. La nouvèlle Orthographe ôteroit à l'ècriture, une prérogative considèrable, sçavoir, que plusieurs mots de notre Langue qui sont èquivoques par le son, & à l'oreille, ne le soient pas du moins par l'Ortographe & aux yeux ; le mot, ville, est èquivoque dans le son, avèc le mot, vile ; mais en lisant l'èquivoque est entiérement ôtée. Or puisque les divèrses manières d'ècrire un même son, donnent cèt avantage, il faut bien se garder de le pèrdre en changeant l'a[illegible]ienne Orthographe.

FONDEMEN[illegible] [illegible]LE Orthog[illegible]

[illegible]n des ètimolog[illegible] [illegible]guère p[illegible] l'anciènne Orthographe q[illegible] pour la nouvelle la première ècrivant beaucoup de mots d'une manière opposée à l'ètimologie ; témoins les mots, homme, donner, sonner, couronne,

pèrsonne, &c. *où èlle met deux*, m, *& deux*, n, *au lieu que selon l'etimologie, il n'y en doit avoir qu'une puisqu'ils viènnent de*, homo, donare, sonare, corona, persona; *& de même dans*, eslever, eslire, sousmèttre, advèrsion, obmèttre, *&c. qui n'ont point d's, ni de*, d, *ni de*, b, *en Latin, puisqu'ils viènnent de* elevo, eligo, aversor, omitto, *&c. & en beaucoup d'autres semblables. Du rèste, quoique l'écriture puisse rèprèsenter immédiatement la pensée, èlle est néanmoins établie plus essentièllement pour ne la rèprèsenter, que d'après la parole, & pour être immédiatement l'image de la parole, selon l'opinion de Lucain, que son Traducteur a èxprimée en ces deux vèrs.*

C'est delà que nous vint cet art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux.

Il ne s'agit pas de mettre de l'étimologie dans [illegible], *mais de le re*[illegible]*e le plus fidèle qu'il* [illegible] *La sci*[illegible]*ologies, est cu-*[illegible] *pour les Sa-*[illegible]*oyen de la découvrir &* *d'en* [illegible] *l'Orthogr*[illegible] *qui est pour* [illegible] *doive être em*[illegible]

L[illegible]*ngue Italiènne & la* [illegible]*pa-gnole, n'y ont point d'égard* [illegible] *qu'elles viennent du Latin aussi-bien que la Langue Françoise. Enfin c'est l'usage seul qui est la règle d*[illegible]

langage écrit, ainsi que du langage prononcé. Or comme l'ancienne Orthographe a contredit, l'etimologie en plusieurs mots, & qu'on a souffèrt cette Orthographe, tout incommode qu'elle a été, par la seule raison que l'usage le vouloit, à plus forte raison, la nouvelle Ortographe ne doit-elle pas être suspecte, pour alterer en quèlques mots l'étimologie, puisqu'èlle la rètablit en d'autres mots : d'autant plus qu'elle devient parlà plus commode, & qu'elle est pour le moins autant soutenue par l'usage.

3°. Bien qu'on puisse établir un raport arbitraire entre les sons & toutes sortes de figures de lettre ; il importe néanmoins de s'attacher autant que l'usage le peut pèrmèttre au raport le plus simple & le plus facile ; outre que c'est l'ordre de la nature, c'est encore l'honneur de notre Nation de rendre l'étude de notre Langue la plus aisée qu'il se puisse, au lieu d'y conserver des difficultés, qui ne servent qu'à faire admirer la [illegible] rerie françoise. [illegible] autres Langu[illegible] blables défauts [illegible] ins [illegible] en avoient point du tout [illegible] ai-tés. L'Italienne est presque [illegible] point à force de ré[illegible]mer son O[illegible] seroit d'autant [illegible] important d'en [illegible] l'égard de notre [illegible] qu'elle est p[illegible] recherchée dans l'Europe & [illegible] en tout genre de Littèrature.

4°. Il est vrai que la nouvèlle Orthographe

n'ôte point encore toutes les difficultés, & que pour cela il faudroit de nouveaux caractères : ce raisonnement bien entendu, iroit à prouver qu'il faudroit travailler à ôter toutes ces difficultés, & introduire de nouveaux caractères: mais en attendant que l'usage le souffre, il faut profiter de ce qui est souffert ou autorisé par le même usage, en faveur de la nouvèlle Orthographe : ce qui diminue déja de beaucoup les difficultés de l'anciènne.

5°. *On ne méconnoîtra point notre Langue pour des changemens aussi impèrcèptibles que ceux de la nouvèlle Orthographe. Nos meilleurs Auteurs ont commencé à s'en servir & en particuliér M. d'Ablancour, dont les Ouvrages sont plus répandus que ceux de quelque autre Auteur que ce soit; quèlques Dictionnaires, rapportant les deux Orthographes, empêcheront encore davantage qu'on ne méconnoiße le raport de l'une à l'autre. [illegible]illeurs notre langue a toûjours un peu changé; [illegible] la fat[illegible]ité attachée à notre Nation; nous ne [illegible] pas dans [illegible]. Tournons une fois [illegible] [illegible]ble avantage; en ta[illegible] [illegible] usage le poura souffrir) de rend[illegible] [illegible]phe plus commode, plus suivie, plu[illegible] en un mot plus [illegible] à faire demêler & distinguer tous [illegible] des autres. [illegible]*

6°. *Il se pèrd quèlque [illegible] raport entre les mots dérivés l'un de l'autre, en suivant la nouvèlle Orthographe; l'inconvénient n'est pas considérable. L'anciènne Orthographe y est elle-*

même sujette : témoin le mot, priser, qui devroit selon cètte maxime être écrit, prixer, au lieu de, priser, puisqu'il vient du mot, prix. Quelque parti qu'on prènne, il y aura toûjours des inconvèniens. Le meilleur parti est celui où il y en a le moins. Du rèste, ce qu'on a repondu à l'anciènne Orthographe, au sujet des étimologies, peut très-bien s'apliquer ici.

7°. Le septième fondement de l'anciènne Orthographe est peut être le plus solide : & pour y avoir égard, il paroît judicieux de garder l'anciènne Orthographe dans tous les mots où sans cela ils seroient confondus avèc des mots qui ont déja le même son, & qui ont cependant une signification toute diffèrente. C'est pourquoi bien que les lèttres doubles qui ne se prononcent point soient suprimées dans la nouvelle Orthographe ; on fait bien d'ecrire encore, ville, urbs par deux, l, bien que ce mot ait le même son que vile, vilis. De même on fait bi[illegible] poids, pondus [illegible] cicer : bien que [illegible] car leur significatio[illegible] ble asses à propos de l[illegible] yeux ; [illegible]qu'on ne [illegible] la disti[illegible]e puiss être cètt[illegible]aison.

Qu[illegible]sen[illegible]ument déterminées à receux q[illegible]ent l'Orthographe ne s'y renfermer [illegible] dront pas. Ils s'en tiendront toûjours à leur principe, que l'ècriture ètant une pure image de la

prononciation, l'Orthographe doit être équivoque quand la prononciation l'eſt auſſi : mais c'eſt ce principe même que leurs Advèrſaires leur conteſteront ; ſans qu'il ſoit poſſible d'aporter de démonſtration contre l'un ou l'autre parti. Auſſi n'avons nous garde de nous entremèttre entre ceux qui ſont déterminés à diſputer & qui au fond n'ont pour tèrminer leur diffèrent aucune règle déciſive de côté ni d'autre. Ce qui ne peut raiſonnablement nous être conteſté ; c'eſt qu'entre les deux partis qui auroient à peu près également raiſon, il nous ſoit permis de ſuivre le plus commode ; & c'eſt à quoi nous nous attacherons.

Il eſt aiſé de conclure après le P. Buffier, dont tout le monde a connu le mèrite, qu'il eſt important de rèctifier notre Orthographe, à l'imitation de pluſieurs Nations & ſur tout des Italiens. Il faut donc [illegible] de la rendre invariable en nous at[illegible] port le plus ſimple des carac[illegible] renfermés dans le[illegible] fait de ce ſiſtê[illegible] venir du ſon que pro[illegible] tués ; ſçavoir, celui de [illegible] comme a[illegible] de l'è marqué de l'accen[illegible] aux mots, *Père*, *Mère*, [illegible] l'ê marqué de l'accent circonf[illegible] comme aux mots, *conquête*, *tempête*, &c.

Il faut ſe rapellér ces ſons èxactement, ſi l'on veut comprendre cètte Orthographe ; car il y a des pèrſonnes qui ſçavent beaucoup, & qui cependant ne font aucune diffèrence en liſant, du ſon de ces trois, *é*, *è*, *ê* : qui les confondent dans la prononciation, & même qui les prononcent quèlque fois comme il convient, ſoit en parlant ou en liſant, parce que l'uſage leur fait articuler ces diffèrens ſons naturèllement ; mais ils ne s'en apperçoivent pas eux-mêmes, & ils s'imaginent les prononcer d'une voix égale, & d'un même ton. J'ai fait cètte èxpèrience pluſieurs fois ſur des pèrſonnes qui d'ailleurs étoient remplis d'un vrai mérite.

Il eſt nècèſſaire auſſi de ſe reſſouvenir du nom que nous donnons aux lèttres conſonnes, ſelon cètte Mèthode.

Défauts principaux de [illegible]
& qui eſt [illegible] *trois* [illegible]
ètant d[illegible]

1°. On conſèrve d[illegible] *diſting*[illegible] tres inu[illegible] qu'on [illegible] ſous p[illegible] étimo[illegible]gie des m[illegible] en Latin ou du Grèc [illegible] que cètte règle n'eſt pas tou[illegible] *entièrem*[illegible]ervée, même par les Savans ; c'eſt que la pluſ-part ſe mèttent

peu en peine en lisant ou en ècrivant, de savoir d'où dèrivent ces mots.

2°. On se sèrt encore d'une même lèttre, pour èxprimer deux, trois, & quatre sons diffèrens, sous prètèxte de consèrver l'ètimologie des mots : on donne à ces mêmes lèttres, une prononciation contrainte, & forcée ; pendant qu'il y a d'autres lèttres dans notre Alphabet, qui peuvent & qui doivent èxprimer ces mêmes sons naturèllement : ce qui embarasse tous ceux qui n'ont pas étudié long tems, trompe les enfans, encore plus les Étrangers, & qui forment aux uns & aux autres, de puissans obstacles pour parler & pour ècrire cètte langue corrèctement.

3°. On joint plusieurs voyèlles ensem[illegible] auxquèlles on a donné un son parti[illegible] qui se trouve déja èxprimé par [illegible] imple : Par èxemple on écrit [illegible] phtougue, *ai*, cepen[illegible] la première diphton[illegible] rèpond au son de l'è, [illegible] grave, & [illegible] la seconde rèpon[illegible] ce[illegible] qué de l'accent aigu. Ain[illegible] ire ce mot de la manière q[illegible] *neré*. On auroit une règle sure & [illegible] pour èxprimer ces sons ; on détèrmineroit la prononciation

nonciation d'une manière juste, & on èpargneroit deux lèttres dans ce mot.

Il en est de même des mots, *ils lisoient*, *ils ètoient*, &c. on voit que les cinq dèrnières lèttres de ces mots pouroient s'exprimér avèc une seule lèttre, puisque l'*ê* marqué d'un accent circonflèxe, produit le même son : comme on peut le voir dans ces mots *conquête*, *même*, *tempête*, &c. Ainsi on simplifieroit l'Orthographe d'une part, & de l'autre on èpargneroit encore quatre lèttres dans cètte silabe, *oient* : car il est constant que la lèttre, *ê*, marquée de l'accent circonflèxe, produit le même son toute seule, que ces cinq lèttres, *oient*.

Nos Pères ècrivoient toutes ces lèttres, *oient*, à la fin de ces mots, *avoient*, *ètoient*, *aimoient*, &c. ils n'avoient [illegible] de tort, car èlles se prononç[illegible] fois : pour dire [illegible] *moit*, & *ils avoient* [illegible] &c. on prononç[illegible] il *a-vo-è*, *il chanto-è*, [illegible] *ils a*[illegible]*e*, ou, *ils a-vo-è*, [illegible], ou *ils ch*[illegible], [illegible] *ils aimo-è* : & il n'y [illegible] trente ans, que de petits bourg[illegible] Province & même de Paris, pr[illegible]çoient de cètte maniére.

Or anciènnement on avoit raison d'ècri-

re comme l'on parloit, mais prèſentement que l'on a corrigé le langage prononcé , on doit donc auſſi réformer le langage ècrit , afin qu'il puiſſe y avoir un raport ſenſible de l'un à l'autre.

On prononce ces mots actuèllement comme s'il y avoit , *il avè* , *il chantè* , *il aimè* : *ils avê* , *ils chantê* , *ils aimê* , &c. Nous avons donc tort , de conſèrver toutes ces lèttres inutiles dans ces ſilabes , puiſqu'èlles font naître des difficultés qui embrouillent notre Orthographe , & qui la rendent impraticable , à tous ceux qui n'ont pas étudié long tems.

On dira mais comment diſtinguer le plurier du ſingulier ? cela ſeroit fort aiſé. 1°. Par le Pronom. 2°. Par les diffèrens [illegible]ens dont l'*e* ſeroit marqué ; Exemple , [illegible]it , *il liroit* , *ils liroient* ; on ècriroit , [illegible]

[illegible] pluſieurs lètres enſem- ce[illegible] un ſon qui n'a ch[illegible] n particulier de *in* [illegible] x qui ſe pronon- c[illegible] enſemble , & d'autres fois ſéparément , ce qui embarraſſe beaucoup les Etrangers & tous ceux qui n'ont pas un grand uſage.

Exemple , les ſilabes , *an* [illegible] , *ai* , *au* , *eau* , *eu* , *oi* , *ou* , *on* , *un* , *in* , *em* , *en* ,

&c. comme dans ces mots, *Ambaſſadeur*, *ancien*, *aimable*, *aujourd'hui*, *de l'eau*, *Eucariſtie*, *oiſon*, *ouvrier*, *oncle*, *unité*, *inconſtant*, *innocent*, *embraſſer*, *encourager*, *enſeigner*, *ennui*, *ènnemi*, *&c.*

On prononce *Am-baſſadeur*, *an-cien*, mais un Etranger ne ſçait pas ſi on doit prononononcer *am*, ou *a-me*, *an*, ou, *a-ne*, ainſi il peu dire, *a-me-baſſadeur*, *a-ne-cien*, auſſi-bien qn'*Ambaſſadeur*, & *ancien*. On prononce, *ai-mable*, il ne ſçaura pas s'il faut dire *ai*, comme *é*, ou *a-i*, ainſi il peut dire, *a-i-mable*, auſſi bien qu'*aimable*.

Ce même Etranger peut encore prononcer ces autres mots comme s'il y avoit, *a-u-jourd'hui*, *de l'é-a-u*, ou de l'*é-o*, *eu-cariſtie*, ou *é-u-cariſtie*, *o-i-ſon*, *o-u-vrier*, *o-ne-cle*, *un-ité*, *i-ne-conſtant*, *in-nocent*, *è*[illegible] *rager*, *è-me-braſſer*, *è-ne-ſei*[illegible] *an-nemi*, &c. E[illegible] règle pour ſça[illegible] *ent le* ces lèttres enſemble p[illegible] *ent* [illegible] ou deux, comme de d[illegible] *am* [illegible] mot *Am-baſſadeur*, & [illegible] des [illegible]

On [illegible] fixer cètte prononciation, il faudr[illegible] encer par écarter la jonction des [illegible] qui compoſent les ſila-

o [illegible] *o-è*

bes, *au*, *ei*, *eau*, *oi*, &c. puiſque l'*e*, mar-

quė de diffèrens accens & l'*o*, peuvent supléer seuls, à toutes ces lèttres réünies & former le même son; avèc cètte diffèrence qu'il n'y auroit aucun équivoque dans le son, aucun embaras, & que l'on ne pouroit prononcer un son pour un autre.

Il faudroit encore écarter la jonction des autres lèttres qui forment les silabes qui suivent, *an*, *eu*, *in*, *on*, *ou*, *un*: & leur substituer à chacune un seul caractère qui èxprimât le même son, ou inventer de nouveaux caractères, ou se servir de ceux qui èxistent, en leur ajoûtant une marque distinctive, qui en détèrminât le son d'une manière invariable. Par èxemple, pour èxprimer le son contenu dans cètte première silabe, *an*; un, *a*, tranché au milieu, par une ligne horison[illegible] [illegible]primér celui renfèrmé dans [illegible]abe, *eu*; un, *e*, aussi tran[illegible]. Pour [illegible] troisième silabe, [illegible] pareillement tranché au milieu. [illegible] quatrième silabe, *on*; un, *o*, tra[illegible] aussi au milieu horisontalement. Pour cètte cinquième silab[illegible] un, *o*, tranché au milieu, mais [illegible] ligne pèrpendiculaire, pour la d[illegible] de cèlle qui prècède. Et pour cètte sixième silabe, *un*; un, *u*, tranché au milieu, par une

ligne horisontale: Mais il seroit mieux d'imaginer un caractère particulier, pour èxprimér ces silabes sèparément : cela seroit plus distinct, & causeroit moins d'embaras.

Au moyen de ces formes de caractères, ou de telles autres dont on conviendroit ; & en ne faisant sérvir chaque lèttre, qu'à un usage particulier, comme nous l'expliquerons dans la suite, c'est-à-dire, de ne pas employer la lètrre, *t*, à un autre usage que pour èxprimer le son *te*, & non de s'en sèrvir à la place de la lèttre [illegible], pour èxprimer le son, *se*, comme l'on fait. De n'employer jamais cètte même lèttre, *s*, que pour èxprimer le son, *se*, & non pour celui du, *z*, comme l'on fait encore, & ainsi des autres. On rendroit par-là, le son de toutes les lèttres ou silabes [illegible] variable : & la lècture & l'Ort[illegible] deviendroient si faciles, qu'on [illegible] jamais prononcer ni [illegible] une autre ; ce qui seroi[illegible] gement : aprés quoi, p[illegible] sons renfèrmés dans [illegible]ots ; il ne seroit plus [illegible]cèssaire [illegible] que de prononcer les lèttres [illegible] comm[illegible] seulement, puisque chacun[illegible] lèttre [illegible]roit uniquement, le son qui lui seroi[illegible] propre & particulier.

REMARQUES SUR LES VOYELES.

A

ON employe cètte voyèle, *a*, mal-à-

é è ê

propos, dans les silabes, AI, AI, AIS,

ê o ô in è-ye, è-ye, è-me,

AIX, AU, AUX, AIN, AYE, AYENT, AIME, &c. puisque l'*e* & l'*o* seuls marqués de différens accens, peuvent y suppléèr, & former tous ces sons diffèrens; ce qui épargneroit des lèttres en écrivant, & beaucoup d'embaras. On peut voir le son naturèl de toutes ces silabes, par les lèttres italiques qui sont au-dessus & tèlles qu'on devroit les ècrire, pour la facilité de l'Orographe & pour sa régularité. Par èxem[illegible] on ècrit, *jamais*, *Anglois*, *ils lisoient*, [illegible] *ent* [illegible] on ècriroit, *jamê*, *Anglê*, [illegible] *s ê*, marqués de l'accent [illegible] *eu*, [illegible] uisent les mêmes sons que ceux [illegible] dans les dernières silabes de ce[illegible] mots, & [illegible] cela épargneroit beaucoup de lèttres, puisqu'il [illegible] en a cinq de moins dans ce dernier mot, *aimoient*, sans la facilité & l'abréviation.

On ècrit, *autoriser*, & on prononce,

otorizer ; pourquoi se sèrvir de ces deux lèttres, *au*, pour èxprimer le son de l'*o*, quoi que le son particulier de ces deux premières voyèles, n'ait aucune affinité ni aucun raport, avèc le son de cètte dèrnière ? Enfin pourquoi faut-il que ce mê-son, *o*, se trouve èxprimé de deux façons si opposées, dans un même mot ? On se sèrt encore dans ce mot *autoriser*, de la lettre, *s*, pour èxprimér le son du, *z*, quèlle nècèssité ?

Je sçai que cètte idée rèvoltera bien des gens, mais cependant toute rèflèxion faite & en se dégageant du préjugé ordinaire, on sera forcé de convenir que cela seroit plus régulier & plus facile. On devroit donc en convenir & changer cet usage ; on éviteroit beaucoup d'embaras & bien de la peine à tous ceux qui n'[illegible] pas fait de longues études, [illegible] qu'aux Etrangérs.

E

ON [illegible]ploye cètte lèttr[illegible], mal à propos dans ces silabes, EIN, EAU, EAUX,
in *o* *ô*
&c. puisqu'èl[illegible] y est inutile, ainsi qu'on peut le voir par les caractères italiques

qui ſont au-deſſus de ces ſilabes. On employe encore cètte lèttre mal à propos, dans un grand nombre de mots, comme en ceux-ci, *parent*, *pendant*, *femme*, *tems*, &c. qu'on devroit ècrire avèc la voyèle, *a*, & de cètte manière, *parant*, *pandant*, *fame*, *tans*: ſans avoir ègard à leur étimologie.

On employe cètte lèttre, *e*, encore mal à propos, dans bien des mots, comme dans ces tems du Vèrbe, *avoir*, & de ſes dèrivés. Exemple, on ècrit, *j'ai eu*, *tu as eu* : *j'avois eu*, *tu avois eu*, &c. cependant on prononce *j'ai u*, *tu as u*, *j'avois u*, *tu avois u*, &c. Pourquoi ècrivoit-on ce mot, *u*, avec ces deux lèttres, *eu*, c'eſt qu'on les prononçoit ? Il y a même encore des gens qui parlent de cètte manière, qui eſt cependant mauvaiſe ; mais prè[illegible]tement que l'uſage des habiles [illegible] prononcer, *j'ai u*, on doit ècri-[illegible] les Etrangers pro-[illegible] faiſant ſonner la ſi-[illegible] au mot *feu*, ou ils diſont comm[illegible] y avoit j'ai, *è-u*, en articulant ce[illegible] deux lèttres ſèparément.



ON

I

ON ſe ſèrt de cètte voyèle, *i*, mal à
é *è* *è-re*
propos dans les ſilabes, AI, AI, AIRE,
è-le *ê* *é* *é* *è* *o-è*
AILE, AIS, AIX, EI, OI, OI, &c. puiſque l'*e*, marqué de diffèrens accens & l'*o*, peuvent éxprimer tous ces ſons, comme on le voit par les lèttres italiques qui ſont au-deſſus de toutes ces ſilabes. On l'employe auſſi mal à propos à la place de la conſonne, *j*: Après ce qui a été dit dans le diſcours ſur les lèttres, ſous cètte voyèle, *i*, il ne rèſte plus rien à dire ici.

O

ON abuſe encore de cètte voy[illegible]le dans les ſilabes & mono[illegible]
an *eil* *eui*
vent, AON, OE[illegible]
ô *ê*
OIENT, EOIENT, pui[illegible] y eſt tou[illegible]-fait inutile, qu'elle [illegible] prononce [illegible]nt, comme on peut le remarquér par les lèttres italiques qui ſont au-deſſus de ces [illegible]mes ſilabes, & on voit que les deux dèrnières peuvent s'èxpri-

mér avèc l'*ê*, marqué ſimplement, de l'accent circonfléxe.

On écrit ces mots, *Paon*, *faon*, *Laon*, *oeil*, *oeuil*, *boeuf*. *oeçonome*, *oeconomat*, *ils liſoient*, *ils mangeoient*, &c. mais on devroit les écrire de la manière qui ſuit, *Pan*, *fan*, *Lan*, *eil*, *euil*, *beuf*, *économe*, *économat*, *ils lizê*, *ils manjê*. Outre la facilité, on épargne cinq lèttres en ècrivant, dans la dèrnière ſilabe de ce dèrniér mot, *mangeoient*.

Je ſai bien & je ne me laſſe pas de le rèpèter, que ſi l'on veut comparér cètte Orthographe avec la nôtre, èlle èffrayera ceux qui ſe laiſſent entraînér par le torrent du préjugé & de l'uſage ordinaire : mais ceux qui y rèflèchiront ſèrieuſement, y trouveront beaucoup de facilité & d'abrèviation ; puiſqu'on épargne [illegible] nombre de lèttres d'une part, & que [illegible] les lèttres qui compoſent ces [illegible] Mèthode, prèſentent à [illegible] manière bien plus [illegible] incte : car encore [illegible] -vons nous beſoin pour [illegible] d'avoir de [illegible] qui nous repréſentent & pour articulent les ſons renfèrmés dans les *que* [illegible] de la façon la plus ſimple, la [illegible] prompte, & la plus abrègée.

U

ON abuſe encore de cètte voyèle, *u*; dans ces mono-ſilabes & dans cètte diph-

o ô o ô i

tongue, AU, AUX, EAU, EAUX, UI, &c. puiſque les voyèles, *o*, & *i*, ſeules; èxpriment tous ces ſons, comme on peut le voir par les lèttres italiques au-deſſus de ces mêmes mono-ſilabes.

Il eſt vrai que la lèttre, *u*, ſe prononce dans cètte diphtongue, *ui*, en certains mots, comme dans ceux-ci, *lui*, *aujourd'hui*, &c. mais il y en a d'autres, où èlle ne ſe prononce pas, on ècrit, *vuide*, *vuider*, & on prononce, *vide*, *vidér*.

REMARQUES SUR LES CONSONNES

B

CEtte lèttre eſt [illegible] ne varie point en [illegible] ce qui eſt à ob[illegible] [illegible]uble [illegible] jo[illegible]le, a[illegible]iſqu[illegible] [illegible], *abbai*, *abb[illegible]*, *abboyem*[illegible]*er*; *abbreuver*, &c: d'ècrire, *Abé*, *abot*, *abo*[illegible]&c. & de ne la pas employer dans les mots où on ne la prononce pas, comme en ce mot, *plomb*.

R ij

C

ON employe cètte lèttre, *c*, à quatre uſages diffèrens.

1°. Elle fait, *ce*, comme dans ces mots, *ceci*, *cela*, *cèlèſte*, *cinq*, &c. On devroit toûjours écrire ces mots avèc la lèttre, *ſ*, & de cètte manière, *ſeſi*, *ſe!a*, *ſèlèſte*, *ſinq*; &c. on dira mais cela eſt contre la règle qui veut que cètte lèttre, *ſ*, faſſe, *ze*, entre deux voyèles; & en ècrivant, *ſeſi*, cela feroit, *ſezi*. On rèpond que cètte règle eſt inutile & qu'il faut la retranchér, puiſque cètte lèttre, *ſ*, feroit, *ſe*, par tout.

Il pouroit y avoir une difficulté en ſe [illegible]ant de la lèttre, *ſ*, pour la lèttre, *c*, [illegible] pouroit pas diſtinguer les [illegible] s'ècrivent avèc la lèttre, *ſ*, [illegible]les qui s'ècrivent avèc [illegible] *onu*[illegible]mèdier, on pouro[illegible]ant deſſous cètte lèttre, *ſ*, lo[illegible] l'on [illegible]loye[illegible] co[illegible]pronom, & la mèttr[illegible]e.

2°. Cètte lèttre, *c*, fait [illegible]vant les voyèles, *a*, *o*, & *u*, & lorſqu'on veut lui faire reprendre le premier ſon, on eſt obligé d'y mèttre une cédile deſſous, ou

de mèttre entre cètte lèttre, *c*, & ces voyèles, *a*, *o*, *u*, la voyèle, *e*, pour en adoucir la prononciation; comme nous l'avons èxpliqué ailleurs: mais en faisant prononcer cètte lèttre, *c*, par tout comme, *que*, & en employant la lèttre, *ſ*, à sa place pour produire le son, *ſe*; on suprime toutes ces règles embarassantes qui deviènnent inutiles, on ècarte la voyèle, *e*, & la cédile, dans tous les mots où èlles ètoient nècèssaires auparavant.

3°. Cètte lèttre, *c*, fait, *gue*, & èlle est employée à la place de la lèttre, *g*, comme dans ces mots, *ſecond*, *Sècretaire*, *Claude*, &c. mais c'est mal à propos, on devroit ècrire ces mots avèc la lèttre, *g*, & de cètte manière, *ſegond*, *Sègretaire*, *Glaude*, &c. puisqu'on prononce de même.

4°. Cètte lèttre fait, *che*, ou, *que*, l[illegible] qu'elle èst jointe à la lèttre, *h*, [illegible] nous l'avons èxpliqué en [illegible] discours sur les lè[illegible] mots, *cheval*, *chen*[illegible] *chabée*, *E*[illegible] [illegible]ononce[illegible]me l'o[illegible]t ces trois de[illegible]rs mots comme s'il avoit, *Zakarie*, *Makabée Eukariſtie*: mais on devroit inventer un nouveau caractère pour èxprimer le son que l'on donne à ces deux lèttres rèünies, lorsque l'on veut qu'èlles produisent le son, *che*,

attendu qu'il n'a guère d'affinité avèc le ſon particuliér de chacune de ces lèttres. Cètte lèttre, *h*, qui eſt inutile préſentement dans la Langue Françoiſe, pouroit être conſacrée uniquement pour èxprimer ce ſon : & à l'égard du ſecond ſon, *que*, que ces deux lèttres produiſent en cèrtains mots, comme dans, *Zacharie*, on devroit les ècrire avec la lèttre, *k*, & de cètte manière, *Zakarie* : au moyen de quoi la prononciation juſte, ſeroit détèrminée ; parce que l'on eſt ſouvent dans l'incèrtitude de ſavoir, ſi l'on doit prononcér, *che*, ou *ke*.

D

CEtte lèttre, *d*, ne change point de [illegible]ciation, èlle ne cauſe point d'em[illegible] faut ſeulement obſèrvér de ne [illegible] comme dans ces [illegible]*ur*, &c ; mais de [illegible]tre ſim[illegible]

F

CEtte lèttre ne change point de dénomination, non plus que la précédente, ſi

ce n'eſt en quèlques mots, où èlle prend le ſon du, *v*, ainſi que nous l'avons èxpliqué en ſon lieu, comme en ce mot, *neuf*, dont on forme, *neuviême*, &c. il faut ſeulement obſèrvér de la mèttre ſimple, & de ne la pas doublér comme l'on fait en beaucoup de mots inutilement; comme en ceux ci, *difficile*, *difficulté*, *éffigie*, *éfficace*, *diffèrence*, &c. Il faut toûjours employér cètte lèttre, *f*, pour èxprimer le ſon, *fe*, au lieu de mèttre, les deux lèttres, *ph*; comme dans ces mots, *philoſophie*, *èpitaphe*, *triompher*, &c. qu'il faudroit ècrire ainſi, *filoſofie*, *épitafe*, *trionfér*.

G

CEtte lèttre, *g*, devroit toûjours fa[illegible]re, *gue*, cependant on s'en ſèrt à [illegible] uſages diffèrens. Elle fait, *ge*, [illegible] comme dans ces mots, *ge*[illegible], *guenille* : *agneau*, [illegible] point s'en ſèrv[illegible] ou, *je*; on de[illegible]*ie*, &c. [illegible] toujou[illegible]es mot[illegible], [illegible]*ve*, *gibier*, &c. avèc la lèttre, *j*, & ja[illegible] avèc la lèttre, *g*. On éviteroit tous les embaras que cètte lèttre fait naître lorſqu'on veut qu'elle faſſe, *je*, devant les voyèles, *a*, *o*, &, *u*, où l'on

eſt obligé de mèttre un, *e*, entre cètte lèttre, *g*, & ces voyèles; comme dans les mots qui ſuivent, *Vilageois*, *bourgeois*, *pigeon*, *gageure*, *ègorgea*, *mangeai*, *jugean*, &c. Il faudroit ècrire ces mots avèc la lèttre, *j*, & de cètte manière; *vilajois*, *bourjois*, *pijon*, *gajure*, *égorja*, *manjai*, *jujai*, *jujan*, &c. Il n'y auroit plus de difficultés pour les Etrangers: par èxemple, ſelon que ce mot, *gageure*, eſt écrit, on devroit prononcer comme s'il y avoit, *ga-jeure*, en faiſant ſentir en liſant la ſilabe, *eur*, comme au mot, *heure*: ou comme s'il y avoit, *ga-jé-ure*; ainſi l'Etrangér à moins qu'il n'ait beaucoup d'uſage, ſera toûjours incèrtain touchant la vraie prononciation de cètte ſilabe, *eu*, s'il la prononcera d'une ſeule voix, ou s'il prononcera [illegible] que lèttre ſèparément: & en écrivant, [illegible] *ure*, de cètte manière; il eſt impoſſible d[illegible] trompér, ni de prononcér a[illegible]

[illegible] choſes qui trompent le[illegible]ngérs [illegible] les forcent de prononcér [illegible]ôtre Lang[illegible] auſſi mal [illegible] font pour la plus-part; ce n'eſt pas l[illegible], c'eſt la nôtre, de n'avoir pas de[illegible]cipes conſtans, & de conſèrvér autant de difficultés, pendant qu'il ſeroit ſi facile de les écartér.

Si cètte lèttre, *g*, faiſoit toûjours, *gue*, il n'y avoit point d'èquivoque dans les mots oú la ſilabe, *gui*, ſe prononce diffèremment ; par èxemple, au mot, *Guiſe*, Duché ; on prononce la voyèle, *u*, ſéparément : & au mot, *Guiche*, autre Duché, cètte même voyèle ne ſe fait point ſentir. Ainſi on ne ſait s'il faut prononcer ce dèrnier mot, comme s'il y avoit, *Gue-u-iche*, ou *Gue-iche* ; Selon notre règle, il n'y auroit point de difficulté, ni d'èquivoque, pour lire ni pour ècrire ces mots ; ce premier ètant à l'ordinaire, on ſeroit forcé de le prononcer règulièrement & comme s'il y avoit, *Gue-uiſe*, & ôtant la voyèle, *u*, au ſecond ; ce mot, *Giche*, ſeroit comme s'il y avoit, *Gue-iche.*

Cètte lèttre, *g*, ètant jointe à la lèttre, *n*, forme en François un ſon mouillé, qui n'a guère d'affinité avèc le ſon partic[illegible]lier [illegible] chacune de ces lèttres, èlle fa[illegible]e dans ces mots, *agneau*, [illegible]n pouroit encore leur ſubſ[illegible]a caractère, pour fixér [illegible]tage le[illegible]es & év[illegible]uras : car on ne ſait ſi on do[illegible]rononcer ces deux lèttres, *gn*, comme s'il y avoit, *je-ne, gue-ne*, ou, *gne* : il n'y à qu'un grand uſage qui puiſſe débaraſſér la mémoire de toutes ces difficultés ; au lieu que s'il n'y avoit qu'un ſeul cara-

ctère qui fut employé uniquement pour èxprimer ce ſon, *gne*, on ne pouroit jamais ſe trompér dans la prononciation.

On employe cètte lèttre mal à propos dans bien des mots, comme dans celui-ci, *Regnard*, ce qui produit une prononciation équivoque & captieuſe; puiſqu'on peut prononcér, comme s'il y avoit, *Re-ge-nard*, *re-gue-nard*, ou *re-gne-ard*. Il faut auſſi avoir ſoin de ne pas employer cètte lèttre, *g*, double, dans les mots.

H

CEtte lèttre, *h*, eſt tout-à-fait inutile en notre Langue, on pourroit la retranchér de l'alphabet, ou l'employér à un uſage diffèrent. Lorſque cètte lèttre eſt jointe à la lèttre, *p*, èlles produiſent enſemble le ſon de lèttre, *f*, comme dans [illegible] *Philoſophie*, *Phraſe*, *Phrénéſie*, [illegible] *Phiſique*, &c. mais [illegible] [illegible]s, comme nous l'avons [illegible]ncent pa[illegible] [illegible]jours ſe ſèrvir de la lèttre, *f*, à leur pla[illegible] ce ſon. On dira que cètte lèttre [illegible] à faire aſpirer la voyèle, dans les mots où notre Langue l'èxige; mais ſi on vouloit conſèrvér cètte aſpiration en liſant, on

pouroit facilement ſupléér à cètte lèttre, *h*, en ajoûtant deſſous la voyèle aſpirée un point qui feroit le même èffet : & même de cèrte manière, on feroit toûjours sûr des voyèles qu'il faudroit aſpirér, ce qui embaraſſe très ſouvent même de bons François.

Ceux qui veulent ſoutenir le parti des deux lèttres, *ph*, diſent que la Langue Françoiſe vient du Latin, & que la Langue Latine vient du Grèc : que les Latins ont emprunté cètte manière d'orthographiér des Grêcs, & par conſéquent que nous ne pouvons nous diſpenſér de les imitér en cela, afin de pouvoir remontér à l'origine & à la ſource d'où le ſon de ces deux lèttres eſt dérivé.

Mais, outre que la raiſon des étimologies ne doit point avoir lieu ici, ainſi que nous l'avons èxpliqué ; c'eſt cèt[illegible] raiſon même, qui prouve le [illegible]t que nous avons d'employér ce[illegible] de[illegible], *ph*, pour èxprimér le ſon [illegible]

Les Latins, il eſt vrai [illegible]té le ſon, *fe*, de la lèttre, [illegible]ui fai[illegible] *fi* [illegible] pour èxprimer la prononciation [illegible]ètte lèttre, φ, qui fait, *fi*, & qui eſt èxprimé en Grèc par un ſeul caractère ; ils ſe ſont aviſés de joindre ces deux lèttres, *ph*, auxquèlles ils ont donné la

valeur & le ſon de la lèttre, *f*; comme dans ce mot, *Philoſophus*, &c. Quoique le ſon particuliér de ces deux lèttres, *ph*, n'ait aucune affinité ni aucun raport, avèc les ſons, *fi*, ou, *fe*: au lieu de ſe ſèrvir ſimplement de la lèttre, *f*, qui produit le ſon, *fe*, naturèllement, & qui doit être conſacrée uniquement, pour rendre ce ſon. Ils ont violenté la raiſon, pour donner un ſon forcé à ces deux léttres, qui n'a aucun raport ni aucune analogie, avèc leur ſon particuliér; & nous autres François, avons été aſſés ſimples pour les imitér dans leur abſurdité; ce qui eſt contre le bon ſens, & cauſe beaucoup d'embaras aux pèrſonnes qui n'ont pas fait une longue étude; car ils ſont toûjours dans l'incèrtitude de ſavoir, s'il faut écrire ces mots avèc la lèttre, *f*, ou avèc ces deux lèttres, *ph*.

J'en viens à ſouhaiter que l'on put écrire [illegible] mais pour cela il faudroit [illegible] les lèttres inutiles qui ne ſe [illegible] employér les autres, qu'à la ſignification qui leur eſt propre, par raport à l'idée que nous en avons, & aux ſons renfermés dans les mots. Encore une fois, on a emprunté de la lèttre, φ, des Grècs, le ſon, *fe*; & pour èxprimer ce même ſon, on ſe ſert de deux lèttres

réünies enſemble, dont le ſon particuliér de chacune d'èlle, n'a aucune affinité avèc ce même ſon; pendant que nous pouvons l'èxprimér avèc ce ſeul caractère, *f*. Cependant ceux qui ſuivent cètte vieille routine, diſent pour raiſon, qu'ils imitent en cela les Latins, qui ont imité les Grècs. Aſſurément, ce n'eſt pas imitér ces dèrniérs, que de choiſir deux caractères pour en èxprimer un ſeul, & dont le ſon particuliér, n'a aucun rapport ni aucune analogie, avèc celui de cètte lèttre grècque.

J

CEtte lèttre, *j*, tient ſon rang dans les ſilabes, *ja*, *jé*, *ji*, *jo*, *ju*. Elle ne change point de ſon, & èlle ne forme aucun embaras, ſi ce n'eſt lorſqu'on l'employe mal à propos à la place de la voyèle, *i*.

Après ce qui a été dit à ce ſujet ſur la voyèle, *i*, dans le diſcours ſur les lèttres contre ceux qui employent mal à propos, cètte conſonne, *j*, à la place de cètte voyèle, & qui les mèttent l'une pour l'autre, il ne rèſte plus rien à dire ici.

On devroit employer toûjours cètte conſonne, *j*, à la place de la lèttre, *g*, pour

èxprimér le ſon, *je*, ainſi que nous l'avons dit ſous la lèttre, *g*.

K

ON ſe ſèrt peu de cètte lèttre, *k*, cependant, èlle pouroit ſeule remplir la place des lèttres, *c*, &, *q*: en ce cas, on pouroit ſe ſèrvir de la lèttre, *c*, toute ſeule pour èxprimér le ſon des deux lèttres, *ch*, & elle feroit, *che*: ainſi pour écrire, *chien*, *chat*, *cheni*, *cheval*, &c. On écriroit, *cien*, *cat*, *ceni*, *ceval*. L'inſpèction de cètte Orthographe, rèvolte les yeux; à cauſe du prèjugé qui nous obſède, par raport à l'uſage ordinaire; mais ce prèjugé & cètte opinion diſparoîtroient, ſi on ètoit convenu de cètte maniere, & en conſultant la raiſon ſeulement, car tout ſe convèrtit en mode, en coutume, & en habitude.

L

CEtte lèttre, *l*, ne change point de ſon, ſi ce n'eſt lorſqu'èlle eſt mouillée. Il ſeroit bon d'inventér quèlque marque pour èxprimér ces ſons mouillés, en y ajoûtant deſſous un point, dans le goût de

M. l'Abbé de S. Pièrre ou autrement ; au moyen de quoi, on n'auroit que faire de la doubler, ni d'ajoûter un, *i*, devant, pour produire ces sons mouillés. Cela empêcheroit les équivoques de la prononciation, car on ne sait souvent lorsqu'il faut mouiller ces sons, ou lorsqu'il ne le faut pas. Par èxemple, on écrit, *Ville*, Urbs ; qu'on prononce comme s'il y avoit, *vile*, vilis. Et cependant le mot, *fille*, filia, est mouillé, quoique ces deux mots se tèrminent de même. On mouille le son du mot *péril*, periculum ; & on prononce simplement, le mot, *èxil*, exilium ; qui est aussi tèrminé de même ; & ainsi de beaucoup d'autres qui embarassent les Etrangérs, à cause de leur incèrtitude.

Il y a des mots où cètte lèttre, *l*, tient la place de la voyèle, *u*, comme dans ces mots, *col*, *mol*, *sol*, &c, qu'on prononce, *cou*, *mou*, *sou* ; mais c'est mal à propos, on doit toûjours ècrire de cètte dèrnière façon. Il faudroit aussi l'employér [illegible] au lieu de la doublér ; èxcèpté en cèrtains mots où notre Langue l'èxige à cause de la prononciation, comme en ceux-ci *illègitime*, *illicite*, *illumination*, *illusion*, *illustre*, &c. où ces deux, *ll*, se font sentir en lisant.

M

CEtte lèttre ne change point de ſon, il n'y a rien de particuliér à dire, ſinon, qu'on pouroit ſe diſpenſér de la doublér, puiſqu'èlle ne ſe prononce double que trés rarement, en ce cas on pouroit y ajoûter quèlque marque ou point deſſous, qui feroit valoir le ſon double en la prononciation; & on èviteroit une lèttre en ècrivant, dans chaque mot où èlle ſe trouve rèpètée. Il eſt inutile de rapellér ici l'ètimologie, car outre ce que nous avons dit de cètte inutilité, c'eſt que les mots Latins, *homo*, *fœmina*, &c. d'où les mots, *homme*, & *femme*, ſont dèrivés, ne s'ècrivent qu'avèc cètte lèttre, *m*, ſimple, cependant qu'on en mèt deux dans les mots François, qui ſont cependant dèrivés de ces mots Latins. Ce qui fait voir le ridicule [illegible]duit aucuns doubles lèttres, & de cètte [illegible]endue ètimologie qu'on nous opoſe ſans cèſſe, pour tâcher de faire illuſion.

On mèt cètte lèttre, *m*, proche les lèttres, *b*, & , *p*, comme dans les mots, *embaras*, *emporter*, &c. mais c'eſt ſans nèceſſité, il ne faudroit que la lèttre, *n*, en ſa place. On ècrit le mot, *tems*, avèc cètte lèttre,

lèttre, *m*, mais encore inutilement, on devroit l'ècrire avèc la lèttre, *n*, ainsi, *tèns*. On dira que ce mot vient de, *tempus*, & par consequent qu'on ne peut se dispensér de l'ècrire avèc un, *m*, mais, outre ce que nous avons dit des ètimologies, c'est qu'ayant dèja retranché la lèttre, *p*, de ce mot, on pouroit bien encore retranchér cètte lèttre, *m*, & substituér à sa place, la lèttre, *n*, qui y est plus convenable.

N

CEtte lèttre ne change point de valeur, non plus que la prècèdente, il conviendroit mieux de l'employér dans ces silabes, *an*, *en*, *in*, *on*, &c. au lieu de la lèttre, *m*, à cause de l'incèrtitude & de l'embaras où sont les pèrsonnes qui ne sont pas vèrsées dans la connoissance de l'Orthographe, pour savoir s'ils mèttront l'une ou l'autre de ces lèttres [illegible] la plus-part des mêmes raisons que [illegible] employées pour la lèttre, *m*, subsist[illegible] à l'égard de cèlle-ci.



S

P

CEtte lèttre, *p*, ne change point de prononciation, si ce n'est lorsqu'èlle est jointe à la lèttre, *h*, en ce cas, èlles produisent ensemble le son de la lèttre, *f*, ainsi qu'on l'a déja dit sous la lèttre, *h*, mais c'est mal à propos, puisqu'on devroit toûjours se sèrvir de cètte lèttre, *f*, à leur place, pour èxprimèr le son, *fe*.

Cètte lèttre devroit aussi être employée toûjours simple, au lieu de la mèttre double.

Q

CEtte lèttre, *q*, ne change point de nom, èlle ne devroit être considèrée que comme une demi-lèttre, puisqu'èlle ne pr[illegible] un son, si on n'y ajoûte la [illegible]e, *u*, comme dans ces silabes, *qua*, [illegible], *qui*, *quo*, [illegible], & *que* : Excèpté dans lès mots, *cinq*, *coq*, & peu d'autres. On pouroit l'èxclure de l'alphabet ou l'employer à un autre usage.

R

CEtte lèttre, *r*, ne change point de de son, on devroit ne l'employér, que simple : & dans les mots où notre prononciation veut qu'on la fasse sentir double en lisant, comme en ceux-ci, *irréconciliable*, *irrégulier*, *irrémissible*, *irréparable*, *irrésolu*, &c. on pouroit aussi mèttre dessous, le même accent, ou la même marque, qu'aux lèttres, *l*, *m*, *n*, &, *p*.

S

CEtte lèttre, *s*; fait, *se*, & *ze*; mais c'est mal à propos, èlle ne devroit jamais être employée pour formér ce dèrniér son, puisque nous avons la lèttre, *z*, pour l'exprimer. On attribue à cètte lèttre, *s*, le son du, *z*, lorsqu'èlle e[illegible] x voyèles : on ècrit, *Mademoiselle*, *p*[illegible], *prise*, *brasier*, *chose*, &c. mais c'est mal à propos, on devroit toûjours se sérvir de cètte lèttre, *s*, pour faire, *se*, & de la lèttre, *z*, pour faire, *ze* : & ècrire ces mots de cètte manière. *Mademoizèlle*, *prizeur*, *prize*, *braziér*, *choze*, &c.

On double cètte lèttre, *ſ*, pour produire le ſon, *ſe*, lorſqu'èlle ſe trouve entre deux voyèles, pour èviter la prononciation du, z, comme en ces mots, *aſſaſſin*, *déſſein*, *déſſalér*, *déſſoulér*, *déſſèrér*, *déſſèlér*, *déſſèrt*, *déſſinateur*, *deſſous*, *deſſus*, &c. mais on devroit les ècrire, avèc cètte lèttre, *ſ*, ſimple; & de cètte manière, *aſaſin*, *déſein*, *déſalér*, *déſoulér*, *déſèrer*, *déſèlér*, *déſèrt*, *déſinateur*, *deſous*, *deſus*, &c.

Je ſai bien que le préjugé qui domine, & qui l'emporte ſur la raiſon même, s'oppoſera à ce changement; que les yeux ſe mèttront auſſi de la partie, & qu'ils ſeront rèvoltés d'abord à la ſeule inſpèction; mais cependant en conſultant la raiſon ſeule, on voit qu'il n'y auroit aucun embaras, & que cela abrègeroit beaucoup, puiſqu'on èpargneroit en liſant & en ècrivant un grand nombre de lèttres & de diff[illegible]tés.

[illegible] une fois; il n'y a point de nèc[illegible]é que cètte lèttre, *s*, faſſe, *ze*, entre deux voyèles, puiſque nous avons la lèttre, z, pour èxprimér ce ſon; & qu'on ne peut prononcer autrement, ſans violentér la raiſon. Ainſi cètte lèttre, *s*, devroit toûjours être employée à la place de la lèttre, *c*, pour èxprimer le ſon, *ſe*,

ſans èxcèption, comme on l'a déja dit ſous la lèttre, *c*, & jamais cètte même lèttre, *s*, ne devroit être miſe à la place du, *z*, pour èxprimer le ſon, *ze*.

Pour ſimplifier, il ſeroit nècèſſaire encore de n'avoir dans l'imprèſſion qu'une ſeule figure pour èxprimer la même lèttre, dans un même caractère; ſoit romain, capitale, &c. Par èxemple dans un même caractère, on voit ces deux figures, *ſ*, *s*: il ne faudroit que l'une ou l'autre ſeulement, & une ſeule figure doit ſuffire, pour èxprimer une même lèttre. Cela ôteroit encore une difficulté, il ſeroit plus aiſé d'apprendre à lire & ècrire, puiſqu'on auroit une figure de moins à retenir. Pour diſtinguer cètte lèttre, *ſ*, on pouroit mèttre un point deſſous, lorſqu'on l'employeroit comme article, & la laiſſer ſimple lorſqu'on l'employeroit comme pronom.

T

CEtte lèttre, *t*, produit deux ſons, *te*, &, *ſe*; ſelon les mots où èlle ſe trouve placée; cependant èlle ne devroit jamais produire que le ſon, *te*, ſeulement, qui eſt celui que l'on a attaché à cètte lèttre. On écrit; *portion*, *attention*, *licitation*, &c.

avèc cètte lèttre, *t*; on devroit toûjours mèttre à sa place, la lèttre, *s*, dans tous les mots de cètte nature, pour èxprimér le son, *se*, & écrire, *porsion*, *attension*, *licitasion*, &c. sans s'embarassér d'où dèrivent ces mots, au moyen de quoi, il n'y auroit point de difficulté pour savoir les lèttres que l'on doit mèttre; puisque leur vrai son se prèsenteroit naturèllement. Il y a nombre de mots où cètte lèttre, *t*, produit les deux sons, *te*; &, *se*: comme on le voit par ces deux mots, *attention*, *lititation*, rien n'embarasse plus ceux qui n'ont pas étudié long-tems, que ces difficultés inutiles, dont il nous plaît d'enrichir notre Langue.

Il en est de même de ces mots, *accès*, *succès*, *action*, *fiction*, *déduction*, *réduction*, &c. qu'on devroit ècrire ainsi, *axès*, *suxès*, *axion*, *fixion*, *deduxion*, *reduxion*, &c. On épargneroit une lèttre en ècrivant de cètte dèrnière façon. Il est constant qu'on devroit peu se mèttre en peine d'où dèrivent ces mots: on n'a besoin que de leur prouonciation juste, & d'évitér les équivoques, soit en lisant ou en ècrivant.

On dira qu'il y a une règle qui veut que cètte lèttre, *t*, produise le son de la lèttre, *s*, lorsqu'èlle est suivie de deux voyèles, & que c'est pour cètte raison,

que l'on prononce comme s'il y avoit, *acsion*, *attensìon* : mais outre que cètte règle, eſt très inutile & embaraſſante, c'eſt qu'elle eſt fauſſe ; car il y a beaucoup de mots où cètte même lèttre, *t*, reprend le ſon, qui lui eſt propre, où èlle fait, *te*, quoique ſuivie de deux voyèles ; comme dans les mots, *tien*, *tiènne*, *entretien*, *maintien*, *Chrétien*, *Amniſtie*, *partie*, *ſortie*, *hoſtie*, *Eucariſtie*, &c. Il eſt donc ridicule de conſervér une règle qui eſt fauſſe, embaraſſante, & très inutile.

On double cètte lèttre en bien des mots, mais c'eſt un abus, on devroit toûjours la mèttre ſimple ; & y ajoûter deſſous la même marque qu'aux lèttres, *l*, *m*, *n*, *p*, &c. dans les mots où notre Langue èxige de la prononcér double en liſant : comme en ce mot, *attentat*.

V

CEtte lèttre, *v*, ne change point le nom en liſant, èlle participe ſeulement du ſon de la voyèle qui la precède ou qui la ſuit, pour faire, *va*, *vé*, *vi*, *vo*, *vu*, &c, *ve* : ou, *ave*, *ève*, *ive*, *ove*, *uve*. Elle ne produit aucun embaras, ſi ce n'eſt lorſqu'on l'employe mal à propos, pour la voyèle,

u, ainſi que nous l'avons fait voir dans le diſcours ſur les lèttres, ſous la voyèle, *u*.

X

CEtte lèttre, *x*, eſt employée à quatre uſages diffèrens. Elle fait, *xe*, comme au mot, *Alèxandre*; èlle fait, *gue-ze*, comme au mot, *èxaucér*; èlle fait, *ſe*, comme au mot, *ſoixante*; & èlle fait, *ze*, comme au mot, *dixiême* : mais c'eſt mal à propos, cètte lèttre ne devroit jamais produire que le ſon, *xe*, comme au mot, *Alèxandre*.

Y

CEtte lèttre, *y*, pouroit être ſuprimée, & en ſa place mèttre deux, *ii*, ainſi qu'on l'a èxpliqué en ſon lieu, dans le diſcours ſur les lèttres, ſous cètte même lèt[illegible]

Z

CEtte lèttre ne change point de nom, on devroit l'employér toûjours pour èxprimér le ſon, *ze*, qui lui eſt propre & naturèl, par raport à l'idée que nous en

avons :

avons : comme dans ces mots, *batizer*, *dogmatizer*, &c. & jamais ſe ſèrvir d'autres lèttres à ſa place, ainſi qu'on l'a obſèrvé.

ET

CEs deux lèttres, *et*, qui èxpriment la particule conjonctive, *et*, & qui produiſent le ſon de l'*é* maſculin, paroiſſent inutiles, on devroit ſimplement ſe ſèrvir de la lèttre, *é*, marquée d'un accent aigu, ou du moins de cètte figure, *&*, toute ſeule : & retranchér la jonction des deux premières.

REÇAPITULATION.

1. ON conſèrve dans les mo[illegible] des lèttres inutiles qu'on è[illegible] tranchér, ſous prètèxte de conſerv[illegible] è-timologie des mots qui nous viènnent du Latin ou du Grec; mais le Public s'embaraſſe peu en liſant ou en ècrivant, de ſavoir toutes ces diſtinctions, qui n'appartiènnent qu'aux Savans, pourvu qu'il

parviènne facilement à èxprimér sa pensée, d'une manière claire, corrècte, & abrègée.

2. On se sèrt encore d'une même lèttre, pour èxprimér, deux, trois, & quatre sons diffèrens, sous prètèxte de consèrvér l'ètimologie des mots: on donne à ces mêmes lèttres, une prononciation contrainte & forcée, pendant qu'il y a d'autres lèttres dans notre alphabet, qui doivent èxprimér ces sons naturèllement: ce qui embarasse tous ceux qui n'ont pas étudié long-tems.

3. On joint plusieurs voyèles ensemble, & plusieurs consonnes, auxquèlles on a donné un son particuliér, & qui se trouve déja èxprimé par une lèttre sim-

o é è ê

ple: comme, AU, EI, OI, OIENT, &c.

4. On joint encore plusieurs lètres ensemble, auxquèlles on donne un son qui n'a auc[illegible]ffinité, avèc le son particuliér de c[illegible] ces lèttres, & qui se prononcent quèlque foi ensemble, & d'autre fois séparément, ce qui embarasse beaucoup les Etrangérs & tous ceux qui n'ont pas un grand usage. Comme, *gu*, *ch*, *ph*, *gn*, &c. qu'on prononce, *gue*, *che*, *phe*, *gne*. Il faudroit des caractères simples, pour èxprimér ces sons.

5. On abuſe de cètte voyèle, *a*, en l'employant mal à propos dans les ſilabes, *ai*, *ais*, *au*, *aux*, &c. puiſque l'*e*, ſeul, ou l'*o*, marqués de diffèrens accens, peuvent formér tous ces diffèrens ſons, ainſi qu'on l'a fait voir.

6. La lèttre, *b*, ne change point de nom, mais on l'employe en pluſieurs mots, & on la double dans d'autres inu-lement; comme en ces mots, *plomb*, *Abbé*, &c.

7. La lèttre, *c*, devroit produire le ſon, *que*, jamais n'être employée pour faire, *ce*: & ſe ſèrvir de la lèttre, *s*, pour èxprimér ce dèrniér ſon. Cètte lèttre, *c*, devroit faire, *che*, à la place des deux lèttres, *ch*: comme on l'a èxpliqué.

8. La lèttre, *d*, ne devroit jamais être employée double, comme en ces mots, *adducteur*, *addition*, &c. mais il faudroit la mèttre toûjours ſimple.

9. La lèttre, *e*, eſt employée mal à propos en bien des mots, comme les tems du Vèrbe avoir, *j'ai eu*, *j'avois eu*, &c. on doit ècrire ces dèrniérs mots ſi-labes, *eu*, avèc l'*u*, ſeulement, puiſque ſans cela on eſt forcé de prononcér comme s'il y avoit, *é-u*: ou *eu*, comme au mot, *feu*.

10. La lèttre, *f*, ne devroit jamais être employée double, il faudroit la faire sèrvir dans tous les mots indistinctement, pour èxprimér le son, *fe* : & jamais se sèrvir en sa place des deux lèttres, *ph*, comme au mot, *Philosophe* : mais écrire, *filosofe*.

11. La lèttre, *g*, devroit faire, *gue*, dans tous les mots, & jamais, *je*. On devroit ècrire, *jèrbe*, *jibier*, &c. au lieu de, *gèrbe*, *gibier*.

12. La lèttre, *h*, èxclue de l'alphabet, ou employée à un autre usage, & mèttre à sa place un point ou une marque, devant ou dessous la voyèle qu'il faut aspirer, lorsque notre Langue l'èxige.

13. La voyèle, *i*, ne doit jamais être employée à la place de la consonne, *j*, ainsi qu'on l'a èxpliqué dans le discours sur les lèttres, sous cètte voyèle, *i* : ni mèttre cètte même consonne, *j*, à la place de cètte même voyèle.

[illegible] La lèttre, *j*, ne change point de so[illegible]is èlle ne devroit jamais être employée à la place de la voyèle, *i*, ainsi qu[illegible] l'a èxpliqué dans le discours sur les lèttres, & on devroit toûjours la mèttre à la place de la lèttre, *g*, pour produire le son, *ge*, ou, *je*.

15. La lèttre, *k*, devroit toûjours être

employée à la place des lèttres, *c*, & *q* : le, *c*, devroit faire *che*, au lieu de ces deux lèttres, *ch*. Le, *q*, èxclu de l'alphabet, ou employé à un autre usage.

La Lèttre, *l*, devroit toujours être employée simple, èxcèpté en quelques mots où notre Langue èxgige de la prononcér double en lisant, comme en celui-ci, *illégitime*, & mèttre un point dessous ou toute autre marque, pour èxprimér les sons mouillés, comme au mot, *fille*. On ne devroit jamais l'employér à la place de la voyèle, *u*, ainsi que l'on fait en bien des mots, comme dans ceux-ci, *col*, *mol*, *sol*, &c. qu'on doit ècrire, *cou*, *mou*, *sou*.

17. La lèttre, *m*, ne change point de nom, èlle devroit toûjours être employée simple, & mèttre aussi un point dessous pour la prononcér double, dans les mots, où notre Langue l'èxige, comme en celui-ci, *immensité*.

18. La lèttre, *n*, ne change point de nom, les mémes raisons employées pour la lèttre, *m*, subsistent à son égard.

19. On abuse de cètte voyèle, *o*, dans ces mots, *oeil*, *oeuil*, & dans ces diphtongues, *ao*, *oei*, *oe*, *oeu*, *eoient*, &c. comme dans ces mots, *paon*, *faon*, *oeil*, *oeuil*

oeconome, *ils mangeoient*, &c. puiſque cètte lèttre, *o*, y eſt tout à fait inutile, qu'elle ne s'y prononce pas, & que cètte ſilabe, *eoient*, peut s'èxprimér avèc l'*ê* ſeul, marqué de l'accent circonflèxe, ainſi qu'on l'a fait voir.

20. La lèttre, *p*, ne change point de nom, èlle ne devroit jamais être jointe à la lèttre, *h*, pour produire le ſon, *fe*, mais on devroit toûjours ſe ſèrvir de la lèttre, *f*, à leur place; & mèttre auſſi un point deſſus ou deſſous, pour en marquér la prononciation double en liſant, dans les mots où notre Langue l'èxige.

21. La lèttre, *q*, devroit être èxclue de l'alphabet, ou employée à un autre uſage.

22. La lèttre, *r*, ne change point de nom, il faudroit l'employér ſimple au lieu de la doublér, & mèttre un point deſſous comme aux autres lèttres pour la faire ſonner double en liſant, dans les mots où notre Langue èxige cètte prononciation; comme dans ce mot, *irréconciliable*.

La lèttre, *s*, doit être toûjours employée pour faire, *ſe*, & jamais pour produire le ſon, *ze*, écartér la régle inutile, qui veut qu'èlle faſſe, *ze*, entre deux voyèles.

24. La lèttre, *t*, toûjours employée pour produire le ſon, *te*, & jamais pour faire, *ſe*, puiſque nous avons la lèttre, *ſ*, pour èxprimér ce dernier ſon.

25. On abuſe de cètte voyèle, *u*, dans les mono-ſilabes, *au*, *aux*, *eau*, &c. puiſque l'*o*, marqué de diffèrens accens èxprime tous ces ſons, ainſi qu'on l'a vu. On employe auſſi cètte même voyèle, *u*, mal à propos, à la place de la conſonne, *v*.

26. La lèttre, *v*, doit être toûjours employée pour èxprimér le ſon, *ve*, & jamais la mèttre à la place de la voyèle, *u*, comme l'on fait: écrivant, *uous*, pour *vous*.

27. La lèttre, *x*, au lieu d'être employée à quatre uſages diffèrens, & d'èxprimér les ſons, *xe*, *gue-ze*, *ſe*, &, *ze*, ne devroit produire que le ſon, *xe*, ſeulement, comme au mot, *Alèxandre*: & pour produire les autres ſons, *gue-ze*, *ſe*, & *ze*; comme en ces mots *èxiler*, *ſoixante*, *dixiéme*: écrire, *ègzilér*, *ſoiſſante*, ou *ſoiſante*, *diziéme*.

28. La lèttre, *y*, ſuprimée de l'alphabet, ou employée à un autre uſage.

29. La lèttre, *z*, devroit toûjours être employée pour èxprimer le ſon, *ze*, & on ne devroit jamais mèttre la lèttre, *s*,

à sa place, comme au mot, *Mademoiselle*, qu'il faudroit ècrire, *Mademoizelle.*

30. La conjonction, *Et*, ne devroit être èxprimée qu'avèc la lèttre, *é*, simplement, marquée d'un accent aigu, ou du moins avèc ce seul caractère, *&*, & écarter la jonction de ces deux lèttres, *Et.*

Ce Sistême se rèduit.

1°. A èxprimér toûjours chaque son avèc une seule lèttre, quand cela est possible, sans avoir recours quèlque fois à 5. ou 6. qui n'expriment pas davantage le son dont on a besoin; s'en s'embarasser des ètimologies, puisque toutes ces difficultés ne servent qu'à faire naître de l'embaras & causer de la confusion dans notre Orthographe inutilement.

2°. A n'employer une lèttre qu'à un seul usage; au lieu quèlque fois, de trois ou quatre diffèrens: c'est-à-dire, de ne pas employér une lèttre pour èxprimér le son d'une autre, comme d'ècrire, *chose*, au lieu de, *choze*; où l'on voit que la lèttre, *s*, fait la fonction de la lèttre, *z*, qu'il faudroit.

3°. A ne jamais doublér les lèttres, mais de mèttre dessus ou dessous, une

marque diſtinctive, pour en faire valoir le ſon double en la prononciation, dans les mots où notre Langue l'èxige.

4°. A retranchér pluſieurs lèttres de notre alphabet, & à l'augmentér de quèlques caractères, pour remplir la place de pluſieurs lèttres que l'on joint enſemble, & qui forme un ſon particuliér; mais qui doivent être employées à un autre uſage: & pour remplir auſſi la place de pluſieurs diphtongues, & ſilabes qui forment des équivoques dans la prononciation, leſquèls caractères ſeroient ſimples, & formeroient les mêmes ſons; mais qui ſeroient invariables: & dont le ſon particuliér de chacun de ces caractères ſeroit unique, auſſi bien que le caractère même.

On a oublié ſous la Lèttre, *e*, de dire, qu'il faudroit marquér tous les, *e*, qui ſe prononcent, de quelque accent: ſoit, *aigu*, *grave*, ou *circonflèxe*: Et qu'il faudroit auſſi créér un accent pèrpendiculaire, pour èxprimér les ſons mitigés ou mitoyens, ainſi qu'on l'a expliqué dans le traité des Accens.

On ne propoſe toutes ces obſèrvations ſur les fautes de l'Orthographe Françoiſe, que comme un èſſai groſſièrement ébauché, qu'on poura perfèctionner dans la

ſuite ; pour donner une idée aux pèrſonnes éclairées & animées par le zèle du bien public, de travailler ſur ce Plan & de le rèctifiér. Il eſt conſtant que les principes de cètte manière d'orthographiér, tous ſimples & tous èxacts qu'ils ſoient ; rèvolteront ceux qui n'enviſagent que l'uſage & la route ordinaire : mais cependant, toute rèflèxion faite & en ſe dégageant du prèjugé que nous avons contracté dès l'enfance ; on èſpère que ceux qui conſulteront la raiſon uniquement, pouront penſér en ſa faveur. Après tout, on ſe ſoumèt ici & avèc beaucoup de rèſignation, au ſentiment & aux lumières des Savans : c'eſt à eux à adoptér cèt Ouvrage en tout ou partie, ou à le rejètter entièrement, s'ils ne le trouvent pas utile au bien public.

F I N.

AVIS AUX PARENS.

Ceux qui déſireront faire apprendre promptement à leurs Enfans, pourront s'adreſſer à Mr Gandouin Libraire, qui leur indiquera un Maître & une Maîtreſſe, qui enſeignent ſelon cètte Mèthode.

TABLE DES CHAPITRES, TITRES ET ARTICLES.

EXPLICATION des principes de la Méthode pour apprendre à lire, page 1
Premiere Leçon des principes, contenant les Alphabets, 3
Seconde Leçon, 4
Troisiême Leçon, 5
Quatriême Leçon, 6
Cinquiême Leçon, 7
Sixiême Leçon, 8
Septiême Leçon, 9
Huitiême Leçon, 11
Maniere d'épeler, 16
Obſervation ſur les ſilabes les plus néceſſaires aux Enſans, 18

TROISIEME PARTIE. 19

Diſcours ſur les lèttres en géneral, 19

Des Voyèles. 20

Sur l'A, 20
Sur l'E, 21
Sur l'I, 22
Sur l'O, 23
Sur l'U, 24

Des Conſonnes. 25

Sur la lèttre, B, 25
Sur la lèttre, C, 25
Sur la lèttre, D, 26
Sur la lèttre, F, 27
Sur la lèttre, G, 28
Sur la lèttre, H, 29

Sur la lèttre, J, 32
Sur la lèttre, K, 32
Sur la lèttre, L, 32
Sur la lèttre, M, 33
Sur la lèttre, N, 34
Sur la lèttre, P, 34
Sur la lèttre, Q, 35
Sur la lèttre, R, 35
Sur la lèttre, S, 36
Sur la lèttre, T, 37
Sur la lèttre, V, 38
Sur la lèttre, X, 38
Sur la lèttre, Y, 39
Sur la lètre, Z, 41
Sur la conjonction, ET, 41
Des lèttres Capitales, 42
Des Silabes, 42
Des Mono-silabes, 43
Des Dissilabes, 43
Des Trissilabes, 43
Des Poli-silabes, 44
Des Diphtongues, 44
Des Triphtongues, 46
Des Tétraphtongues, 47

QUATRIEME PARTIE. 49

Des Accens, 49
De la Ponctuation, 54
Observation sur la lecture du Latin, 57
Abrègé de la Quantité, 58
Plusieurs pages de Latin pour èxercer les Enfans dans la lecture de cètte Langue, 60
Définition des 9. parties d'Oraison, 72
Déclinaison des Articles, 73
Déclinaison des Noms, 74
Des Dègrés de Comparaison, 74
Des P[illegible]*noms*, 75
Des [illegible], 77
Des Nombres, 77
Des Personnes, 78
Des Tems, 78
Des Modes, Mœufs ou Manières, 78
Les Conjugaisons, 79
Le Verbe Auxiliaire, AVOIR, 79
Le Verbe substantif, ESTRE, 80

Premiere

Premiere Conjugaison du Verbe en ER, 81
Seconde Conjugaison du Verbe en IR, 83
Troisième Conjugaison du Verbe, en OIR, 86
Quatrième Conjugaison du Verbe en, en RE, 88
Des Participes, 90
Des Advèrbes, 90
Des Prépositions, 91
Des Conjonctions, 91
Des Intèrjections, 92
Recueil de plusieurs Mots équivoques dans la prononciation & dans la signification, qui se distinguent par l'ècriture, 93
Rèflèxions sur la Théorie & sur la Pratique de la Mèthode du Bureau Tipographique, 141
Avant-propos, sur le Plan nouveau d'Ortographe, 161
Fondement de l'Anciènne Ortographe, 164
Fondement de la Nouvèlle Ortographe, 165
Défauts principaux de l'Ancienne Ortographe, 171

Remarques sur les Voyeles, 178

Sur l'A, 178
Sur l'E, 179
Sur l'I, 181
Sur l'O, 181
Sur l'U, 183

Remarques sur les Consonnes. 183

Sur la lèttre, B, 183
Sur la lèttre, C, 184
Sur la lèttre, D, 186
Sur la lèttre, F, 186
Sur la lèttre, G, 187
Sur la lèttre, H, 190
Sur la lèttre, J, 193
Sur la lèttre, K, 194
Sur la lèttre, L, 194
Sur la lèttre, M, 196
Sur la lèttre, N, 197
Sur la lèttre, P, 198
Sur la lèttre, Q, 198
Sur la lèttre, R, 199
Sur la lèttre, S, 199
Sur la lèttre, T, 201
Sur la lèttre, V, 203
Sur la lèttre, X, 204
Sur la lèttre, Y, 204
Sur la lèttre, Z, 204
Sur la Conjonction, ET, 205
Récapitulation, 205
Ce Sistème se réduit, 212

Fin de la Table.

Fautes à coriger.

PRE'FACE, page, xxiij, ligne 22. *il y en a* 35. lisés, *il y en a 35 & demi.*

P. xxvij. lignes 8. & 9. *il par parvient*, lisés, *il parvient.*

Seconde partie, page 2. ligne 13. *suitc*, lisés, *suite.*

P. 2. ligne 29. *sont*, lisés, *sons.*

Page 4. ligne 4. la silabe, *aïr*, est rèpètée mal-à-propos.

P. 5. lignes 3. & 4. les silabes, *est* & *ein*, rèpètées mal-à-propos.

P. 19. ligne dèrnière, *&*, lisés, *&c.*

P. 21. l. 4. *du second tems*, lisés, *du premier tems.*

P. 22. lignes 32. & 33. *au second tems passé imparfait du Subjonctif*, lisés, *au premier tems passé imparfait du Subjonctif des Vèrbes de la seconde conjugaison commme*,

P. 24. ligne 20. *du second tems*, lisés, *du premier tems.*

P. 24. ligne 24. *qu'il mourut*, lisés, *qu'il mourût.*

P. 32. ligne 4. *Jèrèmi*, lisés, *Jèrèmie.*

P. 33. ligne 23. suprimés *Mèmnosyne*, & le même mot rèpèté à la ligne 24.

P. 39. ligne 34. *pai-sant*, lisés *pai-san.*

P. 44. ligne derniere, suprimés les silabes, *in*, & *an.*

P. 45. ligne premiere, suprimés les mots *inconstant* & *ancien.*

P. 49. ARTICLE, *lisés*, CHAPITRE.

P. [illegible]. ligne 26. *avèi de caractères*, lisés, *a*[illegible] *caractères.*

P. [illegible]. ligne 3[illegible]. *sur les Voyèles*, *e*, & *u*, lisés, *sur les Voyèles*, *e*, *i*, & *u.*

P. 53. ligne 31. LA CE'DILE, lis. LA CEDILE.

P. 54. ligne [illegible]. *où l'endroit*, lisés, *ou l'endroit.*

P. [illegible]. ligne 4. suprimés *patræ musæ*, lis. *patre.*

P. 61. ligne dèrnière, *mih*, lisés, *mihi.*

P. 7[illegible]. ligne 16. *obsèrve*, lisés, *obsèrvér.*

P. 7[illegible]. ligne [illegible]. *mo*, lisés, *mot.*

P. [illegible]. ligne 18. *des Casses*, lisés, *Cassetins* : Et dans les autres endroits où ce mot *Casses* est rèpèté, lisés, *Cassetins.*

P. [illegible]. ligne 36. *la*, lisés *sa.*

P. [illegible]. lignes 43. & 44. *parmc ceux*, lisés, *parmi ceux.*

P. 20[illegible]. ligne 7. *èxgige*, lisés, *èxige.*

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre, *Mèthode pour apprendre à lire le François & le Latin, par un sistême si aisé & si naturel*, &c. Cètte nouvèlle Mèthode sera très-utile au Public, & je crois rendre justice à l'Auteur, en disant que jusqu'à présent, il n'a paru rien de meilleur en ce genre. A Paris le 30 Juin 1740.

MAUNOIR.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos amés & Feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôts de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; SALUT, notre bien amé le Sieur DE LAUNAY, Nous ayant fait remontrér qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, un Ouvrage qui a pour titre: *Mèthode pour apprendre à lire le François & le Latin, par un sistême si aisé & si naturèl, qu'on y fait plus de progrès en trois mois qu'en trois ans, par la Mèthode anciènne & ordinaire. Contenant aussi un Abrègé des sons èxacts de la Langue Françoise, les différentes dénominations & variations des lèttres & leurs usages. Un traité des Accens, & de la Ponctuation. Une observation sur la lecture du Latin. Un Abrègé de la Quantité. La définition des neuf parties d'Oraison, qui composent le discours, & un èxemple des Déclinaisons & des Conjugaisons. Ouvrage très-utile, principalement aux Etrangers qui veulent parler & écrire cètte Langue corrèctement, sans être obligé de faire une longue étude; Avec des Rèflexions sur la Théorie & sur la Pratique de la Mèthode du Bureau Tipographique: Et un Plan Nouveau d'une Or[...]phe facile, abrègée & régulière, par rapport aux vrais sons des lèttres, & à ceux qui sont renfermés dans les mots: qui ôte les difficultés de l'anciènne Ortographe, & qui en écartant toutes les lèttres inutiles, réduit à écrire comme l'on parle.* par ledit Sieur DE LAUNAY, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége sur ce nècèssaires; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caractères, suivant la feuille imprimée & attachée pour modèle sous le contre-Scel des Présentes. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis, & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage ci-dessus spécifié, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon semblera, & de le faire vendre & débiter par tout [...] Royaume, pendant le tems & espace de neuf années co[...]tives, à compter du jour de la date desdites Présentes. [...] défenses à toutes sortes de personnes, de quelque quali[...] condition qu'elles soient, d'en introduire d'impressi[...] ètrangère, dans aucun lieu de notre obéïssance, comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-dessus exposé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, chang[...]ment de titre, même en feuilles séparées ou autrement, sa[...] la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de

ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens dommages & interêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impreſſion de cèt Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs; & que l'Impètrant ſe conformera en tout aux Règlemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. & qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre dit très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres. Le tout à peine de [illegible] des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant, ou ſes Ayant causes, plainement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie deſdites Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos Amès & féaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exècution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lèttres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le ſeptiême jour de Janvier l'an de grace mil ſept cens quarante un, & de notre Règne le vingt-ſixiême. Par le Roi en ſon Conſeil.

SAINSON.

[illegible]iſtré ſur le Regiſtre X. de la Chambre Royale & Syndicale [illegible]aires & Imprimeurs de Paris, N°. 427. Fol. 420. con[illegible]ment au Règlement de 1723. qui fait deffenſe, Art. IV. [illegible]utes pèrſonnes, de quèlque qualité & condition qu'èlles [illegible]ent, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, faire vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris les huit Exemplaires preſ[illegible]ites par l'Article CVIII. du même Règlement. A Paris, le 13. Janvier 1741.

Signé, SAUGRAIN, Syndic.

